N° 739 40e Année Tome CCXI 1er Avril 1929

# MERCVRE

## DE

# FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE









—

**PRIX DU NUMÉRO**

**France....... 4 fr. | Étranger....... 4 fr. 50**

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

# MERCVRE DE FRANCE

TOME DEUX CENT ONZIÈME

1er Avril — 1er Mai 1929

1er Avril — 1er Mai 1929 Tome CCXI

# MERCVRE
## DE
# FRANCE

(*Série Moderne*)

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois





PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXXIX

# LA PERTE
# DU FORT DE DOUAUMONT

## D'APRÈS LES RÉCITS DU MARÉCHAL PÉTAIN ET DU KRONPRINZ

—

Nous avons publié dans le *Mercure de France*, numéros du 1er août 1921 et du 15 mars 1922, une étude intitulée *La vérité sur la perte du Fort de Douaumont*, étude basée principalement sur les déclarations du gardien de batterie, que nous reproduisions. Ce dernier était seul dans l'ouvrage au moment de la prise du fort, avec 50 artilleurs, occupés au tir des tourelles de 155 et de 75; il fut fait prisonnier dans la tourelle de 155.

Il résultait de cette étude que le fort, ce que tout le monde sait d'ailleurs maintenant, n'était pas occupé, que le haut Commandement, décidé à ne pas défendre les forts de la rive droite, ne songeait qu'à les faire sauter, et que cette opération devait avoir lieu, pour les forts de Vaux et de Douaumont, les 24 et 25 février 1916.

L'*Illustration* vient de publier, dans les trois numéros du 24 novembre au 15 décembre 1928, les souvenirs du maréchal Pétain sur la Bataille de Verdun, et, dans les deux numéros des 22 et 29 décembre, le récit du Kronprinz sur l'offensive allemande de Verdun. Ces deux documents contenant des renseignements intéressants qui éclairent d'un nouveau jour le sujet qui nous intéresse, nous les avons résumés dans la présente étude, qui ne fait d'ailleurs que confirmer les conclusions de la précédente. Nous avons ajouté, en outre, quelques documents

nouveaux, notamment l'ordre donné le 24 février à 4 heures du soir, par le gén ral commandant la R. F. V. de mettre en place les dispositifs de mine pour faire sauter les forts du front N (de Bois-Bourru à Vaux inclus), ordre sur lequel on a toujours fait le silence.

I

## Souvenirs du maréchal Pétain.

Le récit du maréchal Pétain comprend d'abord les préliminaires et l'engagement de la bataille, le 21 février 1916, à 7 heures du matin, puis le développement de l'offensive allemande.

Le xxx^e corp, général Chrétien, formé avec les troupes de la garnison de Verdun, occupait le secteur Nord de Verdun, de Brabant-sur-Meuse à Ornes, avec à gauche la 72^e Division (ancienne Division de réserve de la Place) et à droite la 51^e Division. Deux divisions de réserve générale, appartenant au groupement Chrétien, étaient cantonnées, la 37^e à Souilly, la 48^e à Chaumont-sur-Aire et Pierrefitte, sur la route de Bar-le-Duc.

Les troupes du xxx^e Corps déployèrent, dit le maréchal Pétain, une vaillance étonnante et presque invraisemblable. Chaque centre de résistance — bois, village, lacis de tranchées éboulées ou groupement chaotique de trous d'obus — permettait à nos unités de renouveler les exploits des chasseurs de Driant, au bois des Caures (22 février) et contribuait, pour sa part, à briser la ruée.

D'abord en camions-autos, par la route de Souilly à Verdun, puis à pied par petites colonnes utilisant tous les itinéraires qui, au Nord de la Place, s'élèvent vers Saint-Michel et Souville, les éléments prélevés sur les deux divisions de réserve générale se rapprochaient des lignes. Mais, dès leur débouché au delà de la Meuse, ils étaient ralentis par le bombardement, entravés par les évacuations des blessés et par les convois de ravitaillement. Aux rendez-vous indiqués, à l'entrée de leurs secteurs d'engagement, les unités montantes cherchaient les chefs des fractions déjà

au feu et les guides désignés pour les conduire; or ceux-ci faisaient souvent défaut. Alors les sections et les compagnies de renfort marchaient à l'aventure, droit au nord, et soudain se heurtaient à l'adversaire, l'accrochaient, lui opposaient, en attendant mieux, le rempart de leurs corps, sans contacts à droite et à gauche, sans liaison avec l'artillerie, sans mission précise, sans tranchées pour s'abriter, sans boyaux pour assurer leurs communications, sans savoir à qui et comment adresser leurs comptes-rendus ou demander des instructions; elles formaient barrage là ou le sort les amenait.

Le xx^e^ Corps (Général Balfourier), précipité de ses gares de débarquement autour de Bar-le-Duc vers Souilly et Verdun, se dirigeait, lui aussi, sans reconnaissances préalables, sur le môle de Douaumont, qui devenait le pivot et l'enjeu de la lutte; il se mêlait au xxx^e^ Corps à partir du 24 février, bouchant au mieux les trous béants et, peu à peu, les premières lignes, quoique brouillées et désordonnées, prenaient une certaine consistance.

Plus loin encore les I^er^ (Général Guillaumat) et XIII^e^ corps (Général Alby), amenés en toute hâte par les voies ferrées de la Marne, commençaient à débarquer respectivement les 24 et 25.

L'absence de guides, que signale le maréchal Pétain, et, d'une manière générale, de personnel pour diriger les colonnes vers leurs positions, ouvrages, forts, etc., et leur en faciliter l'occupation, se fit sentir non seulement au début, mais encore pendant la plus grande partie de la bataille de Verdun. Tout le personnel de l'ancienne Place, ou à peu près, avait été éloigné; même des gardiens de batterie avaient été dirigés sur l'intérieur, de sorte qu'au fort de Regret par exemple, où affluèrent à partir du 21 février les munitions venant de l'arrière (1), il n'y

(1) Le ravitaillement de l'armée de Verdun se faisait en grande partie par le chemin de fer départemental à voie d'un mètre de Bar-le-Duc à Verdun, qui a rendu les plus grands services. On y faisait circuler environ 40 trains par jour, ou plutôt par nuit, toutes lumières éteintes. On avait concentré à Bar-le-Duc du matériel provenant d'autres réseaux à voie d'un mètre, jusqu'à Toulouse. Le rendement a dépassé tout ce qu'on aurait pu espérer de cette peite ligne.

On avait réuni à Bar-le-Duc environ 80 machines et 2 à 300 agents. Les trains allaient jusqu'à la halte de Maison-Rouge, un peu avant Baleycourt, et comme celle-ci était bombardée, on avait construit un embranchement allant jusque dans le bois La Ville, où on déposait les munitions, et qui

avait personne pour les recevoir et les répartir dans les différents abris du fort, du magasin de secteur, etc. Dans la Place de Verdun, vouée *fatalement* à une attaque, comme l'avait bien compris le général Coutanceau, Gouverneur, la prudence conseillait de conserver tout le personnel, même momentanément sans emploi. Mais le général Coutanceau lui-même était relevé de son poste de commandant du secteur Nord le 20 janvier, un mois avant l'attaque, et renvoyé dans ses foyers.

Le général Pétain, venant de Chantilly, arrivait à Souilly le 25 à 7 heures du soir, après être passé à Dugny où il avait appris la prise du Fort de Douaumont. Il n'avait donc pas assisté à la première période de l'offensive, qui se termine par la prise du fort. Il ne faut donc s'étonner qu'à moitié qu'il ait accepté comme vraie « l'enquête historique » qu'il reproduit page 577, faite *ultérieurement* par le général Passaga, inexacte de tous points, et contredite, heureusement, par le Kronprinz, comme nous le verrons plus loin.

Les canons à ciel ouvert que la corvée de territoriaux français était en train de retirer des remparts, d'après la version du général Passaga, 4 canons de 120, avaient été enlevés les 8 et 9 octobre 1914. Le gardien de batterie Chenot, à qui nous avons demandé à nouveau certaines précisions relatives à la prise du fort, nous écrit que l'équipe de la tourelle de 75 a été faite prisonnière par les Allemands dans la rue du Rempart au moment où elle se rendait à la tourelle pour tirer sur le plateau des Cau-

étaient conduites de là au fort de Regret et autres abris, par le chemin de fer de la Place, à voie de 0 m. 60. Le matériel venant de l'arrière était aussi débarqué à Revigny, où on avait organisé une sorte de gare de triage et un Parc, et d'où un embranchement déjà existant permettait d'amener le matériel soit à Verdun, soit à Dugny, par un embranchement qui partait de Souhesme et gagnait Dugny par Lempire. Après l'attaque, le génie construisit, en 1917, une ligne à voie normale empruntant le même parcours Revigny-Dugny, ligne que les Américains utilisèrent pour leur offensive, en 1918. — Il ne fut pas possible de doubler la voie de Bar-le-Duc à Verdun, en raison de la nature du terrain, très accidenté, et de la longueur des travaux à exécuter. On le fit seulement vers Beauzée, sur une longueur de 15 kil. environ; ce qui permit de décongestionner la voie principale. Sur le reste de la ligne, on dut se borner à établir des voies de garage.

rières. Cette équipe avait été employée les jours précédents au tir de la tourelle de 155, à son ravitaillement, au chargement et au réamorçage des douilles. La tourelle de 155 R, portée maxima 7 km. 200, tirait seule au moment de la prise du fort, comme le dit la relation du Kronprinz; c'est probablement de cette équipe, se rendant à la tourelle de 75, que veut parler le lieutenant von Brandis quand il parle d'une corvée de territoriaux à laquelle se mêla son détachement.

Quant à la garnison du fort, elle comprenait 50 artilleurs territoriaux, grâce aux 40 hommes que le général Boichut avait fait envoyer au gardien de batterie Chenot, sur la demande de ce dernier, au cours d'une visite de l'ouvrage, fin janvier, et que celui-ci avait dressés à la manœuvre de la tourelle de 155; « sans cela, dit Chenot, je restais avec 13 hommes ».

La vérité, c'est que le fort n'était pas occupé et que, même outre l'infanterie, le personnel destiné à servir les tourelles, les mitrailleuses et les coffres de flanquement des fossés, avait été systématiquement retiré. « J'avais, dit le gardien de batterie Chenot, dressé des équipes pour les tourelles de mitrailleuses de Douaumont, Thiaumont et Froide-Terre (car il faisait fonction de gardien de batterie pour ces deux derniers ouvrages); mais elles ont été enlevées le 5 janvier 1916; elles appartenaient à un bataillon du 73<sup>e</sup> R. I. T., de la Mayenne ou du Loir-et-Cher. Il en a été de même pour l'instruction des équipes des tourelles de 75 et de 155 R. C'étaient tous des hommes de l'armée territoriale qui n'avaient jamais vu une tourelle. » Quant au personnel d'artillerie appelé à servir les pièces de flanquement des fossés, on lui avait dit qu'il serait fourni par les batteries extérieures, quand elles se replieraient.

Voilà l'homme qui, chargé simplement de l'entretien du matériel d'artillerie et n'étant pas obligé de connaître la manœuvre ni le tir de ces différentes pièces, et se sa-

chant sacrifié, a joué le rôle d'un officier, a dirigé jusqu'au dernier moment le tir de la tourelle de 155, dans laquelle il a été fait prisonnier pendant qu'il tirait, qu'on voudrait, ou presque, rendre responsable, et avec lui le service de l'artillerie, de la perte du fort, alors que le seul responsable, c'est le commandement.

Le gardien de batterie Chenot aurait plutôt mérité une partie des éloges que le maréchal Pétain distribue si généreusement au lieutenant allemand von Brandis. Les renseignements nombreux et précis qu'il nous a fournis pour notre enquête personnelle avaient autrement de poids que le récit plus ou moins fantaisiste du lieutenant von Brandis, récit qui semble avoir constitué à lui seul la soi-disant « enquête historique » du général Passaga.

C'est en partie pour empêcher cette légende, qui a pris naissance au lendemain de la prise du fort, de se propager que nous nous sommes décidé à écrire ce nouvel article. Les légendes sont comme les calomnies, il en reste toujours quelque chose, surtout quand elles sont reproduites dans un journal aussi répandu que *l'Illustration*. Il ne faudrait cependant pas que le gardien de batterie Chenot devînt une sorte de bouc émissaire, comme on a essayé, sans succès heureusement, de le faire avec le général Fournier pour Maubeuge.

Le général Boichut, qui était commandant d'armes à Verdun en 1921, et qui était commandant de l'artillerie de la R. F. V. au moment de l'attaque de février 1916, nous avait proposé, à la suite de l'étude publiée par nous dans le *Mercure de France*, numéro du 1er août 1921, de lui envoyer les noms des artilleurs de la tourelle susceptibles d'être proposés pour une citation ou la médaille militaire. C'était là une noble pensée. Malheureusement il fut matériellement impossible au gardien de batterie Chenot, déjà en retraite, de réunir les pièces nécessaires. Quant à lui, cité deux fois, il avait heureusement été nommé chevalier de la Légion d'honneur, comme gardien

de batterie et au titre de l'ancienneté, en janvier 1914.

Les 52 artilleurs du fort de Douaumont, territoriaux pour la plupart, appartenaient au $5^{me}$ R. A. P. de Verdun; six provenaient du $41^{e}$ et du $61^{e}$ d'artillerie. Ils comprenaient quatre maréchaux des logis, quatre brigadiers et formaient, en principe, deux équipes, une pour la tourelle de 155, l'autre pour la tourelle de 75, qui ne fut pas utilisée, comme nous le verrons plus loin, puis douze observateurs pour deux postes d'observation. Ils étaient originaires des départements voisins, Meuse, Marne, Meurthe-et-Moselle; un était d'Haudainville, deux de Fleury-devant-Douaumont.

C'est après le premier bombardement du fort par le 420 et le 380, en février 1915, que le général Coutanceau, Gouverneur de la Place, retira du fort la Compagnie territoriale d'infanterie qui formait la garnison de sûreté, avec l'intention formelle de réoccuper le fort en cas d'attaque. Ce fut une faute, comme la suite des événements le prouva, d'autant plus que cette petite garnison pouvait très bien vivre dans le fort, même bombardé.

C'est un peu plus tard qu'une faute analogue fut commise, quand on désarma les casemates de Bourges des forts, même de Douaumont et de Vaux, pour rendre disponibles les canons de 75 qui les armaient, et qui commençaient à faire défaut aux armées de campagne. L'absence de ces canons au fort de Vaux, où la tourelle de 75 fut mise hors de service par accident, se fit cruellement sentir, comme le signale le commandant Raynal. On fut réduit, pour tirer sur les colonnes d'attaque descendant du bois de Vaux, à remplacer les canons par des mitrailleuses, la mise en place de canons de 75 sous le feu de l'ennemi ayant été reconnue impossible.

C'est à peu près au même moment qu'on retira de la citadelle et du corps de Place, successivement et malgré nos observations, presque toutes les pièces qui les armaient, 65 canons de 90 environ, et 4 canons de 120,

dont deux seulement furent laissés à la citadelle. Ces pièces furent envoyées surtout sur le front Nord et dans la Woëvre. C'était une nouvelle faute. A la mobilisation, nous avions fait disposer ces pièces sur les remparts en vue d'une attaque brusquée venant de l'est ou du nord, attaque prônée depuis longtemps par les Allemands. L'exemple des places de Liége et de Maubeuge ne fit que nous confirmer dans l'utilité de cette mesure, et les révélations actuelles du Kronprinz nous prouvent que nous avions raison. Lors d'une révision de l'armement, vers 1896, nous avions soutenu, contre l'opinion du Colonel Directeur, la nécessité de maintenir l'armement du corps de Place, en vue d'une attaque brusquée; le Ministre nous donna raison.

Mais l'extension toujours croissante de nos positions vers le Nord et dans la Woëvre devenait une obsession, à laquelle on sacrifiait tout. On pensait probablement, pour le printemps, à une offensive dans le secteur Nord, direction de Montmédy, flanquée par une offensive secondaire dans la Woëvre, direction de Metz. Mais les positions avancées n'étaient plus soutenues par le feu des ouvrages en arrière (Haumont et le bois des Caures sont à 8 kilom. du fort de Douaumont, et le bois des Charrières, dans la Woëvre, à la même distance du fort de Vaux). Elles n'avaient, comme artillerie, que des canons de campagne, et quelques batteries de gros calibre (155, 120, 14 cm. de la marine) qu'on avait imprudemment poussées en avant, jusqu'à 4 kilom. en avant de la ligne des forts.

Or, un principe de la défense active des Places, c'est qu'on ne peut occuper, avec quelque chance de succès, que les positions extérieures efficacement protégées par l'artillerie des forts et ouvrages en arrière, soit à une distance moyenne de 3 à 4 kilomètres. Aussi ce qui devait arriver arriva. Lorsque la Ve Armée allemande attaqua, le 21 février au matin, le secteur Nord avec 3 corps d'ar-

mée, et les positions de la Woëvre, le 22, avec 1 corps d'armée, soit 4 corps d'armée disposant de 160 batteries lourdes, ou 640 gros et très gros canons modernes et à tir rapide, auxquels il faut ajouter les canons de campagne, toutes les positions avancées tombèrent, en peu de temps, entre les mains des Allemands, malgré la résistance héroïque des défenseurs, notamment à Haumont, au bois des Caures, à l'Herbebois, etc. En même temps, les batteries de petit et de gros calibre qui défendaient les positions étaient prises successivement. Le 5e jour au soir, soit le 25 février, toutes les positions avancées étaient prises ainsi que le fort de Douaumont, clé de tout le champ de bataille, qu'aucun des exécutants, dans le désarroi général, ne songea à occuper. Dans la Woëvre, où les Allemands avaient attaqué le 24, notre système de défense était percé le premier jour au soir.

Si le général commandant le XXXe Corps a réellement donné l'ordre, dans la soirée du 24, comme on le prétend, ordre qui aurait dû être transmis dans la nuit, de réoccuper le fort de Douaumont, il était déjà trop tard; cet ordre ne fut d'ailleurs pas transmis, par suite d'une négligence, paraît-il. Le général Chrétien passait le 25, vers 10 heures du matin, son commandement au général Balfourier, opération qui ne se fit pas sans heurts ni oublis; et, en définitive, l'ordre relatif à l'occupation du fort n'était pas exécuté quand les Allemands se présentèrent le 25 au soir.

La question de cet ordre non transmis est d'ailleurs secondaire. Le commandement avait envoyé le 24 au soir au fort de Douaumont un sergent du génie chargé de préparer les foyers d'explosion; il ne put entrer dans le fort que le 25 à 6 heures du matin. Il n'avait aucun ordre d'exécution, et devait attendre l'arrivée, le 25, d'un officier du génie, qui ne put probablement atteindre jusqu'au fort, ou même ne fut pas envoyé effectivement, parce que dans la nuit l'ordre de tenir à tout prix sur

les Hauts-de-Meuse était arrivé du G. Q. G. Remarquons que l'enquête du général Passaga passe sous silence cette opération préparée pour le 25, car le commandement était bien décidé, à ce moment, à faire sauter le fort de Douaumont, ainsi d'ailleurs que celui de Vaux, qui n'était plus occupé depuis fin octobre 1913 que par le gardien de batterie et un homme. Le gardien de batterie de Vaux reçut l'ordre formel d'exécution par coureur, puis l'ordre écrit par courrier le 24 dans la soirée; cette exécution ne put avoir lieu parce qu'un obus allemand avait fait sauter les pétards, amorces, cordeaux, etc., nécessaires pour l'opération. Les jours suivants, le gardien de batterie voulut essayer d'exécuter cet ordre avec les engins qu'il avait pu réunir; les commandants des unités territoriales qui, se repliant de la Woëvre, s'arrêtaient dans le fort, durent s'y opposer énergiquement et le faire surveiller jusqu'à ce qu'une garnison régulière d'active vînt enfin occuper le fort, qui fut ainsi sauvé définitivement.

Ce n'est pas au moment où le commandement avait pris cette décision, arrêtée d'ailleurs depuis longtemps, qu'il aurait fait réoccuper le fort de Douaumont. La responsabilité de l'abandon du fort est donc bien nette, et retombe entièrement sur le commandant de la R. F. V. Toutes les explications imaginées, après coup, pour masquer la vérité ne valent rien.

Le 26, les Allemands occupaient les villages de Vacherauville et de Bras, et des éléments avancés, se faufilant le long du canal, arrivaient jusqu'à l'ancienne batterie de Montgrignon, à moins d'un kilomètre du faubourg de Belleville. Si les Allemands, et c'est l'impression qu'ont eue les acteurs de ce drame, après l'occupation du fort de Douaumont, profitant de l'effet de la surprise, avaient lancé sur Verdun des colonnes d'attaque par la route de Fleury et par celle de Bras, ils auraient probablement pu passer, et, profitant du commencement de panique qui se produisit à Verdun où on s'attendait à

l'arrivée des Allemands et qu'on évacua en hâte, entrer dans la ville par la porte du faubourg Pavé et le chemin de halage qui longe la Meuse; il n'y avait plus de canons pour les arrêter, ils avaient été retirés (2).

Le lieutenant-colonel Bellon, de la réserve, seul officier supérieur d'artillerie de l'ancienne Place restant à Verdun au moment de l'attaque, où il occupait les fonctions de Directeur du Parc, après avoir été adjoint du commandant de l'artillerie, nous écrit, après avoir lu dans *l'Illustration* les récits du maréchal Pétain et du Kronprinz, une lettre intéressante que nous croyons devoir reproduire malgré la vivacité de certaines expressions, comme montrant l'état d'esprit d'un témoin averti, mêlé de près aux événements de Verdun de février 1916, et montrant aussi le désarroi qui régnait après l'attaque. Cette lettre résume bien, à notre avis, toute la question de Verdun et de Douaumont.

Après avoir remarqué l'inexactitude, en certains points au moins, de la version du maréchal Pétain au sujet de la prise du fort de Douaumont, il ajoute :

La vérité vraie, c'est que depuis la création stupide et criminelle de la « Région fortifiée de Verdun », le haut commandement n'a pensé qu'à une chose et n'a plus eu qu'une seule idée : *se préparer à abandonner les forts et à les faire sauter...* Le colonel Benoît, directeur du Génie, a été chargé de préparer les dispositifs de mine, et on lui a fourni, à cet effet, tout le personnel nécessaire, y compris les gardiens de batterie.

Au moment de la crise du 75, on a enlevé tous les 75 sous casemates. Puis un certain nombre de gardiens de batterie ont été envoyés en arrière. Enfin, à partir du 21 février, on affectait aux corps d'armée un certain secteur,

(2) D'après le témoignage d'officiers français faits prisonniers et interrogés à Dun-Sur-Meuse, au quartier général des Allemands, ceux-ci auraient cru à un piège. L'artillerie française, disaient-ils, était concentrée derrière la Côte de Saint-Michel et prête à les massacrer. Ils concluaient aussi de la capture de quelques noirs que toute l'armée noire était arrivée à Verdun. Nous, Français, aurions tenté ce coup; les Allemands, malgré leur bravoure indéniable, manquent du cran nécessaire, et n'avancent qu'à coup sûr.

et les forts compris dans cette zone étaient sous les ordres exclusifs du commandant du Corps d'armée.

Et comme ces Corps d'armée se remplaçaient tous les 4 ou 5 jours, vous voyez le résultat? A chaque instant du jour ou de la nuit, j'étais appelé au téléphone par les commandants de ces Corps, qui me demandaient ce que c'était que tel fort, comment il était armé, qui commandait l'artillerie, etc., etc...

Quant à la citadelle, on avait peur que les obus allemands fassent sauter les casemates-cavernes, pourtant protégées par 30 mètres de terre vierge! Et comme je protestais, le major de la garnison, l'ineffable commandant B... (3), me répondait que si un seul obus ne pouvait traverser 30 mètres de terrain vierge, il n'en serait pas de même si tous les obus tombaient dans le même trou! Et le général D..., son chef et le mien, comme commandant du noyau central, était du même avis (4). J'ai donc dû faire noyer dans la Meuse un nombre astronomique de tonnes de poudre. Il fallait remonter jusque dans la citadelle les caisses de poudre dans les monte-charges, les charger sur des camions et aller les noyer, ces deux dernières opérations sous un bombardement ininterrompu. Je me demande comment cela a pu se faire sans casse.

Jamais, à mon avis, les forts n'auraient été pris, si l'on avait eu confiance en eux. Cette confiance n'existait pas en haut lieu. On croyait qu'ils ne résisteraient pas, et c'est pour que l'opinion fût moins alarmée quand ils viendraient à tomber, qu'on a inventé les « régions fortifiées ».

Dès lors, avec une accélération croissante, toutes les répercussions néfastes de l'idée fausse initiale. On désarme les forts; on prépare leur destruction par des dispositifs de mines; vous voyez l'effet sur le moral des défenseurs! Finalement on ne laisse à Douaumont que le brave Chenot et quelques rares artilleurs. Si seulement on lui avait laissé un personnel suffisant.

Heureusement le général Pétain, passant le 25 au soir à Dugny, où il apprenait la prise du fort de Douaumont,

(3) On avait eu le tort de maintenir à ce poste un brillant Ingénieur des mines, mais sans aptitudes militaires, alors qu'il fallait à ce moment un officier de troupe énergique.

(4) Le noyau central n'avait décidément pas de chance. En octobre 1914, le Général D..., qui commandait alors le noyau central, réunit un jour ses chefs de service, et leur demanda d'étudier les dispositions à prendre pour parer à une attaque du corps de Place par la «cavalerie ». Et c'était un artilleur, de campagne, il est vrai.

arrivait vers 7 heures du soir à Souilly, où il trouvait le général de Castelnau, adjoint au général Joffre, décidé comme lui à arrêter l'offensive allemande. A 11 heures du soir, le général de Castelnau, après en avoir référé à Chantilly, remettait au général Pétain son ordre de service : prendre le commandement de la défense de Verdun avec mission d'enrayer l'effort prononcé par l'ennemi sur le front Nord de la Place.

Le général Pétain téléphonait de suite sa prise de commandement aux commandants des secteurs de la rive droite et de la rive gauche, en leur demandant de « tenir ferme ». Il ranimait rapidement la confiance et prenait les mesures nécessaires pour enrayer à tout prix les attaques de l'ennemi et pour que des accidents, comme l'abandon du fort de Douaumont, ne se renouvelassent pas.

Du 5 au 10 mars, les commandants de secteur reçurent à ce sujet des prescriptions détaillées : chaque fort aurait un commandant propre et une garnison spéciale, à relever le moins souvent possible; on l'approvisionnerait à 15 jours de vivres et de munitions; on établirait des consignes précises, fixant que l'ouvrage ne serait ni évacué ni rendu, même en cas de complet investissement. Les forts devenaient ainsi les môles principaux de la résistance dont ils formeraient l'ossature, et l'excellent réseau de transmissions qui les reliait les uns aux autres faciliterait l'exercice du commandement.

Dans la pratique on ne relevait guère les unités que lorsqu'elles avaient 60 % de leur effectif hors de combat. En même temps, des instructions étaient données pour l'utilisation, par la défense, de toutes les ressources de la Place, et notamment de tous les abris bétonnés : abri de combat, magasins à munitions de secteur, dépôts intermédiaires, batteries bétonnées, etc..., qui rendirent les plus grands services pour l'installation des postes de commandement, le logement des réserves, des munitions, etc... C'est ainsi que la batterie

bétonnée située à gauche du fort de Vaux, à la lisière du bois Fumin, abrita pendant un certain temps une compagnie entière d'infanterie.

Cette nouvelle conception de la défense, c'était la condamnation définitive du Décret du 5 août 1915 et le retour pur et simple à la défense normale des Places, retour nécessité par la cruelle expérience qu'on venait de faire et par les nécessités de la lutte.

Dans le récit que fait le maréchal Pétain de l'attaque du 20 octobre, par la division du général Mangin, qui nous rendit maîtres à nouveau du fort de Douaumont, il y a lieu de signaler, d'après un récit allemand, l'effet produit sur le fort par 2 mortiers de 400 amenés à Verdun pour cette attaque, et les canons de 370 qui s'y trouvaient déjà. Cinq coups, dans la journée du 23, occasionnèrent de véritables désastres, écrasant successivement le lazaret et quatre des casemates les plus importantes du 1er étage. Le soir, d'autres explosions démolissaient le poste des pionniers, incendiaient un dépôt de fusées et de munitions pour mitrailleuses, rendaient inhabitables la plupart des couloirs, au travers desquels se répandait une épaisse et âcre fumée. Faute d'eau pour enrayer le dégât, on jetait sur les foyers incandescents des bouteilles d'eau gazeuse destinées aux blessés, en pure perte d'ailleurs; et le 24, entre 5 et 7 heures du matin, la garnison abandonnait la place, n'y laissant qu'une vingtaine d'hommes, sous les ordres d'un capitaine, capturés un peu après.

Le maréchal Pétain ajoute avec raison : « Ce n'était certes pas là un abandon de poste, car le commandement approuvait cette mesure, et pourtant ne sommes-nous pas, à bon droit, frappés par la différence de cette attitude avec celle de la petite troupe du commandant Raynal, tenant le fort de Vaux jusqu'à la dernière extrémité, au risque d'y être ensevelie par l'explosion dont elle entendait les préparatifs souterrains? » Cette ré-

flexion judicieuse montre que le général Pétain était bien revenu à la vraie conception de la défense des Places, telle qu'elle résulte du Règlement du 7 octobre 1909. Ajoutons que le fort de Vaux, tombé au pouvoir des Allemands le 7 juin, était à son tour réoccupé définitivement par nous le 2 novembre.

Nous terminerons cette première partie de notre étude par quelques renseignements intéressants que nous adresse un gardien de batterie, le seul encore à Verdun de ceux qui y étaient pendant la guerre, relativement au nombre de coups tirés et reçus par le fort de Moulainville. La tourelle de 155 a tiré, du début de l'attaque au 6 septembre 1916, 5.800 coups; celle de 75, 11.800 coups Le fort a reçu, depuis l'attaque de février 1916 jusqu'au 31 octobre 1917, 9.500 obus, savoir 330 obus de 420, — 770 de 305, 280 ou 210 allongé, — 4.700 obus de 210, 150, 130, — 2.600 obus de 105, — 1.100 obus de petit calibre, lacrymogènes ou suffocants.

Au fort du Rozelier, qui était en dehors du secteur d'attaque, la tourelle de 155 a tiré environ 2.000 coups, du début de l'attaque au mois d'avril 1916.

L'ex-gardien de batterie Chenot, du fort de Douaumont, nous écrit que la tourelle de 155 R. a dû tirer environ 1.200 coups, jusqu'à la prise du fort. La tourelle de 75 n'a pas tiré, les cartouches de 75 ayant été renvoyées à Verdun en 1915; un peu avant l'attaque, 2 à 300 coups avaient été envoyés au fort. Il est très regrettable qu'on n'ait pas utilisé la tourelle de 75, dont les 2 canons auraient battu efficacement le terrain des approches, et d'où on aurait pu facilement surveiller les mouvements de l'assaillant. Le commandement, avec ses idées de faire sauter le fort, sans le défendre, avait tout désorganisé.

Nous donnons ci-dessous le nombre de tourelles de 155, de 75 et de mitrailleuses existant à Verdun, ainsi que le nombre de casemates, dites de Bourges, armées

de canons de 75, et destinées au flanquement des intervalles des forts et ouvrages. Ce sont ces casemates qu'on désarma lors de la crise du 75; il fut impossible, en raison du bombardement, de réarmer les deux casemates de Vaux lorsque le fort fut attaqué.

6 tourelles de 155 : 2 de 155 R. à Vacherauville; 1 (2 canons de 155 L.) à Souville; 1 de 155 R. à Douaumont; *id.* à Moulainville; *id.* à Rozelier.

13 tourelles de 75 : 1 à l'ouvrage de la Falouse; 1 au fort de Dugny; 1 au fort de Landrecourt; 2 au fort de Regret; 1 au fort de Chana; 1 au fort de Choisel; 1 au fort de Vacherauville; 1 à l'ouvrage de Froide-Terre; 1 au fort de Douaumont; 1 au fort de Vaux; 1 à l'ouvrage de La Laufée; 1 au fort de Moulainville.

20 tourelles de mitrailleuses : 2 au fort de Dugny; 2 au fort de Landrecourt; 1 au fort de Regret; 3 au fort de Bois-Bourru; 1 à l'ouvrage de Charny; 2 à l'ouvrage de Froide-Terre; 1 à l'ouvrage de Thiaumont; 2 au fort de Douaumont; 2 au fort de Moulainville; 1 à l'ouvrage de Déramé; 3 au fort de Rozelier.

21 casemates de Bourges : 1 au fort de Dugny; 1 au fort de Landrecourt; 1 au fort de Regret; 2 au fort des Sartelles; 2 au fort de Choisel; 2 au fort de Bois-Bourru; 1 à l'ouvrage de Charny; 1 à l'ouvrage de Froide-Terre; 1 à l'ouvrage de Thiaumont; 1 au fort de Douaumont; 2 au fort de Vaux; 1 au fort de Moulainville; 2 à l'ouvrage de Déramé; 2 au fort du Rozelier; 1 à l'ouvrage de Saint-Symphorien.

Nous arrivons maintenant au récit du Kronprinz (numéros des 22 et 29 décembre de l'*Illustration*). Nous l'analyserons surtout dans les parties qui se rapportent à notre sujet : l'attaque du fort de Douaumont.

## II

## Verdun par le Kronprinz.

Le plan des opérations contre la France avait été établi dix ans avant l'ouverture des hostilités par le feld-maréchal von Schlieffen, qui avait prévu seulement le renforcement des troupes de choc de la Ve armée par des divisions de réserve, chargées de surveiller la Place de Verdun, et de protéger la gauche des armées allemandes pénétrant en France par la Belgique. Mais ce plan fut modifié par la suite, et, en 1914, les divisions de réserve prévues manquaient à la Ve armée.

La seule existence de Verdun, dit le Kronprinz, suffit à sauver la France au moment où s'engagea la bataille de la Marne, en obligeant le Kronprinz à immobiliser, en l'absence des divisions de réserve prévues à cet effet, et qui manquaient à la Ve armée, un nombre considérable de ses effectifs en large demi-cercle autour de Verdun; ce furent autant d'unités qui firent défaut à l'offensive allemande quand s'engagea la bataille décisive de la Marne. En même temps, à ce moment critique de la situation pour les Français, Verdun protégeait la gauche des armées françaises et empêchait les 300.000 hommes de la Ve armée d'opérer leur jonction avec les armées allemandes qui combattaient à l'ouest et remporter la bataille décisive sur les Français et les Anglais.

Hélas! ajoute-t-il, ce fut le moment fatal où parvint l'ordre de la retraite. Nous ne pouvions comprendre cet ordre, mais, il fallait obéir.

Personne à Verdun non plus ne comprit cet ordre, ou du moins son extension aux troupes autres que celles qui combattaient réellement sur la Marne. Ainsi les troupes qui attaquaient le fort de Troyon, dont la résistance héroïque ne pouvait durer longtemps, s'éloignèrent, laissant même sur le terrain du matériel qui fut ramené à Verdun par la tranchée de Calonne, et qui comprenait notamment de magnifiques douilles en cuivre, pesant 27 kilog., provenant des mortiers de

305 autrichiens qui avaient bombardé le fort. L'attaque du fort de Troyon fut, pour la garnison de Verdun, qui se voyait menacée d'encerclement, le moment le plus poignant.

L'inaction du Kronprinz, au moment de la bataille de la Marne, permit au Gouverneur de la Place d'envoyer, le 6 septembre, au général Sarrail trois brigades d'infanterie à l'ouest en direction de Ville-sur-Cousance, brigades qui accrochèrent le VI[e] corps d'armée de réserve allemand, et l'empêchèrent d'intervenir contre la III[e] armée du général Sarrail.

La Place de Verdun, sauvée, menaçait de devenir un poignard dans notre flanc, en menaçant la grande artère vitale que constituait la voie ferrée Metz-Thionville-Longuyon-Montmédy et Charleville, située à 40 kilomètres environ des défenses avancées de la Place. Une tâche clairement définie s'imposait donc à nous : enlever Verdun. On m'offrit de le tenter dès la fin de 1914; je refusai, les effectifs dont je disposais étant trop faibles et ma V[e] armée manquant d'artillerie et de munitions.

Comme on le v it, Verdun a été menacé d'attaque dès le début et n'a cessé d'être menacé, comme on en avait bien l'impression d'ailleurs à Verdun, jusqu'en février 1916 où les circonstances furent jugées favorables pour une attaque.

Ce qu'on peut regretter, c'est que nous n'ayons pas, de notre côté, probablement pour la même raison que les Allemands, exécuté l'offensive à laquelle tout le monde s'attendait pour le printemps de 1915, et que redoutaient tant les Allemands. Les avant-postes avaient été, dans cette perspective, poussés toujours plus en avant dans le secteur nord de la Place, où nous occupions une ligne avancée passant par Brabant-sur-Meuse, Haumont-les-Samognieux, Beaumont, l'Herbeubois, et Ornes, à 8 kilomètres environ en avant des forts. La distance qui sépare ce front de Damvillers n'est que de 8 kilomètres environ, et le terrain relativement facile. A partir

de Damvillers, on trouve un grand plateau ondulé, presque nu, s'étendant jusqu'aux environs de Montmédy, où passait la principale ligne de rocade allemande. Cette offensive n'eut lieu qu'en septembre-octobre 1918, et fut faite par les Américains qui s'avancèrent jusqu'à Jametz et Juvigny-sur-Loison, à 6 kilomètres de Montmédy; leurs obus commençaient à tomber aux environs de la gare de Montmédy et du viaduc de Thonne-les-Prés, qui semblait être leur objectif; un obus tomba même sur la voie ferrée entre Thonne-les-Prés et Chauvency.

L'activité des troupes de Verdun dans la région N. E. des Hauts-de-Meuse et dans la Woëvre ne l'empêchait pas de soutenir une guerre de mine des plus sévères dans la région des Eparges, où les Allemands nous attaquaient avec des galeries à 25 mètres sous terre, fournissant des fourneaux de mines de 10.000 kilog. de westhphalite, et donnant des entonnoirs de 50 mètres de diamètre.

Quoi qu'il en soit, l'attaque, prévue d'abord pour le 12 février, fut reculée successivement, par suite de la pluie et du brouillard, et ne put avoir lieu que le 21 au matin, le temps ayant changé le 20 et s'étant mis à la gelée.

Douaumont avait été choisi comme point d'attaque de Verdun, Place forte isolée, plusieurs années avant la guerre. Mais la situation n'était plus la même en 1916. Si les Allemands avaient attaqué, le 21 février, par la rive gauche, de Forges à Avocourt, au lieu d'attaquer par la rive droite, et avec les mêmes moyens, il est probable qu'ils seraient arrivés, au bout de 4 à 5 jours, jusqu'à la route Verdun-Sainte-Menehould vers Dombasle et Aubréville, et à la ligne de chemin de fer qui la borde, distants de 8 kilomètres. Dans la crainte d'un encerclement et d'une attaque par la rive gauche,le point le plus faible de la Place, les Français auraient probablement évacué toute la rive droite; la Place était prise.

Les Allemands, et notamment le Kronprinz, l'ont com-

pris, et ont attaqué la rive gauche dès le 6 mars; mais il était trop tard, l'effet de la surprise était passé. Les ouvrages du front ouest, de faible importance, fort des Sartelles, de Chana, de Choisel et Regret, non bétonnés, à l'exception de Chana et de Regret, renforcés, étaient trop rapprochés de la Place, 4 kilomètres en moyenne. On réclamait, à Verdun, depuis longtemps, la construction d'un fort à l'ouest de Sivry-la-Perche, 8 kilomètres 500 de la Place; pour le remplacer, le général Coutanceau y avait fait construire, dès les premiers jours de la mobilisation, un ouvrage semi-permanent, avec quelques abris bétonnés, si nous nous souvenons bien, et armé de canons de 95. Cet ouvrage aurait constitué un bon centre de résistance pour des troupes de campagne, mais n'aurait pu tenir longtemps avec une garnison réduite à ses seuls moyens, en supposant la Place de Verdun isolée. C'était une véritable « feste » qu'il fallait construire là en ce point.

Le Kronprinz signale les difficultés éprouvées avant et après l'attaque en raison de l'état du terrain, détrempé, formant un véritable marécage, rendant le transport des pièces et des munitions extrêmement difficile, surtout lorsque, l'infanterie avançant, il fallut rapprocher les batteries dont la portée ne dépassait pas, en général, 8 kilomètres.

L'existence de parties marécageuses dans cette région est due à une couche d'argile noirâtre ou jaune qui recouvre par endroits la puissante assise de calcaires coralliens, de 100 à 120 mètres d'épaisseur, qui forme les Hauts de Meuse. On trouve cette couche d'argile, qui atteint 15 mètres en certains points, près du Rozelier où l'épaisseur descend à quelques millimètres, près des forts de Belrupt, Souville, Douaumont, etc. La construction du fort de Douaumont, assis sur cette couche argileuse, avait présenté d'assez grandes difficultés; des locaux y étaient souvent inondés. Près du fort de Souville

un glissement de ce terrain argileux, que le chemin de fer à voie de 0 m. 60 traverse en tranchée, s'était produit quelques années avant la guerre, entraînant des arbres entiers et comblant la tranchée. C'est à cause de cette couche d'argile que les trous d'obus, dont est criblé le terrain,notamment autour du fort de Douaumont, sont constamment remplis d'eau, et transformés en une sorte de marécage où poussent de jolis roseaux élancés, seule végétation, désormais, de cette région désertique. C'est également cette couche d'argile qui permit de créer, à l'intérieur du fort, 3 citernes souterraines pouvant alimenter largement la garnison.

Le Kronprinz dit, page 746, à propos de la surprise de Douaumont :

Il pouvait être 2 heures un quart de l'après-midi, le 25 février, quand un de nos observateurs d'artillerie braque sa lunette sur le fort de Douaumont. Il remarque qu'une des tourelles répondait encore à notre feu. Il n'y avait donc aucune raison pour que nous cessions de tirer sur cette cible. Nous multipliâmes les projectiles contre l'ouvrage, avec l'espoir de le démanteler et de réduire les batteries au silence.

Soudain l'observateur distingue des formes humaines qui rampaient sur le sommet du fort et il les reconnut : « Mais ce sont les nôtres », s'écria-t-il. Il rendit compte aussitôt, par téléphone, à l'état-major de la VIe Division. Celle-ci, à son tour, ne perdit pas une seconde pour avertir la XIIe brigade d'infanterie. A ce même instant, on y apprenait d'ailleurs que quelques-uns de nos soldats avaient atteint le fort. On ne pouvait songer à les rappeler.

Qu'était-il donc arrivé? Les hommes du IIe et du IIIe Bataillon du XXXIVe Régiment d'infanterie, originaires des basses plaines au nord de Berlin, avaient réussi à enlever une position française avancée. Dissimulés par un pli du terrain, ils étaient parvenus jusqu'à la colline qui domine le fort (5), puis s'étaient infiltrés par surprise jusque dans les fossés. Comme l'artillerie lourde allemande dirigeait alors sur Douaumont de furieuses rafales, ils essayèrent d'entrer en com-

(5) C'est la colline « qui supporte le fort » qu'il aurait fallu mettre, car il n'y a pas de colline le dominant.

munication avec nos batteries par signaux optiques; ce fut en vain. Le capitaine Haupt, entraînant alors ses hommes, ceux-ci se frayaient un chemin à travers un double réseau de fils de fer barbelés, et se glissèrent dans la brèche (6). Il leur fallut quelque temps avant de trouver la porte d'accès des casemates. Le chef de la garnison française (7) rendit son épée. A cinq heures et quelques minutes, le capitaine Haupt était devenu commandant du fort de Douaumont.

Il s'écoula quelque temps encore avant que l'on pût faire savoir à l'artillerie qu'elle cessât son feu; car, d'abord, elle ne voulait pas croire que nous eussions pris Douaumont. C'est par un de leurs blessés, qui cherchait à regagner Verdun, que les Français apprirent l'événement.

Comme on le voit, la version du Kronprinz concorde absolument, à part quelques détails sans importance, avec le récit du gardien de batterie Chenot, que nous avons reproduit dans le *Mercure de France*. Elle a, en outre, l'avantage de réduire à néant le récit plus que fantaisiste qu'a fait le général Passaga dans la soi-disant « enquête historique » reproduite par le maréchal Pétain, d'après un récit, plus ou moins fantaisiste aussi, publié par un journal allemand, du lieutenant von Brandis, dont le Kronprinz ne mentionne même pas le nom, récit dont la traduction a paru dans le *Mercure de France* (8).

Ce récit du Kronprinz montre aussi qu'une demi-compagnie, surveillant les abords, aurait suffi pour repousser cette attaque par surprise; mais il n'y en avait pas! A défaut d'infanterie, il semble que la petite garnison d'artillerie aurait pu exercer cette surveillance. A l'observation que nous lui en avons faite, le gardien de batterie Chenot nous a répondu : « Les deux postes d'observation du fort avaient été détruits; je me croyais d'ailleurs protégé par l'infanterie en avant du fort. Je

(6) Il n'y avait pas de brèche, l'escarpe étant formée par un talus à terre coulante, précédé d'une grille en fer, en partie détruite par les obus.

(7) Le gardien de batterie Chenot.

(8) Traduction faite par M. Dumur, auteur de *Nach Paris!* Nous avons lu attentivement cette traduction, quand elle a paru, et nous ne nous rappelons pas du tout avoir vu cette allusion à un désarmement des pièces à ciel ouvert, allusion qui nous aurait certainement frappé! Le Kronprinz n'en parle pas non plus, d'ailleurs, dans son récit.

reconnais cependant que nous ne nous sommes pas assez intéressés à observer nous-mêmes, quoique l'observation était bien difficile. Mais il faut avoir vécu les 5 jours d'attaque à Douaumont; les hommes dormaient debout; ce n'est pas trois tours de service que nous avions; il n'y en avait qu'un, et cet enfer a duré 5 jours. Il est certain que j'ai été surpris par l'arrivée des Allemands. »

Il est difficile de faire grief au gardien de batterie de ce défaut de surveillance; mais il est probable qu'un officier, ayant l'esprit plus libre, aurait, aussitôt la petite troupe allemande signalée, fait garnir les crêtes du parapet, en utilisant les 50 mousquetons Gras qui étaient dans le fort, ou au moins aurait utilisé la tourelle de 75, bien à l'abri, pour tirer sur le détachement, comme on le fit un peu plus tard à Froide-Terre, avec succès d'ailleurs.

D'après le récit du général Passaga, reproduit par le maréchal Pétain, et que la rédaction de l'*Illustration* oppose d'ailleurs, en renvoi, au récit du Kronprinz, « la compagnie allemande, ayant enfin trouvé les casemates ouvertes, s'y engouffrait et se mêlait à une corvée de territoriaux français qui — par une véritable ironie du sort — procédait au désarmement de l'artillerie des parapets ». Or, on a vu plus haut, par le récit du Kronprinz, que le fort, au moment où le détachement du capitaine Haupt y pénétra, était en butte à un violent tir d'artillerie qui aurait rendu impossible toute opération de ce genre. Mais, en outre, il y avait une raison majeure pour que la garnison du fort ne songeât pas à cette opération : c'est qu'elle était faite depuis le 10 octobre 1914, après les premiers bombardements du fort, par des mortiers de 21 centimètres les 8 et 9 octobre.

On avait décidé, lors d'une révision de l'armement, vers 1900, en grande partie sur notre demande, de laisser dans les forts et ouvrages quelques pièces à vues directes, de calibre moyen, pour lutter contre l'investisse-

ment, où on avait affaire surtout à des troupes en mouvement. Dans les forts de Metz, surtout sur la rive gauche, ce service était assuré par des pièces sous tourelle. Au fort de Sauny, ancienne feste Lothringen, sur la route de Metz à Saint-Privat, il y avait en arrière de l'ouvrage principal, réservé à l'infanterie, 2 batteries de 3 pièces, de 10 centimètres chacune, sous tourelle, à vues directes, soit 6 pièces; 6 pièces de 15 cm. étaient placées dans une batterie extérieure, à tir indirect, sous coupole également. Toutes les batteries étaient précédées d'un réseau de fils de fer et renfermaient un logement bétonné pour les artilleurs. Les batteries ainsi organisées pouvaient remplir leur rôle jusqu'au dernier moment, c'est-à-dire jusqu'à la prise du fort.

Chez nous, par mesure d'économie, et aussi par une certaine répugnance à vivre dans des tourelles et sous terre, on en était réduit à renoncer au tir direct, comme le voulaient certains officiers, ou à placer les pièces sur les parapets, à découvert, quitte à les retirer, si on le pouvait, quand le tir de l'artillerie ennemie ne permettrait plus de les maintenir sur les parapets. Etant donné l'avalanche de projectiles, inconnue jusque-là, dont, avec les moyens actuels, on peut couvrir en peu de temps un ouvrage, l'emploi des pièces à ciel ouvert ne peut être considéré que comme un pis aller, et il y a lieu d'y renoncer complètement à l'avenir.

A Douaumont, on avait mis sur les parapets 4 canons de 120 L, qu'on dut retirer le 10 octobre 1914, comme nous l'avons déjà dit.

Les batteries enterrées, qu'on avait construites longtemps avant la guerre, à droite et à gauche des forts et ouvrages, pour recevoir l'armement complémentaire, étaient beaucoup moins vulnérables que les batteries à ciel ouvert, comme l'avaient montré les expériences faites au camp de Châlons, avant, il est vrai, l'emploi des avions pour le réglage du tir. Dès 1900, on avait com-

mencé à construire, en outre, par la main-d'œuvre militaire, un certain nombre d'emplacements de batteries enterrées, au Rozelier, à la Laufée, à Bois-Bourru, etc., destinées à recevoir, à la mobilisation ou au cours d'un siège, un armement complémentaire. Toutes ces batteries furent en effet armées.

Un peu avant la gu rre, on avait fait, à Verdun, un effort assez grand pour doter la Place d'abris de toute sorte, bétonnés, et un certain nombre de batteries bétonnées, comprenant des abris à munitions et des abris pour les servants, placés sous les parapets et bétonnés, avaient été construits près de Douaumont, Froide-Terre, Vaux, etc. Tous les abris bétonnés furent d'un grand secours pour la défense pendant la bataille qui s'engagea après la chute du fort de Douaumont; mais les pièces qui, elles, étaient restées à ciel ouvert, pouvaient être atteintes par les obus, comme il arriva par exemple pour une batterie située à droite du fort de Douaumont, dans le ravin de Vaux, qu'on était en train d'armer de 4 canons de 155 court, le 23 février 1916. Plusieurs pièces ou affûts furent démolis, et cinq ou six canonniers blessés.

Seules les tourelles de 155 et même de 75 ont très bien résisté. Une seule fut mise hors de service à Verdun, la tourelle de 75 du fort de Vaux, qu'on avait minée pour la faire sauter, au moment de l'attaque sur Douaumont, et dont la mine explosa par la chute d'un obus de 420.

La couronne bétonnée de la tourelle de 155 du fort de Douaumont fut atteinte, le 15 ou le 16 février 1915, par un obus à deux mètres en deçà du guidage supérieur, faisant un trou de plus d'un mètre de profondeur dans le béton armé, ce qui eut pour effet d'ovaliser le guidage et d'empêcher la tourelle de tourner. Le guidage fut démonté et alésé, mais cela provoqua d'assez grandes vibrations de la tourelle pendant le tir.

La tourelle de Souville fut aussi immobilisée pendant quelque temps, mais par suite de son propre tir. Cette

tourelle, d'un modèle spécial, à éclipse (la tourelle réglementaire étant simplement à rotation), achetée avec d'autres tourelles en vue d'essais faits au camp de Châlons pour arrêter le choix du type à adopter, se détraquait facilement. Elle resta cependant la seule à tirer, de tout le front nord, après la chute de Douaumont.

Quant aux tourelles de mitrailleuses, voici ce que nous dit le gardien de batterie Chenot sur leur état au moment de la prise du fort : « Les deux tourelles de mitrailleuses étaient à peu près intactes; mais les couloirs d'arrivée et les entrées étaient fortement abîmés; un homme avait beaucoup de difficultés pour y pénétrer ».

En résumé cette expérience a montré nettement que seules les batteries sous coupoles pouvaient résister. C'est ce qu'avaient compris les Allemands; toutes les pièces des forts et ouvrages, au moins sur la rive gauche de la Moselle, à Metz, étaient sous coupoles (9). Seulement les Allemands dépensaient, à Metz, 100 millions, pour les ouvrages et leur armement, tandis que nous n'en dépensions que 25 à Verdun. Les 75 millions que nous avons économisés là, nous les avons payés au centuple en hommes pendant la bataille de Verdun, et nous continuons à les payer maintenant en impôts.

Si la Place de Verdun avait été organisée comme celle de Metz, personne, même au G. Q. G., n'aurait osé parler d'évacuer les forts de la rive droite après les avoir fait sauter. Douaumont et les autres forts auraient été défendus à outrance, et la bataille de Verdun, en supposant que les Allemands se soient risqués à attaquer la Place, se serait développée dans de tout autres conditions.

Quelques années avant 1900, le général Marcille, Gouverneur de Verdun, et sortant de l'arme du génie, avait songé à demander pour le fort de Douaumont

(9) Sur la rive droite, moins menacée d'une attaque régulière, les pièces étaient seulement protégées par des boucliers métalliques.

2 canons de 24 cm. de la marine, sous coupole. Ces canons, d'une portée de 15.000 m. (23.500 m. avec l'obus D.), auraient pu battre toute la plaine de la Woëvre jusqu'à Etain, menacer même la ligne Conflans-Longuyon vers Spincourt (24 kilom.), tenir sous son feu tous les Hauts de Meuse jusqu'à la route de Consenvoye à Damvillers, par Etraye (13 kilom.), où passèrent une grande partie des pièces et des munitions allemandes, la route de Dun-sur-Meuse à Verdun par Sivry, à Consenvoye, et enfin les hauteurs de la rive gauche de la Meuse en avant de Marre-Bois-Bourru, de Malancourt au Mort-Homme (14 kilom.) et à Cumières.

Comme, à ce moment, on ne disposait encore, pour l'observation du tir, que des lunettes de batterie, les artilleurs restaient sceptiques à l'idée de tirer sur des buts aussi éloignés. C'est le général Marcille qui avait raison, comme l'expérience l'a prouvé, et son idée était une idée de génie. Nous ne savons s'il fit au ministère des propositions fermes, mais en tout cas elles n'eurent pas de suite.

Le général Marcille croyait à l'attaque par Douaumont, en quoi il ne se trompait pas. Aussi presque toutes les alertes qu'il faisait avaient ce fort pour théâtre. Dans l'une d'elles, qui eut lieu vers 3 heures du matin, on fit le simulacre d'une attaque par surprise. L'assaillant, suivant à peu près le même chemin que le détachement allemand du capitaine Haupt, précédé de soldats du génie munis de cisailles, s'avança, sans bruit, à travers les réseaux, protégé par l'obscurité, et aurait pu parvenir à la contrescarpe, sans attirer l'attention de la garnison, si celle-ci n'avait pas été prévenue. Cette manœuvre, au moment où le jour commençait à peine à poindre, et où le silence de la nuit n'était troublé que par une alouette montant verticalement en faisant entendre son chant matinal, comme pour alerter la garnison, n'était pas dépouvue de poésie. Qui se serait

douté, à ce moment, que le fort serait pris presque dans les mêmes conditions?

Dès le début des hostilités, on décida d'envoyer à Verdun des pièces de marine, 19 canons de 14 cm., et 2 canons de 24 cm., provenant d'un navire désarmé, et un détachement de marins, le tout placé sous les ordres du capitaine de vaisseau Grand'Clément, aujourd'hui amiral.

Les pièces de 14 cm. étaient montées, il est vrai, sur un affût ne permettant le tir que jusqu'à 15°, et ne pouvaient tirer qu'à 10.200 m., avec l'obus de marine; mais on arriva progressivement à les faire tirer à 25°, portée 12.500 m., et 40°, portée 15.400 m. Plus tard, avec l'obus effilé dit obus D, on arriva à une portée de 17.600 m. avec l'angle de 35°. Pour les pièces de 24 cm., qui avaient 11 m. de longueur, on n'atteignit guère que 15.000 m., à la fin, avec l'obus D on arrivait à la portée déjà respectable de 23.500 m., sous l'angle de 40° (10).

Amenées à l'arsenal dans le plus grand secret, d'octobre à décembre 1914, les pièces de 14 cm. furent installées par groupe de deux, généralement, sur des plates-formes bétonnées ou métalliques, enterrées, sur différents points du front, près du fort de Moulainville, en avant de Douaumont près de la ferme des Chambrettes (11), près du fort de Bois-Bourru, en arrière de la côte à Talou près du canal, etc.; les pièces de 24 cm. furent placées, une près du village de Vaux, une près et à droite de la route de Vacherauville à Samogneux.

Enfin 4 pièces de 14 cm. furent installées sur des plates-formes mi-partie métalliques, mi-partie béton-

(10) Les obus D, inventés, pendant la guerre, par le général Desaleux, notre camarade de promotion à l'Ecole polytechnique (1870), nous rendirent de grands services en permettant de tirer à des distances égales, sinon supérieures, aux portées des canons allemands. Le nom du général Desaleux, qui avait déjà inventé la balle D, avant la guerre, pourrait être cité après ceux du colonel de Bange et du colonel Deport.

(11) Cette batterie tira avec succès sur Damvillers, où un quartier général avait été signalé.

nées, sur des chalands qui, tirés par des remorqueurs, pouvaient se déplacer sur le canal latéral à la Meuse, et furent amenés le plus souvent, pour le tir, entre Champ et Champneuville, à l'abri des vues du bois de Forges par la côte de l'Oie. La stabilité de l'installation était suffisante pour permettre le tir, même dans une direction perpendiculaire au grand axe du chaland.

Ces installations des pièces de marine étaient faites par deux ingénieurs des mines, mobilisés comme capitaine et lieutenant-colonel dans l'artillerie, ce dernier actuellement sous-Directeur à l'Ecole des Mines, et notamment par le capitaine Pelnard, spécialisé dans ce genre de constructions, et à la tête, actuellement, de la plus grosse entreprise de constructions en béton armé (12).

L'armement normal de la Place comportait 800 pièces environ de tout calibre, dont un certain nombre de pièces de 120 et 155 court sur affûts-trucs à voie de 0 m. 60.

Si on ajoute à ce matériel une batterie de 3 canons de 155 L, installés sur affûts-trucs, à voie normale, ramenée d'Anvers, une batterie de 2 obusiers de 200, également sur affûts-trucs, achetée au Creusot par le Gouverneur et dont M. Lebrun, alors député, mobilisé également dans l'artillerie comme ingénieur des Mines, alla prendre livraison, et 1 canon de 305 de l'A. L. V. F. sur affût-truc, on voit que la Place disposait, dès le mois de décembre 1914, d'un matériel d'artillerie déjà respectable, quoique improvisé en partie. L'idée du général Marcille avait fait son chemin et on avait, en partie, rattrapé le temps perdu.

Pour utiliser les pièces sur affûts-trucs, à voie normale, on avait construit, en certains points, des embranchements allant jusqu'à un kilom. des tranchées. C'est ainsi qu'un embranchement, partant de la ligne de

(12) Société Pelnard-Considère, Caquot et Cie.

Metz vers Eix-Abaucourt, et suivant à peu près la route d'Ornes, permettait d'amener le matériel jusqu'au bois du Grand-Chena, entre Dieppe et Maucourt. Un autre embranchement aboutissait au bois des Cognons, à l'est de la route d'Etain, à hauteur d'Abaucourt. Ces embranchements étaient construits de nuit, par le génie. Les pièces étaient également amenées de nuit à leur emplacement de tir. Le canon de 305 sur affût-truc était garé à l'entrée du tunnel de Tavannes, et amené, pour le tir, sur une déviation; on l'amena ainsi jusqu'au bois de la Haute-Charrière, à gauche de la route d'Etain, entre Haraigne et Fromesey, à 1 kilom. à peine des tranchées. C'était plus que risqué. On eut toutes les peines du monde à l'enlever, lorsque l'offensive allemande se produisit.

La Place venait, en outre, d'être dotée d'un nouveau fort, le fort de Vacherauville, qui ne fut terminé qu'en septembre 1914; armé de 2 tourelles de 155 R, et d'une tourelle de 75, il flanqua le fort de Douaumont dans de très bonne conditions, pendant l'attaque, et continua à tirer pendant toute la bataille de Verdun, sans qu'aucune tourelle fût mise hors de service.

Comment se fait-il que le haut commandement, avec tous ces moyens, ait pu former le projet de renoncer à défendre la rive droite, ce qui aurait amené à bref délai la prise de Verdun et celle des défenses de la rive gauche. On ne peut l'expliquer que par la méconnaissance absolue, et de parti pris, de la valeur de nos Places et de la fortification en général, ignorance qui aboutit au fatal Décret du 5 août 1915.

Allant récemment de Montmédy à Verdun par Damvillers et le chemin qui va d'Etraye à Consenvoye en traversant les Hauts de Meuse, à 13 kilom. environ du fort de Douaumont, nous ne nous lassions pas d'admirer, de ces sommets, l'imposante structure du fort de Douaumont qui, sur un plateau élevé, domine toute la

région, à l'est où l'on discerne à l'horizon les forts de Metz et le village de Saint-Privat, au nord-ouest et à l'ouest dans la direction de Montfaucon (13). Il nous rappelait le Mont-Valérien dominant, lui aussi, toute la région à l'ouest de Paris, et donnant l'impression d'une forteresse imprenable. Les Allemands le voyaient de partout, pendant leur offensive.

Quel magnifique outil entre les mains de celui qui aurait su s'en servir, et quelle belle expérience on pouvait faire de la résistance de nos forts, si bien et si solidement construits? La résistance de Vaux a été magnifique; son unique tourelle de 75 avait été mise hors d'usage avant l'attaque par suite d'un accident; il n'y avait pas de tourelles de mitrailleuses. Le fort de Douaumont, le plus grand de la Place et le dernier construit (1883), complètement en béton (14), avec ses deux tourelles de 155 et de 75, et ses deux tourelles de mitrailleuses, pouvant s'alimenter en eau par trois grandes citernes souterraines, n'aurait jamais été pris.

Quoi qu'il en soit, on ne peut que s'étonner que, pour une enquête historique, le général Passaga ait cru devoir s'en tenir au récit, fortement erroné, du lieutenant allemand von Brandis, et n'ait pas songé à interroger le seul témoin français de ce drame, le gardien de batterie Chenot, homme loyal et compétent, dont le témoignage pouvait être tenu pour absolument véridique. Il est probable que, s'il l'eût fait, le maréchal Pétain aurait, pour le moins, réservé une partie des éloges qu'il distribue si généreusement au lieutenant von Brandis au gar-

(13) Le nom de Douaumont, comme celui de Verdun, est d'origine celtique. Tout le vocabulaire du pays meusien est imprégné de vieux noms gaulois d'eaux ou de hauteurs; deue, nant, couse, dun, tels que Dieue, Somme-Dieue, Dun-sur-Meuse, Douaumont, Nant, la Cousance, Verdun, Virton (Belgique), etc., indiquant le très ancien établissement de la race gauloise ou wallonne dans la vallée de la Meuse » (Vidal de la Blache). La position de Douaumont, d'où l'on découvre un panorama qu'on ne se lasse pas d'admirer, devait attirer particulièrement nos ancêtres.

(14) Les autres forts avaient été construits en maçonnerie ordinaire, puis renforcés avec le béton.

dien de batterie Chenot et à ses artilleurs. Ceux-ci, abandonnés par tous ou à peu près, ne cessèrent de tirer sans relâche avec la tourelle de 155, et furent pris sur leurs pièces en bras de chemise; deux sous-officiers allemands se brûlèrent la main en touchant le canon, presque rouge.

On pourrait s'étonner que, pour commander 2 tourelles de 155 et de 75, 2 tourelles de mitrailleuses, et les pièces de petit calibre des coffres de flanquement des fosses, il n'y ait pas eu, dans le fort, un lieutenant d'artillerie, le gardien de batterie, simple employé militaire cumulant avec son service celui de portier-consigne pour le compte du génie, n'étant pas obligé de connaître les règles du tir. Mais cet oubli était systématique; on utilisait la tourelle de 155 comme une simple batterie, sacrifiée d'ailleurs, puisqu'on avait l'intention de faire sauter le fort et non de le défendre. Un officier aurait pu opposer une certaine résistance à l'exécution de cet ordre, et eût été un témoin gênant.

Page 746, le Kronprinz reconnaît qu' « à partir des 26 et 27 février, l'avance allemande était bloquée, le général Joffre, un peu tard mais encore à temps, ayant réussi à mettre en ligne des troupes fraîches ». C'est le moment où le général Pétain, arrivé à Souilly le 26 au soir, prenait le commandement des troupes.

A la fin de ce premier article, le Kronprinz, résumant la situation au 30 mars 1916, termine par ces mots :

Et dire qu'en février nous pensions que nous pourrions enlever en quelques jours la plus grande partie des défenses de la Place, celles de la rive est!

Le Kronprinz raconte, dans le second article, page 791, l'explosion terrible qui se produisit un matin de mai, au fort de Douaumont, sous l'action des obus français :

Les canons ennemis avaient été plutôt moins actifs qu'à l'ordinaire. Malgré cela, tout prit feu d'un seul coup à l'intérieur du fort : les munitions, les stocks de fusées, le

matériel de toute sorte amené au prix de quels périls, n'étaient plus que fumée. On suffoquait dans les casemates souterraines, occupées par deux bataillons. Vu de nos positions d'arrière, le fort ressemblait à un volcan.

Des scènes atroces s'y déroulèrent, parmi la garnison prise au terrier et les blessés entassés dans les soubassements. Seuls ceux qui se trouvaient près des issues réussirent à se sauver. Quelques jours plus tard, nous procédâmes au déblaiement; il nous fallut renoncer à enlever les cadavres amoncelés à l'intérieur. C'était un travail trop dangereux sous le feu de l'ennemi. Tout ce que nous pûmes faire fut de rassembler les lugubres restes sous une des voûtes profondes et de les y emmurer.

Le récit du Kronprinz n'indique pas le nombre approximatif de cadavres ensevelis sous le fort; quand on le visite, les guides qui accompagnent les visiteurs parlent de 60.

Jusqu'au moment de la prise du fort, la garnison n'avait pas manqué d'eau, ayant été ravitaillée plusieurs fois par la Place au moyen de tonneaux, sur des haquets. Lors d'une visite nocturne que le Kronprinz fit au fort en avril, 2 citernes étaient vides, la 3e servant pour la cuisine et les blessés. Il faut ajouter que la garnison allemande comprenait 2 bataillons d'infanterie, plus de l'artillerie. Le récit de cette visite, très intéressante, est à lire en entier. On comprend que le séjour de Stenay, où était le quartier général du Kronprinz pendant l'offensive de Verdun, devait offrir plus de charmes que celui de Douaumont.

Le 11 juillet, le Kronprinz recevait l'ordre de suspendre l'offensive en raison de l'offensive russe et de l'offensive franco-britannique de la Somme. Le 2 septembre, il reçut l'ordre d'arrêter toute attaque contre Verdun et de fortifier ses positions pour une occupation durable.

Le 24 octobre, les Français, après un tir d'une violence jusque-là inconnue, s'emparaient du fort de

Douaumont; le 2 novembre, pendant la nuit, les Allemands étaient obligés d'abandonner le fort de Vaux.

Il faut reconnaître l'impartialité et la correction du récit du Kronprinz, récit très documenté et très intéressant pour nous, surtout lorsqu'il montre l'importance du rôle joué par la Place de Verdun dans la défense générale du pays. Une seule chose nous a choqué légèrement dans le récit du Kronprinz; c'est lorsqu'il parle des Alsaciens du 99[e] Régiment d'infanterie qui enlevèrent la haute batterie de Damloup, et auparavant des Alsaciens du XV[e] Corps dans une autre attaque. L'indication de l'origine de ces corps aurait pu être supprimée; elle n'était peut-être pas, d'ailleurs, intentionnelle.

La constatation par le Kronprinz de l'importance du rôle joué par Verdun, et les mesures adoptées par le général Pétain pour la défense des positions de Verdun, mesures équivalant au retour aux anciens principes de la défense des Places, et à la condamnation du Décret du 5 août 1915, sont les deux faits les plus importants à signaler dans le récit du général Pétain et du Kronprinz. Il faut y ajouter, en ce qui nous intéresse plus particulièrement, le récit de la prise du fort du gardien de batterie, détruisant définitivement la légende du général Passaga.

Le maréchal Pétain, parlant de l'effet produit sur l'opinion publique par la nouvelle de la prise de Douaumont, dit, page 670 :

> Des bruits étranges et inqualifiables couraient en France depuis l'ouverture de la lutte; on prétendait que le commandement local avait failli à ses devoirs et que de sévères sanctions s'imposaient. Je vérifiai, dès mon entrée en fonctions, l'absurdité de ces allégations. Le commandant de la R. F. V. et son E. M. avaient donné la preuve, au contraire, de leur remarquable clairvoyance, et, sous la sage impulsion du général de Langle de Cary, recevaient dans les meilleures conditions l'attaque prévue par eux (15).

(15) On peut avoir une idée de l'état de l'opinion publique, après les

Le général Pétain, arrivé à Verdun le 26 février, le lendemain de la prise du fort de Douaumont, ne savait pas que le général commandant le G. A. C. et le commandant de la R. F. V., qui lui était rattaché, ne songeaient, depuis plusieurs mois déjà, qu'à évacuer la rive droite et à faire sauter les forts; il ne savait pas que le fort de Douaumont, pas plus que celui de Vaux, n'était pas même occupé, sauf par quelques artilleurs territoriaux à Douaumont et presque par hasard : « Si je n'avais pas réclamé au général Boichut, nous écrit le gardien de batterie Chenot, au cours d'une visite du fort fin janvier ou début de février, les équipes pour les tourelles des forts, je restais avec 13 hommes au lieu de 50. »

On peut donc dire, sans exagération, que le fort de Douaumont n'a pas été pris, mais qu'il a été abandonné par le commandement local. Si le public avait connu ce fait, que le communiqué a masqué en parlant seulement de surprise, l'indignation dont se plaint le maréchal Pétain aurait été encore plus violente. Cette indignation, nous l'avons partagée, mêlée d'un sentiment de stupeur, quand, le 26, vers 3 heures de l'après-midi, à Boulogne-sur-Mer, où nous avions été envoyé quelque temps auparavant pour commander l'artillerie de côte et la D. C. A., nous apprîmes par le communiqué allemand, que recevait l'E. M. de la Région du Nord, la prise du fort.

Aujourd'hui, sous l'influence du temps, ce sentiment s'est un peu atténué; c'est surtout un sentiment de tristesse et de regret, en songeant qu'on a abandonné sans défense une position aussi forte que Douaumont, clé de tout le champ de bataille, et surtout en songeant aux milliers de vies humaines qu'on aurait pu écono-

événements de février 1916 à Verdun, en lisant le compte rendu du Comité Secret tenu par la Chambre le 17 juin 1916, et publié à l'*Officiel* du 26 octobre 1919, et les discours sensationnels de MM. Espivent de la Villeboinet et Abel Ferry; ils ne sont pas tendres pour l'Etat-Major et l'Ecole de Guerre.

miser. Il eût suffi, pour cela, de laisser le Gouverneur, le général Coutanceau, homme énergique et connaissant à fond la Place, exécuter le plan de défense, en lui en fournissant les moyens, en hommes et en artillerie.

Nous donnons ci-dessous, avec l'indication de leur arme d'origine, les noms des Gouverneurs qui se sont succédé à Verdun depuis 1890 jusqu'à la guerre et qui tous ont contribué à donner à la Place le degré de puissance auquel elle était arrivée en 1914 :

Généraux Hartung (A), Marcille (G), de Boyat (I), Hinstin (G), de Germiny (E. M), de Pèchalvès (I), de Grandprey (G), enfin le Général Coutanceau (G), gouverneur en 1914, les deux derniers seuls encore vivants.

Parmi les chefs du génie, devenus tous généraux, qui les ont secondés, nous nous bornons à rappeler le nom du général Guinot qui, comme commandant et chef du génie, construisit, en 1890, les galeries souterraines de la citadelle qui rendirent tant de services pendant la bataille de Verdun, et aussi le mess militaire qui abrita tant de générations d'officiers.

Au moment de clore cette étude, nous recevons communication verbale, mais authentique, de l'ordre relatif à la destruction des forts, donné le 24 à 4 heures du soir, au lieutenant-colonel Benoît, commandant le génie de Verdun, par le 3e bureau de l'E. M. de Dugny.

Cet ordre prescrivait « d'envoyer sur place le personnel chargé de la mise en œuvre des dispositifs de destruction des forts du front nord de la Place (de Bois-Bourru à Vaux inclus), les travailleurs auxiliaires étant pris dans les garnisons des forts et ouvrages ». Il fut transmis pour exécution, à 4 h. 20, par le chef du génie au général Dubois, commandant d'armes de la Place.

C'est conformément à cet ordre, qui porte la mention urgent, qu'un sergent du génie fut envoyé le 24, à 7 h. du soir, de Verdun à Douaumont, où il ne put entrer que

le lendemain 25 à 6 heures du matin. Mais ce sous-officier n'avait pas d'ordre d'exécution et devait attendre l'arrivée d'un lieutenant. Quant au fort de Vaux, qui reçut un ordre formel d'exécution, il faut admettre que ce fut à la suite d'un nouvel ordre, postérieur à celui indiqué plus haut. Le gardien de batterie du Rozelier reçut aussi, le 24 à 23 heures, l'ordre de charger les mines.

L'ordre reçu à 4 heures du soir par le chef du génie montre que l'E. M. de Verdun envisageait la destruction et l'abandon non seulement des forts de la rive droite, comme nous l'avions cru jusqu'ici, mais aussi, ce qui est plus grave, l'abandon des forts de Bois-Bourru, Marre et Vacherauville, sur la rive gauche, quoique celle-ci ne fût pas encore directement menacée, ce qui impliquait l'idée de l'abandon de toute la rive gauche et de la ville elle-même et le repli sur les lignes préparées à l'ouest de la Meuse, de Sivry-la-Perche à l'est de Pierrefitte et même plus à l'ouest, lignes dont l'organisation avait été une préoccupation constante du haut commandement, ou tout au moins des généraux Dubail et de Langle de Cary.

Cet ordre avait probablement été donné au général Herr par le général de Langle de Cary, commandant le G. A. C., auquel la Place était rattachée depuis le 1er février, lequel donnait à 8 heures du soir l'ordre d'évacuer la Woëvre et demandait, de Dugny, au G. Q. G, l'autorisation d'évacuer toute la rive droite de la Meuse. Heureusement le général en chef lui répondait, à 9 heures du soir, en approuvant le repli des troupes de la Woëvre sur les Hauts de Meuse, mais lui donnant l'ordre catégorique de tenir face au Nord, sur le front entre Meuse et Woëvre, et par tous les moyens dont il disposait, notamment avec le 20e corps, en attendant l'arrivée de divisions de renfort mises en marche vers la Meuse. Cette décision rapide du général en chef, ap-

puyée par le général de Castelnau, sauva Verdun et la France probablement.

L'ordre du général en chef était répété et confirmé, dans la nuit du 24 au 25, à 3 heures, par un message téléphonique du général de Castelnau. Il était temps.

L'ordre de faire sauter le fort de Vaux fut également donné par l'E. M. de Dugny et transmis directement par le lieutenant-colonel Benoît au gardien de batterie de Vaux, dans la soirée du 24, par coureur d'abord, puis confirmé par un ordre écrit, signé du colonel Benoît. Cet ordre portait : « Faites sauter le fort, et repliez-vous sur Verdun », ainsi que nous l'a déclaré le gardien de batterie Dervin, un peu après la guerre; cet ordre a malheureusement été détruit par lui, le 27 ou le 28 février à un moment où la petite garnison qui occupait le fort crut qu'elle allait être faite prisonnière. Ce n'est que le 27 ou le 28 qu'une garnison régulière fut envoyée au fort. La tourelle de 75 avait sauté le 22.

Cet ordre était en réalité le commencement de l'évacuation de la rive droite. Venant après l'ordre général cité plus haut, et dans les conditions de transmission que nous venons d'indiquer, il supposait un état d'affolement particulier. Pour le comprendre, il faut lire un article publié, après la guerre, par le colonel Benoît, promu général et commandant le génie de Metz, sur le rôle des places fortes et notamment de Verdun pendant la guerre, où il décrit l'état d'âme du commandement, désarmant les forts, se préoccupant de les détruire, et les réarmant partiellement au dernier moment. Il montre comme nous la valeur d'ouvrages comme Vaux et Douaumont, et le parti qu'on en peut tirer lorsque l'ennemi commet, dit-il, la bêtise de les attaquer à fond.

Voilà la vraie doctrine, celle d'ailleurs dont s'est inspiré le général Pétain dès sa prise de commandement de l'armée de Verdun, le 26 février. Cette appréciation du colonel Benoît, officier distingué, qui était déjà chef

du génie à Verdun avant la guerre, et qui a été mêlé de très près aux événements qui s'y sont déroulés, est, en ce qui nous concerne, d'une grande valeur.

## III

## Conclusion.

On peut maintenant tirer les conclusions des faits mis en évidence par les récits du maréchal Pétain et du Kronprinz, les témoignages des intéressés, et par les deux ordres relatifs à la destruction des forts, donnés le 24.

Les généraux Dubail et de Langle de Cary, commandant le G. A. E et le G. A. C, auxquels la R. F. V. fut successivement rattachée, ont envisagé, dès le début, par peur d'encerclement de la position de Verdun, ou même, probablement, pour se conformer à des instructions venues de plus haut, l'évacuation non seulement de la rive droite, mais encore de Verdun lui-même, et le repli sur des positions organisées ou en voie d'organisation à l'ouest de la Meuse, de Bois-Bourru et Sivry-la-Perche à l'est de Pierrefitte, et même plus à l'ouest des Islette, à Belrain, à l'est de Bar-le-Duc, couvrant Sainte-Menehould et Bar-le-Duc. Dans cette hypothèse, la destruction des forts de la rive droite s'imposait et était préparée.

Ce plan reçut un commencement d'exécution avec l'évacuation de la Woëvre et l'ordre formel de faire sauter le fort de Vaux, le 24. L'évacuation ne se borna pas d'ailleurs à la Woëvre seulement; car, lorsque l'ordre du général en chef, puis du général de Castelnau, arriva, dans la soirée et la nuit du 24, de tenir coûte que coûte entre Meuse et Woëvre, on dut ramener dans les villages et les positions organisées au pied des côtes les troupes qui les avaient déjà abandonnés, et chez lesquelles le bruit de l'évacuation de la rive droite courait déjà.

Le général Herr, commandant la R. F. V., était tenu au courant des intentions du général commandant le G. A. C. Quand l'offensive allemande sur le front nord se produisit, le 21 février, il défendit énergiquement les positions avancées occupées par la défense, notamment par le xxx[e] corps, mais sans s'appuyer sur les ouvrages et forts, et comme si ceux-ci n'existaient pas. Hanté par l'idée de la destruction des forts, il en avait retiré les garnisons d'infanterie et artillerie, dès le milieu de janvier. C'est par hasard qu'il se trouvait à Douaumont une cinquantaine d'artilleurs, juste de quoi servir la tourelle de 155; à Vaux il n'y avait personne, pas même le gardien de batterie, qui fut renvoyé au fort quelques jours avant l'attaque, avec une dizaine de soldats du génie, mais pour préparer la destruction du fort.

Cet abandon voulu des forts et autres ouvrages était d'ailleurs contraire au principe même des régions fortifiées, d'après lequel les ouvrages doivent servir de points d'appui aux troupes de campagne. Le devoir du général Herr était d'utiliser, jusqu'à la dernière extrémité, les magnifiques points d'appui que constituaient les forts et ouvrages, quitte à les faire sauter au dernier moment par les occupants, s'ils en avaient le temps. Du reste cette mesure, qui n'aurait eu pour effet que de bouleverser plus ou moins les escarpes et parapets de gorge, n'était pas pratiquement réalisable, comme l'a montré l'expérience. Le gardien de batterie de Douaumont, qui voulait faire sauter la tourelle de 155, a été surpris par l'arrivée des Allemands. Cette mesure n'a servi qu'à faire exploser, par les obus allemands, la tourelle de 75 du fort de Vaux.

Même la perte d'une ou deux garnisons d'ouvrages de 1500 à 2000 hommes n'avait qu'une importance relative. Le général Herr pouvait donc, et devait défendre jusqu'au bout les forts et ouvrages divers, ouvrages intermédiaires, ouvrages d'infanterie, et, sans contrevenir aux

instructions données par le G. A. C. en ce qui concernait la destruction éventuelle de ces ouvrages. S'il avait été résolu à défendre Douaumont dans cet esprit, celui adopté par le général Pétain dès sa prise de commandement, jamais le fort n'aurait été pris.

Il n'y a d'ailleurs pas de Décret, ni de R. F., ni d'instruction qui tienne dans ce cas : on n'abandonne pas, en pleine bataille, un fort comme Douaumont. On s'y cramponne et on le défend à tout prix. Toutes les explications à côté qu'on a pu donner et qu'on cherchera à donner, toutes les légendes qu'on s'efforcera de créer, même en les couvrant de l'autorité d'une haute personnalité, n'y feront rien et ne prévaudront pas contre le simple bon sens.

On comprend maintenant pourquoi on avait éloigné systématiquement presque tous les officiers de l'ancienne Place, y compris, le 20 janvier, le général Coutanceau, ancien Gouverneur.

Nos conclusions ont été, dès le début, ratifiées par l'opinion publique qui, si elle est simpliste, est patriote, et souvent sent la vérité d'instinct; l'indignation qu'elle manifesta dès la nouvelle de la prise du fort de Douaumont était justifiée. Ceux qui, par leurs doutes et leurs hésitations, amenèrent la catastrophe de Douaumont, en porteront la lourde responsabilité devant l'Histoire.

A la fin de ses *Souvenirs sur la Bataille de Verdun,* le maréchal Pétain reproduit les nobles paroles, si émouvantes, qu'il prononça le 19 septembre 1927, à l'inauguration officielle de l'Ossuaire de Douaumont, paroles destinées à glorifier le Soldat de Verdun. Nul endroit n'était mieux choisi que cet ossuaire, qui est devenu un pèlerinage sacré. Pendant la plus grande partie de l'année, des centaines d'automobiles amènent chaque jour à Verdun et à Douaumont des visiteurs de toutes les nations, Français, Anglais, Américains, Belges, Luxembourgeois, etc, venus pour rendre hommage à l'hé-

roïsme de nos soldats; on y voit même beaucoup d'Allemands.

Le 20 juin prochain, une cérémonie plus grandiose encore aura lieu à Verdun, dont on fêtera en même temps la reconstruction : l'inauguration du monument de la Victoire. Ces fêtes seront présidées par M. Doumergue, président de la République, assisté de M. Poincaré, président du Conseil et de M. Maginot, ministre des Colonies.

La ville est transformée; des voies larges remplacent les rues Mazel, rue Saint-Pierre, etc., et un magnifique quai s'élève à la place de la rue Neuve, dont les maisons démolies bordaient le fleuve. Rien ne rappelle plus la ville fortifiée, aux rues étroites d'avant-guerre. Le monument de la Victoire s'élèvera à l'entrée et à droite de la rue Mazel, au sommet des vieux remparts gallo-romains que les incendies ont mis à jour, et qui en formeront le magnifique soubassement (16).

20 juin 1929, inauguration du monument de la Victoire à Verdun. 23 février 1929, 500e anniversaire du départ de Jeanne d'Arc de Vaucouleurs. Ces deux dates commémorent peut-être les deux événements les plus importants de notre histoire nationale, où la France, menacée de périr sous une domination étrangère, a été sauvée par l'héroïsme et l'esprit de sacrifice de ses enfants, dont Jeanne d'Arc restera toujours la plus sublime incarnation.

Au commencement de janvier dernier, un groupe important de médecins brésiliens, dont quelques-uns étaient en France pendant la guerre, vinrent visiter Verdun. Reçus à l'hôtel de ville, le président de la délégation répondit aux souhaits de bienvenue par une allocu-

(16) En 1914, la ville comptait 2.003 maisons; 409 ont été détruites entièrement et 1.594 partiellement par un bombardement furieux de 10 mois. Le nombre des maisons est actuellement de 2210. 370 millions de dommages de guerre, dont 340 payés, ont été alloués pour la reconstruction de la ville. Plusieurs sinistrés des neuf villages des environs, entièrement détruits, ont employé leurs dommages de guerre à Verdun.

tion que nous croyons devoir reproduire en entier, parce qu'elle montre bien les sentiments de l'étranger envers la France, en raison du service qu'elle a rendu à l'humanité entière par son sacrifice et sa victoire :

Depuis notre arrivée en France, c'est la première fois que je me sens aussi ému, au moment de prendre la parole au nom de la mission médicale brésilienne.

A Verdun, nous avons éprouvé le sentiment pieux et sublime du croyant fanatique qui pour la première fois franchirait le seuil du temple entrevu aux heures d'angoisse comme le refuge suprême et le salut.

Verdun, temple de l'histoire, nous sommes venus de lointains rivages à travers l'Océan te remercier à genoux d'avoir pu accomplir le miracle en sauvant ce que nous avons de plus précieux : « Le patrimoine de la race et de la civilisation latines ».

Une race orgueilleuse, outillée pour semer la mort et la destruction, mena contre vous de furieux assauts, afin de faire prévaloir sa culture et sa civilisation et avec le désir de s'étendre et de dominer tous les peuples. Rien n'ébranla le haut cœur de Verdun. Les murailles de vos fortifications cédaient sous le feu d'une artillerie infernale, vos maisons fragiles étaient pulvérisées par la tourmente. Tout n'était que décombres, cendres, fumées qu'emporta le vent. L'adversaire pensant avoir tout détruit, se croyait le maître, lorsque, stupéfait, il vit se dresser triomphant « l'esprit latin ».

Penser réduire Verdun! C'était croire qu'il ne restait plus un Français au monde. Gloire à la race qui sut créer l'épopée de Verdun. Nous nous inclinons pieusement devant les ruines de Verdun et le sang de ses héros. Ruines, mot impropre qui veut dire choses mortes, inertes, qui ont vécu et qui n'existent plus : mais ruines de Verdun, c'est, au contraire, synonyme de manifestation triomphale de toute la vitalité d'une race qui a su vivre parce qu'il le fallait pour le salut de la civilisation latine.

Au nom de la mission médicale brésilienne, au nom du Brésil, je m'incline pieusement devant Verdun héroïque et immortelle.

Le nom de Verdun, Viro-Dunum chez les Gaulois, est un nom prédestiné, signifiant la « ville vraiment forte », la « bonne forteresse .. Il était très répandu dans la

Gaule, en Italie, dans le Piémont, en Catalogne, etc. (Arbois de Jubainville.)

On peut dire que Verdun, où sont venus se briser les assauts furieux des Germains, a bien justifié son appellation primitive; nos ancêtres gaulois peuvent être fiers de leurs descendants. Verdun restera dans l'Histoire la « bonne forteresse ».

LIEUTENANT-COLONEL CHENET.

# CROISSANCE D'UNE VILLE

## LÉGENDE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

—

*A Jean-Marie Guislain.*

Jusqu'au plus haut des monts les yeuses grimpent. Une forêt de pins et de chênes sur leur flanc enserre des vallons d'orangers, de figuiers trapus, d'oliviers au feuillage bleu, de palmiers éventés par le rythme de la brise. Elle s'incline en pentes successives vers la mer limpide et calme, et avec elle aspire la caresse du soleil largement épandue.

La contrée est paisible. Entre deux promontoires un port naturel abrite quelques barques. Les habitants se nourrissent de poissons et des fruits de leurs arbres. La nuit, et par les jours de froid ou de tempête, ils se réfugient aux anfractuosités, ou *spélugues*, de la roche. Vivant dans l'innocence, heureux de ce qu'ils possèdent, ils sont exempts d'envie. Longtemps ils ont subi les incursions d'hommes de proie qui périodiquement ravageaient les vergers et les récoltes, lacéraient les filets de pêche, dérobaient au hasard ce qu'ils trouvaient dans les cavernes, les embarcations, souvent y mettaient le feu, puis, emportant avec des cris de joie leur butin, entraînaient des femmes captives et tuaient quiconque s'opposait à leur passage.

Mais un étranger, venu on ne sait d'où, un être gigantesque et de lumière, s'était penché sur eux avec bonté, partageant leur existence, silencieux et actif, tranquille et humble, pour soudain, à l'heure d'un assaut, se dresser leur défenseur et, d'un geste, d'un regard, disperser par delà les cimes, dans l'épouvante, la tourbe affolée des envahisseurs.

On ne le revit jamais plus. Il avait suffi de sa venue pour

4

que, durant des siècles, la sécurité régnât dans ces vallons et dans la forêt. Une main inconnue avait égorgé les chefs des bandes tumultueuses. Elles s'étaient disciplinées et assagies au labeur pacifique. Une large route facilitait les relations et les échanges, ouverte au long du littoral ligurien sous les Alpes, et peu à peu gagnant, par les terres tyrrhéniennes, la rive du Tibre où Rome plus tard fut établie.

Des navigateurs d'outre les îles leur enseignaient des histoires merveilleuses. Les exploits d'un héros magnanime naguère les avaient libérés de leurs servitudes. Il avait exterminé les monstres dont leur patrie était infestée. Il brisa entre ses bras les mâchoires du lion formidable dont chasseurs ni guerriers n'avaient pu rompre la rage ou détourner les dévastations. Il anéantit la bête aux cent bouches, la nuée stérile des oiseaux dont le souffle de flamme sèche brûlait les moissons et semait en tous lieux la peste. Il abattit le despote présomptueux qui livrait des hommes en pâture à des chevaux sauvages, il sépara des montagnes où depuis les mers se sont jointes, il dompta des fleuves, détruisit les prodiges malfaisants, si bien que, partout où il avait séjourné, s'instaurait une ère de confiance et de prospérité.

Ceux qui habitaient les rocs du double promontoire ne doutaient point qu'à ce héros aussi leur délivrance était due. Ils avaient résolu de lui élever un autel afin d'honorer en lui leur sauveur et leur dieu.

Mais d'autres trafiquants de provinces ultramarines riaient de ces récits, les jugeant puérils, et vantaient le dieu sévère qui régissait leurs pays et leurs vies. Toute destinée dépend de son caprice, et sa bienveillance se déverse sur ses adorateurs. Il subjugue les méchants, il exauce les simples, protégeant la navigation et le commerce, et il les enrichit. Mais il châtie les orgueilleux et pulvérise d'un coup les promesses ambitieuses qu'ils ont choyées au secret de leur cœur. Nul n'élude sa domination. Les offrandes multipliées et la fréquence des holocaustes malaisément la

fléchissent. C'est à lui qu'il convient de dédier des autels et d'adresser avec ferveur les effusions d'un culte. Personne, certes, ne se targue d'avoir supporté l'irradiement majestueux de ses traits. La force du soleil flamboie dans sa poitrine et dans ses membres. Les formes de son corps et de son visage sont si parfaites qu'on ne saurait les reproduire ni les imiter. Inconcevable, comment se manifesterait-il sous la faible apparence d'une figuration humaine, fût-elle pure et agrandie ? Son éclat, sa beauté, sa puissance se concentrent pour les yeux éperdus d'extase et d'amour dans le feu contenu, exalté, transparent d'une incorruptible émeraude. Et la splendeur du sanctuaire consacré à Melkarth par Tyr, la cité souveraine, lui assure à jamais ses faveurs et son appui. Ils s'étendent même à la ville nouvelle de l'autre côté des flots où des Tyriens pieusement ont transporté leur religion et perpétué à son los les sacrifices et les rites propitiatoires.

Chaque comptoir où se propage le trafic dresse une de ces pierres lumineuses. Les Ioniens de la grande Massilia accueillent déjà le dieu par qui les leurs seront abolis. Et dans la forêt de pins et de chênes, au flanc de la montagne, des voyageurs hellènes rapportent qu'un temple a été édifié à mi-hauteur, sur un petit plateau dénudé, à la gloire d'Héraklès Monoïkos, soit que par ce surnom ils désignent le solitaire, dieu de la halte et du port, ou qu'il participe du Baâl phénicien Melkarth, roi et maître unique de Tyr.

*

La mer est limpide et tranquille, malgré le rare déchaînement des tempêtes qui parfois voraces et brusques la harcèlent, la soulèvent, fondant ses eaux aux brumes et aux pluies de la bourrasque, puis s'évanouissent à l'horizon où de leur courroux aucun vestige ne demeure. La mer est tranquille, le petit port berce toujours le repos de quelques barques entre les deux promontoires. L'existence se poursuit monotone et fortunée, active, paisible, frugale. Bien

des habitants, les uns après les autres, abandonnent l'asile ancien des grottes creusées dans la roche et se construisent près du rivage des cabanes de bois, des huttes couvertes de feuilles. Ils ont appris à défricher leurs forêts, à ensemencer le sol et à extraire l'huile de leurs olives en les pressant. Ils n'oublient ni ne négligent leur dieu ; les jours de fête, prosternés près de l'autel, ils l'enguirlandent de fleurs et de palmes. Les vieillards entretiennent par des fables contées à la veillée la mémoire de ses exploits, mais ils ne se soucient guère de ses origines. Si ses bienfaits leur sont sacrés, ils ignorent les noms même de Thèbes et d'Argos, de Tyr et de Carthage. Ils s'expliquent avec difficulté qu'il leur faille l'adorer sous la forme debout d'une pierre verte et translucide, mais la coutume est invétérée et ils y sont fidèles. Pourtant des croyances nouvelles se substituent à des traditions abolies. Leur dieu est bon, il est unique, il règne, juge éternel et suprême, dans le ciel et sur la terre.

Isolés dans une région animée, ils ne cherchent guère à se mêler à la cohue des populations avoisinantes. Ils fréquentent les marchés les plus proches, se hâtant de vendre et d'acheter dans la mesure de leurs besoins, puis ils regagnent au plus vite la douceur de leurs foyers.

Cependant des rumeurs ont troublé leur quiétude. Conquêtes, meurtres et pillages, de brutales peuplades jettent où elles passent la terreur et la désolation. D'héroïques tribus ont succombé à leurs attaques et sont réduites au servage. Les maîtres entre eux poursuivent des combats sanglants ; les châteaux forts ne les protègent pas plus sûrement que les paysans dans leur masures. Ruinés cultures et pâturages, le bétail anéanti. Qui résiste est voué aux tortures ou massacré sans jugement. Pour le plaisir, on arrache des membres, on crève des prunelles dans leurs orbites. Les prêtres d'une religion d'espérance et de clémence ne parviennent plus à réprimer le débordement de telles turpitudes et de telles ignominies ; certains dans leur effroi

les secondent, et d'autres, dont s'est affinée l'astuce, en tirent profit au bénéfice de leur autorité, en nourrissent leur croissant pouvoir.

Qui fonderait sur l'avenir ? Qui s'assurerait sur ce qu'il possède ? La férocité, la violence décident des destinées ; l'église et la prière où les misérables communient dans leur détresse ne sont, elles encore, que des refuges incertains.

*

O doux matin d'hiver, la mer est limpide et tranquille, la montagne exhale le parfum vif des premières fleurs sur les buissons. Vieux et novices, les pêcheurs, leurs femmes, les jeunes filles, les enfants près d'un vaste feu s'empressent sur la plage. Le dieu qui les favorise bénit leur labeur. A l'écart des gros temps, fructueuse fut leur pêche. Ils lancent au brasier les mille poissons divers qu'ils retirent vivants de leurs réserves. Ils en surveillent la cuisson, les salent, les mêlent d'aromates, les arrosent d'huile d'olive et les dorent de safran pour le repas de fête où la tradition les assemble.

La journée paisible se prolonge, la mer est calme, le rivage tranquille. L'air caresse doucement les visages, les poitrines nues, les bras et les jambes. Les vieillards et les matrones, assis non loin des flots, sourient sereinement aux années disparues ; les jeunes gens s'éloignent par couples sous les branches, ou, s'unissant la main dans la main, bandes joyeuses, s'entraînent et se suivent par d'incessants détours et de brusques replis, au rythme alerte de leurs chansons.

Demain les travaux les disperseront parmi les bois, les champs, la mer. Les heures peu à peu s'imprègnent d'une tendre mélancolie, présage du crépuscule.

Soudain, le doigt tendu vers l'horizon marin, un ancien s'est dressé :

— « Quelque chose, là-bas, au loin, regardez ! vient vers nous, et rapidement approche, quoique il ne souffle aucun

vent. Cependant, n'est ce pas une voile qui s'enfle ? n'est-ce pas une nacelle ? Regardez ! Malgré le silence de la brise, sur la mer qui vibre à peine et chatoie sans une vague au soleil, elle court grand largue, la haute voile coupée de blanc et de rouge ; elle tend vers nous, double la pointe ultime, où déjà nos rochers l'abritent. »

A quelques brasses du bord, l'embarcation s'est arrêtée. Une colombe plane par-dessus le mât. La voile d'elle-même se détache, roule aux pieds d'un grave pilote qui, les regards anxieux et purs, vers les hommes et les femmes massés sur le rivage élève les mains en signe d'imploration:

— « Habitants d'une terre inconnue, accueillez, secourez notre détresse. Après deux nuits et deux jours d'une navigation ardue, j'aborde enfin au port. J'ai si longtemps ramé que mes membres sont rompus. Ne nous renvoyez pas vers une destinée que j'appréhende. Soyez nous accueillants et bons. »

D'abord un long silence, tant sont étreints les cœurs par l'émoi de cette infortune se décelant au déclin d'une journée heureuse et belle. Certes, c'est leur dieu qui leur amène cet étranger. Et le plus âgé des pêcheurs, par des paroles de compassion et de bienvenue, l'exhorte à la confiance, l'assure du bon vouloir de chacun, lui promet les réconforts de l'amitié et de l'hospitalité.

Il aborde. Il pose le pied sur le sol. Et l'on découvre alors dans la barque, à demi caché sous un pli du linceul blanc ensanglanté, le visage livide et radieux, paupières closes, d'une enfant endormie dans la mort. O cris d'effroi! ô tumulte douloureux! Hélas, le pilote frémit et pleure; sa voix s'étouffe dans les sanglots. La colombe revenue l'effleure de l'aile ; son front se redresse. Elle voltige légère sur la chevelure de la morte ; puis elle gagne sans hâte les premiers feuillages de la côte

— « Hélas, hélas ! — ainsi l'homme soudain gémit-il — nous avons fui Cyrnos enchantée, notre patrie, l'île embaumée et profonde. Cette vierge que vous voyez étendue, ce

lys de pureté et de grâce, ils l'ont saisie, les bourreaux; ils l'ont malmenée et meurtrie, afin qu'elle reniât sa foi et quittât pour leurs idoles de païens le Christ qu'il sied d'adorer seul. Forte et résolue, soutenue contre la faiblesse de sa chair par la magnanimité de sa croyance, rien ne l'a pu fléchir. Elle a succombé, malheureuse, — non : martyre environnée de palmes angéliques! — en l'agonie des tortures les plus honteuses. Ses persécuteurs n'étaient point encore satisfaits. Ils prétendaient, la livrant, horreur! aux flammes d'un bûcher, ravir son précieux corps à la sainte sépulture, la dérober aux honneurs d'un sépulcre où l'on pût pieusement invoquer son témoignage. — Son père, le maître qui jadis m'affranchit du servage, arrive, la nuit, jusqu'à la hutte où j'habite ; il me réveille, me désigne sur le seuil le fardeau sacré qu'il y dépose. — « Pars, dit-il, prends-la. Arrache-la à la fureur de ces lâches. Et dans la terre étrangère où tu aborderas ensevelis-la simplement, élève-lui un tombeau. »

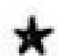
« Toute la nuit, je ramai; la mer était dure et hostile; des courants me détournaient ; un tourbillon m'emporta loin; têtu, je luttais contre les lames et le vent. L'aube se fit au large, j'étais sans voile, j'avais perdu ma direction. Jusqu'au milieu du jour je m'obstinai, mais alors, brisé de fatigue, désespéré, je m'écroulai, inerte, sous le poids du sommeil. Combien d'heures ai-je dormi ? Mes prunelles s'ouvrirent dans les ténèbres, la brume était sans étoiles. Mon courage m'était rendu, je ressaisis mes rames, mais où me diriger ? Où étais-je ? Pas de repères, aucun indice. A genoux, invoquant la sainte que je portais à mon bord : « Sainte Dévote, m'écriai-je, en toi est mon espoir ; intercède auprès du Fils ; qu'il me protège, qu'il me guide ! Je l'adore et te bénis. Que s'accomplisse sa volonté, mais qu'il y consente, que j'achève ma tâche afin qu'il assure à tes dépouilles une sépulture honorée ! »

« Incontinent, l'aspect des choses fut changé. Le ciel resplendit sur la mer bénigne et limpide ; des vagues jeunes

couraient. Le linceul de l'enfant s'élevant tout à coup se vint fixer au mât, s'enfla telle une voile que la brise emplit et pousse ; une colombe plana par-dessus, nous dirigeant vers le salut.

« Et, poussés par l'invisible et propice brise, parvenus au port que vous nous ouvrez, je vous conjure, amis ! d'accorder à la martyre l'asile de votre sol, que sa présence sanctifiera. Soyez-nous bons et pitoyables ! »

Le soir tombant enferme en des plis d'ombre les Spélugues déshabitées. Rouge sur les huttes et le sable du rivage, le ciel au-dessus du promontoire le plus avancé s'allège d'or songeur. Vers le ravin approfondi dans les broussailles, à mesure que le funèbre cortège avance, sous le vol annonciateur de la colombe, des lueurs de jour se raniment, un chemin de clarté se libère entre les ronces. Trois fois autour du visage de la morte l'oiseau volette, la touchant aux paupières, puis il se pose aux basses branches d'un cyprès. C'est là que la tombe est creusée, on y descend le corps de la martyre, et, aussitôt apparues en longues robes blanches, les cheveux sur les épaules dénoués, les jeunes filles ont passé silencieuses, tenant dans leurs mains des feuillages et des palmes.



Entre la tombe révérée de la sainte et l'autel édifié jadis sur un plateau dénudé dans la forêt de pins et de chênes, auprès du port et sur l'abrupte colline, les cabanes de branchages tombent, remplacées par des maisons de pierre, peintes de couleurs vives, recouvertes de tuiles. Elles apparaissent par groupes au long de rues bien tracées ou à demi se dissimulent derrière les arbres des jardins.

Mais, corolle non encore épanouie, cette croissance fut ébranlée souvent par de redoutables commotions.

Dès les premiers temps, par une nuit sinistre, un orage mêlé de clameurs, d'appels stridents et confus, de hurlements lointains, du fracas déchaîné de la mer et du mugis-

sement des branches flagellées aux souffles de la tempête, avait dressé les hommes frémissants, debout et angoissés, sur leurs seuils, tandis que les femmes pleuraient, fiévreuses, aveuglant contre leurs seins les yeux terrorisés de leurs enfants. Les nuages roulaient, croulaient furieusement entr'ouverts à des cataractes de flamme et de sang, s'étendaient en ténèbres convulsives que tout à coup crevait un déluge d'éclairs dirigeant de toutes parts vers un centre unique leurs flèches longues et insistantes.

Quelques-uns s'élancent, résolus, malgré la violence des averses drues, dans les rafales de l'ouragan. Quand ils parviennent au ravin de la sainte, l'orage cesse net, la lune désigne de sa clarté glissante le sépulcre : on l'a ouvert, il est vide.

D'effroi ils reculent, stupéfaits, hésitants. Alors, dans la lumière indistincte, il leur semble que quelqu'un rôde sur le rivage du port. Un être à face de démon s'efforce de mettre à flot une nacelle échouée ; mais les vagues se rebellent et sur le sable la repoussent. Par tant de bras saisi, il se débat entre eux lestement, se dégage d'un geste brusque et, à l'instant où les poings l'agrippent, d'un élan sinueux en ricanant il se délivre : les ossements abandonnés de Dévote gisent devant eux épars sur le sol ! Ils en recueillent le trésor, le replacent au lieu consacré de son repos, et laissent l'autre s'enfuir vers la colline des Spélugues, qui l'enferme dans ses plis d'ombre.

Tout le ravin est tapissé de plantes sauvages, myrte, euphorbe, inule, rue. Dans les jours les plus doux, tandis que l'humble cloche de la chapelle sonne la fête de la sainte, une neige de pétales purs l'éclaire ; c'est sa couleur, c'est son symbole. La floraison blanche des amandiers couvre le vallon, le promontoire, et, à l'ouest encore, couronne le rocher des Pierres-Plates.

En vain les bandes sarrasines se sont ruées. Par les gorges de la montagne en torrents elles débondent. Elles courent, elles s'étalent ; elles ébranlent, elles menacent. Deux fois la

ville a été prise, incendiée, ruinée ; les habitants ont fui, mais ils se sont choisi des chefs qui d'un assaut ont débuché l'usurpateur et par leur prudence et leur sagesse ressuscité dans les décombres le flambeau d'ordre et d'harmonie.

D'autres fois, du côté de la mer, les pirates maures sont survenus. Leurs felouques prêtes à forcer la darse, des avalanches de flèches, de pierres, de matières embrasées les harcèlent, les culbutent ; elles reculent désemparées et chavirent pêle-mêle. Rares, celles que le désastre épargne filent à toutes voiles vers la haute mer. Des corps humains se débattent dans les vagues, coulent avec un cri, ou gagnent, isolés, exténués, défaits, une anse à l'écart, où tombe l'ombre des Spélugues.

Pourtant une bande a, de nuit, débarqué sur le môle. Elle glisse à pas rapides et silencieux. La lampe qui veille sur le tombeau l'attire vers la chapelle ; elle approche, quand d'un coup la porte s'ouvre, où, vêtu d'une robe monacale, un étranger, un être gigantesque et de lumière apparaît. Il lève un front serein ; ses regards dardent le feu ; ses lèvres frémissent, et de la main droite il manie comme une massue un tronc de chêne noueux. Que leur crie-t-il ? Sa voix est calme et formidable ; elle vibre et rebondit aux parois rocheuses ; elle atterre l'élan des intrus. Il hausse l'arme, il avance d'un pas, l'épouvante s'empare d'eux ; ils fuient, ils s'égaillent et foncent en l'épaisseur des bois ou se dérobent, les mieux avisés, entre les ténèbres des cavernes sous le promontoire désert.

★

Telle, cité blanche et fière, tu t'es accrue et tu respires. Tes jardins surplombent les flots, ton rocher se revêt d'une poussée ardente de cactus emmêlés à des lentisques ; ton château, selon les heures et la nuance du ciel, fronce un front rugueux ou se déride, s'apaise, sourit dans la lumière. Les maisons luisent bienveillantes, fleuries de soleil, ou, éprises de fraîcheur, se blottissent dans l'ombre de tes rues.

Des rampes rudes gravissent tes flancs par les poternes de remparts crénelés. Des allées lentes les contournent qui, graduellement, s'élèvent jusqu'à des portes enfouies sous le feuillage d'arbres odorants ; elles se prolongent au milieu de parterres enchantés, ou bien, se dispersant en sentiers d'arbustes et de corolles, découvrent les flots miroitant au pied des caps par pentes successives vers l'horizon où palpite, multipliée, la danse farouche des couleurs.

Hospitalière aux hommes non moins qu'aux dieux, leur existence en la tienne se fond. Ils t'aiment ; ils t'ont défendue ; ils te vouent leur foi et leur amour. Durant les siècles rapaces, s'ils ont cédé parfois aux brutales agressions du nombre et de la violence, ils enduraient l'exil, impatients, et, fidèles, te revenaient dès la première aube des jours calmes. Et les voici, de générations en générations, les mêmes, tranquilles, paisibles, heureux, l'âme lucide, le cœur en extase devant les choses grandes, claires, bonnes. Et ils se sont multipliés ; ton rocher, étreint dans ses limites de péninsule, n'a plus suffi à les contenir : tu t'es, ô ville, épandue par l'étroite plaine du rivage, autour du port, et vers le vallon tutélaire de la sainte.

Là, les rues sont commerçantes ; un marché s'est établi au fond de la place publique, où, chaque matin, rumeur effarée, ménagères et marchandes, dans un amas de légumes et de fruits, poursuivent sur un ton enjoué leurs discussions d'offres et de demandes. Passants, voyageurs, hébergés sans faste par des hôtes simples et complaisants, s'abandonnent à la volupté du climat, et, désolés quand ils partent, convoitent de revenir. Certains, qui naguère y ont bâti leur demeure, s'assimilent aux coutumes du pays. Ils pêchent, ils cultivent l'olivier ; ils attachent leur étude aux cieux sereins, à l'arome du sol et des plantes, à la fluidité marine, richesse limpide et iridée.

Ton renom, ô Admirable ! s'est propagé dans les contrées lointaines. On te visite, on veut jouir de tes saisons les plus douces. Des hôtels sourcilleux t'encadrent vers

les hauteurs ; la forêt cède et disparaît ; de massives architectures te ceignent, libre seulement du côté de la mer, et t'offusquent la vue, entassées sur le plateau des Spélugues. Elles bordent jusqu'en bas la pente qui t'unit aux quais de la darse. Là s'ouvre le ravin sacré où une église modeste conserve les reliques de Dévote. Hormis aux pèlerins qui l'implorent d'oraisons et d'offrandes rituelles, et qui s'en retournent comblés d'allégeances et d'espoir, y pénétrer est redoutable. Souvent, gigantesque et de lumière, s'y dresse le gardien du seuil, un moine au visage profond, silencieux, dardant son regard aigu sur ce qui l'entoure : il bénit sa solitude, la ville double du rivage et du promontoire marin, mais il se tourne, résolu, guettant l'adversaire, vers la colline de l'est, en brandissant de sa droite vigoureuse le tronc noueux d'un chêne.

Nul jamais n'a affronté l'éclat sévère de ses yeux. Une âme divine brûle en lui ; l'esprit de la sainte l'anime ; il veille et il protège. Il barre l'accès aux envahissements effrénés d'une multitude laide. Ah ! qu'ils aillent, puisqu'ils n'ont pas compris, puisqu'ils vivent sans bonté, festoyer leur égoïsme et leur démence dans leurs cavernes de luxure lugubre et mensongère, qu'ils prélassent leur vanité dans ces salons brûlés de chatoiements stériles, sur ces terrasses aux végétations torses, singulières, malsaines. Qu'ils se pressent sans compter au temple des dieux maudits où le hasard les enhardit, les imbibe, les ballotte d'expériences creuses, les triture, les écorche, les gorge soudain de dépouilles qui leur obstruent le sentiment et leur avilissent le cerveau, avant de les vomir, déchets inertes, au bourbier des Spélugues où ils s'enlisent étouffés...

O nuits trompeuses qui nous émerveillent, n'êtes vous point persuasives, quand des remparts de la ville sage et déjà assoupie on contemple ces immensités illuminées aux feux de tant de terrestres scintillements ? Splendeur innombrable d'irradiations surgies du sol, en suspens sur les parois invisibles de la montagne et de la côte ; elles mar-

quent de diamants qui flambloient les antres de la rapine, les repaires d'imposture, et leur faste désordonné. Pâmoison des espaces sous le masque délirant imposé à la nature, la mer a disparu, le firmament astral s'évanouit, submergé par cette marée continue de grossières fascinations. L'homme ne se doute même plus des étoiles ni de la lune !

Mais, toi, ville à qui les dieux sont favorables, clémente auprès de qui la sainte corse trouve son refuge, admirable et pacifiante, assise sur ton promontoire entre les cieux qui t'inspirent et la mer qui t'entoure, c'est toi, ce sont tes jardins, ta beauté, ta lumière, ta douceur, c'est toi, ville rocheuse et maritime, toi, isolée du monde, qui médites et qui prévaux !

19 août-9 novembre 1928.

ANDRÉ FONTAINAS.

# POÈMES

—

*RECHERCHE*

*A ceux qui l'ont connue je dédie mon enfance*
*Parfumée — celle que nul désastre n'offense —*

*Toujours se déroulait la bobine d'argent*
*Cachée dans les soieries d'un enchanteur plaisant.*

*Ils ne m'ont apporté jamais que le bonheur*
*Comme les herbes que ramasse le faneur;*

*Ils se laissaient cueillir comme des pêches mûres...*
*Quand je les demandais ils s'offraient sans murmure;*

*Ils avaient des joujoux de perles et de prunes,*
*Des petis enfants blonds qui jouaient de la lune,*

*Des poèmes, des luths chargés d'ombre et de rêve,*
*Des lilas recourbés dont je buvais la sève.*

*La lune se laissait embrasser dans les prés,*
*Astolphe m'emmenait la regarder de près;*

*Le Monde souriait comme une cavatine*
*Aux baisers sur ma peau de la lune et d'Alcine.*

*O vous tous livres, fruits, poètes, enchanteurs,*
*Pourquoi ne m'avoir fait gouter que vos bonheurs?*

*Je m'en veux de ne pas connaître la Tristesse*
*Cachée sous les jasmins éclatants qu'elle oppresse.*

*Je connais tous les vers sacrés de Baudelaire,*
*J'ai lu tes nostalgies vers Dieu, Apollinaire!*

*Mais je ne vois pas Dieu et la mort est un mot*
*Qui ne me fait pas peur et que je dis trop haut.*

—

PAYSAGE. — I

*Je veux entrer sans bruit dans l'abside et mon cœur*
*Délirant sous l'appel des roses allumées,*
*S'exalte en pamoisons légères comme un chœur*
*Dont les vibrations sont douces à l'Aimée.*
*Au transparent toucher où j'invoque les sens,*
*Secrète la douceur de son front s'obnubile*
*Quand auprès des bouquets dont j'ai ravi l'encens,*
*De votre éclatement s'entr'ouvre l'or nubile,*
*O lèvres prolongeant le baiser médité!*
*Les miennes enchaînées s'y penchent pour se boire*
*Aux jardins amoureux de votre humidité*
*Avec tout mon orgueil chancelant pour ciboire.*

—

PAYSAGE. — II

*Nous suivîmes un adorable chemin doux*
*Comme le rêve bleu qui gît dans tes paupières.*
*Etait-ce à Villeneuve ou bien au Paradou —*
*Ou bien au Paradis ce chemin bleu sans pierres?*
*Etait-il seulement dans tes yeux, dans mes vers,*
*Plein d'odeurs et de fleurs comme un rêve durable?...*
*Nous nous étions blottis sous l'arceau rose et vert*
*Qui tendait ses rameaux à la sente adorable.*
*Chère et nous souriions de nos dents ingénues*
*Aux chansons qui sortaient des albes aubépines,*
*A la mousse où se modelaient les jambes nues,*
*Aux vers que je disais — que parfois tu devines?*

—

*PAYSAGE. — III*

*Et mieux que cet ivoire au précieux contour,*
*Ton profil se détache avenante sirène*
*Aux lueurs du soleil penché sur le retour,*
*De ta grâce ébloui comme l'est mon poème.*
*Tes yeux ont reflété la grâce du jardin*
*Que pénètre un accord de sons crépusculaires;*
*Tu guides mon poème au triomphal destin*
*De s'offrir à tes yeux qui s'ouvrent pour lui plaire.*
*Je t'exalte car c'est moi-même que le vers*
*Soumis t'apportera, les bras chargés de branches —*
*Oh! sache ton visage ivoirin pencher vers*
*Le luxe de mes fruits et de mes feuilles blanches!*

—

*POUR MALLARMÉ*

*Secrète, car il faut que la douleur transpire*
*Aux seuls chemins du soir en gouttes espacées,*
*Mon ardente fureur cherche les panacées*
*Pour fuir les vieux jardins et créer mon empire.*

*Les yeux ont trop longtemps reflété vos tristesses*
*Et des visages trop connus se sont baignés*
*Aux lys trop grands ouverts qu'un jour j'ai dédaignés*
*De vos gazons meurtris que foulent mes détresses.*

*Les fruits sont toujours mûrs qui réclament les bouches.*
*De nos goûts indécis pas un ne s'est joué,*
*Vos bosquets ravissants se changent en jouets*
*Et vos parterres lents sont de trop douces couches.*

*La verdure a penché sur mon cœur ses aromes,*
*Immobilisé sous les traits qui l'ont meurtri*
*Et le déploiement attristé des voiles gris*
*Où la longue habitude appesantit son dôme.*

*Glaciers, rivages blancs, chemins bleus, or limpide.*

*Limpidité nacreuse aux défunts Orients,*
*Sylite sur un marbre nu psalmodiant,*
*Rayons qui tourmentez une plaine livide!*

*Si j'ai trop respiré les roses d'Eucharis,*
*Promesse inattendue de la septième corde*
*Que ton gémissement à mon ardeur s'accorde,*
*Et Mallarmé se dresse au tombeau des Iris.*

JEAN TORTEL.

# POLITIQUE EXPÉRIMENTALE EN ÉCOSSE ET EN IRLANDE

—

On a l'habitude, sur le Continent, de parler de la Grande-Bretagne et de l'Angleterre, comme si ces deux termes étaient synonymes. Or, ce n'est que depuis 1707, quand l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse fut consommée, que le terme « Great Britain » fut introduit dans le langage politique de ces pays. Jusqu'à cette date, depuis l'accession au trône d'Angleterre, un siècle auparavant, de Jacques VI d'Ecosse (Jacques Ier d'Angleterre), l'Ecosse et l'Angleterre avaient un unique souverain, mais deux gouvernements et deux parlements complètement séparés. L'Union de 1707, négociée par les deux gouvernements et ratifiée par leurs Parlements, provoqua, en Ecosse, une indignation si générale et si profonde qu'on a dû se borner à unir les deux parlements sans essayer de changer quoi que ce soit dans l'administration intérieure de l'Ecosse, qui, jusqu'à ce jour, a conservé son autonomie administrative, aussi complète qu'il y a deux siècles.

Il paraît difficile, pour des Français, habitués depuis la Révolution à la centralisation des pouvoirs administratifs et à une administration homogène dans tout le pays, de comprendre comment un Parlement unique peut légiférer pour deux pays ayant des institutions différentes. Les différences sont même profondes. En Ecosse, les lois et les coutumes ont des rapports très prononcés avec celles de la France sous l'ancien régime. Elles sont basées sur le droit féodal, d'un côté, et le droit romain, de l'autre, et n'ont jamais subi l'empreinte d'un régime de conquérants comme les institutions de l'Angleterre. Tandis que l'in-

fluence apportée en Angleterre par la conquête française au XIe siècle fut imposée aux indigènes, en Ecosse l'influence française a été le résultat d'une longue alliance volontaire et de relations d'intimité intellectuelle entre les deux peuples.

On ne se figure pas, aujourd'hui, au milieu du développement général de la locomotion rapide et du confort des voyages, combien aux XIVe, XVe et XVIe siècles étaient suivis les rapports internationaux entre les peuples entourant la mer du Nord et la Manche. Faire le voyage de l'Ecosse jusqu'à Paris dans un petit bateau à voiles avec un bagage peu volumineux ne comportait aucun changement de voiture ni de bateau jusqu'à Paris, et l'étudiant écossais pouvait s'embarquer à Saint-André, Aberdeen ou Leith, et débarquer à Paris après un voyage de plusieurs jours, mais plein d'incidents intéressants sur les rives qu'il côtoyait presque jusqu'au pied de la montagne Sainte-Geneviève. C'est là qu'il descendait pour s'installer dans le Collège des Ecossais, situé, à cette époque, rue des Amandiers. Après quelques années, il revenait en Ecosse, y rapportant le fruit de ses études. Ce fut un va-et-vient continuel, pendant trois siècles que dura l'alliance. Des Ecossais de marque étaient choisis pour former la Garde personnelle du Roi de France, la « Garde Ecossaise », qui, d'ailleurs, servit comme garde spéciale de Jeanne d'Arc, lors de l'expulsion des Anglais. On comprend, en tenant compte de cette situation, combien ont dû être profondes les racines de l'indépendance écossaise, et l'on s'explique alors l'impopularité parmi les Ecossais de l'union avec un pays auquel ils n'étaient attachés que par le fait, tout fortuit, de posséder le même souverain.

§

En Angleterre, on appelle les Ecossais « clannish ». On sait que dans l'Ecosse Celtique, celle des Montagnes (Highlands), les habitants se répartissaient dans des sortes de

tribus ayant chacune un chef, et distinguées par les couleurs de leur *tartan*, tissé par les femmes d'une façon assez primitive ; c'étaient les « clans ». Chaque clan portait le même nom familial, constituant ainsi une véritable famille. Ces clans subsistent encore, dispersés dans le monde entier, et il y a périodiquement des réunions solennelles de clans, où s'affirme la fraternité de leurs membres. Toutefois, c'est une erreur de confondre les clans de l'Ecosse Celtique avec les Ecossais germano-scandinaves, qui bordent la mer du Nord et le Midi de l'Ecosse. Les habitants de cette partie du pays n'avaient pas de clans ; ils constituaient un royaume dont le souverain, le Roi des Ecossais, distinguait par ce titre son origine de celle du Roi d'Angleterre, souverain territorial ayant un titre de conquérant. L'Ecosse, en effet, n'a jamais été conquise et les deux parties de ce pays se sont développées en toute indépendance, absorbant les émigrants qui leur venaient de Norvège, du Danemark et de la Basse-Allemagne, sans jamais avoir été soumises à la conquête comme l'avait été l'Angleterre, à diverses reprises déjà, avant l'arrivée de Guillaume le Conquérant.

On appelle souvent l'Angleterre un pays de traditions ; l'Ecosse, elle, l'est plus encore, et ce pays, dont l'hospitalité pour les visiteurs est proverbiale, a toujours été d'une jalousie presque féroce dans la conservation de toutes ses coutumes et institutions, repoussant toujours comme un seul homme tout effort tenté en vue de les assimiler à celles de sa grande voisine. Quand on dit : « Fier comme un Ecossais », ce n'est pas un vain mot, car, dans tous les pays, on trouve les Ecossais, indépendamment de leurs nationalités politiques, fidèles à leur origine et célébrant ensemble, deux fois par an, leurs deux grandes fêtes : celle du jour de Saint-André et celle de la naissance de leur poète lyrique Robert Burns. Un Ecossais dit : « Je suis Ecossais », comme dans l'Antiquité on disait : « *Civis romanus sum* ». Ils ne considèrent même pas qu'un autre qu'un Ecossais

soit compétent pour prendre part à la gestion des affaires du pays, et, par le fait, il n'y a pas dans cette gestion, soit judiciaire, soit religieuse, soit administrative, un fonctionnaire qui ne soit d'origine écossaise.

Le système judiciaire — nous l'avons dit — est complètement différent de celui de l'Angleterre.

L'Eglise officielle de l'Ecosse est presbytérienne, tandis que celle de l'Angleterre est épiscopale. En Ecosse, le pasteur est intimement associé à la vie du peuple, d'où il sort lui-même ; l'Eglise épiscopale est par sa nature aristocratique, ses évêques sont même de droit membres de la Chambre des Lords. Tandis qu'en Angleterre les nominations religieuses sont faites soit par l'Etat, soit par de grands seigneurs, en Ecosse les pasteurs sont élus par les Congrégations elles-mêmes.

Dans le domaine de l'instruction publique, les Ecossais peuvent se vanter d'avoir été les premiers à s'assurer les avantages de l'instruction primaire générale, qu'ils possèdent depuis trois siècles, tandis que l'Allemagne ne l'a que depuis un siècle, l'Angleterre depuis un demi-siècle et la France depuis moins de temps encore. C'est le grand Réformateur John Knox qui l'a instituée, en partie pour permettre à tous les protestants de lire eux-mêmes la Bible, mais aussi et surtout — car il était autant homme d'Etat que Réformateur religieux — pour donner un capital intellectuel à l'Ecosse, pays pauvre, accidenté de rochers et de vastes embouchures (firth), ayant un sol ingrat, un climat tempêtueux. L'instruction primaire fut combinée avec l'instruction universitaire, et tandis que l'Angleterre n'avait que deux Universités, jusqu'au commencement du siècle dernier, l'Ecosse, depuis quatre siècles, en avait quatre pour une population d'un huitième de celle de l'Angleterre. L'instruction, en Ecosse, a suivi, comme toutes les autres institutions de ce pays, son évolution propre. Il n'y a pas un Ecossais qui n'en apprécie les avantages, et les parents surveillent les études de leurs enfants comme le patrimoine

le plus précieux qu'on puisse laisser à ses descendants.

En Ecosse, tout est coordonné pour la marche d'ensemble de tout un peuple : le clergé et l'école travaillent dans le même sens, avec pour but de produire des hommes et des femmes de capacités supérieures ; tandis qu'en Angleterre le clergé anglican prêche l'humilité, la résignation et la soumission aux supérieurs, le clergé d'Ecosse encourage plutôt l'indépendance et l'ambition. Il résulte de cette marche générale en avant que les Ecossais prennent dans l'Empire Britannique une part hors de proportion à leur nombre dans la population anglo-saxonne. En Angleterre même, leur situation prépondérante a été acceptée par les Anglais avec une bonne grâce qui leur fait le plus grand honneur. Si les Ecossais n'acceptent aucun concours des Anglais, les Anglais ne refusent aucunement celui des Ecossais. Dans la politique, on peut dire également que leur prépondérance est acceptée. Ainsi, le chef du parti conservateur, M. Bonar Law, était un Ecossais ; son prédécesseur, comme chef du même parti, Lord Balfour, est un Ecossais. Le prédécesseur de M. Asquith, comme chef du parti libéral, Sir Henry Campbell-Bannerman, était un Ecossais. Son prédécesseur, le célèbre M. Gladstone, était un Ecossais. Le chef du parti travailliste, et récemment premier ministre et ministre des Affaires étrangères, M. Ramsay Macdonald est un Ecossais. Le Lord-Chancelier actuel est un Ecossais. Dans l'Eglise, on constate la même prépondérance ; ainsi le chef de l'Eglise anglicane, l'archevêque de Canterbury actuel, et son prédécesseur qui a récemment donné sa démission, sont tous les deux des Ecossais. Dans l'Armée il en est de même : celui qui, dans la guerre récente, fut le général en chef de l'Armée Britannique, le Maréchal Haig, était Ecossais.

Une chose caractéristique dans l'éducation des Ecossais, c'est qu'il n'y a pas, comme en Angleterre, des pensionnats célèbres, tels qu'Eton, Harrow, Winchester, Westminster, Rugby, etc., dans lesquels les Anglais reçoivent

une éducation à peu près homogène, ni des collèges comme Oxford et Cambridge où les étudiants sont groupés. Les élèves, en Ecosse, vivent dans leur famille, et les étudiants, aux Universités, en toute indépendance.

On a souvent applaudi le système de ces grands pensionnats (appelés en Angleterre « public Schools ») comme la pépinière de l'Administration supérieure de l'Empire et la source de la prospérité tranquille des colonies qui le composent. Un jour, il y a une trentaine d'années, un ministre des Colonies, Lord Kimberley, m'expliqua pourquoi : « Je sais — disait-il — ce que fera chaque fonctionnaire colonial à chaque occasion qui se présentera. Je sais même le régime de sa vie intime, je connais sa manière de vivre, car ils sont tous coulés dans le même moule. Ils ont tous les mêmes habitudes de contrôle d'eux-mêmes et de responsabilité personnelle (self reliance). C'est une élite administrative que l'on ne peut réaliser que par l'éducation homogène (training) dans ces « public schools », dont l'objet est de former des hommes capables d'obéir et de se faire obéir. » J'en parlai plus tard avec Lord Dufferin, qui, avant d'être Ambassadeur à Paris, avait été vice-roi des Indes. « Oui, disait-il, tout cela est vrai, et on peut s'en réjouir, mais il est bon aussi d'avoir d'autres écoles, car cette vie du « public school » tend à supprimer l'originalité, et quand il s'agit de choisir un administrateur pour une entreprise exigeant de l'initiative personnelle, c'est plutôt parmi ceux qui n'ont pas les habitudes du « public school » qu'on le trouve. » Or, ce genre d'hommes se rencontre plutôt chez les Ecossais, soit d'Ecosse même, soit d'Ulster, colonie écossaise en Irlande, à laquelle appartenait Lord Dufferin lui-même.

§

On peut s'étonner qu'avec cette antinomie marquée entre Anglais et Ecossais, l'harmonie entre les deux peuples n'ait jamais été altérée, chose d'autant plus remarquable que les

relations entre l'Angleterre et l'Irlande n'ont jamais été calmes. L'explication n'est pas difficile à trouver. L'Angleterre avait fait la conquête de l'Irlande, et le Gouvernement de ce pays a toujours été dominé par l'esprit de cette conquête. Le souverain y était représenté, jusqu'à l'émancipation récente, par un Gouverneur (Lord Lieutenant), un Anglais, et un Secrétaire d'Etat siégeant à Londres, un Anglais également; les hauts fonctionnaires étaient presque toujours des Anglais, et la population, pour plus des trois quarts catholique, n'a obtenu la franchise qu'en 1829 ; jusqu'à cette date, les catholiques d'Irlande étaient exclus de tout emploi d'Etat, soumis à des restrictions intolérables et dominés par la force publique, concentrée dans des mains protestantes.

L'histoire de l'Irlande a été, autant qu'il est possible, l'inverse de l'histoire de l'Ecosse, qui n'a jamais eu de Gouverneur, ni, comme nous l'avons vu, un seul fonctionnaire anglais dans le cadre de son Gouvernement. Les Anglais, qui avaient été si prudents dans leurs relations avec l'Ecosse, n'ont commis que des imprudences dans leurs relations avec l'Irlande, et le résultat de ce régime a constitué une des pages les plus tragiques de l'histoire du Royaume-Uni.

On a dit que rien n'est plus difficile dans toute réforme politique que d'abolir un poste rémunérateur. En Irlande, il y en avait plusieurs, qui, sans rendre des services utiles, appartenaient au butin du parti au pouvoir (spoils of office). C'était surtout le poste magnifique de Gouverneur que convoitaient les politiciens de la Chambre des Lords, poste symbolique de la Conquête, qui constituait, par son existence, le grief le plus cuisant contre l'Angleterre. Le gouvernement anglais avait cherché, il est vrai, depuis un siècle, à satisfaire les Irlandais par des réformes et des subsides, les Catholiques avaient eu, enfin, leur représentation proportionnelle dans le Parlement britannique; mais rien n'a pu diminuer l'esprit de rébellion, qui a fini par

éclater dans la demande révolutionnaire de séparation complète.

§

La comparaison entre les relations de l'Ecosse et de l'Irlande avec l'Angleterre est une leçon dans l'art de gouverner, leçon qui montre le danger de toucher aux institutions traditionnelles d'un pays, le danger de vouloir imposer à un peuple des institutions nouvelles, même dans les intentions les plus bienveillantes. Certes, il est résulté maintes complications de l'union libre de l'Angleterre et de l'Ecosse, avec leurs institutions différentes et une seule législature. Les Ecossais, nous l'avons vu, se sont montrés mécontents d'une union qui les privait de leur législature propre. Toutefois, heureusement pour les deux pays, le Parlement n'a pas eu, pendant un siècle et davantage, cette fièvre législative qui caractérise partout notre époque. Les difficultés ne devinrent, par conséquent, aiguës qu'avec le développement, à l'époque Victorienne, de cette activité légiférante.

Vu leurs différences, les lois ne pouvaient être réformées d'une façon homogène. En conséquence, les Ecossais, membres de la Chambre des Communes, se trouvaient forcés de se constituer en une commission qui était un véritable Parlement. Dans cette commission — qui existe toujours — on discute les projets de lois concernant l'Ecosse, et on se met d'accord sur les textes à soumettre au vote définitif du Parlement. Pour permettre aux Ecossais de délibérer sur ces projets, un ou deux jours dans chaque session leur sont accordés selon leurs besoins, et, ces jours-là, les membres anglais ne sont que trop heureux de pouvoir s'absenter. La durée des débats est courte, et la procédure brève. Cette façon pratique a même donné aux Ecossais une législation mieux étudiée que la législation anglaise, qui souffre trop des discussions en public

et de l'imprécision d'orateurs désireux de placer leurs discours.

Il y a toutefois une Association qui réclame la restauration du Parlement d'Ecosse, supprimé par la Convention de 1707, et il n'est pas impossible que l'on suive pour l'Ecosse l'exemple de l'Ulster, mais dans un temps qui paraît encore assez éloigné, car les Ecossais ne changent pas volontiers ce qui marche assez bien. On sait que cette province protestante et loyaliste n'a pas voulu être comprise dans l'Etat libre d'Irlande. Elle reste dans le cadre du Royaume-Uni avec une représentation de 13 membres à la Chambre des Communes, tout en ayant son Parlement local et indépendant. Celui-ci comprend une Chambre des Députés et un Sénat. Les députés, au nombre de 52, élisent eux-mêmes les 26 sénateurs. Il y a en outre un Gouverneur nommé par le Roi.

En dehors de ces trois systèmes, l'Ile de Man et les Iles Normandes jouissent d'une indépendance législative qui fonctionne depuis des siècles.

§

L'Angleterre, on l'a vu, a fait l'expérience de tous les systèmes. En ce qui concerne l'Ecosse et l'Irlande, elle a respecté les institutions de la première et, vis-à-vis de la deuxième, elle a suivi une politique d'assimilation. De ces deux systèmes, l'un a réussi admirablement, l'autre a eu des résultats déplorables.

Mais il est intéressant de noter que la politique de cette grande Puissance tend désormais à laisser aux membres de l'Empire toute la diversité de leurs institutions et toute l'autonomie compatible avec l'unité impériale. Cette décentralisation a conservé à l'Angleterre le Cap et le Canada. La politique contraire lui a fait perdre les Etats-Unis. De même que son application a conservé l'Ecosse et que sa violation a perdu l'Irlande.

Cette leçon ne vaut-elle pas la peine d'être méditée

ailleurs, à un moment où toutes les races revendiquent le droit de conserver leur identité et où la protection des minorités se trouve solennellement placée sous la garantie de la Société des Nations ? Toutefois, les différences dans l'évolution historique et dans les traditions gouvernementales des pays continentaux peuvent rendre les exemples de l'Angleterre difficiles à imiter *in toto*.

SIR THOMAS BARCLAY

Ancien membre de la Chambre des Communes.

# LES
# SECRETS DU LAC DE NEMI

—

Le voyageur qui, venant d'Albano ou d'Ariccia, dans les monts Albains, gravit la pente occidentale du mont Cavo, ou mont *Cavi* — le *mons Albanus* des anciens Romains, consacré à Jupiter Latial, et une des plus grandes bornes de l'Histoire — ne manque point de s'arrêter, à peu près à mi-côte, pour jouir de la « vue des deux lacs ». Un antiquaire a comparé un jour ces miroirs d'eau à des verres de lunettes. L'image n'est nullement poétique, mais il faut convenir qu'elle est assez exacte. Les deux ovales, vus de la pente du mont Cavo — le lac d'Albano à l'ouest, le lac de Nemi au sud, — forment, en rapprochant leurs bords des deux côtés du mont Gentile, comme une paire de besicles colossales.

A vrai dire, ce sont deux verres fort inégaux. Le lac de Nemi ne compte pas plus de quatre à cinq kilomètres de circonférence, tandis que celui d'Albano en mesure au moins dix.

Tous deux présentent le plus grand intérêt. Le géologue aperçoit dans cette région, que recouvrit la mer, les ruines d'un archipel de volcans et reconnaît dans les deux lacs des cratères inondés. Le mythologiste pense voir luire encore, près de Nemi, le toit d'or d'un temple de Diane. Et l'archéologue cherche dans le voisinage d'Albano — bien en vain — les vestiges de la plus antique cité latine, la superbe Albe-la-Longue, que Rome, sa fille, détruisit.

Aux yeux de l'artiste, toutefois, le lac de Nemi, dans l'intimité de ses murailles boisées et fleuries, est sans contredit le plus charmant. Et c'est lui qui, du point de vue

de l'histoire, l'emporte à l'heure actuelle dans la curiosité du monde entier.

Comment se peut-il que deux galères romaines, datant du premier siècle de notre ère, soient plus qu'à moitié enfouies, depuis tantôt dix-neuf cents ans, dans la vase et le sable d'un petit lac de montagne situé à trois cents mètres d'altitude et immobilisé entre les parois d'un cratère ? Quel César eut le caprice d'une navigation si singulière ? Tibère le féroce, l'extravagant Caligula, Caius Julius lui-même, conquérant des Gaules, ou bien l'Espagnol Trajan ? Car ces quatre noms ont été cités. — Par l'effet de quel cataclysme ces bâtiments impériaux ont-ils été mis en réserve pour le plaisir des hommes de notre siècle, l'un tout près de la rive occidentale du lac, vers le nord, l'autre du même côté, mais plus au sud, à cent soixante mètres du bord ?

On a supposé qu'ils avaient été construits sur le modèle ou d'après les souvenirs du palais flottant dans lequel, au dire de Suétone, César s'attarda sur le Nil en compagnie de Cléopâtre, *cum qua et convivia in primam lucem saepe protraxit et eadem nave thalamego paene Æthiopia tenus Ægyptum penetravit*... Qu'en reste-t-il au bout de dix-neuf siècles ? Et pourquoi n'ont-ils pas été renfloués ou repêchés plus tôt ? Quels efforts ont été faits, à travers les âges, pour les rendre au jour ?

De puissantes pompes électriques travaillent depuis cinq mois pour arracher au lac ses secrets. Rendons grâce à la science moderne. D'ailleurs, elle devait bien aux arts cette compensation. Quand ces lignes paraîtront, elle aura répondu peut-être à plusieurs des questions que je viens de poser. Je m'occuperai ici seulement de la dernière.

§

La première mention que nous possédons des galères du lac de Nemi date du XV^e siècle, des environs de l'an 1450.

Rome vivait alors sous le gouvernement pontifical de

Pie, deuxième de ce nom. Messer Enea Silvio Piccolomini était, tout comme le docteur Achille Ratti, son successeur actuel sur la chaire de Saint-Pierre — Sa Sainteté Pie XI — un esprit curieux et éclairé. Il a laissé des *Commentaires* pleins de détails sur son temps. Il y parle de soi-même à la troisième personne, à la manière de Jules César. Je traduis, dans le livre II d'une édition romaine de 1583, à la page 565, les lignes suivantes :

Jules César édifia une villa près de ce lac, vers sa partie occidentale ; mais, comme elle ne répondait pas à son attente, il ordonna de la détruire. Les ruines en subsistent encore. Beaucoup de signes indiquent que les Romains eurent ici leurs délices, et, plus que tout, la présence d'un navire qui a été découvert de notre temps, noyé à peu près à douze aunes au fond du lac. Le cardinal Prosper Colonna, ayant appelé de Gênes des mariniers à qui il n'était point difficile de se tenir sous l'eau, entreprit d'en tirer ce navire et ramena au jour une partie de la carène, qui indiqua la forme et la structure du bâtiment.. Et cette carène et le corps du navire apparurent ainsi dans leurs membres particuliers et dans leur masse compacte. La longueur de la galère ne compte pas moins de vingt coudées, sa largeur est à l'avenant. On estime qu'une demeure était édifiée sur ce navire... Les mariniers qui descendirent dans les profondeurs du lac disent qu'ils y ont vu une arche de fer ou de cuivre, maintenue par quatre anneaux, et une cruche de poterie dont le couvercle était d'airain doré (1). Ils jugent que cette œuvre est de Tibère César, parce qu'ils ont trouvé dans le lac plusieurs tuyaux de plomb, sur lesquels était écrit en lettres majuscules : *Tiberius Caesar*. Le Pontife Pie a vu, sur le rivage du lac, des pièces de bois arrachées à ce navire : elles étaient en *larix* (mélèze), arbre qui ressemble au sapin.

Et voici un autre témoignage de la même époque qui concorde en tous points avec les lignes qu'on vient de lire. Peut-être les a-t-il d'ailleurs précédées.

(1) Sans doute, cette *arca ferrea seu cuprea quatuor anulis colligata* et cette *hydria fictilis cujus coopertorium aeris deaurati fuerit* ne contribuèrent pas peu à accréditer, aux alentours de Nemi, la légende de grandes richesses ensablées avec la galère au fond du lac.

On le trouve dans un livre intitulé *Roma ristaurata, et Italia illustrata*, de Flavio Biondo de Forli, sans doute un des plus lointains ancêtres des innombrables « Guides du Voyageur en Italie ».

L'auteur, à la page 110 de la jolie édition vénitienne du XVI[e] siècle que j'ai sous les yeux (2), venant à parler des environs d'Albano et d'Ariccia, dit en substance :

Non loin de *la Riccia* (Ariccia) s'étend un petit bois appelé *Nemore*. Dans ce bois se trouve un lac, tout près duquel sied le château de *Cinthiano* (l'actuel Genzano), qui doit son nom à la déesse *Cinthia* (Diane). Et le lieu est si amène que les anciens l'appelèrent *Miroir de Diane*. Il n'a guère que deux milles de circonférence. C'est sur la rive opposée à celle où César commença d'édifier une villa que le bois était autrefois le plus épais. Le château qui s'y trouve fut, pour cette raison, appelé *Nemore* (Nemi), ce qui, justement, veut dire bois (*nemus*). Cette région est à présent en partie défrichée, et si fertile qu'il n'est guère de lieux en Italie qui la passent en beauté. Une découverte que l'on a faite de nos jours montre comme ce lieu fut plaisant aux anciens Romains :

Prosper Colonna, le Cardinal, étant, par droit d'hoirie, seigneur des deux châteaux de Nemore et de Cinthiano, ouït les gens de Nemore conter qu'il y avait dans le lac deux navires noyés et que ces navires, encore qu'ils s'en vinssent par morceaux dans les filets qui s'y embarrassaient ou avec les cordes qu'on y attachait afin de les ramener au jour, n'étaient cependant point si putrides qu'on ne les pût encore tirer entiers de l'eau. C'est pourquoi cet illutre Prélat, très curieux des bonnes lettres et des histoires antiques, eut envie de voir et de savoir à quel dessein et à quel propos de si grands navires avaient été mis en un si petit lac, entouré de toutes parts de très hautes montagnes ; et il manda à Léon Battista Alberti, grand géomètre de notre temps, qui a composé de très beaux livres d'architecture, de venir sur les lieux.

(2) *Roma ristaurata, et Italia illustrata* di BIONDO DA FORLI. Tradotte in buona lingua volgare per LUCIO FAUNO. In Venetia. MDXLII.

Ce Léon Battista Alberti était un de ces hommes universels que la Renaissance a produits : écrivain, philosophe, mathématicien, architecte, sculpteur, poète, inventeur d'un grand nombre d'ingénieux appareils d'hydraulique et d'optique, il avait le renom d'un Vitruve moderne.

Celui ci s'en vint donc et fit lier solidement ensemble, sur le lac, plusieurs tonneaux vides de telle sorte qu'on pût placer dessus des cabestans munis de longues cordes et de nombreux crochets de fer.

On appela de Gênes des mariniers qui nageaient comme des poissons. Ces hommes, ayant plongé jusqu'au fond du lac, surent dire la grandeur des navires et dans quelle mesure ils étaient entiers ou endommagés, et ils y mirent les crochets. Une des galères fut ainsi attachée par la proue ; mais elle s'entr'ouvrit tandis qu'on la tirait vers le haut, et il n'en vint qu'un morceau. Les plus beaux esprits de la cour pontificale accoururent alors de Rome pour voir comment ce débris était fait. (C'est sans doute à ce moment-là qu'il faut placer la visite de Pie II dont parlent les *Commentaires* cités plus haut.) Ce morceau de la galère était formé tout entier de planches épaisses de trois doigts, d'un bois appelé *larix* (mélèze) ; au dehors, tout à l'entour, il était couvert d'une bonne colle, jaune ou pourprée ; et, sur cette colle, il y avait quantité de lamelles de plomb garnies de clous (non point en fer, mais en bronze), lesquelles affermissaient la carcasse de bois et la colle en une seule masse et assuraient le bâtiment contre l'eau et les pluies. Au dedans la coque du navire était garantie tout ensemble contre l'eau, le fer et le feu de la manière suivante : d'abord, il y avait sur le bois une couche de terre glaise épaisse d'un doigt ; puis, l'on avait répandu sur cette enveloppe de terre tant de fer liquéfié que presque toute la carcasse de bois était, à l'intérieur, comme qui dirait garnie d'une cuirasse. Cette cuirasse avait, en plusieurs endroits, l'épaisseur d'un doigt ; en d'autres, elle atteignait deux doigts. Et, sur le fer, il y avait encore un revêtement de terre glaise. Il nous parut reconnaître qu'on avait étendu cette terre sur le fer tandis que celui-ci était encore brûlant ; car elle adhérait, tant celle de dessus que celle de dessous, si intimement au fer que les deux matières ne semblaient former qu'une seule et même colle.

Tandis que chacun s'évertuait pour tirer de l'eau le dit navire, on trouva au fond du lac plusieurs tuyaux de plomb, longs de deux coudées et bien massifs, qui, apparemment, étaient faits pour être mis bout à bout, de manière à former un long conduit. Sur chacun de ces tubes étaient sculptées de belles lettres, lesquelles montraient (comme nous pensâmes) que l'auteur du navire était Tiberius Caesar ; et Léon Battista Alberti opina que beaucoup de ces tuyaux de plomb partaient de la belle fontaine qui sourd, près de Nemore, à l'endroit où sont aujourd'hui les moulins, et qu'ils s'allongeaient jusqu'au milieu du lac, à seule fin d'alimenter d'eau potable les maisons somptueuses et belles que nous croyons qui furent édifiées sur ces navires. Belle chose et merveilleuse à voir étaient les grands clous de bronze, longs d'une coudée, si intacts et si propres qu'ils paraissaient venir de la main du maître !...

La relation de Flavio Biondo Forli n'en dit pas davantage. Pourquoi les travaux de maître Alberti furent-ils abandonnés ? Nous ne le savons pas.

Là-dessus, la galère atteinte par cette première attaque se rendormit, pour cent ans, dans son lit de fange.

La léthargie de la seconde n'avait pas été troublée.

§

Il faut passer à l'autre siècle et pousser jusqu'à l'an 1535, pour trouver trace d'une nouvelle exploration du lac, en vue de reconnaître les navires impériaux et de les rendre à la lumière.

Nous rencontrons alors un document de premier ordre. Le livre intitulé *Della Architettura militare* (3), par Francesco de Marchi, contient le rapport d'un témoin qui, le premier, est descendu lui-même au fond de l'eau, a touché de ses propres mains un des mystérieux bâtiments et a examiné avec toute l'attention d'un savant moderne les moindres débris qu'il a pu recueillir.

Le chapitre LXXXII du deuxième tome de ce livre donne

(3) *Architettura militare*, edizione fattane dal Marini, Roma, 1810, secondo il testo pubblicato dal Dall' Oglio nel 1599.

d'abord une exacte description du lac de Nemi, tel qu'il se présentait au XVI[e] siècle, avec sa couronne éternellement verte de lauriers, de genévriers, de houx, de myrte et de lierre. Des platanes ombragent le mince ruban de ses rives; « il y en a un, entre autres, proche l'ouverture du lac, qui est chose très remarquable ; il fait une grande ombre noire... » « Cette ouverture que firent les Romains (l'émissaire du lac) est sur la rive du couchant ; elle passe au travers d'une montagne et chemine trois gros milles. Sa bouche est haute de 20 palmes et large de 7 (4). »

Cette exploration de 1535 fut entourée, semble t-il, d'un certain appareil romantique. De Marchi était accompagné d'un autre architecte de ce temps, maître Leonardo d'Udine, lequel avait amené lui-même un de ses fils, nommé Thésiophonte, musicien, et un gentilhomme romain, dit « messer Hippolito Mataleno, sonneur de luth insigne». Mais le personnage le plus important de la compagnie était certain *Guglielmo di Lorena* (Guillaume de Lorraine), car c'était lui l'inventeur de l'appareil grâce auquel messire François allait pouvoir effectuer ses plongées.

On aimerait d'avoir quelques renseignements sur ce Lorrain du XVI[e] siècle qui s'en alla fouiller le lac de Nemi; mais nulle autre histoire que je sache n'a jamais fait mention de lui. Il inspirait à l'architecte italien un respect quasi superstitieux. Ce n'était pas, en effet, un homme ordinaire. « Il portait une très grande barbe, et fort touffue ; et elle lui passait la ceinture d'une demi-palme ; il s'en faisait des tresses autour de la tête Mais c'était un homme de grand génie... Si je voulais écrire combien peut être utile une telle invention, j'écrirais longuement... »

L'appareil qu'avait inventé maître Guillaume de Lorraine et dont il avait usé déjà dans le port de Cività-Vecchia (mal volontiers, car ce Lorrain avait peur des gros poissons de mer) était, en somme, une cloche à plonger individuelle

(4) La palme mesurait 22 cm 34.

et portative. Le plongeur s'en coiffait en quelque sorte, s'y introduisait à peu près jusqu'à mi-corps et se la fixait aux épaules par le moyen de fourches intérieures et de deux courroies qui, partant de ces fourches, lui passaient sous les cuisses. Ses avant-bras sortaient du bord inférieur de cette cloche ; ses jambes demeuraient entièrement libres. De Marchi, pour faire comprendre le principe de cet appareil, le compare très justement à une carafe de verre que l'on enfonce dans l'eau, le col en bas, et où la flamme d'une chandelle reste vive un long moment. Ce qu'il ne dit pas, c'est le procédé par lequel on insufflait de l'air pur dans cette cloche, afin de permettre au plongeur de mener assez longtemps ses investigations. Cela, c'était le secret de maître Guillaume de Lorraine. Le loyal architecte italien avait juré de ne le jamais révéler ; il préféra un jour se laisser dépouiller de toutes ses précieuses trouvailles, plutôt que de manquer à sa parole.

La cloche était de bois et alourdie par des pièces de plomb. Francesco de Marchi se fit descendre dans le lac de Nemi à l'endroit même où reposait la galère qu'avait entamée déjà, environ un siècle en çà, Léon Battista Alberti. Il y descendit avec le ferme dessein de « scier, tailler, percer, attacher des cordes, employer maillets, ciseaux, tenailles et autres instruments semblables ». C'était, comme on voit, une attaque en règle.

Cette première plongée causa à notre homme une impression fort déplaisante. Craignant de s'embarrasser, au fond de l'eau, dans des plantes aquatiques ou dans les débris du navire, il avait prit soin de dévêtir ses braies. Et, afin de sustenter son corps durant le dur travail, il avait emporté quelques onces de pain et de fromage. Or le lac de Nemi est très abondant en petits poissons. « Ils ne sont pas plus longs que le petit doigt de la main », mais, à travers le cristal encastré dans la paroi de la cloche pour permettre au plongeur de voir clair, « ils paraissent, là-dessous, gros comme le bras d'un homme et longs de trois palmes, et,

parce que mon pain, dur et noir, tombait en miettes autour de moi, une grande foison de ces poissons s'en vinrent me piquer en cette partie du corps que l'on peut penser...» Puis, à peine le pauvre homme, descendu à une profondeur de « six cannes romaines », se mit-il à frapper de son marteau contre le bord du navire qu'il ressentit de cuisantes douleurs dans les oreilles, comme si une longue épingle eût passé de l'une à l'autre, et « une veine de sa tête se rompit », lui emplissant la bouche et le nez de sang.

Je fus forcé de donner le signal pour qu'on me tirât de là. Quand je fus là-haut et sorti de l'instrument, ma cotte n'était plus que sang, sinon que, par derrière, sur la longueur d'un demi-bras, elle était demeurée aussi sèche qu'au moment que j'étais entré dans l'instrument ; outre cela, j'avais un chapeau de soie crème avec quantité de plumes blanches ; or ces plumes, pareillement, étaient sèches comme devant, et mes compagnons me les arrachèrent pour les conserver en guise de souvenir... Cette première fois, je restai sous l'eau une demi-heure d'horloge... Après que je fus revenu à la surface [et débarrassé de la cloche] je sautai dans le lac et me mis à nager, et, sitôt que j'eus pris de l'eau dans la bouche et que je me fus mouillé la tête, le sang cessa de couler de mon nez et de ma bouche. Alors je voulus retourner une autre fois en bas ; mais, cette fois, j'enfilai mes braies et je me bouchai bien les oreilles avec de la ouate musquée ; et les poissons ne me donnèrent plus d'ennui, et je ne ressentis plus cette douleur de tête. Cette fois, je restai une heure au fond de l'eau. J'attachai une partie du bord de la barque et nous la tirâmes par le moyen d'un cabestan dressé sur un pont de tonneaux ; et nous remontâmes tant de ce bois que nous en eussions pu charger deux très bons mulets...

La relation de Francesco De Marchi décrit ensuite avec une grande précision les débris apportés au jour, en particulier les clous qui tenaient les lames de plomb et qu'il avait vus, dans la profondeur des eaux, « tant luisants et entiers qu'ils paraissaient faits de cette semaine » :

Sous [la tête de] ces clous, il y avait de certains rayons en relief,

à la semblance d'une étoile ; ils étaient placés au dehors de la barque et tenaient les lames de plomb et une sorte de laine enduite d'une mixture odorante et très inflammable qui était entre le bois des bords et le plomb... Nous retrouvâmes aussi des ancres que l'on avait employées au temps de Biondo historien pour arracher des parties de la dite barque...

De Marchi prit les dimensions de la galère : « Sa longueur est de 60 cannes, sa largeur de 35 cannes, sa profondeur de 8 cannes. » Il eût volontiers visité l'intérieur du bâtiment, qui lui paraissait distribué en chambres ; mais l'appareil de maître Guillaume de Lorraine se prêtait mal à cette perquisition : « Si d'aventure l'homme fût tombé ou ne se fût point maintenu droit, il serait mort incontinent, pour l'eau qui aurait pénétré à flots dans l'instrument... » « Je fais encore savoir, ajoute l'honnête architecte en manière de conclusion, que la dite barque est encore dans le dit lac ; il y manque seulement une parcelle minime qu'enleva maître Guillaume et que j'en tirai moi-même. Et je n'en dirai pas davantage sur cette barque de Trajan... »

Pourquoi ce nom de *Trajan* qui arrive inopinément à la fin de ce récit ? De Marchi ne nous donne point la raison de cette appellation nouvelle. Et il ne parle pas d'une autre galère submergée.

Le lac de Nemi se referme sur ses secrets, pour environ trois siècles...

§

Vers l'an 1820, on ne parlait plus guère, au pied du mont Cavo, à Rocca di Papa, à Marino, à Castel Gandolfo, à Albano, à Ariccia, à Genzano, des galères romaines endormies dans le lac de Nemi.

Massimo d'Azeglio, qui fit, environ ce temps-là, son apprentissage de peintre autour des monts Albains, s'étend longuement, dans ses *Souvenirs* (5), sur son séjour à Genzano. Il occupait le château des ducs Sforza, que le pro-

(5) *I miei Ricordi*, di MASSIMO D'AZEGLIO, Florence. Barbera, 1899.

priétaire d'alors avait mis gracieusement à sa disposition. Il menait des jours de jeunesse heureuse, très vaillamment, dans un pays infesté de bandits et couvert de forêts quasi impénétrables, avec ce gîte d'un vieux château délabré et dévasté où, seuls, les portraits de famille de ses nobles hôtes et d'innombrables escadrons de rats lui tenaient compagnie.

Il descendait tous les jours vers les eaux brunes du Nemi pour y peindre : « La beauté de Genzano est au bord du lac ; on y arrivait alors (aujourd'hui, je ne sais) par un sentier rapide et malaisé. Chaque matin, je m'en allais avec mon attirail sur le dos ; la descente n'était rien, *facilis descensus averni* ; mais la montée, au retour, le *revocare gradus*, sous les feux de midi !... Sur la rive du lac, non loin de la cabane d'un homme qui avait pour industrie de rouir le lin, se trouve le fameux platane du lac de Nemi. Il ne présente plus l'écorce marbrée, en mue continuelle, des jeunes platanes ; mais il a acquis un tronc grossier, noueux et rugueux, comme s'il était un vieux châtaignier. Je l'étudiai tout à mon aise et pendant toute la saison... L'homme au lin était un vieux sbire, et il me contait les aventures de sa vie. Il devait rester presque toujours dans l'eau, et c'était pitié de voir ses jambes couvertes de sangsues, qu'il arrachait à mesure qu'il les sentait piquer... »

Le vieux platane séculaire d'Azeglio n'était-il point celui-là même dont parlait Biondo de Forli, trois cent soixante-dix ans plus tôt ?

La cabane de « l'homme au lin », sur la rive occidentale du lac, devait être bien proche de la *casetta dei Pescatori*, qui marque le point où gît, au fond des eaux, la première galère découverte. D'où vient que l'auteur d'*Ettore Fieramosca*, curieux de toutes les vieilles histoires, le ministre piémontais prédécesseur de Cavour, un des hommes les plus curieux de son temps, n'ait pas un mot, dans ses *Souvenirs*, pour ce navire de Tibère (ou de Caligula), à quelques pas duquel, sans doute, il dressa tant de fois son chevalet

de peintre ? Le rouisseur de lin, son habituel compagnon, n'en avait-il jamais, sous les eaux, aperçu la proue ?

Cependant, bien peu de temps après, en l'an 1827, allaient avoir lieu la troisième fouille du lac et la plus vigoureuse attaque de la galère romaine...

§

Elle fut entreprise, dans la seconde moitié de cette année 1827, vers l'automne, par le chevalier Annesio Fusconi, au moyen d'un appareil assez semblable à la cloche de plongeur du Dr Halley. C'était un énorme vase de bois, en forme de cône tronqué, pourvu de huit sièges et garni de robustes cristaux. A la différence de l'appareil Halley, il recevait par le bas l'air qu'envoyaient des pompes.

Le chevalier Fusconi était bien résolu, lorsqu'il commença ses travaux, le 10 septembre, d'en finir avec la fameuse galère, dût-il la débiter « par petits morceaux ».

Armé d'instruments piquants, tranchants et contondants, de tenailles, de pinces et de crochets, il eût en effet achevé de saccager cette ruine de navire, si des intempéries providentielles n'eussent détruit son radeau et tout son matériel. L'archéologie n'eut aucune raison de regretter cet échec.

La plupart des débris repêchés furent d'ailleurs dispersés et perdus. C'était : des planches de mélèze et de sapin, des poutres et des fragments de panneaux, des petites plaques de terre cuite qui semblaient provenir d'un pavement, des morceaux de marbre de différentes espèces, des émaux, des restes de mosaïque, des clous de cuivre à tête dorée, des tuyaux en terre cuite.

Fusconi vendit un lot de ces antiquités aux musées du Vatican. On en a conservé le catalogue, mais la plupart des objets furent égarés dans des caves. La pièce principale — numéro 5 du catalogue — était un fragment de grille avec cette épigraphe : TIB. CAES. (Tiberius Caesar). Malheureusement ce débris, qui eût pu fixer la chronologie de la galère, demeura par la suite introuvable.

Le témoignage de Fusconi touchant l'inscription devait être d'ailleurs bientôt discuté et mis en doute.

L'archéologue romain bien connu, Antonio Nibby, qui avait assisté — du moins, il le dit — à ces investigations de l'automne 1827, assura qu'il avait remarqué sur différentes grilles retirées du lac un seul nom, en lettres de forme antique : CAISAR, et, rapprochant ces observations du texte de Suétone relatif à la villa que Jules César fit bâtir dans la région de Nemi, il ne balança pas à déclarer : « Il me semble pouvoir conclure de là que la prétendue galère n'est autre chose que l'ensemble des fondements d'une maison... Le pavement, ou tout au moins la base de cette maison était formée de très grandes tuiles posées sur une espèce de grille de fer (6).... »

Cette hypothèse, après les observations si précises consignées par Francesco de Marchi, eût dû paraître tout à fait invraisemblable. Elle fit cependant son chemin parmi les archéologues et jeta la plus grande confusion dans la question des galères romaines.

En ce temps-là, le chevalier Fusconi s'était défait, à droite et à gauche, de la plus grande partie de sa moisson lacustre. Puis, pour son plaisir personnel et celui de ses amis, il avait fait sculpter maintes pièces du mystérieux bâtiment en forme de cannes, de tuyaux de pipes, de tabatières, de cassettes, de mallettes de voyage et de toutes sortes de menus souvenirs... Grandeur et décadence de l'Empire romain !

Après cet attentat, le navire mutilé reposa de nouveau, environ soixante-dix ans, dans le silence et le calme des eaux profondes et, semblait-il, dans l'oubli des hommes. Son compagnon dormait toujours, ailleurs — nul ne savait où, — depuis dix-huit cents ans...

§

Au cours des années 1877-1893 parut à Rome une curieuse petite revue intitulée : IL CRACAS, *Bibliothèque et*

(6) *Analisi storico-topografico-antiquaria della carta dei contorni di Roma*, di ANTONIO NIBBY, Roma, 1837-1838.

*galerie des choses romaines anecdotiques les plus inconnues d'art, de coutumes, d'histoire, d'archéologie. Œuvre périodique entièrement composée par G. Maes.* Et voilà qu'entre les mois de juin et d'août 1892 ce Maes, érudit abondant et curieux original, se met à publier dans ses petits cahiers toute une série de documents historiques, accompagnés de commentaires extravagants, sur *le navire de Tibère du lac de Nemi.* Sont-ce ces articles qui donnèrent le branle à de nouvelles curiosités ? Il est difficile de répondre à cette question.

Toujours est-il qu'à deux ans de là les recherches furent reprises.

Je me contenterai maintenant de résumer, d'après les relations officielles (7), les faits nouveaux qu'apporta cette avant-dernière exploration, effectuée entre le 22 septembre et le 20 décembre 1895, sur deux points du lac.

Le 22 septembre 1895, l'entrepreneur de fouilles Eliseo Borghi signe avec un représentant de la maison Orsini, propriétaire du lac de Nemi, un contrat l'autorisant à faire visiter les eaux du dit lac par un scaphandrier, à l'effet d'y reconnaître et, éventuellement, d'en extraire les antiquités submergées. Le gouvernement italien, de son côté, délivre les permissions nécessaires et délègue sur les lieux un haut fonctionnaire des Beaux-Arts, M. Barnabei, directeur des fouilles pour la province de Rome, avec mission de suivre les travaux et d'en corriger au besoin la méthode.

Les recherches sont aussitôt menées rondement. Elles donnent des résultats immédiats. Le scaphandrier Pietro Pardi, du port de Civitâ-Vecchia, très habile, découvre en quelques jours : un masque de lion en bronze, portant un anneau entre les dents ; une tête de loup, pareillement en bronze, plus grande qu'au naturel, nantie elle aussi d'un anneau, et une magnifique tête de Méduse du même métal

(7) Rapports de F. BARNABEI, de V. MALFATTI et Journal du garde R. FINELLI, publiés par les *Notizie degli Scavi*, Rome, 1895-1896. Longue étude de MALFATTI dans la *Rivista Marittima* de 1896.

— trois spécimens de l'art inimitable qui florissait à Rome dans le premier siècle de l'Empire (8); — puis une sorte de grille, très belle, toute d'une pièce ; des lames de cuivre repliées en forme de tuiles et une quantité de pâtes vitrées ; des plaques de porphyre, de serpentin, taillés avec l'art le plus subtil, vestiges d'un pavé en mosaïque...

Cependant, un doute hante l'esprit de M. Barnabei. Aucun de ces débris n'est de sorte à démêler la confusion qu'a produite, après les fouilles de 1827, l'hypothèse d'Antonio Nibby. Tous peuvent provenir d'un luxueux embarcadère du lac, d'un ponton, d'un radeau chargé de constructions...

On trouve encore, le 22 octobre, un masque de lion. Ces figures de bronze ne sont que les ornements terminaux de poutres de bois, lesquelles, peut-être, soutenaient le toit d'une demeure princière...

Une découverte de ce même jour, 22 octobre, dissipe tous les doutes. Le scaphandrier fait remonter à la lumière un assemblage de planches dont la forme arrondie, accusée encore par la disposition des chevilles, révèle de manière évidente la membrure d'une carène. Et le scaphandrier reconnaît ensuite, au toucher, une quille, une longue quille qui s'enfonce dans la vase et le sable... On est donc bien en présence d'une galère apte à la navigation.

Une autre inquiétude naît alors dans l'esprit du délégué officiel. L'entrepreneur Borghi semble marquer à son tour quelque propension à l'emploi des moyens violents. Le sac du navire va-t-il, pour la quatrième fois, recommencer ? Des précautions sont prises. Un garde surveillera étroitement tous les travaux et empêchera la moindre déprédation.

Et voici alors, pour finir, une découverte capitale ; ce sont deux tubes de plomb qui portent la même épigraphe, l'une parfaitement nette, l'autre très légèrement effacée :

**C. CAESARIS-AVG-GERMANICI**

(8) Ces bronzes sont conservés, à Rome, au musée des Thermes.

C'est-à-dire : *Cai Caesaris Augusti Germanici*, — le nom de l'empereur *Caligula*.

M. Barnabei conclut de cette trouvaille que le navire a été construit entre les années 37 et 41 de l'ère vulgaire.

Extrêmement satisfait de ces résultats, il retourne à Rome pour déposer son rapport au ministère de l'Instruction publique. Le garde officiel demeure seul pour assister aux recherches, lesquelles, d'ailleurs, ne sauraient guère se prolonger, car on est à la mi-novembre et le mauvais temps s'annonce. Ce garde, Raffaele Finelli, est chargé de rendre compte des fouilles ultérieures.

Or, voici ce qu'apporte son journal :

*18 nov.* Reconnaissance vers le sud du lac à la recherche d'un autre navire, qui, au dire du pêcheur Giovanni Medella, fermier du lac, se trouve ici submergé. Aujourd'hui résultat négatif.

*19 nov.* Résultat négatif.

*20 nov.* Aujourd'hui encore, dès les premières heures du matin, nous avons continué le travail de reconnaissance et, vers les 10 heures, nous étions au point du lac dénommé, selon plusieurs personnes, *Rocher de Germanicus*, c'est-à-dire à quatre cents et quelques mètres au sud du lieu où se trouve le navire noyé et à environ 150 mètres de la rive [occidentale], ET ICI LE SCAPHANDRIER A REPÉRÉ, A 19 MÈTRES DE PROFONDEUR, UN AUTRE NAVIRE...

Ainsi, des deux galères romaines dont l'historien Flavio Biondo de Forli, quatre cent cinquante ans plus tôt, avait noté l'existence, la seconde, que nul n'avait vue jusque-là, venait d'être retrouvée !

§

A la suite de cet événement considérable, le gouvernement de Rome prit entièrement en main la direction des fouilles du lac de Nemi. Le ministre de l'Instruction publique Baccelli demanda la collaboration du ministre de la Marine. Celui-ci, l'amiral Morin, chargea un chef de section de son département, le chevalier Vittorio Malfatti,

ingénieur distingué, de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le renflouage des deux navires, et il mit à sa disposition les plus habiles scaphandriers de la marine royale, que l'on appela de Naples.

Dès le 5 janvier 1896, M. Malfatti déposait un premier rapport de la plus grande précision. En voici quelques lignes :

INVESTIGATIONS DU 9 DÉC. 95 AU 20 DÉC. 95

*1er point.* Au fond du lac se trouve un navire ou une grande embarcation couchée sur le flanc gauche et presque complètement enterrée. La poupe est dirigée vers la terre, la proue vers le large, en direction nord-sud. Longueur du bâtiment : 60 m. 25 ; largeur : 18 m. 40... Le navire se trouve à 5 m. 30 de profondeur du côté de la poupe ; à 12 m. 50 à la proue ; à 8 m. au centre à droite ; à 9 m. 30 au centre à gauche, etc., etc.

*2e point.* L'autre navire, de dimensions probablement plus grandes, est à une profondeur de 22 m. La poupe est sous la boue .. Le navire apparaît assez bien de la proue au milieu, sur une longueur de 30 à 40 m., puis il s'enfonce dans la vase. La proue est tournée vers la rive. Le navire est revêtu de plomb. Son état de conservation est tel qu'il est possible de le soulever et de récupérer tout le bâtiment.

Voilà une page qui ne rappelle guère le ton de chroniqueur du bon Francesco de Marchi, architecte militaire du XVIe siècle ! Les galères romaines sont dorénavant cernées par la science moderne. Leur affaire est sûre. Et pourtant on va les traiter avec des égards qu'elles n'ont jamais connus. Plutôt que de les arracher aux eaux du lac, on éliminera ces eaux. C'est le lac lui-même que l'on attaquera, et que l'on tuera, avant que de sonder ses entrailles.

Le second rapport de l'ingénieur Malfatti proposait d'abaisser le niveau du lac de Nemi de 22 m. 50, en les évacuant par l'émissaire romain, après avoir curé celui-ci et l'avoir rendu praticable.

§

L'énormité évidente du travail, peut-être l'indolence des gouvernements d'avant-guerre et, surtout, les années terribles de la conflagration mondiale valurent aux galères dites désormais de Caligula un nouveau répit qui dura encore un tiers de siècle.

Puis, M. Mussolini vint...

La petite vallée de Nemi, naguère encore presque aussi paisible et silencieuse qu'au temps du pape Pie II, s'est remplie soudain, le 20 octobre dernier, d'un étrange bourdonnement. Quatre pompes électriques, mises à la disposition du *Duce* par trois grandes compagnies industrielles,— la *Latiale d'électricité*, les *Constructions mécaniques Riva*, la *Société d'électricité et de gaz*, — quatre monstrueux vampires tapis dans les verdures, sur la rive de Genzano, commencèrent à sucer avidement les eaux et à les rejeter, à raison de quatre-vingt-cinq millions de litres par jour, dans l'antique galerie souterraine par où elles se mirent à cheminer allègrement vers Ardea, vers la mer. On vient, à l'heure où j'écris ces lignes, d'installer deux nouveaux engins d'épuisement. L'opération s'accélère. Le lac de Nemi se meurt... Il s'est affaissé déjà, dans sa lente agonie, de cinq mètres. Chaque jour, il baisse de cinq à six centimètres. On calcule que la poupe du premier navire commencera d'émerger le 25 ou le 26 du présent mois de mars.

Une équipe de cent ouvriers, en attendant, se démène et s'évertue pour élargir la route qui, de Genzano, conduit au bord du lac. Bientôt les automobiles descendront commodément jusqu'à la *Casetta dei Pescatori*...

Tout cela est bien admirable.

Et pourtant nous ne pouvons nous défendre de quelque mélancolie, en songeant au petit lac de Nemi d'autrefois, si calme, si calme, avec ses sentiers charmants qui dégringolaient parmi les vergers demi-sauvages, le long des haies de lauriers, sous les festons de chèvrefeuille, au travers des

olivettes et des vignes, —au lac de Nemi où Massimo d'Azeglio dressa son chevalet de peintre, près de l'eau brune, sur les bords étroits couverts d'iris et peuplés de libellules, proche la cabane solitaire du vieux rouisseur de lin, — au lac de Nemi où, il n'y a que peu d'années encore, les belles filles de Genzano venaient, au printemps, à la veille de l'Ascension, tresser des tapis de fleurs, à l'ombre du platane séculaire, pour la jolie fête de l'*Infiorata* ; — au petit lac de Nemi, avec son grand mystère...

HENRY MASSOUL.

# LES COMÉDIENS A L'INSTITUT

CE QU'ILS Y ONT FAIT. — LEUR EXCLUSION. — LES REVENDICATIONS DE MOUNET-SULLY. — CONCLUSION

—

On sait que, dès 1803, Bonaparte, réorganisant l'Institut, exclut les comédiens de la « Troisième classe » dans laquelle la Convention Nationale les avait placés. Il fut décidé que l'on procéderait « par extinction » et que l'élection des membres de ce corps académique serait, désormais, soumise à l'approbation du pouvoir exécutif.

C'est donc depuis ce temps que — fussent-ils, de tous points, dignes de cette distinction, ainsi que le furent Mounet-Sully et d'autres encore, — les artistes dramatiques restèrent à la porte de l'illustre Compagnie.

Mais n'anticipons pas, et rappelons, d'abord, les termes par lesquels la commission, chargée de préparer la Constitution de 1795, proposait à la Convention le dispositif de ce que devait devenir « l'Institut de France ».

Nous vous proposons de créer un Institut national, qui puisse offrir dans son ensemble, le plus haut degré de la science humaine. Il faut que cet établissement honore, non la France seule, mais l'humanité tout entière, en l'étonnant par le spectacle de sa puissance et le développement de sa force. Il doit fixer le résultat des plus belles conceptions de l'esprit humain. Là se retrouveront ces conférences journalières entre les hommes habiles et versés dans les mêmes sciences, dont le résultat doit être d'accroître les richesses de l'imagination et de l'esprit, et de diriger le vol du génie vers le but le plus utile et le plus sûr. Vous encouragerez ces travaux communs, desquels jailliront, avec une force doublement active, tous les rayons qui doivent éclairer le monde.

Deux mois plus tard, la loi du 25 octobre organisait le dit Institut.

Ce sera, disait l'exposé des motifs, l'abrégé du monde savant, le corps représentatif de la République des lettres, l'honorable but de toutes les ambitions de la science et du talent, la plus magnifique récompense des grands efforts et des grands succès ; ce sera, en quelque sorte, un temple national, dont les portes, toujours fermées à l'intrigue, ne s'ouvriront qu'au bruit d'une juste renommée... Là se verront, s'animeront et se comprendront les uns les autres les hommes les plus dignes d'être ensemble, ils se trouveront réunis comme les représentants de tous les genres de gloire littéraire.

Dans la première période de son histoire (1795-1803), l'Institut comprend donc 3 classes : 1re classe : Sciences physiques et mathématiques; 2e classe : Sciences morales et politiques : 3e classe ; Littérature et Beaux-Arts. Cette dernière se subdivise en 8 sections : Grammaire — Langues anciennes — Poésie — Antiquités et Monuments — Peinture — Sculpture — Architecture — Musique et déclamation, qui ont en tout 48 membres, 8 associés étrangers, 48 associés non résidants, et c'est ce titre d'*associés non résidants* qui a provoqué mainte erreur dans le dénombrement des comédiens ayant fait partie de l'Institut. Trois comédiens sont élus membres de la 8e section en 1795 : Molé, qui occupe le 2e fauteuil, Préville le 5e, Monvel le 6e. Préville s'étant retiré à Beauvais, en 1796, devient *associé non résidant*, et sera, comme membre, remplacé par Grand-Ménil.

Les gens de théâtre connaissent la carrière des grands acteurs que nous venons d'énumérer ; nous croyons cependant utile de résumer leur biographie, afin de renseigner le public de nos jours, qui peut n'être point au courant des choses du passé. Les lecteurs désireux de se renseigner plus complètement sur ces artistes n'auront d'ailleurs qu'à consulter le substantiel *Dictionnaire des comédiens français*, ouvrage illustré de nombreux portraits, par M. Henry Lyonnet.

Molé (François-René), né à Paris le 24 novembre 1734, sociétaire de la Comédie-Française de 1760 à 1802, doyen de la Comédie Française depuis 1790, mort à Paris, au n° 1 de la rue Corneille, le 11 décembre 1802. Il jouait l'emploi des « grands jeunes-premiers » et des « premiers rôles ».

Ouvrages. 1793 : *Eloge de Mme Dangeville* ; 1795 : *Eloge de Préville* ; 1802 : *Notice sur les Mémoires de Le Kain.*

Nommé membre de la classe Littérature et Beaux-Arts par arrêté du 20 novembre 1795.

Elégant, plein de charme, il était parfois imité, pour ses façons, par la jeune noblesse, c'est-à-dire par les personnages mêmes qu'il s'était proposés pour modèles ; de sorte qu'on disait que « les originaux se faisaient copies ». Il conserva sa grâce jusqu'à l'extrême vieillesse.

Préville (Pierre-Louis du Bus, dit), né à Paris, le 19 septembre 1721, sociétaire de la Comédie-Française de 1756 à 1786, mort à Beauvais le 18 décembre 1799.

Ouvrage : *Mémoires sur l'art dramatique*, 1 vol. in-8°.

Elu le 12 décembre 1795, membre de la classe de Littérature et Beaux-Arts ; démissionnaire le 18 janvier 1796 ; élu le 18 février 1796 associé non résidant de la classe de Littérature et Beaux-Arts. (Section de Musique et Déclamation.)

Préville était le plus âgé de ses trois collègues et celui qui devait le plus tôt disparaître.

Sa renommée était grande. Lorsque, quelques années après sa mort, le préfet de l'Oise, M. de Cambry, décida de lui élever un monument à Beauvais, un journal du temps proclame qu'il avait été « le premier comédien de l'Europe » et que « sa réputation égalait celle de Roscius ». Il est vrai qu'à cette époque la comparaison avec le comédien romain, ami de Cicéron, était courante. Le même journal émettait le vœu que ce monument fût « orné des attributs de la gaieté, de la folie, de la morale que Préville respectait, et dont il avait toujours été l'apôtre aimable ».

Les contemporains appréciaient son extrême souci de naturel et de sincérité. C'est à ces qualités que faisaient allusion les petits vers suivants, sous son portrait en Crispin :

A voir Préville et la manière aisée
Qui règne dans sa voix, son geste et son regard,
On dit : « Sous le manteau de l'art
C'est la nature déguisée. »

Il joua « d'original » — on dit aujourd'hui « créer » — les deux rôles fameux de Beaumarchais : le Figaro du *Barbier de Séville* et le Brid'oison du *Mariage de Figaro.*

MONVEL (Jacques, Marie, Boutet, dit), né à Nancy (Meurthe) le 5 mars 1745, sociétaire de la Comédie-Française de 1772 à 1780, fondateur du Théâtre-Français de Stockholm et lecteur du roi de Suède en 1780 ; en 1791 acteur au Théâtre de la République ; de 1799 à 1806, sociétaire de la Comédie-Française ; en 1800, professeur de déclamation au Conservatoire de Musique. Mort à Paris le 13 février 1812.

Nommé le 15 décembre 1795 membre de la classe de Littérature et Beaux-Arts.

Ouvrages. — Théâtre. 1772 : *Julie. Philippe et Georgette* ; 1773 : *Jérôme* ; *Le Stratagème découvert* ; *L'erreur d'un moment* ; 1777 : *A E I O U* (*comédie*) ; *L'amant bourru* ; *Les trois fermiers* ; 1781 : *Clémentine et Desormes* ; 1783 : *Le chevalier français* ; *Les Amours de Bayard* ; *Blaise et Babet* ; *Sargine* ; 1785 : *Alexis et Justine* ; *Jérôme et Fanchonnette* ; 1787 : *Les deux mères* ; *Les deux nièces* ; 1789 ; *Raoul de Créquy* ; 1790 : *Le chêne patriotique* ; *L'heureuse indiscrétion* ; 1791 : *Le potier de terre* ; *Le secret révélé* ; *Les victimes cloîtrées* ; *Agnès et Olivier* ; 1792 : *Roméo et Juliette* ; *Urgande et Merlin* ; 1793 ; *Le deuil prématuré* ; *Ambroise* ; 1794 : *Rixleben* ; 1796 : *Tancrède et Mélezinde* ; 1798 : *La jeunesse de Richelieu* ; 1799 : *Mathilde* ; *Le Général suédois.*

Œuvres diverses. 1775 : *Frédégonde et Brunehaut*, 1 vol. ; 1793 : *Discours prononcé à Saint-Roch le jour de la fête de la Raison.*

On a prétendu parfois que Monvel méritait un souvenir reconnaissant, surtout pour avoir été le père de Mlle Mars, mais il a des titres plus sérieux que cette paternité glorieuse, en matière de réputation. Rival de Molé, qu'il dépassa peut-être dans certains rôles, il fut un comédien de haute valeur, doué d'intelligence et de sensibilité, habile à composer un personnage, en dépit de son physique assez chétif, qui, au dire de Mlle Clairon, le faisait « ressembler à un amant à qui l'on a toujours envie de donner à manger ».

On l'a fort applaudi dans des rôles très divers : l'Auguste de *Cinna*, le Fénelon de M. J. Chénier, le curé de la *Mélanie* de La Harpe, l'abbé de l'Epée dans la pièce de ce nom, etc...

Le Kain reprochait à Monvel d'abuser du « pathétique bourgeois », du « naturel affecté », et critiquait sa tendance à dépecer et décolorer les plus belles périodes poétiques pour en faire de la « prose de conversation ».

Monvel, on l'a pu voir, a beaucoup écrit pour le théâtre. Il a fourni des livrets à Dezède, à Dalayrac, à Della Maria, à d'autres encore. Son drame des *Victimes Cloîtrées* eut un succès prolongé. Il y devançait la phraséologie des mélodrames romantiques, car un des personnages, Dorval, s'y écrie :

Dieu, que j'ai blasphémé ; Dieu, dont j'ai douté, que j'ai maudit, pardonne, pardonne-moi, grand Dieu ! Que ta clémence égale mon ingratitude ! Dieu de bonté, signale ta puissance, achève, achève ton ouvrage !

Sa pièce, *Rixleben ou la Main de fer*, en 1794, fut arrêtée par ordre, au théâtre de la République, la veille de la première.

Comme nous le verrons, Monvel fut aussi fabuliste. Par son activité dans plus d'un genre, il a tenu la place importante que lui assigne Regnier dans sa remarquable mono-

graphie. Lorsqu'il mourut, 88, faubourg Saint-Martin, ses funérailles furent honorées d'une délégation de l'Institut, et presque tous les acteurs de Paris suivirent son convoi.

Grand-Ménil (Jean Baptiste, Fauchard de), né à Paris le 19 mars 1737.

De 1758 à 1771, avocat.

1790, acteur au théâtre de la République ; 1799 à 1811, sociétaire de la Comédie-Française ; 1800 : professeur de déclamation au Conservatoire.

Mort à Paris, rue de Condé, le 24 mai 1816.

Ouvrage, 1759 : *Le Savetier joyeux*, opéra-comique en un acte.

Elu le 1er août 1796 membre de la classe de Littérature et Beaux-Arts (Section de Musique et Déclamation).

Grand-Ménil est le dernier acteur qui ait été membre de l'Institut. Son père, chirurgien-dentiste, fut connu par un traité d'odontologie. Le fils commença, disions-nous, par plaider au Parlement de Paris. Il plaida, entre autres causes, le procès de Ramponeau, célèbre cabaretier de la Courtille. Voltaire fait allusion à cette affaire célèbre. Mais le barreau n'était point son fait ; ayant eu, d'autre part, l'imprudence de se prononcer contre le « Parlement Maupeou », il quitta la France, et, suivi de sa femme, il alla s'engager au théâtre de Bruxelles, où il demeura plusieurs années. Puis il connut le succès à Bordeaux, à Marseille, dans l'emploi des valets. Sa réputation s'étant étendue, il reçut un « ordre de début » à Paris. Mais il avait 53 ans ; il crut donc sage de se vouer aux « comiques marqués », dits rôles à « manteau ». Malgré sa réussite, il se plaignait de demeurer en sous-ordre et de simplement doubler Desessarts, fort aimé du public ; aussi saisit-il avec empressement l'occasion de passer, comme chef d'emploi, au second Théâtre-Français, celui de la rue Richelieu, connu sous le nom de « Théâtre de la République ». Lors de la réunion de 1799, il fut compris dans la troupe reconstituée du Théâtre Français, dont il resta sociétaire jusqu'au 1er avril

1811. On louait son intelligence parfaite, sa chaleur ; on admirait la pantomime sobrement expressive de ce grand homme maigre, dont le regard, « sous des sourcils noirs et mobiles »,pétillait de vivacité et d'esprit. Nous possédons, à la Comédie-Française, son portrait dans l'Harpagon de Molière ; rôle, disait-on, qui n'avait jamais été plus magistralement tenu. Lorsque Grand-Ménil prit sa retraite,grâce à des revenus assez considérables, que grossissaient ses pensions, il mena une vie large et facile, dans sa terre patrimoniale de Bures, près Versailles ; mais l'invasion de 1815, en amenant jusque dans sa maison « les soldats de toutes les nations européennes », lui causa une frayeur telle qu'il fut, en quelques jours, emporté par une fièvre muqueuse.

En dehors des membres titulaires que nous venons de citer, outre Préville, l'Institut accueillit quelques comédiens (quatre exactement) à titre d'*associés non résidants* :

Molé (Louis-François, dit Dalainville), frère aîné de Molé (François René) que nous citons plus haut. Né à Paris, le 4 octobre 1732, mort à Paris le 26 octobre 1801. Il joua d'abord les « premiers rôles tragiques » en province ; puis il débute en janvier 1758 dans *Mélanide*, à la Comédie-Française. Il se retire avec humeur dès l'année suivante et part pour la Hollande. Son frère cadet, devenu puissant chez Molière, le fait rentrer à la Comédie en qualité de sociétaire, le 3 juillet 1769. Une indigne cabale organisée par un camarade, le 27 février 1770, l'oblige à retourner à Lyon où le public lui gardait haute estime. Après avoir triomphé à Marseille, il prend successivement la direction des théâtres de Toulouse et de Rouen. La Révolution ayant gâté ses affaires, son cadet, en frère dévoué, paya ses dettes et le remit à flot.

Il fut élu à l'Institut le 18 février 1796 *associé non résidant* de la classe de Littérature et Beaux-Arts (Section de Musique et de Déclamation).

Caillot (Joseph), né à Paris le 20 janvier 1733, mort à Paris le 30 septembre 1816.

Acteur de la Comédie-Italienne et de l'Opéra-Comique.

Elu *associé non résidant* à la même date que le précédent.

Bonnet-Beauval (Jean-François), né à Paris en 1752. Mort à Limoges, le 4 juin 1827.

Acteur et directeur du théâtre de Limoges, compositeur de musique, auteur de : *Colin et Colette*, *les Amants ridicules*, *les Deux Jaloux*, *les Curieux punis*, *la Fête de l'Arquebuse*.

Elu le 25 juillet 1800 *associé non résidant* de la classe de littérature et Beaux-Arts. Il mourut d'une attaque d'apoplexie et sa famille ne put obtenir l'autorisation de le faire inhumer en terre sainte.

Larive (Jean-Mauduit, dit de), né à La Rochelle le 6 décembre 1747, mort dans sa propriété de Montlignon (près Montmorency) le 30 avril 1827.

Acteur du Théâtre-Français, lecteur du roi Joseph, à Naples, membre de l'Académie de Naples. Auteur de *Réflexions sur l'art théâtral* et d'un *Cours de déclamation* divisé en douze séances.

Elu le 25 mai 1802, à l'Institut, *associé non résidant*. Doué d'un physique et d'une taille admirables, il débute à la Comédie-Française après maintes tribulations romanesques, le 3 décembre 1770. Son succès n'ayant point été décisif, il s'engage à Bruxelles dans la troupe du célèbre d'Hannetaire, dont il épouse la fille aînée. Quatre ans plus tard, il reparaît à la Comédie-Française et devient, cette fois, sociétaire le 18 mai 1775. La mort de Le Kain lui permet d'atteindre au premier rang, mais il est loin d'égaler son illustre camarade.

Après avoir été sifflé dans Orosmane, il quitte brusquement la Comédie en 1788 ; il n'y rentre qu'en 1790 comme « acteur libre ». Arrêté à plusieurs reprises sous la Terreur, Larive n'est mis en liberté que le 17 Thermidor. Il divorce

et se remarie avec la fille d'un pharmacien de Bruxelles. Puis il court de nouveau la province et revient à Paris en 1800. C'est alors, en 1802, qu'il est nommé *associé non résidant*. Il ne publie son *Cours de Déclamation* qu'en 1810. Bref, en 1816, il se retire définitivement en Seine-et-Oise, et finit sa carrière à la mairie de Montlignon où, en sa qualité d'officier magistrat municipal, il se spécialise dans les aimables allocutions qu'il prononce au cours des cérémonies nuptiales présidées par cet ex-interprète de Gengiskan, de Bayard, de Tancrède et de Don Juan.

§

Nous avons dit, en commençant, que l'Institut subit une première réorganisation en 1803. Il comprenait 4 classes au lieu de 3 :

1re classe : Sciences physiques et mathématiques.

2e classe : Langue et littérature française.

3e classe : Histoire et littérature ancienne.

4e classe : Beaux-Arts. Cette 4e classe se subdivisait en 5 sections : Peinture-Sculpture-Architecture-Gravure-Musique (composition) et comprenait 29 membres, 8 associés étrangers, 36 correspondants.

Pour connaître les vices de l'organisation de l'Institut, disait, en 1802, Chaptal, ministre de l'Intérieur, dans le rapport que lui avait demandé le Premier Consul, nous avons comparé les classes aux anciennes Académies, dont la France s'honorait depuis plus d'un siècle, et qui étaient devenues le modèle des institutions savantes et littéraires formées successivement dans tous les Etats de l'Europe. Malgré l'imposant assemblage de toutes les connaissances humaines dans l'Institut, nous y avons reconnu des associations forcées entre des sciences presque étrangères l'une à l'autre. A ces premiers défauts se joignent le vice des élections faites en commun, le vice plus intolérable encore d'une association d'acteurs et de comédiens placés à côté des physiciens, des géomètres, des magistrats, des poètes... De pareils écarts n'avaient pas lieu dans les anciennes Académies. Les vices de l'Institut tiennent principalement aux différences qui l'éloignent du

régime académique ; il faut donc y introduire ce que celui-ci avait de bon, ce qu'une durée et l'expérience de cent années y avaient perfectionné et consolidé.

Les fauteuils réservés aux artistes dramatiques furent donc supprimés. Mais, répétons-le, on opéra par extinction. Molé était mort fin 1802 ; Monvel et Grand-Ménil continuèrent à siéger comme membres de la classe des Beaux-Arts. De même, Préville et le frère aîné de Molé étant morts en 1799 et 1801, Caillot, Bonnet-Beauval et Larive *changèrent seulement leur titre d'associés non résidants contre celui, nouveau, de «correspondants» de la classe des Beaux-Arts.* Ce sont ces différentes étiquettes — nous y insistons — qui ont provoqué tant d'erreurs dans les articles écrits au sujet des Comédiens à l'Institut.

En 1816, nouvelle réorganisation. L'Institut se compose de 4 Académies : Académie française — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres — Académie des Sciences — Académie des Beaux-Arts. Cette dernière comprend les mêmes subdivisions que la classe des Beaux-Arts de 1803 et a 41 membres titulaires, 10 membres libres, 10 associés, 40 correspondants.

Grand-Ménil, *seul survivant* des comédiens membres titulaires de l'Institut, est nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts par l'ordonnance royale du 21 mars 1816. Ce ne sera pas pour longtemps, puisqu'il meurt au mois de mai suivant.

§

Aussitôt fondé, l'Institut se mit au travail avec ardeur. Concours, études grammaticales, mémoires sur les sujets les plus variés, lectures littéraires, l'activité de ses membres était extrême. Nos comédiens prirent leur part de ce labeur, mais au second plan... pour ne pas dire au troisième !

Tout de même que Ducis, avec son *Epître contre le Célibat*, Le Brun déclamant son *Ode sur l'Enthousiasme*,

Andrieux disant à ses confrères le *Meunier sans souci* ou tel « conte persan pour faire suite aux Mille et une Nuits », Monvel, à la séance publique du 28 pluviôse an IV, récitait deux fables de sa composition : *Le Rossignol et le Coucou* et *Le Chien de basse-cour et la levrette.*

Dans la première, destinée à montrer que l'approbation des connaisseurs importe plus au véritable artiste que les applaudissements de la foule, le rossignol (ou Philomèle) fait en ces termes la leçon au coucou :

Apprends, mon cher, qu'aux oiseaux tels que nous,
L'émotion du cœur, une larme muette
Plaisent mieux qu'un bravo répété par cent fous.
Les suffrages bruyants d'une tourbe indiscrète
Font honte aux rossignols et sont chers aux coucous.

La seconde se termine par cette morale :

Fortune, emplois, faveurs, dignités et le reste,
Tout parmi vous s'accorde à l'intrigant,
Au bas flatteur, à l'homme adroit, souple et rampant.
— On ne pense jamais au mérite modeste.

L'art théâtral était l'objet d'études particulières qui ne restaient pas le privilège des acteurs, puisque le citoyen Cailhava, de la section de Grammaire, lut un jour un Essai sur « la tradition », dans lequel il disait qu'il en existe deux : la bonne et la mauvaise ! La bonne tradition, que les bons comédiens ont toujours respectée, et même embellie, transmet aux successeurs de ces vrais artistes, par une suite non interrompue d'exemples heureux, la manière dont les pièces de théâtre ont été représentées sous les yeux de leurs auteurs, et conserve nécessairement aux ouvrages les plus anciens toutes les grâces de la nouveauté. La mauvaise tradition, au contraire, ne sert qu'à perpétuer des changements dangereux, imaginés par des acteurs ennemis de la vérité et fort éloignés des grands modèles. Peu à peu, cette tradition funeste ternit l'éclat du plus beau drame, et corrompt le goût du public.

Dans un *Mémoire sur la réunion des littérateurs et des*

*artistes dans l'Institut français et sur l'esprit qui doit les animer*, le citoyen Mongez, de la section des Antiquités et Monuments, le 13 nivôse, an IV, s'efforçait de définir la part de chacune des sections à la tâche commune, et le concours que devaient se prêter naturellement les représentants des différents arts.

... Bacon avait proposé de rapprocher les travaux des littérateurs de ceux des artistes. Cette réunion était sollicitée ardemment par l'esprit philosophique qui distingue le siècle près de nous échapper. Cependant... on ne pouvait espérer cette heureuse réforme de la part de l'ancien gouvernement, « toujours guidé par ceux des membres des Académies qui cultivaient moins assidûment les muses que les dispensateurs des grâces ».

Tout est heureusement changé. Une terre libre ne peut être gouvernée que par des hommes instruits. Les citoyens entre les mains de qui sont déposés les rênes du gouvernement, « ont vu, dès le vestibule de l'édifice littéraire, qu'il serait incomplet, s'il ne rassemblait les 3 classes d'hommes qui travaillent à étendre le domaine de la raison et du génie, les savants, les littérateurs et les artistes.

Tel un beau jour de floréal, un jour ardemment désiré par Cérès et Pomone, n'est pas uniquement l'effet de la vive lumière du soleil : il veut encore être tempéré par la douce haleine du zéphir.

Le chant et la poésie, toujours associés chez les peuples sauvages,aidèrent la mémoire et fixèrent les tableaux des anciens événements; leur emploi a donc eu le même but que celui de la déclamation.

Jusque-là,l'homme n'avait exprimé ses pensées et ses souvenirs qu'à l'aide de ses organes : bientôt il s'élança hors de cette étroite sphère ; il demanda de nouveaux moyens de communication aux corps sonores, aux substances colorées, au marbre même... Ainsi les mêmes besoins, le même instinct firent éclore la pantomime, les langues, la grammaire pratique, la déclamation, la poésie, le chant, la peinture, la sculpture.

Les peintres s'échaufferont aux accents des poètes. Ils jouiront des longues recherches des littérateurs. Les discusions grammaticales ne seront point oisives pour eux.

Ils devront encore davantage à la déclamation, cet art qui sait tout peindre, soit par le geste seul, soit par la voix unie au geste : ils transporteront sur leurs toiles les observations fines et spirituelles des Roscius et des Bathylles modernes.

Lorsqu'ils construiront des salles d'assemblée, les architectes apprendront des artistes, devenus justement célèbres par l'étude de la déclamation et de la musique, les formes que l'habitude, souvent mieux instruite que la théorie, leur aura montrées comme les plus avantageuses pour le chant et la voix.

Isolés jusqu'à ce jour, les musiciens et les maîtres de la déclamation acquerront dans la société des autres artistes et des littérateurs un degré de perfection dont leur modestie les empêchait de se croire susceptibles. L'accent de la vérité, cet accent que l'art imite avec tant de peine parce qu'il ne l'avait pas soupçonné, sortira de cette bouche qui, en déclamant, ou mieux, en chantant ses vers, rallumera le beau feu qui les avait inspirés. Cet accent précieux frappera l'imagination de l'artiste judicieux, qui le fera retentir sur la scène étonnée.

C'est encore pour ce dernier artiste que l'antiquaire semble errer toujours parmi les ruines. C'est pour rendre complète l'illusion qui transporte les spectateurs à Mycènes, dans Argos, ou sur les bords inhospitaliers de la Tauride, que le littérateur observe et recueille avec tant de soin les monuments, même ceux dont le petit volume fait naître souvent le dédain de quelques-uns des écrivains qui prennent exclusivement l'imagination pour guide. Une observation de ce genre mérite d'être rappelée ici. Nous n'avions vu jusqu'à ce jour l'odieux Néron distingué sur la scène des autres empereurs romains par aucun signe particulier : un jeune artiste, qui étudie les costumes avec d'autant plus de soin qu'il les a dessinés avant de chausser le cothurne, Talma, l'a signalé par ce caractère habituel de mollesse tant reproché au meurtrier d'Agrippine, par cette portion de vêtement dont les Roscius ne couvraient leur cou et leur poitrine que lorsqu'ils étaient malades ou qu'ils avaient à se plaindre d'une santé faible et délicate.

Combien leur sera favorable la connaissance intime des tragiques et des comiques grecs ou romains. Les amateurs des langues anciennes leur en communiqueront les trésors.

Enfin ces artistes si chers à nos yeux et à nos oreilles, appren-

dront des grammairiens à moduler le chant et la déclamation selon la véritable expression des idées. Les uns éviteront ces suspensions, au moins oiseuses, qui partagent une pensée complexe ; et les autres craindront le reproche fait souvent avec justice à la tourbe des compositeurs étrangers.

Les poètes devront encore davantage aux artistes qui embellissent la scène et qui animent les orchestres : ils donneront constamment à leurs drames une marche favorable à la mélodie... On peut citer encore l'estime sentie que Voltaire accordait aux conseils de Le Kain.

L'assiduité à nos séances, les communications habituelles produiront sûrement les heureux effets que je viens de décrire.

Ce sera encore dans notre association que s'épurera et se conservera sans altération cette tradition de la déclamation vraie et naturelle dont nous voyons à la fois dans nos deux collègues les maîtres et les modèles.

Le même Mongez, dont, à en juger par les travaux signés de lui, le labeur fut considérable, est aussi l'auteur d'un curieux rapport « sur les moyens de faire entendre les discours et la musique des fêtes nationales par tous les spectateurs, en quelque nombre qu'ils puissent être ».

On avait remarqué que, dans toutes les fêtes nationales célébrées depuis huit ans, les spectateurs « qui n'étaient pas placés sur l'autel de la patrie », c'est-à-dire le plus grand nombre, n'avaient entendu ni les discours ni la musique. La commission des fêtes, qui comprenait cinq membres : Mongez, Gossec, Raymond, Grand-Ménil et Gibelin, eut à s'occuper de cette question spéciale.

N'ayant trouvé dans l'antiquité aucun moyen applicable à nos usages qui pût faire participer la multitude à toutes les parties d'une fête publique, le citoyen Mongez proposa de faire prononcer les mêmes discours, qui seraient prononcés sur l'autel de la patrie, par des orateurs placés parmi les spectateurs, et qui commenceraient en même temps que l'orateur de l'autel de la patrie à l'aide de signaux convenus. Nous voilà loin des hauts-parleurs ! Ce moyen, pour être apprécié, devait être essayé sur le terrain. Les commis-

saires se transportèrent au Champ de Mars, et des expériences furent réalisées sur une section de gradins placée, à peu près, à égale distance de l'autel de la patrie et de l'entrée du côté de l'Ecole Militaire.

Le citoyen Grand-Ménil se plaça au milieu de la section des gradins ; il déclama des vers du *Lutrin*. Mais quelques assistants ayant fait observer que la mesure et la rime, en facilitant l'intelligence des vers, rendaient l'expérience moins concluante, ce commissaire déclama de la prose. Les autres commissaires se dispersèrent sur les gradins et s'arrêtèrent aux points où ils commencèrent à ne plus entendre distinctement l'orateur. Le résultat de cet essai, qu'un vent assez fort contrariait, fut qu'un orateur pouvait être entendu distinctement à la distance de 27 mètres ou 83 pieds.

Les citations à extraire des *Mémoires de l'Institut* ne sont pas nombreuses. En voici pourtant quelques-unes concernant les ex-sociétaires de la Comédie-Française.

Le 27 frimaire, an VIII, l'inimitable Préville mourut à Beauvais dans la 79e année de son âge. Le public l'honorera toujours de ses regrets.

Son nom décorait la liste des associés de l'Institut.

Un de nos collègues, après avoir soutenu longtemps avec lui la supériorité constante de la Comédie-française, le citoyen Molé, son admirateur et son ami, a consacré dans un Mémoire particulier le souvenir de ses talents et de ses vertus. Il est doux de voir le mérite jugé par des pairs intègres et traité par eux avec tous les égards qui lui sont dus.

(*Mémoires de l'Institut.*)

... Tous les gens de lettres ont lu avec intérêt les Mémoires de Henri-Louis Le Kain publiés par son fils aîné. Ils ont accordé la même faveur aux réflexions lumineuses du citoyen Molé, sur le talent de cet artiste célèbre que Voltaire honora de son amitié.

Le citoyen Molé peint d'abord le caractère de Le Kain; les obstacles qu'il eut à vaincre du côté de la nature, lors de ses débuts, son aplomb, la régularité de ses pauses, le choix heureux de ses inflexions, déchirant dans les moments passionnés, son regard expressif, l'éloquence de son jeu muet ; enfin cette nouvelle éner-

gie qu'un talent si rare pouvait seul imprimer à une grande action.

Notre collègue examine ensuite la diction du Roscius français ; elle était lourde et s'éloignait par là de la liberté courante, qui distingue le parler de la Comédie dans les personnages nobles. Mais cette pesanteur, loin de nuire chez lui à la dignité de l'action, lui donnait au contraire une couleur plus forte et plus vive. Le Kain profondément tragique eût pu paraître monotone si, après s'être appesanti sur les détails, il n'eût cherché à parer l'action tout entière avec un soin particulier. L'artiste qui voudrait imiter sa diction n'inspirerait au spectateur que le dégoût de la pompe et l'ennui du beau, s'il n'avait ni le génie, ni les ressources de son modèle.

Je suis loin de penser, dit l'auteur, que la discrétion et le tact du bon goût, dans le débit des choses de détail, ne sont pas de première nécessité dans la diction tragique. Mais entre la pompe dont la tragédie a besoin et le parler noble de la comédie, la nuance est très délicate. Il faut une réserve bien attentive pour ne pas tomber dans le familier que réprouve la tragédie, ou dans le faste exagéré que réprouve également ce parler de la comédie noble, qui convient au détail dans la tragédie.

(*Rapport du citoyen Villar, secrétaire de la classe de Littérature et Beaux-Arts, lu en séance publique le 15 germinal an IX.*)

§

L'Institut national rendait compte, autrefois, chaque année, de ses travaux au Corps législatif. Cet ordre ne pouvant plus s'observer après la révolution du 18 brumaire an VII, le Gouvernement ordonna, par arrêté du 13 ventôse an X : 1° que l'Institut national formerait un tableau général de l'état et des progrès des Sciences, des Lettres et des Arts depuis 1789 jusqu'au 1er vendémiaire an X; 2° que ce tableau, divisé en 3 parties correspondant à chacune des classes de l'Institut, serait présenté au Gouvernement dans le mois de fructidor an XI et qu'il serait présenté au Gouvernement un tableau semblable tous les 5 ans.

Le rapport sur « l'Art de déclamation » devait être fait par Grand-Ménil.

La notice des travaux de la classe des Beaux-Arts pour l'année 1812 par Joachim Le Breton, secrétaire de la classe, membre de celle d'Histoire et de Littérature ancienne et de la Légion d'Honneur, se termine ainsi :

... Tel est le précis des objets qui ont fixé notre attention dans le cours de cette année. La classe a eu le double bonheur d'être toujours occupée de travaux utiles, et de n'éprouver qu'une seule perte, celle de M. Monvel.

L'institution des *membres libres* ne remonte qu'à 1816. D'après le règlement de l'Académie des Beaux-Arts, ils étaient « choisis parmi les hommes distingués, soit par leur rang et leur goût, soit par leurs connaissances théoriques et pratiques dans les Beaux-Arts, ou qui auraient publié sur ce sujet des écrits remarquables ». En fait, ils doivent, dans la pensée des auteurs de l'ordonnance de 1816, représenter des membres honoraires des anciennes Académies.

Il était créé, en 1816, dans chaque compagnie, sauf l'Académie française, 10 places de « membre libre ».

Or, les membres titulaires sont seuls admis à voter ; nul membre libre ne peut devenir académicien titulaire de la compagnie à laquelle il appartient ; il ne peut se présenter qu'après avoir donné sa démission ; les membres libres sont admis à voter dans certaines circonstances prévues, lorsqu'il s'agit des travaux de l'Académie ; ils ne peuvent jamais faire partie du bureau.

Les membres titulaires, les membres libres et les associés ont seuls le droit de porter le costume de l'Institut.

§

Il ne fut plus question de comédiens candidats à l'Institut, sauf en 1811, où Talma, sollicité par Legouvé père, écrivait après la mort d'Esménard :

Mon cher ami Legouvé,

Je te remercie de l'idée obligeante et honorable que tu as eue

de me proposer à l'Institut, en remplacement de M. Esménard. Je l'accepte. Je jouis de devenir ton collègue ; je t'envoie mon autorisation pour M. le président, où je lui dis combien il m'est glorieux d'appartenir à un corps si vanté, et que je suis fier d'être présenté par le poète qui m'a confié les beaux rôles de Néron et de Henri, et que j'ai été assez heureux pour jouer avec un talent égal au tien.

Ton ami dévoué

TALMA.

Ce ne fut qu'un dessein sentimental qui resta sans effet.

Il nous semble qu'il ne fut plus question de rien jusqu'à la retraite de Regnier où, vers 1872, Jules Simon, désireux de voir l'éminent acteur, professeur au Conservatoire, renouer la tradition des Comédiens à l'Institut, se mit en tête de pressentir ses confrères sur les chances qu'offrait la candidature de notre vieux maître sans en prévenir le savant artiste qui — nous le savons — ne se fût point prêté volontiers à cette tentative, qu'il considérait comme un peu vaine. Jules Simon, d'ailleurs, a dit publiquement, plus tard, sa pensée sur ce point :

J'estimais Regnier digne de cette distinction, non seulement comme interprète et comme professeur, mais aussi comme auteur, car il a collaboré à plusieurs pièces, notamment à *M^lle de la Seiglière* que, malgré l'insistance de Jules Sandeau, il ne voulut jamais signer.

Je parlai du projet à Legouvé, Labiche, Augier, tous des intimes de Regnier. On promit de s'en occuper, puis le projet fut abandonné. Regnier eût été une parure pour l'Académie. Il était, en art dramatique, d'une érudition de premier ordre.

La section dont faisaient partie des comédiens relevait, ce me semble, plutôt de l'Académie française que de l'Académie des Beaux-Arts. Et, à mon sens, Regnier offrait des titres sérieux, non à l'Académie des Beaux-Arts, mais à l'Académie française.

Le comte Henri de Chennevières proposa vainement Delaunay en 1886.

Or, le 25 octobre 1895, un gala fut donné à la Comédie-

Française, en l'honneur du Centenaire de l'Institut (1), et, dès le lendemain, la question des candidatures possibles revint sur l'eau, à propos de Mounet-Sully. Des enquêtes furent ouvertes dans la presse et chacun plaça son mot. Coquelin aîné, entre autres, répondit :

Pourquoi pas ? et en quoi l'Institut serait-il diminué par l'entrée de quelques comédiens dans telle ou telle de ses sections ? Les grands comédiens ne sont d'ailleurs pas si nombreux et, depuis deux cents ans, c'est à peine si on en compte une trentaine. Ces trente-là, tous ceux qui s'intéressent aux choses du théâtre les connaissent. Au reste, plus d'un membre de l'Institut envierait à certains de ces comédiens leur notoriété... Ne pensez-vous pas que Samson aurait été à sa place à l'Institut ? Lequel de ses membres lui est supérieur ? Et je n'en excepte aucun. On pourrait donc rendre aux comédiens leur place sous la Coupole, et j'en parle d'autant plus à mon aise que je ne suis rien, ne serai rien, et ne veux rien être : je ne désire que jouer des pièces qui aient le plus de succès possible.

Massenet refusa de se prononcer. Saint-Saëns dit :

J'ai la plus grande sympathie pour les artistes dramatiques : mais je trouve que leur place n'est point à l'Institut.

Got répondit :... « qu'il avait déjà la croix et que sa situation était trop délicate pour qu'il pût donner un avis sur cette nouvelle revendication ».

Lafontaine écrivit :

Tout ce qui peut élever notre corporation va droit au cœur du vieil artiste qui a toujours eu le souci de sa vie privée et le respect de son art.

Delaunay :

Oui ; la Convention a admis à l'Institut Molé, Préville, Monvel et Grand-Ménil ; mais dans ces temps lointains on n'osait pas décorer les comédiens ! Maintenant, Mounet a été le second comédien décoré comme comédien, et Worms le troisième... Que gagneraient-ils à faire partie de l'Institut ?

(1) Le programme comprenait 3 actes du *Cid*, avec Mounet-Sully, 2 actes de *l'Ecole des Femmes* avec Got. Un poème de circonstance: *L'Institut de France*, et 4 actes des *Femmes Savantes*.

On pourrait répondre à ces « interviews » que la question « croix d'honneur » et celle « Institut » n'ont aucun rapport... Mais il est des courants qu'on ne remonte pas, et les consultations, en l'occurrence, furent des plus tièdes, en général.

En 1903, Mounet-Sully, patronné par le graveur célèbre Jules Chaplain et par le critique Larroumet, posa nettement sa candidature. Trop « nettement » même, car si Mounet-Sully n'avait point, sans cesse, au cours de ses visites académiques, soutenu *mordicus* qu'il *exigeait* n'être nommé qu'à titre de « comédien », il est probable qu'il eût obtenu beaucoup plus de voix, mais plusieurs membres furent... non pas « choqués », mais « gênés » par cette « question de principe » qu'il développait de sa voix superbe, grave et solennelle, à toute occasion : « Exerçons-nous un métier ou un art ? Je considère que jouer la comédie, interpréter un rôle, c'est faire de l'art au même titre qu'un musicien qui compose, un peintre qui brosse un tableau, un sculpteur qui taille le marbre. La lutte que soutient un acteur pour voler à la nature un de ses secrets n'est pas moins digne que celle du musicien ou du peintre. On nous donne des momies, des marionnettes, et c'est nous qui leur communiquons une vie, qui les galvanisons de notre âme, qui les changeons en œuvres d'art. Evidemment nous travaillons d'après nature. Rembrandt n'avait-il pas devant lui toujours des modèles ?

« Pour rendre un personnage, nous nous livrons à un travail où le talent et quelquefois le génie ne sont pas inutiles. Cette lumière qui éclaire nos yeux, cette chaleur qui gonfle notre cœur, l'harmonie qui préside à nos gestes, ce spectre enfin que nous faisons surgir, à force de patience, de réflexion constante, et que nous habillons de notre enveloppe humaine, n'est-ce pas de l'art ?... Nous sommes en face d'un texte en quelque sorte inanimé, nous le faisons vivre, et dans ce travail nous apportons toutes nos qualités personnelles. »

Que de fois, causant au foyer, n'a-t-il pas répété généreusement : « J'aurai, par mon insistance sur cette « question de principe », rendu, à mon avis, un service important à mes camarades, et je m'en réjouis d'avance ; beaucoup plus, vous pouvez bien le croire, que de l'honneur qui me sera fait de pouvoir porter l'habit à palmes vertes et l'épée à poignée de nacre ! »

Cet « habit » et « cette épée », il ne les devait point porter. Discours et peines perdus, car le samedi 5 décembre 1903, l'Académie des Beaux-Arts procède, sous la présidence du statuaire Marqueste, à l'élection d'un membre libre, en remplacement de Henri Roujon, élu secrétaire perpétuel. Neuf candidats sont présentés par la commission de classement, auxquels l'Académie, usant de son droit, ajoute successivement les noms de MM. Camille Bellaigue, docteur Richer, Charles Normand. — Mounet-Sully n'obtient que 4 voix au premier tour et une seule au second. M. G. Berger est élu par 30 voix au troisième tour.

En avril 1904, il s'agit de remplacer M. Corroyer ; Mounet-Sully obtient 6 voix au premier tour, 3 au second, 2 au troisième. C'est Henri Bouchot qui est élu par 25 voix.

En juillet 1905, on nomme en remplacement du baron Alphonse de Rothschild le docteur Richer, élu par 22 voix. Mounet-Sully n'obtient que 5 voix au premier tour, 4 au deuxième, une seule voix aux 3e, 4e et 5e tours. En décembre 1906, en remplacement de Henri Bouchot, le baron Edmond de Rothschild est élu par 27 voix ; Mounet-Sully réunit, cette fois, jusqu'à 15 voix au 8e tour.

En 1909, nouvelle manifestation de l'illustre doyen, au foyer de la Comédie-Française : «... Il m'est venu qu'on ne me recevrait à l'Institut que le jour où je prendrais ma retraite. C'est absurde. Je ne désire, je le répète, faire partie de l'Institut qu'*en tant qu'acteur*, en tant que *doyen de la Comédie*. Le jour où je me retirerai, je ne serai plus candidat. Un sculpteur jette-t-il ses ciseaux, un peintre

abandonne-t-il ses pinceaux lorsqu'il devient membre de l'Institut ? »

En 1909, 1910, il ne recueille plus que quelques voix, quoique Maurice Faure, dans son rapport sur le budget de l'Instruction Publique, ait pris texte de la candidature de Mounet pour traiter la question et s'étonner qu'elle puisse soulever tant de difficultés.

Bref, le 8 février 1913, lorsqu'on procède au remplacement du regretté Jules Comte, c'est Lemonnier, professeur à la Sorbonne et à l'Ecole des Beaux-Arts, qui est élu par 23 voix au *9e tour* ! Mounet-Sully n'obtient que 4 voix au 1er tour, 2 au second... et pas une voix aux autres tours. L'échec est retentissant et... décourageant. Aussi, au cours du déjeuner qui fut offert à F. Febvre, à l'occasion de son 80e anniversaire, Mounet-Sully rappela gaîment cet échec en un toast plein d'élégante bonne humeur :

...Ces messieurs me permettront de ne pas être de leur avis, car nul effort vers l'idéal n'est à mon sens plus intéressant, plus difficile et plus honorable que le nôtre. Et aucun artiste ne peut, mieux que l'acteur digne de ce beau nom, quand il réussit, sentir vivre et palpiter en lui les ailes de son rêve.

Le 20 décembre 1913, Francis Chevassu ayant écrit, en tête du « Supplément littéraire » du *Figaro*, un chaleureux et brillant article en faveur des « comédiens à l'Institut » en général et de Mounet-Sully en particulier, celui-ci remercia en ces termes, qui pourraient clore la discussion :

Cher Monsieur,

Je tiens à vous remercier de votre bel article sur « Les Acteurs à l'Institut », et à vous dire combien j'en ai été touché, d'abord pour la façon, encore que trop flatteuse, dont vous appréciez ma carrière et mes efforts, puis, et surtout, parce que vous y prenez hautement la défense d'une thèse qui m'est chère, et dont le triomphe me tient trop au cœur pour que je ne me réjouisse pas de voir entrer dans la lice un champion tel que vous...

Vous posez admirablement la question quand vous constatez que ma candidature à l'Académie des Beaux-Arts a la portée

d'une profession de foi, et je voudrais même que ma mince personnalité disparût dans l'affaire, car c'est, non pour moi, mais pour tous mes confrères, pour tous les acteurs que je réclame le droit de prétendre à faire partie de l'Institut. Je tiens d'autant plus à bien mettre ce point en lumière qu'une confusion me paraît exister à ce sujet chez nombre de gens ; je n'en veux pour preuve que ces paroles que m'adressait naguère un de mes amis, un des plus grands artistes siégeant à l'Institut : « Voulez-vous savoir la vérité ? me disait-il. Le jour où vous aurez quitté la scène, vous serez élu sans difficulté, car on a pour vous la plus grande estime. » Et j'ai répondu : « Le jour où je n'appartiendrai plus au théâtre, je ne serai plus candidat, parce que ce que je tiens à faire triompher, c'est un principe. « En effet, du moment qu'il existe une Académie des Beaux-Arts, je ne vois pas la raison pour laquelle tous les arts n'y seraient pas, sinon toujours représentés, du moins toujours accueillis, lorsque les circonstances le permettent. Quant à moi, si je me mets ainsi en avant, c'est uniquement parce que je me trouve être le doyen de la Comédie Française ; mais qu'on me substitue tel autre de mes camarades si l'on veut, peu m'importe : le principe pourra être affirmé, aussi bien sur son nom que le mien, et c'est tout ce que je désire.

Par les hostilités que rencontre toujours cette candidature, je vois bien que le malentendu n'est pas dissipé, ni peut-être près de l'être, si des articles aussi pleins de bonnes raisons que le vôtre ne parviennent pas à détruire les préventions et les erreurs.

Mais pourquoi refuser aux acteurs le droit d'entrer à l'Institut, droit que l'on reconnaît à tous les autres artistes, peintres, sculpteurs, compositeurs, graveurs, etc?.. Qu'est donc notre profession pour porter en soi la cause d'un tel ostracisme ? Je ne puis arriver à le comprendre. Comme le disait Talma : « Si je n'avais pas cru que le théâtre fût une carrière honorable, je ne m'y serais pas engagé. »

Est-ce que, parmi les comédiens, il se trouve moins d'honnêtes gens que partout ailleurs ? Est-ce parmi eux que se recrute en plus grande quantité la troupe des malandrins qui remplissent les prisons et peuplent les bagnes ? Les voit-on moins secourables que d'autres à l'infortune, moins pitoyables au malheur ? Oh ! je sais bien l'objection que l'on adresse à notre profession : on dit qu'elle aboutit le plus souvent à la déformation morale, et

que l'acteur, qui représente un personnage vicieux, peut-être entraîné au vice. Soit : que l'on admette alors comme contre-partie qu'à représenter un personnage vertueux, il sera pareillement entraîné à la vertu. Mais cette prétendue déformation morale existe-t-elle réellement ? En tout cas, si elle est à redouter, pourquoi le serait-elle plus chez l'acteur, momentanément exposé à la perversion par un rôle, que chez le prédicateur qui fait la peinture du vice, chez l'avocat qui plaide souvent le contraire de la vérité, et chez tant d'autres à qui l'on n'a jamais eu l'idée d'adresser semblable reproche ?

Non, la carrière d'acteur n'est point ce que la disent des censeurs moroses et partiaux, généralement parce que mal informés. Ce qu'elle exige avant tout de ceux qui l'embrassent, c'est la foi, oui, la foi ; il faut que l'acteur croie à la réalité du personnage qu'il représente. Sans doute, il est nécessaire qu'il sache le mécanisme de l'art qu'il pratique, et c'est là le côté métier, mais ce mécanisme n'est à l'acteur digne de ce nom que ce qu'est la grammaire à l'orateur et l'orthographe à l'écrivain. Si le métier lui sert pour traduire son émotion, il n'en résulte point que son émotion ne soit pas vraie, ne soit pas sincère ; il faut qu'elle le soit pour qu'il atteigne à la plénitude de son art : sans émotion sincère, pas de salut. La source positive de nos enivrements est la sensation d'une vie qui n'est pas la nôtre et que nous sommes amenés à vivre par un effort de notre imagination.

Compris et pratiqué de la sorte, l'art de l'acteur peut aller de pair avec les plus beaux, tandis que, ravalé à un métier vulgaire, il devient la plus vile des prostitutions.

Un autre reproche lui est adressé : l'acteur ne crée pas ! Eh ! mon Dieu, qui peut se vanter de créer ? Est-ce que ce que l'on appelle création n'est pas le plus souvent une combinaison nouvelle d'éléments existant déjà ? Loin de moi la pensée de rabaisser les grands génies dont s'honore l'humanité ; mais, ces dieux mis à part, l'acteur est-il donc incapable de soutenir la comparaison avec d'autres artistes ? Sur ce point, je n'ai garde d'insister, car vous l'avez montré, avec autant de force que d'esprit, par des arguments si probants que je ne puis mieux faire que de renvoyer les contradicteurs à votre article.

Pourquoi n'ajouterai-je pas quelque chose encore en faveur de l'acteur ? Si l'on juge les gens d'après leurs fréquentations, qui

donc en a de meilleures que lui ? Obligé à un travail constant, qui tient perpétuellement en haleine ses facultés intellectuelles, il passe ses journées et quelquefois ses nuits dans le commerce des plus grands esprits, aussi bien des vivants que de ceux qui sont demeurés vivants parmi les morts.

MOUNET-SULLY.

Hélas ! trois ans après la publication de cet article, le vendredi 3 mars 1916, en pleine guerre, nous accompagnions le convoi du grand artiste au cimetière Montparnasse où MM. Emile Fabre, administrateur, et Silvain, nouveau doyen de la Comédie, exaltaient dignement la Foi de l'incomparable tragédien qui méritait, à tous les points de vue, d'être de l'Institut.

§

Que pourrions-nous, à l'heure actuelle, — puisqu'on soulève à nouveau cette question délicate — conclure, en réponse à l'indulgent académicien qui nous assurait, hier encore, « que le préjugé contre le Comédien n'existe plus » ?

Eh bien ! Si ! le « préjugé » qui aurait dû disparaître et qui n'existe plus dans les autres pays, est, au contraire, plus vivace qu'on ne croit. La société civile ne se décide que difficilement à considérer la profession dramatique comme honorable et à rompre la barrière qui sépare toujours le comédien du citoyen. Il faut bravement accepter ce « fait accompli » et s'incliner, en pensant, pour nous consoler, qu'un artiste comme Mounet-Sully — si nous dénombrons les travaux puérils que les comédiens firent à l'Institut — n'aurait point gagné grand'chose, du point de vue ART, à rédiger quelques rapports ou quelques discours sur des questions souvent subsidiaires concernant le théâtre. D'autre part, s'il arrive souvent, dans la carrière d'un acteur, que le public, regrettant de n'avoir pu saluer son comédien préféré sous la figure de tel ou tel haut personnage, — personnage que l'artiste n'interpréta jamais ! — se fait illu-

sion sur un succès demeuré en expectative, mieux vaut peut-être, pour l'artiste, que l'on n'ait pas eu à constater l'inutilité de son effort ! ... Mieux vaut ouïr clamer sans cesse : « Ah ! Si Mounet avait été de l'Institut ! » que d'entendre dire *mezza voce* : « Mounet fut de l'Institut... et n'y fit rien ! »

JULES TRUFFIER et JACQUES CHANU.

# L'ATTENTAT DE SERAJEVO
## ET LA FRANC-MAÇONNERIE

—

[Il vient de paraître en allemand un ouvrage en l'honneur de la Franc-maçonnerie (Eugène Leunhoff : *Die Freimaurer*, Amalthea Verlag, Vienne et Leipzig, 1929). C'est une histoire du mouvement maçonnique dans le monde, avec une nomenclature de tous les francs-maçons célèbres. A la fin de son livre, l'auteur veut dégager la franc-maçonnerie de toute responsabilité dans la guerre mondiale, en particulier en ce qui touche le meurtre de Serajevo. On trouvera dans l'article suivant la documentation sur laquelle on s'appuie pour impliquer la franc-maçonnerie dans l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, qui a été l'occasion, sinon la cause de la guerre . — N. D. L. R.]

Le 15 septembre 1912, la *Revue internationale des Sociétés secrètes*, dirigée par Monseigneur Jouin, publiait les lignes suivantes :

Peut-être la lumière se fera-t-elle un jour sur cette parole d'un haut franc-maçon suisse au sujet de l'héritier du trône d'Autriche :

« Il est bien; c'est dommage qu'il soit condamné, il mourra sur les marches du Trône (1). »

Le 28 juin 1914, l'archiduc héritier d'Autriche et sa femme tombaient à Serajevo sous les balles de francs-maçons serbes.

Le 12 octobre 1914, l'un des assassins, Cabrinovic, disait tranquillement aux juges du conseil de guerre : « Dans la franc-maçonnerie, il est permis de tuer ».

Tels sont en raccourci les dessous inquiétants du crime politique qui a déclanché la guerre.

Rappelons brièvement les faits.

(1) *Revue internationale des Sociétés secrètes*, 8, avenue Portalis, Paris, numéro du 15 septembre 1912, pp. 787-788.

L'archiduc et l'archiduchesse arrivaient en tournée officielle à Serajevo, ville de Bosnie-Herzégovine, à une certaine distance de la frontière serbe. Ils occupaient les sièges du fond d'une automobile; le général Potiorek était assis en face d'eux; le comte Harrach, gouverneur de Bosnie, avait pris place à côté du chauffeur. La voiture roulait lentement sur le quai Appel, le long de la rivière Miljacka, allant vers l'hôtel de ville. Armés de bombes et de revolvers, huit assassins étaient répartis dans la foule, dont trois plus décidés que les autres : Cabrinovic, Princip et Grabez.

A la hauteur du pont Cumurja, Cabrinovic lança sa bombe. Elle tomba sur l'auto, hésita un instant, puis roula à terre, où elle fit explosion, blessant plusieurs personnes, dont les occupants de la voiture suivante. L'archiduc fit arrêter sa voiture pour s'informer des blessés, puis on continua suivant le programme établi. La réception à l'hôtel de ville terminée, le comte Harrach se mit, au retour, debout sur le marchepied de gauche pour protéger Leurs Altesses contre un attentat de ce côté; mais cette fois-ci il vint de la droite. Au coin de la rue François-Joseph, l'auto s'arrêta juste devant un des assassins, Princip, qui tira de près plusieurs coups de browning. L'archiduc ni sa femme ne bougèrent; mais au bout d'un instant, l'archiduchesse s'affaissa lentement sur l'épaule de son mari. Le comte Harrach entendit ce dernier sire soucement : « Sophie, Sophie, ne mourez pas. Restez en vie pour nos enfants ». Il resta tranquillement assis, soutenant l'archiduchesse; un peu de sang parut sur ses lèvres et, à la question du comte Harrach, il répondit d'une voix faible et à plusieurs reprises : « Ce n'est rien, ce n'est rien ». Puis à son tour il perdit connaissance. On arrivait au Palais du gouverneur; les deux corps furent transportés rapidement sur un lit au premier étage, et les médecins aussitôt accourus ne purent que constater la mort.

Le drame était terminé. Il avait duré quelques minutes, quelques courtes minutes qui devaient ébranler le monde.

Le crime avait germé dans des cerveaux étranges que M. Kohler décrit ainsi dans la préface du compte rendu sténographique du procès (2) :

C'était une atmosphère purement russe qui prédominait ici : nihiliste, anarchiste, terroriste, en lutte contre Dieu et le monde et contre tout ordre établi. Quelques idées positives émergeaient assurément, telles que l'idée de l'unification des populations serbes et serbo-croates; mais elles étaient tellement imprécises et floues qu'elles se ramenaient à la négative et aboutissaient finalement à la haine de l'Autriche et à la volonté de destruction de ce grand royaume. C'est toute la psychologie slave byzantine qu'on retrouve ici, violente excitation momentanée, répulsion contre tout travail régulier, inquiétante folie destructive, et le poison [de la propagande révolutionnaire] n'aurait jamais pu produire de tels résultats dans des cerveaux germains ou latins.

Vingt accusés comparurent le 12 octobre 1914 devant le conseil de guerre de Serajevo. Huit étaient directement mêlés au meurtre. Les quatre plus actifs participants étaient Princip, Cabrinovic, Grabez et Ilic. Tous étaient de très jeunes gens de dix-huit à vingt ans; la plupart étaient étudiants. Princip était juif (3).

De l'interrogatoire des accusés il ressort nettement qu'au début aucun d'eux ne savait au juste qui il voulait tuer, ni pourquoi il le tuerait. Tout le monde était d'accord pour tuer quelqu'un, mais qui et pourquoi, c'est ce qui semble avoir été tout à fait secondaire. En principe, ils considéraient que les populations slaves de l'Autriche-Hongrie, et plus spécialement celles de Bosnie, étaient opprimées au profit des populations allemandes

(2) *Der Prozess gegen die Attentäter von Serajevo*, compte rendu sténographique du procès. Berlin, Deckers, Verlag, 1918.

(3) Ilic et 2 autres accusés furent condamnés à mort et pendus le 2 février 1915. Princip, Cabrinovic et Grabez, ayant moins de vingt ans, furent condamnés à vingt ans de cachot. Les deux derniers sont morts en prison.

et hongroises, et qu'il fallait faire un exemple. En réalité, il me semble, d'après leurs témoignages, que le vrai sentiment qui les poussait était la haine de la monarchie; tous sentaient instinctivement que la forte personnalité de l'archiduc François-Ferdinand barrait la route à la révolution, et une haine commune, unissant ces révolutionnaires de tendances diverses et parfois opposées, les mit rapidement d'accord.

Quelques passages du procès sont à cet égard typiques.

LE PRÉSIDENT. — Croyiez-vous que les Slaves du sud de l'Autriche-Hongrie retireraient un avantage quelconque de votre acte?

GRABEZ. — Je croyais que les Slaves du sud, qui presque tous payent l'impôt financier et l'impôt du sang, obtiendraient tout au moins les droits les plus essentiels.

LE PRÉSIDENT. — Quels sont donc à votre avis ces droits les plus essentiels?

GRABEZ. — Je ne le sais pas très bien moi-même.

LE PRÉSIDENT. — Alors pourquoi parlez-vous en phrases creuses (4)?

Ainsi que le dit carrément Princip, tout le monde était d'accord sur l'idée d'un attentat :

PRINCIP. — Nous étions d'accord sur le choix des moyens pour aider les Slaves du sud.

LE PRÉSIDENT. — Et quels sont ces moyens?

PRINCIP. — Le meurtre; la disparition de tous ceux qui s'opposent à la réalisation du panslavisme méridional et qui sont injustes pour le peuple (5).

Ce principe étant dûment établi, il y eut au début un peu de flottement pour savoir qui on tuerait. Cabrinovic a raconté au cours du procès comment l'idée lui était venue de l'attentat. Il ne savait pas très bien s'il voulait tuer Potiorek ou Nastic; mais, causant de cela au café Eichel Kranz avec un garçon de café appelé Gjoka Bajic, celui-ci lui dit : « Si tu veux faire un attentat, fais-le

(4) Compte rendu sténographique du procès, p. 46.
(5) Ibid., p. 32.

donc contre François-Ferdinand. » Ce qui était déjà l'opinion de Princip. Celle-ci prévalut assez rapidement, car, comme le dit Grabez au procès, [l'archiduc] « était le mauvais génie des Slaves, un homme résolu et un adversaire de la grande idée du Pan-Slavisme méridional. Un tel homme ne devait pas continuer à vivre, un tel homme devait être anéanti ».

Une fois tout le monde d'accord, il fallait maintenant se procurer des armes, et là pour la première fois on entrevoit l'action de la puissance occulte dont l'influence eut dans ce drame des conséquences si redoutables. Il fallait des armes et pour cela on se tourna d'un commun accord vers la « Narodna Obrana » en la personne d'un de ses membres, Ciganovic, qui dans tout ceci a agi comme agent de liaison entre les conjurés et le major serbe Tankosic, un des directeurs de la Narodna Obrana. Celle-ci était une société secrète serbe, genre Carbonari, dont les chefs étaient francs-maçons. Sous une apparence philanthropique d'éducation populaire, son véritable but était de créer une agitation révolutionnaire parmi les populations slaves de l'Autriche-Hongrie.

Ciganovic les reçut à bras ouverts; il leur garantit aussitôt que la Narodna se chargeait de la fourniture des armes et de l'organisation du complot, à condition qu'ils se tinssent tranquilles et attendissent. Quand le moment serait venu, on les préviendrait.

Et le major Tankosic prit aussitôt la chose en mains.

A partir de ce jour, les conjurés n'eurent plus l'ombre d'une initiative quelconque. Ils furent les agents décidés, mais aveugles, de la Narodna et des puissances internationales avec lesquelles elle était en liaison.

Un certain Cazimirovic, sur lequel le procès jette peu de lumières, partit pour un mystérieux voyage auprès de certaines loges maçonniques d'Europe.

Et pendant ce temps-là tout resta en suspens.

Certains des conjurés croyaient même la chose aban-

donnée; mais un jour Cazimirovic revint. Alors Ciganovic, allant au café Eichel Kranz, y rencontra Cabrinovic et dit simplement : « Sahabile : le jour est venu. »

Le même soir, il remettait bombes et pistolets aux assassins. Il conviait ceux d'entre eux qui ne savaient pas tirer à aller le lendemain s'entraîner sous sa direction à Topcider, parc public de Belgrade, ce qui eut lieu en effet. Le champ de tir étant fermé, on donna une étrenne au garde pour qu'il aille voir ailleurs ce qui s'y passait, et consciencieusement on s'entraîna.

Après quoi, Tankosic et la Narodna expédièrent de Belgrade à Serajevo les assassins, leurs bombes et leurs revolvers, à peu près comme on envoie un colis par le chemin de fer.

Ce n'était pourtant pas si facile que cela, car il y a une bonne distance de la frontière serbe à Serajevo; les bombes étaient lourdes et, dans ces régions frontières troublées, les postes de gendarmerie étaient nombreux. Mais tout avait été préparé avec une méthode presque germanique. Les inculpés ont, au cours du procès, longuement retracé les étapes de ce mémorable voyage, qu'il est inutile de décrire ici. En territoire serbe, cela allait tout seul; les autorités de la frontière étaient prévenues et facilitèrent le passage clandestin des voyageurs en Bosnie, territoire autrichien. La Narodna y avait des agents disséminés un peu partout; ceux-ci, également prévenus, se passèrent de main en main les conjurés, qui arrivèrent ainsi avec leur arsenal à Serajevo. Les principaux d'entre eux, c'est-à-dire Princip, Cabrinovic et Grabez, y logèrent chez Illic, qui devait avec eux prendre une part active au complot. Au dernier moment, une surprise désagréable les attendait : on leur remit du poison, avec instruction de le prendre aussitôt le coup fait. (Par le fait, un seul s'en servit, sans autre résultat du reste que de violents maux d'estomac.)

L'attentat eut lieu le lendemain, tel que nous l'avons relaté.

Derrière la Narodna, nous avons entrevu confusément l'influence de la franc-maçonnerie internationale. Certains passages des interrogatoires les précisèrent au cours du procès. En voici le compte rendu sténographique :

CABRINOVIC. — Il (Casimirovic) est franc-maçon, même en quelque sorte un de leurs chefs. Il voyagea immédiatement après (après que les meurtriers se furent offerts pour exécuter leur attentat) à l'étranger. Il est allé en Russie, en France, à Buda-Pest. Chaque fois que je demandais à Ciganovic où en étaient nos projets, il me répondait : « Ce sera quand il (Casimirovic) reviendra ». A cette époque, Ciganovic me raconta aussi que les francs-maçons avaient condamné à mort l'héritier du trône depuis déjà deux ans, mais qu'ils n'avaient pas trouvé de gens pour exécuter leur jugement. Plus tard, lorsqu'il me remit le browning et les cartouches, il me dit : « Cet homme est revenu hier soir de Buda-Pest. » Je savais que c'était au sujet de notre entreprise qu'il avait fait ce voyage et qu'à l'étranger il avait conféré avec certains milieux.

LE PRÉSIDENT. — Ne sont-ce pas des histoires que tu me racontes là?

CABRINOVIC. — C'est la vérité pure et cent fois plus vrai que vos documents de la « Narodna Obrana » (6).

A un autre endroit du procès, le défenseur Premusic, parlant à Cabrinovic, lui posa la question suivante : « As-tu lu les livres de Rosic? »

CABRINOVIC. — J'ai lu son traité sur la Franc-Maçonnerie.

PREMUSIC. — Est-ce que ces livres étaient distribués à Belgrade?

CABRINOVIC. — Je les ai composés comme typographe.

PREMUSIC. — Dis-moi, crois-tu en Dieu ou en quelque chose?

CABRINOVIC. — Non.

PREMUSIC. — Es-tu franc-maçon?

CABRINOVIC (est troublé et se tait un moment, puis se tourne vers Premusic et lui crie) : — Pourquoi me demandez-vous cela? Je ne puis pas vous répondre là-dessus.

(6) Compte rendu sténographique du Procès.

PREMUSIC. — Tankosic est-il franc-maçon?

CABRINOVIC se tait à nouveau, puis : — Pourquoi me demandez-vous cela? (Et après un silence) : Oui, et Ciganovic aussi.

LE PRÉSIDENT. — D'où il s'ensuit que vous êtes aussi franc-maçon; car un franc-maçon n'avoue jamais à d'autres qu'à un franc-maçon qu'il fait partie de la secte.

CABRINOVIC. — S'il vous plaît, ne m'interrogez pas là-dessus, je n'y répondrai plus (7).

Voici encore un autre passage du procès :

LE PRÉSIDENT. — Dites-moi encore quelque chose des motifs. Saviez-vous avant de vous décider à l'attentat que Tankosic et Ciganovic étaient francs-maçons? Le fait que vous et eux l'étiez a-t-il eu une influence sur votre résolution?

CABRINOVIC. — Oui.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous reçu d'eux mission d'exécuter l'attentat?

CABRINOVIC. — Je n'ai reçu de personne mission d'accomplir cet attentat. La franc-maçonnerie est en rapport avec l'attentat en ce qu'elle m'a renforcé dans mon dessein. Dans la franc-maçonnerie, il est permis de tuer. Ciganovic m'a dit que les francs-maçons avaient condamné à mort l'archiduc François-Ferdinand depuis plus d'un an.

LE PRÉSIDENT. — Vous a-t-il dit cela dès le début ou seulement après que vous lui eûtes dit votre désir d'exécuter cet attentat?

CABRINOVIC. — Nous avions déjà parlé avant de la franc-maçonnerie, mais il ne me dit rien de la condamnation à mort avant que nous soyons bien décidés à l'attentat (8).

Encore un autre passage du procès, tiré à l'interrogatoire de Princip, qui donna à l'archiduc le coup mortel :

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous parlé de la franc-maçonnerie avec Ciganovic?

PRINCIP, insolent. — Pourquoi me demandez-vous cela?

LE PRÉSIDENT. — Je vous le demande parce que je veux le savoir. Lui en avez-vous parlé ou non?

PRINCIP. — Oui, Ciganovic me dit qu'il était franc-maçon.

LE PRÉSIDENT. — Quand vous a-t-il dit cela?

(7) Ibid., pp. 11-12.
(8) Ibid., p. 14.

Princip. — Il me le dit lorsque je l'interrogeai au sujet des moyens d'exécuter l'attentat. Et il ajouta qu'il parlerait avec une certaine personne et qu'il en recevrait les moyens nécessaires. A une autre occasion, il me raconta que l'héritier du trône avait été condamné à mort dans une loge maçonnique.

Le Président. — Et vous, êtes-vous aussi franc-maçon?

Princip. — Pourquoi cette question? Je n'y répondrai pas. (Après un court silence :) Non.

Le Président. — Cabrinovic est-il franc-maçon?

Princip. — Je ne le sais pas. Peut-être l'est-il. Il me dit une fois qu'il allait entrer dans une loge (9).

Dans la tourmente de la guerre, ce procès avait passé inaperçu. Le mutisme de la presse n'a peut-être pas été dû au seul jeu du hasard. Beaucoup de personnes avaient intérêt à ce que le silence se fît et elles avaient les moyens de l'obtenir. Mais la guerre a passé et depuis certaines personnes curieuses, ou simplement aimant leur pays, ne se sont pas contentées des explications données. Or, récemment, l'une d'elles a apporté des précisions nouvelles, et l'importance de sa personnalité empêche ses paroles d'être prises à la légère. C'est Ludendorff, général en chef des armées allemandes.

Je traduis textuellement les principaux passages, laissant de côté ceux qui n'intéressent que les Allemands (10) :

Le franc-maçon Kothner, de la grande loge territoriale d'Allemagne, eut, le 28 octobre 1911, à 11 heures 15 de la matinée, un long entretien avec le grand-maître de l'ordre, le comte Dohna Schlodien, dans le local de l'ordre de cette « grande puissance » maçonnique, 12, rue Eisenacher, à Berlin. Il lui parla dans l'embrasure de la fenêtre et, d'après ses propres paroles, lui communiqua ce qui suit :

« Etant au début candide et crédule, je fis, au cours des années 1911-13, dans des loges d'autres villes et d'autres pays, (les villes sont donc des villes allemandes) des dé-

(9) Compte rendu sténographique du procès, p. 33.

(10) Ludendorff : *Die Vernichtüng der Freimaurerei durch Enthüllung seiner Geheimnisse*, II ter Teil, p. 170 et suivantes, Münich 1928.

couvertes qui m'émotionnèrent violemment. J'eus alors par hasard la preuve que la franc-maçonnerie préparait quelque chose de terrible contre l'Allemagne. J'avais entendu certaines remarques imprudentes, qui m'avaient fait entrevoir le plan de l'assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand, de la guerre mondiale, de la chute des trônes et des autels et de tout ce qui est depuis lors arrivé (11).

« Avec cette terrible découverte, j'allai au seul compétent, au grand-maître comte Dohna Schlodien, et lui exposai en aparté ce que j'avais entendu de mes propres oreilles et vu de mes propres yeux. Mais il sembla ne pas entendre. Cet entretien, qui aurait dû amener une rupture décisive avec toutes les grandes loges étrangères et plusieurs loges de l'intérieur (celles-ci faisaient donc partie de la chaîne fraternelle des conspirateurs contre l'Allemagne), se termina sur la réponse catégorique du grand-maître : Il n'y a qu'une seule Franc-Maçonnerie. »

La grande loge territoriale des F.:. M.:. d'Allemagne, sous le grand-maître F.:. Dr Müllendorf, a dictatorialement tout essayé pour faire rétracter au Fr.:. Kothner l'aveu de cet entretien. Mais sa déclaration historique montre dans une lueur d'éclair au monde profane les crimes et liaisons maçonniques. Le F.:. Kothner a en fait rétracté tout ce qui lui était possible, sauf la déclaration ci-dessus, qu'il a expressément maintenue dans une lettre adressée le 19 mai 1926 au grand maître Dr Müllendorff. Il souligne qu'il a fait au comte Dohna une communication qui aurait dû lui donner clairement la preuve que, notamment, des francs-maçons appartenant à la « Grande loge Hongroise reconnue » avaient exercé une activité criminelle contre l'Allemagne et contre tous les peuples.

Sur la conduite du F.:. comte Dohna qui, à la suite de cela, ne fit rien pour renseigner le gouvernement et le peuple allemand, le F.:. Kothner ajoute que son grand-maître offi-

(11) Ludendorff et Köthner voient la chose du point de vue allemand, mais telle qu'ils la présentent, ce n'est pas tout à fait exact. La franc-maçonnerie, organisation internationale, poursuit un but international qui par essence est en contradiction avec les tendances nationales de chaque pays. Ceci n'est pas spécial à l'Allemagne. La F.:. M.:. a poussé à l'assassinat de François-Ferdinand non parce qu'il était autrichien-allemand, mais parce qu'il était un obstacle au but révolutionnaire international de la F.:. M.:.. Comme ouvrage d'ensemble sur celle-ci, voir : L. de Poncins, *Les Forces secrètes de la Révolution, F.:. M.:. et Judaïsme*, Paris, Bossard, 1928.

ciel, le comte Dohna, « protégeait ces F.:. M.:. juifs, devait les protéger, tenu par un lien international inconnu de moi ».

Le F.:. Kothner avait aussi chargé son beau-frère, le major Coler, depuis tué à la guerre, de transmettre cette communication à l'état-major général de l'armée. Elle ne m'est pas parvenue.

D'autre part, le comte Czernin raconte dans son livre : *Im Weltkriege* (dans la guerre mondiale) :

« Il (l'Archiduc) savait clairement que le risque d'un attentat contre lui était toujours imminent. Un an avant la guerre, il m'annonça que les francs-maçons avaient résolu sa mort. Il me nomma aussi la ville où cette décision avait soi-disant été prise — je l'ai depuis oubliée — et me cita les noms de différents hommes politiques hongrois et autrichiens qui devaient en savoir quelque chose. »

Tels sont les faits.

On dira que ces prédictions ont été écrites après coup, que ces preuves sont de source allemande, donc intéressées, et que Ludendorff est un exalté.

Mais Ludendorff n'est pas le seul à avoir parlé, et ceux qui le traitent de fou y ont également un intérêt trop visible : sa campagne anti-maçonnique est bien gênante. Cabrinovic n'était pas Allemand, lui qui, le 12 octobre 1914, disait : « Dans la franc-maçonnerie, il est permis de tuer ». Et quoi qu'on dise, rien n'effacera cette courte phrase écrite à Paris le 15 septembre 1912 : « Il est bien, c'est dommage qu'il soit condamné, il mourra sur les marches du trône ».

L. DE PONCINS.

# HUBERT
# LE GRAND VENEUR

—

*A Chimay, ma ville natale.*

## *PREMIÈRE PARTIE*

### I

Le titre des chiens (1) était fixé entre les fonds du ri des Gattes et de Jamagne. Dès la veille, selon les ordres du veneur Jaspar, l'équipage du courre, avec ses cent vingt chiens, ses six piqueurs à cheval, ses valets, six montés, six à pied, et huit attachés aux limiers, avait rejoint le relai pour y établir les grands Artois couplés, aux larges oreilles et aux yeux doux, les briquets trapus et nerveux, les bassets aux jambes torses, meute de museaux carrés et de babines pendantes.

Hubert, valet de limier, avait été chargé avec Duc et Luc, les deux chiens courants blancs et mouchetés, de faire une nouvelle fois le bois (2) pour plus de sûreté; il avait détourné la bête; et, la jugeant par son pied, ses allures, ses foulées, ses fumées, ses portées, il était rentré au Tourne-Bride de Philippeville, disant, de sa voix brève et sèche d'Ardennais :

— « Je croirais bien que c'est un miré (3) ! »

Assis autour de la grande table allongée du cabaret, les gens d'équipage, le visage enluminé par les reflets des bûches flambant dans l'âtre, s'étaient réjouis à l'idée de courre un sanglier à grosses et larges gardes.

(1) Lieu où l'on rassemble les chiens avant le courre.
(2) Repérer la bête.
(3) Vieux sanglier.

L'aube s'était levée dans une grisaille de neige. Du Tourne-Bride planté à l'angle nord du mamelon, la Fagne se découvrait, illimitée, avec ses plans et ses arêtes successifs, ses bouquets d'arbres et son horizon embrumé de frimas; les ailes du vieux moulin immobilisaient leur bénédiction en croix sur les espaces mélancoliques où, de proche en proche, les hêtraies formaient des zones obscures. La neige accumulée identifiait les deux vallées de l'Eau Noire et de l'Eau blanche, l'une avec les collines s'inclinant en pentes de Viroin à Couvin, l'autre avec ses tertres bousculés de Boussu au coteau d'Aublain; là, derrière, se dessinaient le plateau de Lompret, l'étang de Virelles, Chimay...

Sanglé dans son uniforme de velours brun, à col retroussé, avec écussons rouges aux armes des Caraman-Chimay, Jaspar apparut soudain à cheval, presque sous l'étoile du moulin; les chiens le pressentirent et frétillèrent de la queue, tiraillant leurs valets dont les fouets de cuir claquaient et sifflaient. Les briquets d'aiguail (4) se montraient les plus impatients; Duc et Luc, clefs (5) de meute, nerveux, mais obéissants, s'étaient assis près du veneur.

Pour cette chasse à la grande bête (6), Thérésia Cabarrus, ci-devant marquise de Fontenay, Notre-Dame de Thermidor, épouse Tallien, et maintenant comtesse de Caraman, princesse de Chimay, avait réuni une brillante et riche société. Les cavaliers, pour suivre le courre, se groupaient sans doute au pied du coteau de Lompret, et les dames, avec l'ancienne Merveilleuse, encore éblouissante et majestueuse, s'achemineraient tout à l'heure vers le Tête-à-Tête (7) de Virelles.

— « Hubert! » appela Jaspar, « Hubert! »

(4) Chiens qui chassent surtout bien le matin.
(5) Chiens chefs ou clefs de meute.
(6) Chasse royale ou à la grande bête, au cerf, au chevreuil ou au sanglier, parfois au renard. On dit aussi « chasse à bruit » ou « à cor et à cri ».
(7) Petit pavillon de chasse dans un bois.

Trapu, nerveux, le visage glabre, le jeune valet, debout entre les limiers Duc et Luc, leva la tête; son regard droit et aigu fixa le veneur :

— « Maître? » demanda-t-il.

— « Si nous y allions? »

— « Il suffira de suivre mes brisées (8), au pied du plateau, à partir de la muette. Cela nous mènera droit sur la bauge, comme vous l'aviez prévu. »

— « Allons! » fit le maître d'équipage.

Et la chasse à bruit commença. Les notes ouvertes des cors jaillirent des pavillons; fanfares de rés, elles sonnaient « Le Sanglier »; et piqueurs, valets, chiens, aux harmonies bien connues de ce prélude musical, tressaillirent dans l'air froid, la neige et les hésitations du soleil. Par le chemin aux lacets descendants, meute et équipage, cavaliers et piétons, dans un brouhaha sonore, se mirent en marche. De colériques coups de fouet firent taire de maladroits clabauds (9) de l'équipage de vautrait (10).

Derrière le veneur Jaspar, éventés par la belle queue de son cheval, retenus par le solide et jeune Hubert, les deux ciefs, Luc et Duc, tenaient la tête des cent vingt chiens, des écuyers et gens de pied. Comme cette fois il s'agissait de courre de male-mort (11), piqueurs et valets, pour servir la bête, tout à l'heure, portaient au flanc le grand coutelas de chasse, petite épée-baïonnette, enfermée dans une gaine pointue. On longea un moment la sinueuse rive du ruisseau de Jamagne, puis, franchissant un pont rustique, on gagna les broussailles du premier bois; des flocons de vieille neige plurent : les chevaux dressèrent, puis baissèrent les oreilles, et s'ébrouèrent; un chien donna de la voix; un autre gronda.

La brisée s'enfonça sous bois. Les sombres squelettes

(8) Branches cassées par celui qui a « fait le bois » ou « détourné » la bête, pour indiquer par où elle est passée.

(9) Chiens aboyant hors de propos.

(10) De chasse royale ou de chasse à la grande bête.

(11) Avec mise à mort.

des arbres obligèrent l'équipage à s'allonger, à la queue-leu-leu.

Jaspar retint un moment son cheval, et d'un regard passa la revue de son groupe. Hubert saisit l'occasion :

— « Il faudra prendre attention, Maître! » dit-il, « ça pourrait bien être un évincé. »

On était en novembre, saison des amours des sangliers, époque à laquelle les farouches mâles des hardes se livrent de terribles combats pour la possession des laies; vaincus, comme enragés de dépit et de haine, les « évincés » (12) sont d'une méchanceté sans pareille; s'ils vivent, comme leurs semblables, dans les broussailles et les terres incultes près des forêts, il leur arrive, le jour, de quitter leur bauge fangeuse et d'errer à la recherche des couples heureux. Cette fois, tout indiquait un évincé, mais Jaspar, jadis au service des de Croy et des d'Arenberg avant de passer à celui des Caraman, n'aimait point recevoir les avis des novices, fussent-ils ses préférés.

— « Ça va, petit! Ça va » grogna-t-il.

Pour l'instant, l'équipage allait sur les brisées (13). Laissant passer Hubert avec Luc et Duc, le veneur regarda la meute sortir du taillis, se glisser dans le faucillon (14) parmi les bruyères, les genêts et les ajoncs. Là-bas, venant de Lompret par Aublain, laissant Boussu sur le côté, en habits rouges tachant d'écarlate le fond blanc de la nature, la cavalcade des invités approchait. Soudain, le jeune Hubert s'arrêta net; retenant ses deux grands chiens, il fit signe à Jaspar.

La fanfare des cors rythma le lancer (13) avec des échos répercutés dans la vallée, puis, tout de suite, le débucher (13), car, là, à deux mètres d'Hubert et de ses limiers, la hure à groin et en boutoir d'un mâle venait de se dresser, prenant le vent.

(12) Terme consacré en vénerie.
(13) Termes consacrés de vénerie.
(14) Bois de broussailles.

— « Au sanglier! » (13) sonnèrent les cuivres.

— « Tayaut! Tayaut! » (13) crièrent les piqueurs pour lancer leurs chiens.

— « Au lit! Au lit! » (13) jeta Hubert pour faire quêter (13) Luc et Duc, car déjà le pachyderme avait disparu.

Les chiens menèrent (13) la bête. Si d'aucuns prirent le change ou le contre-pied, partis dans les devants, Luc et Duc, suivis des chiens secrets (15) et menteurs (16) franchirent l'enceinte, et ayant, devant la bauge, fait buisson creux, eurent tôt fait de démêler la voie et de rentrer dans le fort.

Le sanglier traversait une garenne.

Jaspar, le veneur, fit sonner le laisser-courre à l'endroit même où il l'avait prévu et comme les invités rejoignaient l'équipage. Dès lors, ce fut la chasse à cor et à cri que rien ne vint rompre. Sous bois, les piqueurs et les valets s'appelaient : « Haut à haut! » et relançaient les chiens découplés sur la trace du pachyderme; avançant lentement, s'arrêtant à chaque instant pour renifler, surveiller et grogner, celui-ci tenait cependant la meute en respect.

Tayaut! Tayaut! Les chevaux piqués dans le fort (17) galopaient à la queue des chiens harcelant la bête qui courrait la meute. Les briquets hésitaient dans la futaie; mais, au trot de ses jambes nerveuses et musclées, Hubert les dirigeait habilement, et, décrivant un circuit, le veneur Jaspar et les piqueurs montés ramenaient insensiblement la chasse vers les bois en faucillon des abords de l'étang de Virelles.

Près de l'anse de cette pièce d'eau, non loin du moulin farouchement solitaire et du Pavillon où attendaient les dames, devant le miroir mat des eaux gelées et l'horizon

(15) Qui poussent la voie sans appeler.
(16) Qui cèlent la voie pour gagner le devant.
(17) Poussés dans le plus épais du bois, au galop.

barré par les bois de Cerfontaine, Luc, Duc et trois ou quatre chiens d'aiguail réduisirent le sanglier.

Faisant face, soudain, le pachyderme, appuyé à un bouquet de vieux saules éhoupés, leur présenta ses gardes. Colériques, les limiers cernèrent la bête fumante et furieuse. Baissant la hure, grattant le sol des pieds, l'évincé roulait des yeux injectés. Immobilisé par le harcèlement des briquets, des beagles et des Artois, le vieux mâle nasillait et grommelait.

Rouge d'avoir couru, ruisselant de neige fondue, Hubert était arrivé avec les chiens. Il les excita de la voix et du geste. Soudain, bondissant, Duc, l'échine tassée et courbée en même temps, coiffa le pachyderme; Luc lui sauta sur la croupe; les autres lui grondèrent autour, et, le couteau de chasse tiré de sa gaine, les yeux fixés sur ceux de la bête, Hubert attendit.

La chasse royale débouchait au galop. Jaspar le veneur, d'un élan de son cheval, fut près d'Hubert; celui-ci lui passa le coutelas et, dans la joyeuse fanfare de l'hallali debout, le maître d'équipage, d'un coup habile et ferme, servit le sanglier. Frappé au défaut de l'épaule, le pachyderme nasilla de douloureux borborygmes, eut encore la force de secouer Duc contre le tronc grumeux d'un saule rabougri, chancela, grommela, et tomba...

« La mort! La mort! » pleurèrent dans le paysage mélancolique les cors réembouchés. Par l'intermédiaire d'un valet, le Prince Joseph fit les honneurs de la chasse à une jeune amazone toute rouge de plaisir. Des hommes crièrent : « Bravo! Bravo! » Des rires de femmes fusèrent...

Puis, dans un brouhaha d'élégance, les seigneurs et les dames s'acheminèrent vers la muette, au bord de l'étang.

Les cors sonnant la curée, les valets lâchèrent les chiens, jusqu'ici écartés à coups de fouet. Alors, assis sur un bloc de rocher, Hubert bourra sa petite pipe.

II

Un peu plus tard, perché sur le cheval du Prince Joseph, ayant autour de lui la meute bruyante des chiens recouplés et les valets chargés comme lui de ramener des chevaux, Hubert suivait le veneur Jaspar et les piqueurs. La route, après avoir longé un bouquet de pins épousant la rive du lac, montait un peu et, ayant à sa gauche le ruban de l'Eau Blanche déroulé dans des prairies, joignait, entre quelques maisons trapues, la place du village avec son église placée de biais; puis, ayant enjambé un pont, obliquant à droite, elle se hâtait vers les pelouses à l'entrée du parc de Chimay; dès la maison du garde-chasse, elle cheminait sous bois, le long d'un coteau, d'une part, et du ruisseau, d'autre part. Après une courbe accentuée, l'escarpement rocailleux, de la pointe duquel le château dominait le ravin de l'Eau Blanche, apparaissait entre les arbres; on voyait la galerie en arcades et le romanesque escalier épousant la déclivité abrupte du rocher. Peu à peu, en approchant, le manoir se cachait dans les branches, mais l'éperon montagneux, avec sa terrasse en esplanade, grossissait, gris et sombre. Puis soudain dans une pénombre humide, comme dans un tableau de Ruysdael, le moulin à eau de l'entrée du parc se mettait à jaser.

Cavaliers et chiens sortirent du parc et par l'avenue rachetant la pente du sol sur l'épaulement de ses arcades, derrière la muraille courbe dominant la Rampe pierreuse montant vers la rue du Four et la ville, ils trottèrent vers les communs, situés derrière la maison de l'intendant. Là, ayant confié les bêtes aux palefreniers et garçons, veneurs, piqueurs, valets se séparèrent.

Hubert s'arrêta un instant pour rallumer sa pipe; puis, d'un pas nonchalant il s'en alla seul, pataugeant dans la neige. A l'angle du bâtiment rouge de la Justice de Paix, il jeta un coup d'œil vers le Tertre, dont les esca-

liers descendent vers la Ville Basse, pauvre hameau planté dans le ravin de l'Eau Blanche. A droite, une petite ruelle menait à la grand'place; Hubert l'emprunta; et, près de l'arc de triomphe aux armoiries de la maison de Caraman sous lequel filait, entre les sorbiers, la petite rue du Château, il dressa la tête pour lire l'heure au cadran de la Collégiale des Saints Pierre et Paul. Le clocher, avec sa bulbe fourrée de neige, vibrait précisément d'un tintinnabulis de carillon.

Pressé, Hubert gagna l'extrémité de la place comme fermée par un pâté de maisons. Une étroite petite rue s'y amorçait, dégagement restreint. Tournant à droite, le jeune homme passa devant une basse et massive vieille tour, longea le poétique et mélancolique ancien cimetière, puis le mail surélevé du Jardin des Archers, dont les ormes superbes se rangeaient en double carré autour d'une pièce d'eau, et gagnant la vaste prairie bordée d'arbres et d'une rampe, à la fois Jeu de Balle et marché aux bestiaux, il fut assez heureux pour joindre à temps un break-diligence faisant le service quotidien entre Chimay et Regniowez.

Quand le cocher eut fouetté ses quatre ardennais nerveux, quand la cadence rythmée des grelots se fut régularisée sur le trot des chevaux, Hubert, assis au bout de la banquette, près de la fenêtre percée sous le siège du cocher, ralluma le fourneau de sa pipe avec la permission d'une grosse paysanne thirachienne, et, joues brûlantes de la course et du vent matinaux, corps un peu las, se laissa tout doucement bercer par le roulis de la carriole.

Ce matin, Hubert avait parcouru les limites de la Fagne; à présent, il entrait dans la Thiérache, car la diligence s'éloignait de la crête et de la colline du haut desquelles Chimay regarde les deux régions. Entre Bourlers et Bêleux, tournant vers le sud, la route se mit lentement à descendre vers les larges territoires de Forges; et, ce fut, sous le manteau blanc de ce mois de novembre, les bois,

les sources gelées, les ruissellements bavards, les rivières paresseuses, les forêts et le fond de Forges, comme une conque séduisante au bord du chemin. Les quatre petits étangs, miroirs mats, cédèrent la place, soudain, aux frondaisons épaisses du bois. La voiture, après la ferme Delforterie, s'arrêta au Tourne-Bride de Scourmont; puis, les chevaux grimpèrent la côte vers la hauteur boisée. Quand le plateau commença à s'incliner vers l'est et le sud, une immense étendue, toute nue, prolongea les espaces des « rièzes » désertiques vers les lisières des bois de la Thiérache et de la vallée naissante de l'Artoise. Mais, prenant vers le sud avant de descendre, la route découvrit au loin l'étang de Nimelette, le bassin de l'Eau Noire, et, vers Cul-des-Sarts et le plateau de Rocroi, le paysage s'illimita. Puis, glissant sur ses freins, retenue par les chevaux quasi patinant, la diligence descendit vers le petit village des Rièzes.

Hubert rêvait. Cette neige, cette contrée accidentée lui évoquaient sa contrée natale, la sévère et âpre Ardenne des bords de la Wiltz, avec ses étendues désertes, ses sombres sapinières et ses malingres buissons, comme rongés par une lèpre sournoisement tenace; là, près de la grand'place de Bastogne, dérisoire et provincial Paris en Ardenne, le père du jeune homme, vieux sergent des grenadiers de Napoléon, obscur héros des grandes victoires de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, de Wagram et de la Moskowa, après avoir près du pont de la Bérésina enterré son butin de guerre, trésor désormais légendaire, était venu se marier et faire un enfant, avant d'aller tomber dans le chemin creux de Waterloo. A quinze ans, quittant la famille de sa mère, confiseurs ou marchands de jambons fumés, Hubert s'en était allé, à pied, baluchon sur l'épaule, vers la région Chimacienne où le cousin Jaspar, veneur des Caraman-Chimay, promettait de l'initier à l'art de la vénerie, de la chasse, du cor, de l'équitation.

On lui confia d'abord le chenil, puis il ne tarda pas à être particulièrement attaché à l'éducation et à la surveillance des limiers, et, surtout, des deux clefs de meute, Luc et Duc, beaux et énormes Artois courants. A l'aube d'un soir de chasse à courre, à l'automne dernière, après l'hallali sonné pour un daguet, à la lisière d'un bois, avant de ramener la meute, les valets s'étaient reposés aux Rièzes; s'étant attardé à rallier des bassets égarés, Hubert descendit par un petit sentier vers une ferme du village. Ayant beaucoup couru, il s'arrêta non loin d'une fillette occupée à traire des vaches, et, familier, l'interpella :

— « Vous ne me donneriez pas à boire, mademoiselle? »

Elle leva la tête. Jolie brune, aux yeux vifs et malicieux, elle sourit :

— « Venez à la ferme, plutôt, on vous donnera du café. »

Il la suivit dans le chemin, ruban brun tendu sur l'herbe; ayant attaché ses chiens à l'extérieur, dans la petite cuisine de l'habitation, assis entre la maman Kesseler et la jeune fille, lentement, il but deux bols de café; il parla un peu, avec l'hésitation réservée des Ardennais; il s'arracha à regret à cette intimité momentanée et rejoignit la meute pour rentrer avec elle à Chimay.

Une battue, peu de temps après, le ramenait aux environs des Rièzes. Au repos, quand ses camarades se hâtèrent vers l'unique cabaret du village d'agriculteurs, de bûcherons et de contrebandiers, il se hasarda à nouveau vers la ferme Kesseler.

Ce jour-là, Pauline Kesseler parut heureuse de le revoir. Seule au logis, car les siens étaient aux champs, elle l'accueillit avec la cordialité spontanée des Thirachiennes, et, quand il la quitta, il promit de revenir à la « ducasse » prochaine.

Ah! le beau dimanche de fête! Septembre, en mourant, avait comme versé son sang sur les frondaisons des bois de Saint-Michel, du Nouvion, d'Origny et de Watigny, et

les hêtraies de la Thiérache gardaient sur leurs brunissantes robes de feuilles les baisers ultimes des derniers crépuscules d'été. Au lieu de se mêler au groupe turbulent de la jeunesse, suivis des parents Kesseler, les deux jeunes gens descendirent jusqu'à l'étang de Nimelette; ils côtoyèrent l'Eau Noire, jusqu'au pont de Regniowez et, là, à l'Auberge du Pont et du Collège, ils se reposèrent dans le verger, regardant sur le coteau s'étaler les maisons du village français.

En revenant vers les Rièzes, par des prairies au bord des ruisseaux où s'inclinaient des saules éhoupés, Pauline et Hubert étaient silencieux et troublés. Une émotion inaccoutumée les étreignait tous les deux. Les appels des oiseaux, l'humide senteur des herbes et des bois, les sons grêles de la cloche du village, tout les faisait frissonner.

Sur le toit de la ferme de Kesseler, une tourterelle gémissait quand, ayant laissé entrer les parents, Hubert se hasarda à « parler » à Pauline.

Il parla avec simplicité, comme inspiré par le langage sans phrase des oiseaux. Il dit :

— « Pauline, je suis bien seul dans ce pays; le cousin Jaspar, le veneur, n'a pas une compagne très agréable : elle me reçoit sans joie. Je suis jeune, mais Jaspar m'assure un bel avenir au Château. Voudriez-vous de moi? »

Mais il dit tout cela, lentement, avec des silences et des regards hésitants, et, quand il eut fini, comme, un peu plus loin, le tambour de la Jeunesse des Rièzes battait sa caisse avec précipitation, il eut un geste du bras pour le désigner, et ajouta :

— « Mon cœur fait comme lui!... »

— « Le mien aussi », balbutia Pauline, et l'attirant vers la ferme : « Venez parler à mes parents! » dit-elle.

La diligence, dans un trille de grelots, s'arrêta près de l'église. Hubert, cessant de rêver aux jours passés, avait sauté sur la neige et, évitant d'entrer au village, descendait vers la ferme Kesseler.

## III

Les Kesseler étaient de riches fermiers des Riëzes. Le père, ancien cuirassier de Napoléon, avait, durant des années et des années, galopé dans les plaines, sur les plateaux, dans les steppes et sur les routes d'Europe; après la sinistre bataille de Waterloo, il était venu acheter un bout de terrain et une petite maison, dans ce coin perdu de la Thiérache; il avait payé tout de suite son acquisition, car, sous son vieux dolman militaire, dans un sachet de cuir, sur sa peau, il portait depuis des mois une petite fortune, dont, en mourant, un officier lui avait légué l'héritage, pour son courage et sa bravoure.

Comme Paul Kesseler ne connaissait personne dans ce pays de bois, de champs et de pâturages, il s'était tout naturellement lié avec son vendeur, propriétaire et père de famille. Dans la journée, l'ancien cavalier de l'Empereur se rappelait sa jeunesse et ses travaux agricoles dans la région de Mulhouse, d'où il était originaire; il s'occupait de sa terre et s'efforçait de ne point penser à la merveilleuse aventure de ses dix ou quinze ans de campagnes. Le soir, il se réfugiait chez le fermier auquel il avait acheté ses champs; à la lueur vacillante de la lampe, il racontait ses camps, ses combats, ses batailles, ses misères et sa gloire. L'admiration, l'intérêt captivaient son auditoire, et, principalement, la jeune Emma, fille de ses hôtes. Il la conquit à la fois par son prestige de héros napoléonien et par son ardeur au travail. Ils se marièrent bientôt et eurent deux enfants, Jean et Pauline. Vers 1820, les parents d'Emma disparurent l'un après l'autre, très vite; l'ancien cuirassier de Napoléon, ayant hérité des biens de son beau-père, fut le plus riche propriétaire des Riëzes.

Lors de la révolution belge, se souvenant de son héroïque passé de soldat, Paul Kesseler n'hésita pas une minute. Après avoir expliqué les événements politiques

à tous les habitants de la commune, il partit à cheval à Mariembourg où déjà s'organisaient un camp de volontaires, une école d'armée. Son âge toutefois ne lui permit pas de prendre du service, mais, revenu aux Rièzes, il y jouit désormais de l'estime générale; on ne tarda pas à lui offrir l'écharpe de bourgmestre.

Homme de devoir, Paul Kesseler apportait à l'exercice de ses occupations, chez lui, comme dans l'administration de son village, une activité disciplinée. Nullement enivré par son bonheur, il poursuivait ses tâches avec le dessein de caser convenablement son fils. Après avoir étudié à Cul-des- Sarts, Jean avait été en pension à Chimay au collège de cette ville, et son père le destinant ou à l'armée, s'il en avait les dispositions, ou à l'administration, il était entré dans l'enregistrement. Pour Pauline, le fermier avait fait des sacrifices aussi et il l'avait, durant de longues années, confiée aux demoiselles Latour, éducatrices françaises à Sedan.

Le fermier Kesseler cédait volontiers la préséance à l'ancien cuirassier Kesseler; il était fréquent de voir tout à coup le paysan madré changer brusquement d'attitude : « Place à la cavalerie! » disait-il alors, et le soldat d'autrefois démentait souvent l'opinion du cultivateur; il s'en amusait lui-même et terminait ses volte-face soudaines par un goguenard :

—« Et voilà! La cavalerie a chargé! Le terrain est déblayé! »

Malheureusement, le dimanche de la dûcasse des Rièzes, Hubert insista vainement auprès de Paul Kesseler; Pauline eut beau laisser voir combien elle désirait accueillir la prière du jeune homme, le cuirassier n'intervint pas et le fermier seul heurta de front les espoirs des deux jeunes gens.

— « Ma famille peut prétendre à meilleur mariage » s'obstinait à répéter le père. Désespéré, Hubert s'était finalement retiré, mais, avec sa ténacité d'ardennais, il était

revenu à la charge peu de jours plus tard, le dimanche après la fête.

Cette fois, Kesseler avait été moins formel : la mélancolie dont sa fille avait donné le spectacle durant la semaine avait-elle influencé son humeur? Un souci paraissait l'assombrir depuis peu. Inattentif à certains événements de la vie quotidienne, sa volonté, son activité, son raisonnement fléchissaient.

— « Ecoute, gamin », dit-il à Hubert. « La cavalerie a repoussé mes opinions passées. A présent, je ne dis ni oui, ni non. Conquiers tes grades chez les Caraman. Mais, surtout, quoi qu'il arrive, promets une chose... »

— « C'est promis, maître », articula le jeune homme.

— « Protège Pauline, protège-la, jusqu'au bout ».

Un serment rustique : une solide, énergique poignée de mains; deux regards l'un dans l'autre; un silence. Puis, pressentant l'inutilité de plus longs entretiens, les deux hommes, d'un tacite accord, se séparèrent.

Depuis, quelques semaines s'étaient écoulées. Quand Hubert disposait du dimanche, autorisé par Jaspar le veneur, dès le samedi après-midi il arrivait aux Rièzes; il passait la soirée avec les Kesseler, et, vers les neuf coups de cloche de la vieille horloge familiale, il s'en allait à l'auberge *La Chope franco-belge*. Le lendemain, il retrouvait Pauline et les siens à la sortie de la grand' messe de dix heures. Puis, le soir, il s'en allait pédestrement vers Chimay.

Ce samedi de neige, descendu de la diligence, Hubert approchait de la ferme Kesseler quand un homme, jeune encore et paraissant l'attendre dans le raccourci habituel, s'avança vers lui.

—« Eh! l'ami! » l'apostropha l'inconnu. « J'aurais à vous parler. »

Hubert s'était arrêté; tirant sa pipe d'entre ses dents, il examinait d'un regard aigu l'interpellateur. C'était

un individu trapu, au visage hâlé; un costume de chasseur l'habillait de velours gris; dans l'entrebâillement de la veste, la peau, nue, s'empourprait. Les yeux du personnage luisaient d'un feu ardent.

— « A cette heure », rétorqua Hubert de son ton lent, « je n'ai guère le temps aux bavardages... »

— « Tout de même... », reprit l'autre.

— « Ce soir, si vous voulez, à l'auberge de la *Chope*, sur le coup de neuf à dix... » proposa Hubert.

— « Soit! » décida l'interlocuteur après une hésitation. « Je vous attendrai », et il s'éloigna à larges enjambées.

Hubert, haussant les épaules, remit sa pipe entre les dents et, reprenant sa marche, il ne tarda pas à frapper à la porte des Kesseler.

Joyeusement, il regardait dans l'air frais monter les volutes bleus de son tabac. Des doigts, il tambourinait l'huis clos, surpris de ne le point voir s'ouvrir tout de suite sur le sourire de Pauline. Comme il jetait un regard vers les fenêtres basses disposées à droite de la porte, il s'étonna : contrairement à tout usage, à cet instant où la lumière du jour et l'ombre de la nuit commençaient à donner d'étranges reflets d'argent poli à la neige, les volets étaient fermés. Le silence villageois, soudain, fut déchiré par un appel triste de chien.

Hubert, malgré soi impressionné, heurta avec plus d'impatience, et, sans attendre davantage, se décida à saisir la poignée et à manœuvrer le loquet. Le battant s'ouvrit sur une chambre plongée dans la pénombre. Une lampe allumée éclairait d'un cercle d'or la table ronde, presque imposante ainsi, dans cette ambiance et cette solitude. Un plaintif murmure de sanglots se rythmait au tic-tac régulier de la haute pendule.

Le vent, entré avec Hubert, fit fumer la lampe.

Le jeune homme ferma la porte, frotta ses gros souliers à clous sur le paillasson protégé par une vieille toile

de sac, et, avançant un peu, jeta un coup d'œil dans la chambre-alcôve de Kesseler : il comprit.

Là-bas dans l'éternité, l'âme hautaine du cuirassier de Napoléon chargeait son ultime chevauchée dans une apothéose indéfinie.

Ici reposait, raidi par le froid suprême, le corps tout à l'heure encore ferme et sain du fermier Kesseler; sa veuve et sa fille pleuraient à son chevet.

Alors, ce furent les larmes abondantes, les sanglots éperdus; puis, entre deux crises de désespoir, Hubert connut la brève tragédie : le matin, Paul Kesseler était sorti, comme tous les jours, pour se remuer le sang; il était revenu avec un peu de retard, et, avant qu'il ouvrît, comme sa femme servait déjà le potage, elle et sa fille l'avaient entendu parler; sa voix était irritée, contrairement à son habitude. Sur un adieu colérique, il était entré, rouge et le front moite malgré la brise et la neige. Il avait refusé de manger, mais avait bu deux verres de genièvre, sans rien dire. A sa femme qui l'interrogeait :

— « Avec qui discutiez-vous tout à l'heure? » il avait répondu :

— « Un ancien cuirassier ne discute jamais! » puis, comme elle insistait :

— « C'était encore un emprunteur? » il avait coupé net :

— « Laissez passer la cavalerie : occupez-vous du fourneau. »

Puis, après un instant de silence, assis dans son fauteuil à l'angle de la cuisinière, il avait appelé, d'une voix angoissée : « Femme! Pauline! » et comme elles se retournaient, il avait penché la tête, tout doucement, avec un pauvre sourire. Quand elles furent près de lui, elles voulurent nier l'évidence : hélas! la vie l'avait fui.

Assis tous trois autour de la table, le visage dans la pénombre, les mains dans la zone lumineuse de la lampe, ils passèrent des heures à parler du défunt, du mystère

de sa fin, de ses vertus et de sa bonté droite. Parfois, la mère ou la fille se levait et mettait un bloc ou deux de bois dans le feu; l'autre allait dire une prière près de celui dont la mort intensifiait l'autorité.

Vers neuf heures, une voisine vint pour assister la fermière et Pauline dans la première veillée, et, selon l'usage, Hubert se retira.

## IV

Hubert remonta lentement vers l'auberge. Un singulier trouble le dominait dont il avait souffert près des deux femmes. Malgré lui, il rapprochait les recommandations du fermier : « Protège Pauline », de cette fatale querelle avec un inconnu, de cette mort inattendue et du rendez-vous pris par lui-même avec cet étranger. La fatigue de la journée ne pesait pas à son corps, mais l'émotion ressentie alourdissait ses membres. Il eût eu besoin de s'étendre, de s'abandonner à ses pensées. Le souvenir de l'homme avec lequel il allait avoir à parler l'énervait, mais, en même temps, un intérêt curieux le poussait à désirer connaître le mystère angoissant de la mort de Paul Kesseler.

A quelques pas de *La Chope franco-belge,* Hubert vit venir à lui l'individu dont sa pensée était occupée.

— « C'est vous? » interrogea l'étranger; Hubert, quoique décidé à utiliser toute sa ruse ardennaise, ne put s'empêcher de mettre une certaine brusquerie dans sa réplique :

— « Oui. Que me voulez-vous? »

L'autre ne parut pas s'apercevoir de ce ton.

— « Il est mort, n'est-ce pas? » demanda-t-il, et, sans même attendre une réponse, il ajouta : Je voudrais vous expliquer. Entrons là. Je vous espérais ici, car les gens du pays ne me connaissent pas, et, comme je dois repartir tout à l'heure, je ne voudrais pas éveiller leur attention... Entrons!

— « Qui êtes-vous? » fit Hubert, hésitant.

— « Entrons et je vous expliquerai. »

Dans la petite salle de l'auberge, mal éclairée par une grosse lampe suspendue, trois paysans jouaient aux cartes avec le patron, sous la lumière même, à une large et ronde table. Derrière le comptoir, aidant sa mère, la fille de la maison rinçait des verres. Deux autres clients s'attardaient à discuter, assis, dos à une petite table face au poêle installé au centre du café.

A l'entrée d'Hubert, ce petit monde se leva, des mains furent tendues, des propos de regrets et de condoléances s'ébauchèrent, et des « Est-il Dieu possible! », « Qui aurait cru! », « Un homme si plein de vie! », s'entre-croisèrent.

Mais à voir se glisser le compagnon du chasseur, figure nouvelle, chacun reprit sa place et son mutisme. Seule, la fille, quittant son comptoir, alla à la table éloignée où les deux hommes venaient de s'asseoir, prit leur commande, leur servit deux « gouttes » et les laissa.

Alors, ayant respiré l'arome de la liqueur, Hubert dit lentement à son étrange voisin :

— « Je vous écoute. »

L'autre but une gorgée et puis commença :

— « Je suis le demi-frère d'Emma, sa femme!... »

— « Que me racontez-vous là? M$^{me}$ Kesseler n'a aucun parent! »

Et, d'un trait le jeune homme vida son verre.

Son interlocuteur reprit :

— « En apparence, c'est exact. Mais le mort d'aujourd'hui savait bien la vérité. Ecoutez-moi. Je suis le fils d'une fille du plateau de Rocroi. Elle était venue travailler par ici. Le père d'Emma Kesseler, en ce temps-là, avait encore une vigueur extraordinaire. Malgré son âge, un soir de dûcasse, sans même lui avoir fait la cour, il prit ma mère... Puis il oublia cette aventure d'une heure et mourut peu de semaines après. Paul Kesseler hérita

des biens du défunt. Il remplaça à la douce les garçons et les filles de France par des travailleurs d'ici. Ma mère fut parmi les dernières à partir. Là-bas, à Rocroi, quand elle m'eut mis au monde, elle me plaça en nourrice. Depuis, j'ai grandi. A présent, je travaille dur; la nuit, à Regniowez, je passe de la contrebande; le jour, je me cache, pour ne pas être connu. Mais ma mère m'a raconté ma naissance. Voici quelques semaines, j'ai envoyé une lettre à Paul Kesseler : dame, j'avais bien droit à une part du gâteau, moi aussi, le demi-frère d'Emma. Kesseler me répondit simplement, tout de suite : « Venez me voir ». Un soir, voici trois semaines, je le rencontrai sur la grand'route, comme convenu entre nous. Il m'écouta, comme vous le faites en ce moment, sans rien dire. Quand j'eus fini, il me dit : « Combien voulez-vous »? Je n'avais pas pensé à cette question. Je répondis : « Je veux ma part ». Sans se fâcher, très calme, il me déclara : « Prouvez-moi vos dires. Foi de cuirassier, je ferai comme le vieux aurait agi ».

— « C'était droit et honnête », remarqua Hubert.

— « Eh oui! pour sûr, je ne puis pas le nier. Mais comment prouver des choses de cette espèce? Je ne ressemble même pas à la famille : j'ai à peine les traits de ma mère. Je lui dis tout cela et il m'entendit avec la même patience. Puis, au moment de me quitter, il m'affirma : « Voilà. Comme maïeur, je ferai rechercher des renseignements. J'examinerai l'affaire. Je la jugerai comme l'Empereur l'aurait jugée ».

— « Et alors? » demanda Hubert.

— « Alors, je reçus un mot, l'autre jour, me priant de passer aujourd'hui, vers la fin de la matinée, par le champ du grand-père, là-haut. Paul Kesseler vint à ma rencontre. Il avait le visage pâle, et les traits durcis. Tout de suite, me tendant un papier, il me dit : « Vous pouvez lire. C'est le rapport officiel : votre histoire ne tient pas debout. J'estime ne rien vous devoir ». La co-

lère m'échauffait les oreilles. Je le menaçai : oh! je l'avoue et je le reconnais. Je prétendis l'accompagner. En route, à six cents mètres de la ferme, je songeai soudain à une preuve oubliée. Ma mère m'avait donné cette montre. Elle m'avait dit la tenir de mon père. Je la montrai à Paul Kesseler. Il la regarda et dit : « C'est la montre dont mon beau-père se plaignait d'avoir été volé ». Je voulus protester : « Soit » dit-il, « je vous la rachète : combien? » — « Ma part », dis-je. Alors, il se fâcha : il ne pouvait frustrer les siens sur de simples affirmations d'un contrebandier; céder, c'était condamner son beau-père; il vous consulterait, vous, le prétendant de sa fille. Et comme j'insistais, il me chassa, sèchement. Il eut un éblouissement, car il faillit tomber. Je voulus l'aider. « Adieu! » me dit-il, en colère. Il rentra chez lui.

— « L'émotion l'a tué, hélas! peu d'instants plus tard », murmura Hubert.

— « Sans doute », reprit l'autre, « mais croyez à mes regrets. Je ne m'étais guère éloigné. Je voulais reprendre l'entretien. J'appris, l'un des premiers, le cruel événement. Je vous attendis, car je savais votre visite prochaine. J'allais vous prévenir, quand vous m'avez rabroué »...

— « Bon », dit Hubert. « Mais en quoi cela me regarde-t-il? »

L'autre hésita. De ses deux mains jointes il serrait son petit verre à liqueur. Les traits contractés, les yeux baissés, la casquette de chasseur tirée sur le côté éclairé de son visage, il paraissait se contenir.

— « On m'appelle Charlemagne », dit-il. « Je suis connu pour ma décision, ma ténacité. J'ai dit : « Je veux ma part ». Je l'aurai. Je vous le répète comme je l'ai dit au défunt, comme j'irai le dire demain à Emma, et... »

— « Vous, vous allez reprendre le chemin de la frontière, mon ami Charlemagne », interrompit Hubert.

« Comme dit mon c usin Jaspar : « ça va! ça va! » Mais donnez-moi votre adresse... »

Sous la dictée, Hubert s'appliqua à écrire le renseignement dans son calepin de dépenses; puis, se levant, il termina l'entretien :

— « A cette heure, bonsoir », et allant au comptoir, il exprima le souhait d'aller se coucher.

Comme l'autre sortait à contre-cœur, le patron de l'auberge fit :

— « N'était-ce pas Charlemagne, ce bougre de pèlerin-là? »

— « Charlemagne? » demanda Hubert. « Qui est-ce, ce Charlemagne? »

Alors, pendant cinq bonnes minutes, à tour de rôle, les uns et les autres parlèrent. Charlemagne, contrebandier, était connu pour sa méchante humeur. Fils naturel d'une fille peu farouche ayant travaillé aux Rièzes, Français, il avait eu une série de mauvaises affaires avec la maréchaussée. Depuis peu, il se montrait fréquemment dans le pays. Le fermier Kesseler, comme maïeur, avait pris des renseignements à son sujet : mais, en dehors de ces audaces de fraudeur, on ne pouvait rien dire à son sujet. Toutefois, épris d'une gamine, la petite Cornil du roulier, il avait, le soir de la dûcasse de Forges, lui, jeune chenapan de dix-huit ans, cherché querelle, dans un cabaret, au père Cornil mécontent de ses assiduités.

Hubert avait écouté sans avoir l'air de s'intéresser à ces dires. Il serra des mains et, muni d'un bougeoir, gravit le petit escalier-cage pour joindre son modeste logis.

MAURICE GAUCHEZ.

(*A suivre.*)

# REVUE DE LA QUINZAINE

—

## *LITTÉRATURE*

René Schwob : *Moi juif, livre posthume*, Plon.— Stanislas Fumet : *Ernest Hello ou le Drame de la Lumière*, Editions Saint-Michel. — Léon Bloy : *Lettres à ses filleuls Jacques Maritain et Pierre van der Meer*, Stock. — Roger Allard : *Calliope ou du Sublime*, Emile Hazan — B. Dussane et T. Derème : *La Querelle des comédiens et des poètes*, le Divan — Marc Ickowicz : *La littérature à la lumière du matérialisme historique*, Marcel Rivière.

Il est souvent question, dans les vieux contes, des bonnes fées qui se penchent sur les berceaux des enfants pour leur dispenser les dons qui feront leur bonheur. Et aussi des mauvaises fées qui leur font des présents de tout autre nature. Ces idées naïves en valent bien d'autres qui se jugent plus habiles. Mais la difficulté commence à l'instant où nous nous interrogeons sur telle disposition foncière de nous-mêmes à l'effet de savoir si elle nous vient d'une bonne ou d'une mauvaise fée. Car au-dessus de toutes les fées particulières, il y a la Fée-Ironie, qui n'est jamais absente et qui prend un malin plaisir à brouiller les cartes. Le poète antique nous invitait à ne jamais dire d'un homme qu'il a été heureux avant qu'il eût atteint le dernier jour de sa vie. Il serait sage également d'attendre le dernier jour de notre vie avant d'attribuer tel ou tel trait de nous-mêmes à l'influence d'une bonne ou d'une mauvaise fée... Je songe à des femmes qui reçurent la parfaite beauté et à des hommes richement dotés d'intelligence et d'activité et qui, grâce à ces présents royaux, gâchèrent complètement leur vie. Mon Dieu, comme tout est ambigu !

Dès que j'ai fait effort pour me connaître, j'ai constaté en moi une très vive passion : celle de contempler le monde des âmes. Et cette passion m'apporte un plaisir sans cesse renouvelé. Il est des jours où je me dis : nul doute, cette passion fut le don d'une bonne fée ; grâce à elle, la vie garde toujours pour moi un intérêt majeur. Au voyageur avide de paysages spirituels, le monde s'offre toujours avec richesse et variété.

Mais parfois je me demande si cette passion ne révèle pas le doigt d'une mauvaise fée... Comme on serait tenté de faire de sa vie une perpétuelle flânerie à travers les floraisons sentimentales ! Comme on se laisserait aller à de bizarres aventures pour susciter en soi et dans les autres de singulières formes d'émotion ! Comme on se prend à souhaiter des concours extravagants de circonstances dans la vie du monde et dans les existences individuelles pour que les âmes soient curieusement tordues ! Comme on tendrait à devenir indifférent à tous les buts et à tous les résultats pour ne porter attention qu'aux attitudes d'âme et aux styles de vie !

Mais je m'égare... Je voulais simplement dire, à la vue de quelques livres qui attendent leurs comptes rendus, combien, à titre de contemplateur passionné des âmes, je prends intérêt aux grandes vies mystiques et religieuses. Comme le paysage de la vie serait appauvri si elles disparaissaient ! Vouées à la vérité ou l'erreur, je ne sais, mais qu'importe ! Ces existences consacrées à l'apparente inutilité de l'adoration maintiennent un grand style de vie et je les sens utiles par la manière même dont elles nous défendent contre la tyrannie de l'Utilité !

Le livre de M René Schwob, **Moi, Juif**, **livre posthume**, nous offre le spectacle assez inattendu d'un israélite se convertissant au catholicisme..

Comme phénomène spécifiquement d'aujourd'hui, ce livre révèle comment certains esprits formés par la poésie moderne s'éveillent un beau jour et tout naturellement à la vie religieuse. Me trompé-je en pensant d'après certains passages de M. René Schwob lui-même que son contact avec les sciences n'a pas été très étroit, mais que la poésie d'aujourd'hui a vivement influé sur lui ? Qu'il parle de la poésie de M. Paul Valéry ou de la poésie surréaliste, on sent combien le fait poétique l'intéresse profondément et non pas par rapport à l'esthétique, mais par sa liaison secrète avec le fait mystique et avec le fait religieux. Chateaubriand conduisait les âmes au catholicisme par l'enchantement esthétique, Baudelaire et la poésie qui est sortie de lui les y conduisent en éveillant le vieux fond mystique de l'humanité. Elle est bien curieuse, cette révolution poétique accomplie par Baudelaire et qui a consisté à prendre le principe mystique des Correspondances, dont on a donné des expressions très précises dans des temps très re-

culés, et à faire de ce principe délaissé dans l'ordre de la Connaissance le principe même de la Poésie. Les esprits habitués à l'optique baudelairienne en arrivent à donner aux métaphores des poètes la portée la plus inattendue. Ils y voient volontiers une révélation du monde surnaturel, et cela même à l'insu du poète.

M. Paul Valéry écrit :

> L'ample palme ne se lasse
> Des appels ni des adieux..

Jadis, on eût vu dans ces deux vers un exemple de cet animisme des poètes qui projettent des sentiments humains dans les objets extérieurs ; aujourd'hui, cette innocente et mon dieu assez banale image de M. Paul Valéry doit être considérée comme secrètement révélatrice du monde surnaturel. Et M. Schwob discerne à travers ces deux vers « tout un monde invisible dont ce mécanisme n'est plus que l'engrenage temporel et singulier ». Et il ajoute : « Des appels, pourquoi ? Des adieux à qui ? »...

Il me semble que si je considère dans le monde d'aujourd'hui un savant de profession, un homme d'affaires courant et un poète vraiment moderne, ces trois êtres appartiennent à trois univers différents qui se côtoient sans se pénétrer. Et je prends plaisir à me dire que tel poète d'aujourd'hui, qui tient le volant de son auto, abrite en son esprit les modes de penser du temps de Synésius.

La critique a cet humble avantage de vous faire percevoir votre propre époque dans toute sa variété.

M. Schwob met tant de bonne volonté à rapprocher l'activité poétique et l'activité religieuse qu'il met en parallèle la religion conçue comme un « culte de la vie intérieure » et le surréalisme qui se penche sur le mystère de la vie cachée, sur les sources profondes et inconnues de l'être. Et ce n'est pas sans étonnement qu'on voit M. Schwob placer à peu près sur le même plan *Poisson soluble* de M. André Breton et les arguments de Bossuet en faveur de la religion.

En vérité, je suis avec beaucoup de curiosité cette tendance d'aujourd'hui à regarder la poésie sous l'angle du surnaturel !...

Après tout, si l'on veut considérer la découverte d'une métaphore comme une opération divine, je n'y vois aucun inconvénient.

Je ne puis insister sur bien des points intéressants du livre de

M. Schwob. Il lui apparaît qu'il y a au monde deux espèces de natures : les natures sociales et les natures religieuses. Tout l'effort de M. Schwob pour se connaître l'a amené à se classer dans le second groupe. Il se découvrit une impérieuse passion de la solitude, un besoin extrême de porter la vie intérieure à sa plus haute intensité, un mépris indicible du succès et des avantages mondains, uni à un besoin de lier sa vie individuelle à l'unité de la vie cosmique. Il découvrit en lui une sorte d'horreur du plaisir et des joies faciles et un attrait pour tout ce qui se conquiert difficilement. Il se sentait multiple à l'infini et il avait besoin d'imposer à son anarchie intérieure le joug de l'unité... Il cherchait instinctivement une sorte de libération de lui-même par rapport aux tyrannies du monde, qui vous enlèvent à vous-même, et une discipline personnelle capable de créer en lui un ordre en accord avec l'ordre universel. Telle est la manière dont M. Schwob s'apparaît à lui-même. Je la prends comme il nous la donne. Mais je sens qu'après avoir analysé en critique l'esprit de M. Schwob selon les données qu'il me fournit, j'éprouverais le besoin de le recréer un peu différemment à la manière du romancier. Au fond la critique n'est que de la psychologie du premier degré ; au romancier plus libre appartient un autre degré de la psychologie.

M. Stanislas Fumet nous donne un livre ardent et enthousiaste, **Ernest Hello ou le Drame de la Lumière**, sur un écrivain qui fut lui-même un véritable buisson ardent. M. Stanislas Fumet a eu raison de tenter à propos d'Hello une esquisse du type d'homme qu'on peut appeler l'Homme du Moyen Age.

L'expression homme du moyen âge ne désigne pas seulement un homme qui appartient à un moment de l'histoire, mais un type d'homme permanent, qui s'est particulièrement bien réalisé au cours d'une époque historique. L'homme du moyen âge est le contraire de l'homme moderne et cependant, si bizarre que semble cette affirmation, il est l'idéal secret de l'homme moderne. Un livre comme l'*Avenir de la Science* est un cantique en faveur de l'homme moderne, un acte de foi en son œuvre, et l'espoir fervent que l'effort scientifique conduit à son terme aura sa récompense dans l'avènement... de l'homme du moyen âge... Car l'homme du moyen âge est ce que deviendrait l'homme moderne si son effort vers la connaissance de l'Univers réussissait parfai-

tement. L'homme du moyen âge est l'homme qui sait ; l'homme moderne est celui qui cherche. L'homme du moyen âge vit dans l'éblouissement de la vérité totale, l'homme moderne voit fondre entre ses doigts le mot Vérité. Pour l'homme du moyen âge, l'univers est un problème résolu, pour l'homme moderne il est un problème perpétuellement renaissant. L'homme du moyen âge est installé dans la synthèse définitive, sa méthode est déductive, elle va de l'Universel au particulier et il résout tout cas d'espèce d'après sa notion de l'ordre universel parfaitement connu. L'homme moderne interroge les faits particuliers et tente, pour ne pas trop se perdre dans leur poussière, des synthèses partielles qu'il remet aussitôt en question. Lorsqu'il tente une synthèse universelle, il sait bien qu'il n'a construit qu'une sorte de poème de l'infini...

« Hello est un penseur qui a la clef », nous dit M. Stanislas Fumet. Il suffit de citer les lignes où il affirme sa conception de la vérité :

« ... La vérité est un soulagement. Il y a du repos dans la notion de la vérité. Elle donne à l'esprit une fête reposante et musicale. La vérité est le sabbat de l'esprit. »

« Qu'est-ce que la vérité ? » répète l'homme moderne avec Pilate.

Ne nous étonnons pas qu'ainsi fait, Hello ait été jusqu'à déclarer Voltaire « inintelligible pour l'intelligence »... Au vrai, pour lui, qui ne voyait aucune difficulté dans aucune question et qui n'hésitait ni sur le bien et le mal, ni sur le vrai et le faux, le spectacle de son temps le plongeait dans un abîme d'étonnement. .

M. Fumet définit avec bonheur le style d'Hello :

Son style est le reflet d'une âme qui aurait mis le feu à ses vêtements, en passant dans les environs du Buisson ardent, sur le Mon-Horeb.

Loyalement, d'ailleurs, M. Fumet reconnaît que ce grand inspiré n'a eu « qu'un génie intermittent » et que la majeure partie de ses écrits laissent l'impression d'ébauches.

Léon Bloy, dont on publie les **Lettres à ses filleuls Jacques Maritain et Pierre van der Meer**, fut un de ces mystiques qui, installés dans une invincible certitude, fouaillent

leur époque d'une main qui ignore toute mollesse. Et le spectacle est piquant de ce Jérémie en pleurs déguisé en pamphlétaire du XIXe siècle.

La préface de M. Jacques Maritain est un témoignage plein d'intérêt. On saisit dans cette préface le principal mouvement d'âme qui détermina sa conversion. Et ce fut une sorte d'indicible effroi à voir toutes les philosophies modernes aboutir d'une manière plus ou moins nette au nihilisme intellectuel, et ce fut le besoin d'échapper à « cette détresse qui est le seul produit sérieux de la culture moderne », et ce fut le besoin d'une vérité indubitable qui rassasie et enchante l'âme. Telle la réaction de M. Maritain devant la culture moderne, et que je comprends fort bien en faisant la réserve que pour d'autres tempéraments la réaction peut être différente.

On retrouvera dans les lettres de Bloy ses lamentations coutumières sur ses embarras d'argent qui le poursuivirent toute sa vie ; on y verra son âme de grand douloureux qui n'avait pour consolation que l'immensité même de son désespoir. « J'ai la sensation d'être une épave triste et vagabonde », écrit-il, et encore : « Le chagrin, dit le père Faber, est un succès pour ceux à qui rien n'a réussi. Tel est mon lot. » Mais à côté de cela, un sentiment qui fait compensation, le sentiment que pour le croyant « tout ce qui arrive est adorable » et a une justification cachée.

Pour nous parler de **Calliope ou du Sublime**, M. Roger Allard s'est dispensé de prendre un ton guindé ou emphatique. Son essai, enveloppé d'une aérienne fiction romanesque, vaut par la grâce assaisonnée d'humour, le badinage souriant qui de temps en temps se fait grave et une sorte de ton détaché qui n'est pas esclave de lui-même et laisse filtrer quand il le faut l'attendrissement et le ton méditatif.

On sent en M. Roger Allard un amoureux fervent de la poésie, un peu déçu de constater que « la poésie n'intéresse plus personne », et qui répugne tout à la fois à s'enrôler parmi les surréalistes et parmi les néo-classiques. M. Roger Allard présente un plaidoyer chaleureux pour Malherbe en qui il reconnaît « le double signe de la nouveauté et de la perfection », et l'inventeur pour notre langage poétique d'un sublime nouveau qu'il appelle « le sublime grammatical ». Et il faut reconnaître que M. Roger Allard nous a donné sur Malherbe et sur le problème de la per-

fection de belles pages qui font penser. Voici une remarque très pénétrante :

> Le principe de la nouveauté est d'ordre sensuel ; celui de la perfection est d'ordre intellectuel. Le miracle naît de leur coïncidence.

Le livre se termine par des pages qui expriment, je crois, des pensées qui ont dû se présenter à bien des esprits d'aujourd'hui. Et c'est le désir de voir notre époque ne pas se satisfaire d'une poussière de petits poètes, mais enfanter le grand poète, même si ce « monstre » apporte avec lui quelque chose « d'un peu barbare, de vulgaire ».

Sous la forme d'un dialogue agile et parfois même pimpant où la verve ne faiblit pas, Mme Dussane et M. T. Derême (**La Querelle des Comédiens et des poètes**) posent les problèmes éternels du théâtre et ceux qui concernent les rapports du théâtre et du monde d'aujourd'hui. Dans quelle mesure le théâtre peut-il accueillir des sujets profonds, difficiles et qui demandent un effort de réflexion ? Dans quelle mesure une pièce doit-elle être une tranche de vie, ou au contraire une création artistique dont le réel ne fournit que les matériaux que l'écrivain associe pour réaliser un modèle intérieur ? Quelle part à faire au décor ? Que vaut la théorie de Diderot sur l'insensibilité du comédien ? Quelle est la place du vrai théâtre dans le monde moderne ? N'est-il pas en train de devenir une curiosité archéologique ? Je signale tout particulièrement une apologie de Jacques Copeau (p. 69-70) qui a délivré le théâtre de la « tyrannie de l'accessoiriste » et réduit le décor aux moyens picturaux capables de suggérer l'atmosphère qui enveloppe le personnage.

M. Marc Ickowicz (**La Littérature à la lumière du matérialisme historique**) croit nous apporter des idées bien neuves dont il attend des fruits extraordinaires. Il prétend que sa méthode peut poser la « science de l'art » « sur des bases totalement nouvelles et fournir à la critique littéraire une arme dont la pénétration et la puissance nous réservent des découvertes inouïes, des routes nouvelles et inexplorées ». M. Ickowicz s'exagère beaucoup la nouveauté de sa tentative, et un peu de défiance ne serait pas superflue pour aborder les cas particuliers à l'aide des principes généraux qu'il nous présente.

Je ne m'oppose pas à l'application des méthodes scientifiques

aux faits littéraires et artistiques, mais alors procédez avec toute la rigueur scientifique. Ne me donnez pas quelques principes un peu gros, un peu sommaires, quelquefois applicables au réel, d'autres fois insuffisants et d'autres fois faux, comme des vérités scientifiques. Ne simplifiez pas outre mesure la complexité extrême des rapports entre le milieu social et l'individu créateur des œuvres artistiques. Ne donnez pas à l'ensemble des faits sociologiques d'une époque une cohésion et une harmonie qu'ils n'ont pas en réalité. Voyez dans certaines époques l'art formant un milieu presque fermé et ne suivant pas le mouvement général de la société. Demandez-vous si certains théoriciens n'ont pas commis des erreurs en prenant telles œuvres littéraires comme reflets fidèles d'un milieu ou d'une époque... M. Ickowicz se livre à une critique assez pénétrante du système de Taine. Il n'en reprend pas moins la théorie du « système lié » cher à Cuvier, qui n'est pas d'une exactitude parfaite en biologie et qui s'applique aux faits sociaux avec quelle marge d'approximation ! Et puis, remettez-vous dans l'esprit que ce sont les œuvres de moindre valeur et non les grands chefs-d'œuvre qui feront votre affaire pour témoigner sur la vie d'une époque. Mais on oublie toujours cela !

GABRIEL BRUNET.

## LES POÈMES

J. Pourtal de Ladevèze : *Jeu*, « Le Divan. » — Marcel Dumenger : *Au chevet d'une jeune morte...*, s. n. d'édit. — Jean Ville-Albert : *A l'Heure douce,...* « éditions Hébé ». — Armand Got : *D'Aquitaine*, Figuière. — Eugène Lapeyre : *Les Regrets*, « collection de l'Ermitage ». — Gérardot de Sermoise : *Le Cœur*, « Librairie de France ». — André Chardine : *Soirs*, « éditions de la Feuille en 4. — Marc Chesneau : *Les Ailes libres*, « la Revue des Indépendants ». — Ernst Toller : *Le Livre de l'Hirondelle*, « les Cahiers du Sud ».

Après *Fragments*, après *Desseins*, M. Jean Pourtal de Ladevèze publie, au *Divan*, un nouveau recueil, **Jeu**. Ce qui s'annonçait dans les précédents se confirme dans celui-ci. Un poète ardent et concentré s'adonne aux émotions de la pure intelligence. Ses poèmes sont brefs, mais portent haut. Une inquiétude constante des destinées de la pensée humaine domine, détermine l'inspiration. Un prétexte suscité par un spectacle familier, une réflexion, une rencontre, un paysage, dont M. Pourtal de Ladevèze ne se contente pas de susciter l'image concrète, il en surgit comme un ré-

flexe de répercussions mentales que la mission du poète est de fixer, de comparer, frisson divin, et de propager dans l'azur. Un tel art ne peut se plier à des complaisances de détail, ni sé luire au sens coutumier et vulgaire de ce mot. Il est fait de sacrifices, de choix, d'un goût discret, toujours limpide. Ce que l'artiste crée, ce sont des merveilles, où il n'y aurait pas lieu qu'il eût parlé. Le *jeu* est délicat non moins que périlleux ; depuis Maurice Scève, peu nombreux les poètes, qui s'y soient adonnés, y aient réussi.

Edgar Poe en a fait ressentir la délectation suprême et singulière, Baudelaire y a réaccoutumé le lyrisme français, en l'attirant au trésor de ressources inexploitées avant lui ; Mallarmé, Paul Valéry, quelques-uns des plus récents, entre qui je distingue Henry Charpentier... Maintenant aussi, et non le moindre, Pourtal de Ladevèze :

. . . . . . . . . . . . . .

Les désirs, — déjà des regrets, —
Captifs de mes songes tournoient,
Comme font ces oiseaux de proie
Au bord de la nuit, et déploient
Vers l'avenir leurs deuils secrets.

Flamme pure au néant ravie,
Feux tardifs de mondes éteints,
Etranges rêves incertains
N'êtes-vous les reflets lointains
De souvenirs d'avant la vie ?

Ces deux strophes d'un poème (qui en compte quatre) feront apprécier l'extrême simplicité des moyens mis en œuvre, et c'est le prestige de cet art complexe pourtant sous ces dehors apparents, c'est aussi sa nouveauté qu'il révèle. Certes je ne dirai pas que partout il me satisfasse également. Les rimes fréquentes en épithètes donnent parfois l'impression de trop de facilité, presque de négligence ; elles gagneraient, à mon sentiment, en efficacité si le poète se décidait à en resserrer, et à en varier davantage le ressort. A *Jeu*, dont certains poèmes sont au delà de toute observation de ce genre, et d'une eau radieuse, sont joints quelques *Feuillets d'Album et Vers Epars*, d'un charme élégant et ingénieux.

M. Marcel Dumenger longuement médite **au Chevet d'une jeune morte**... C'est une ode en quatre parties, formée de

quatrains en vers de sept ou de huit syllabes. La pensée de la destinée humaine, de l'au delà, de la survivance de la jeunesse et de la beauté humaine en forme le motif. M. Dumenger est aussi un poète de l'intelligence, et cette fois — le sujet y prête — l'influence de Valéry (*le Cimetière marin*) s'y fait par endroits très sensible. Mais n'importe ; le dessein du poète est mené sans défaillance, le poème grave et anxieux déroule sa noblesse idéaliste.

D'Albertville (Savoie) arrive le premier recueil de M. Ville-Albert. M. Albert Marchon, « lauréat du Prix de Littérature des Alpes françaises », nous le présente dans une préface élogieuse, affectueuse. Certes, il n'a point tort. Il y a dans les poèmes réunis sous le titre **A l'Heure douce** ... des images, des couleurs tendres et brillantes. Mais, par contre, que d'incertitudes, et quelques puérilités. J'ai le sentiment que M. Ville-Albert n'a pas eu le courage de sacrifier les vers dont il ne peut plus être satisfait. Le recueil a beau n'être pas volumineux, il se divise en trois parties. Il en est une excellente, *Images* ; les *Roses du bonheur* sont d'un enfant à qui la vraie voie à suivre ne s'est pas révélée ; *Le Cœur lourd* n'a guère d'originalité. Qu'importe ? Ne suffit-il pas d'avoir créé quelques vers incontestables ou pénétrants ? Ne suffit-il pas du court morceau qui débute par ce vers :

Je rêve d'un soir triste aux troublantes langueurs,

pour qu'on prenne confiance en l'avenir de ce jeune poète, même si pour l'instant l'influence d'Albert Samain pèse un peu trop visiblement sur ce qu'il écrit ?

M. Armand Got n'est pas seulement, on le sait, l'auteur de cette précieuse et sensible anthologie pour les enfants, qu'il a appelée la *Poèmeraie*, il est poète lui-même, et j'ai eu le plaisir naguère de louer son *Alphabet d'Aquitaine*. Il y a joint, en le rééditant, d'autres poèmes toujours à la gloire des choses et de la nature **D'Aquitaine**, ballades et chansons, rondels, dits et inscriptions. C'est un volume fort agréable, allègre et sincère.

A propos du *Jardin sur le Fleuve*, j'ai exprimé toute la joie que j'avais eue à découvrir en M. Eugène Lapeyre, débutant, un des plus fins et des plus certains poètes de sa jeune génération. Je ne lui retranche certes rien de ma confiance et de ma sympathie charmée après avoir lu cette seconde plaquette, **les Re-**

**grets.** Il y a chez lui une délicatesse de sentiment qui s'exprime avec tant de franchise, tant de pureté, et tant d'ingéniosité musicale ou décorative qu'on ne saurait s'étonner de l'affection qui lui est témoignée par son grand aîné Marcel Ormoy :

> Automne, si mon cœur est sensible à ta grâce,
> C'est que le dur été m'a brûlé de ses feux,
> Je retrouve la paix de tes calmes terrasses,
> Quand tes jours n'étaient plus qu'un tourment amoureux.
> Automne, bel automne, à mes désirs docile,
> Tu m'offres ta splendeur, tes sous-bois nuancés,
> Tes vignes, tes reflets, tes vergers immobiles,
> Les cris de tes oiseaux doucement cadencés...

Mais déjà, et dès le vers suivant, M. Lapeyre adopte une mode, une prétendue facilité, une licence qui, quoi qu'il en puisse penser, constitue une défaillance de pratique et de rigueur dans le métier, à quoi un vrai poète ne doit jamais consentir : il suit (et non pas en cette occasion unique, mais en plusieurs endroits) le déplorable exemple que lui a donné, en le défendant paradoxalement, M. Charles Maurras, — et il écrit : « *tu me berce* (sans *s*) *et me charmes* »... On ne prononce pas, prétendent-ils, l'*s* finale. Et, quand ce serait vrai, la supprimer est contraire à l'orthographe ; il est loisible, si l'on veut, de combattre l'orthographe établie, mais non pas, cependant, lorsque l'abolir amène pour le versificateur une apparence de facilité. Le vrai poète n'admet ni facilité, ni difficulté. Il prend, idées, mots, images, toutes choses telles qu'elles se présentent, — et il en fait des joyaux et de la lumière. Ah, je vous en conjure, car vous êtes un bon poète, M. Lapeyre, ne cédez pas au vertige des facilités prétendues, ou vous serez happé par l'abîme...

**Le Cœur**, que publie, après *le Lys Noir* et *la Chevauchée*, M. Gérardot de Sermoise, est précédé d'un poème de présentation par le bon poète Fernand Mazade. Il chante harmonieusement les élans, les espérances, les aventures, les déceptions du cœur aux désirs éphémères et sans cesse renouvelés, mais toujours vains. M. Gérardot de Sermoise chante du moins sinon les amitiés même, en l'honneur de ses amis : Villeneuve-lès-Avignon, il en dédie le souvenir à Louis Pize, celui de Toulon à Vérane, celui de Sainte-Marthe à Xavier de Magallon, celui de Cassis à Théo Varlet, et à Henri de Régnier celui de Venise. Mais voici le crépuscule, sa

croyance incline à la douleur, son inquiétude s'avive au songe de telle chevelure ou de regards où « tout un monde passe ». La nuit se fait, la cendre s'accumule, tout n'est plus qu'ombres dans le passé. Merveille, le jour renaît enfin, et, c'est l'espoir encore, la clarté, le sacre et l'offrande, un cantique élit au jardin, dans le parfum des roses, l'idole. L'aigle d'amour pâme sur les divins sommets où enfin, éperdu, dira le poète,

J'aurai connu la solitude et la tendresse;
J'aurai connu toute la joie et tout le deuil...

L'expression est ainsi très directe presque toujours, précise et claire. Mais le talent de M. de Sermoise s'affirme, sa personnalité grandit d'un recueil à l'autre, ses ressources d'art reflètent enfin sa grande sincérité, et il délaisse les complications un peu prétentieuses auxquelles parfois il s'était plu.

Il y a dans les **Soirs**, de M. André Chardine, des ferveurs, des renoncements, des abandons et des élans, avec la gravité profonde de visions intuitives, et des railleries coupantes, quelque chose qui fait par moment songer à Laforgue. Il n'y a rien cependant, ni dans la forme ni dans l'esprit de ces poèmes, qui soit imitation ou involontaire pastiche. Deux natures, deux tempéraments de même famille. Aussi une délicatesse et une discrétion d'âme les apparentent. Toutes ces songeries, ces griseries d'amour, ferveurs, détresses, irrésolutions, souffrances ; « ce lourd passé ; ce mal du cœur, cette marée » — qu'est-ce, n'est-ce pas ? de plus, hélas ! que « des ronds dans l'eau ? » L'amertume au cœur de M. Chardine n'empêche pas qu'il soit un poète convaincu, qui crée en l'esprit du lecteur des images et de la lumière.

M. Marc Chesneau dans **les Ailes Libres** donne tumultueusement des poèmes abondants et faciles. Evidemment, il possède des qualités primordiales d'inspiration sincère et de sensibilité. Mais la discipline qui fait l'artiste manque encore, et il concevrait malaisément, je suppose, qu'il est important de n'en point tant dire, afin de dire mieux, c'est-à-dire davantage. Un grand travail, de la patience seraient là bien nécessaires.

**Le Livre de l'Hirondelle**, traduction par Alzir Hella et Olivier Bournac, en vers français, du poème allemand de Ernst Toller. Ce poème âpre, compatissant, rude et passionné, où se mêlent la révolte et la tendresse, « conçu en 1922, écrit en 1923...

dans la geôle de la Forteresse de Niederschœnenfeld... » est bien de la même veine pathétique et profondément humaine que cette étonnante tragédie *Hinkemann*, publiée naguère dans la traduction de M. P. Samson. La sincère sensibilité exacerbée l'emporte dans le cœur de cet homme sur les injonctions d'un dogmatisme révolutionnaire ; c'est pourquoi son œuvre pénètre et émeut.

ANDRÉ FONTAINAS.

## *LES ROMANS*

ROMANS FÉMININS (1re partie), Rachilde : *Madame de Lydone, assassin*, J. Ferenczi et fils. — Christiane Aimery ; *La source corrompue*, Perrin. — Sarah Lévy : *O mon goye*, E. Flammarion. — Claude Frémy : *Le fils de Desdémone*, Editions Radot. — Suzanne Martinon : *Les tourmentés*, Plon. — Madeleine Gautier : *Extravagance*, Nouvelle Revue critique. — Eve Paul Margueritte : *La fiancée captive*, E. Flammarion. — Colette : *Le voyage égoïste, suivi de Quatre saisons*, J. Ferenczi et fils.

L'histoire n'est pas seulement singulière, mais étrange, et de la plus troublante façon, que Mme Rachilde nous conte avec une apparente légèreté sous ce titre : **Madame de Lydone, assassin**. Mme de Lydone vit, de nos jours, en plein XVIIIe siècle, dans une « maison surprise », comme vivait le Fortunio de Théophile Gautier, à Paris, en plein Orient. C'est une femme qu'on ne saurait définir, ou plutôt que sa bizarrerie entoure de mystère et qui s'entoure d'un petit monde hostile aux mœurs du siècle, et soigneusement trié sur le volet... Ses yeux ( « sont-ils bleus, gris ou verts ? ») ont vu mourir deux hommes qui s'étaient enivrés de leur lumière ; mais leur lumière n'en est pas troublée. Il plaît à Mme de Lydone d'en envelopper un nain, Taïaut, qu'elle a recueilli dans un cirque et qui lui sert de chauffeur ; mais le monstre se brûle à leur froideur de glace, sans qu'elle s'en avise ou peut-être daigne y songer seulement... Elle est courtisée, d'ailleurs, par un jeune officier qui semble l'émouvoir, qu'elle écoute, du moins, avec l'étonnement secret d'entrer, quand il parle, dans un monde tout nouveau pour elle et qui n'est pas celui de la passion, mais de la tendresse... Le désir, en effet, est entièrement étranger à l'impression suave qu'elle éprouve et qui éveille à une vie intérieure intense toute une partie d'elle-même dont elle ne soupçonnait pas l'existence. Une nuit, cependant, qu'ayant été pressée par son amant, car il l'aime, lui, avec une ardeur qui s'alimente au triple foyer de l'esprit, du cœur et de la

chair, comme elle se propose, peut-être, de *s'humaniser*, Taïaut pénètre dans sa chambre pour la violer. Elle l'abat d'un coup de revolver, non sans qu'il ait trouvé dans son agonie un restant de force pour l'étrangler.. Dénouement mélodramatique ? Non, mais symbolique, à bien voir, et qui dans sa matérialité brutale explique le paradoxal destin de Mme de Lydone. La sensualité que cette femme, par trop cérébrale, a exclue de sa vie, a pris la forme du monstre, bientôt exaspéré par l'idée de l'amour qu'elle éprouve, et dont il ne conçoit pas la pureté abstraite. Mais une telle interprétation de la secrète pensée de Mme Rachilde n'en éclaire peut-être qu'un aspect, et je ne la donne pas pour définitive. Le récit de Mme Rachilde est fort captieux, du reste, et, dans son clair-obscur, tout grouillant d'intentions indéfinissables... On devine, ici, le travail d'une âme qui se plaît à s'envoûter elle-même ou qui tisse l'embuscade d'une toile où se prennent ses propres chimères... Mme Rachilde, qui a si profondément le sens du mystère, s'hallucine de vivre une vie mentale qui déborde sa vie cérébrale, et c'est parce qu'on ne décèle aucun artifice dans ses œuvres qu'on se laisse séduire par les mythes qu'elle crée, avec des éléments réalistes, dans une atmosphère de rêve, et plus encore de cauchemar que de rêve. *Mme de Lydone* est, à coup sûr, une de ses plus étonnantes réussites.

J'ai dit ici, naguère, à propos du *Masque du devoir*, de Mme Christiane Aimery, ma confiance en l'avenir de cette romancière, et je suis heureux que sa nouvelle œuvre, **La source corrompue**, justifie pleinement cette confiance. Le récit de Mme Christiane Aimery atteint, en effet, à la grandeur par la vérité, et par l'expression la plus simple de la vérité. Une humble femme, Marie Aubanel, veuve de bonne heure avec des enfants, trouve à se placer chez un vieux célibataire, Honorat Calvet, riche, mais affreusement ladre, et devient, comme il se devait, sa maîtresse. Honorat, qui est tyrannique, a rompu avec sa sœur parce qu'elle s'est mariée contre son gré avec un certain Des Isnards, un hobereau qu'il méprise. Celle-ci morte, il continue à vivre isolé, sans voir ses neveux, une tentative de rapprochement qu'il a faite ayant tourné à sa confusion, à cause de l'orgueil de l'aîné d'entre eux. Mais le cadet, Henri, s'est rapproché de lui, à l'insu de son frère. En cachette accueilli, d'abord, par Marie Aubanel, il a fini par entrer en relations avec son oncle qui a favorisé

malicieusement ses fugues au début, mais qui s'est peu à peu attaché à lui. Par malheur, Henri, qui est sentimental et imprévoyant, s'éprend d'une demoiselle pauvre, malade de la poitrine, et se fiance à elle, en dépit d'Honorat, renouvelant, en quelque manière, le coup de tête de la sœur de celui-ci. Marie aurait pu intervenir pour empêcher Henri de commettre une folie qui lui aliène l'affection de son oncle. Mais Honorat, sous l'influence de la colère, a fait, en faveur de sa maîtresse-servante, un testament qui déshérite Henri, et Marie qui songe à ses propres enfants ne se sent pas le courage de les sacrifier pour le jeune homme. En entrant dans le lit d'Honorat, elle n'a pas fait un calcul conscient ; elle a obéi à une sorte de fatalité à laquelle a, sans doute, participé son instinct, sinon un véritable penchant ; mais du moins n'entend-elle pas perdre le bénéfice de ce qui a eu lieu. Elle croit juste de toucher le prix du don de son corps et de son dévouement. Elle se promet, d'ailleurs, une fois en possession de la fortune d'Honorat, d'en attribuer une part à Henri. De raisonner ainsi apaise ses scrupules. Et Honorat mort, elle offre cent mille francs à Henri qui s'est marié et dont la situation précaire a empiré ; mais elle n'avait pas prévu que le jeune homme refuserait un cadeau que sa fierté assimile à une aumône. Cruellement condamnée à garder les biens d'Honorat sans pouvoir en faire profiter ceux à qui ils eussent dû revenir, Marie, assombrie et déçue, continuera de mener la même existence qu'autrefois, entre son fils indifférent et sa fille qui tournera mal. Rongée de remords, elle s'éteindra dans le dégoût d'elle-même, de sa complaisance physique et sa servitude morale, malheureuse égarée par la tentation du lucre, en dehors de sa voie véritable, et s'en ira en terre au son des cloches de Pâques, par un beau jour ensoleillé... J'ai un peu longuement détaillé le récit de Mme Aimery ; mais il le fallait pour qu'on en sentît le réalisme. Celui-ci me semble, en sa sobriété, du caractère le plus harmonieux, à la mésaventure près de la fille de Marie qui y mêle une note dont le romanesque brutalement conventionnel ne laisse pas de détonner un peu. Mme Aimery sait douer de vie ses personnages, et j'admire l'art avec lequel elle les fait agir et parler conformément à leur nature. Rien de plus humain, en particulier, que la façon dont Marie se rend compte par elle-même, sans révélation extérieure, de la faute qu'elle a commise en voulant détourner à son profit la fortune de

son maître. Si elle n'avait pas hérité de Calvet, Henri l'aurait laissée gardienne de sa maison, et elle y mènerait une existence identique à celle qu'elle mène, la seule qui lui convenait. Mais tout serait dans l'ordre, et sa conscience en repos. Une grande leçon morale se dégage de cette constatation qui s'imposait à l'humble héroïne de Mme Aimery. Un enseignement se trouve toujours au sommet des œuvres de vérité, et le roman de Mme Aimery est une de ces œuvres-là.

Berquinade, peut-être, par la gentillesse de sa courbe et l'optimisme de son dénouement, c'est un roman très spirituel, et d'une observation dont la clairvoyance atteint souvent à l'acuité, que Mme Sarah Lévy a écrit sous ce titre : **O mon goye** ! c'est-à-dire *O mon chrétien* ! Mme Sarah Lévy qui, comme son nom l'indique, est Israélite, connaît bien les gens de sa race et décèle leurs tares ou leurs travers — mettons leurs particularités — avec une objectivité d'autant plus remarquable qu'elle ne craint pas de leur opposer les vertus de l'Aryen. Morbidité ou déséquilibre, d'une part, équilibre ou santé, de l'autre, voilà ce qu'elle a fort bien vu, si l'homme en qui elle incarne le Français, et le Français de formation catholique, compose un mélange où le Latin l'emporte un peu trop, à mon gré, sur le Celte... Le roman de Mme Sarah Lévy résout-il le problème que le sionisme a laissé en suspens ? On ne saurait l'affirmer, puisque ce n'est qu'au sentiment qu'il fait appel. Mais peut-être l'union dont ce roman offre l'exemple (on y voit une juive qui finit par épouser son amant chrétien, lequel l'a convertie d'abord à la beauté de la civilisation occidentale, et qui laisse baptiser l'enfant né de son mariage) a-t-elle un caractère symbolique, et présage-t-elle l'absorption qui doit se faire de la minorité par la majorité, et du peuple sans attaches par le peuple qui s'est fixé...

Un savant, mais qui pratique, et ce qui est peut-être plus grave, professe une morale fort étroite dans sa rigueur, a surpris un jour sa femme dans les bras d'un amant, et l'a tuée. Acquitté, comme il est de règle, il s'est remarié avec une créature charmante, beaucoup plus jeune que lui ; mais son fils, le fils qu'il a eu de la morte, et qui est à la veille de devenir un homme, a appris le drame qui l'a privé de l'affection la plus tendre. Il rêve de se venger ou plutôt de venger sa mère, et pour cela, s'étant fait aimer de sa belle-mère, il adresse à son père un billet

anonyme pour que le jaloux surprenne sa seconde femme comme il avait surpris la première. Et voilà un thème pathétique, n'est-il pas vrai ? Mais Mme Claude Frémy, qui a de réelles qualités de romancière, l'a traité avec plus de distinction que de force dans **Le fils de Desdémone**, sans pouvoir se soustraire à la hantise de Shakespeare. Son héros, s'il rappelle Hamlet, s'apparente plutôt, cependant, à André Cornélis, ce frère moderne que M. Paul Bourget a donné au prince de Danemark. Il y a de l'émotion, de la pitié dans le livre de Mme Frémy. Il nous change par son caractère des petits riens que tant d'auteurs nous donnent aujourd'hui.

J'ai trouvé bien romantique le sujet du nouveau récit de Mme Suzanne Martinon : **Les tourmentés**, où l'on voit une violoniste polonaise ruiner, par le seul pouvoir de la musique, le bonheur d'un ménage parfaitement uni. Sans doute, quoique laide, cette extraordinaire virtuose est-elle aussi ardemment sensuelle... Mais engage-t-on avec elle une discussion, c'est son violon qu'elle empoigne pour vous répondre, et un tel trait donne, si j'ose dire, le ton du livre... Non que celui-ci soit indifférent, cependant. Il témoigne des dons de psychologue et de conteur de Mme Martinon, qui avait fait mieux avec *L'orgueilleuse*, et qui doit être encore jeune, ses réussites me semblant dépendre plus de sa chance que de sa volonté.

Je pense qu'il faut attribuer au titre du nouveau roman de Mme Madeleine Gautier, **Extravagance**, un sens analogue à celui des *Divagations* de Mallarmé. C'est par ironie, en effet, que Mme Gautier a allumé cette fallacieuse lanterne au seuil de son œuvre qui laisse le lecteur dans l'incertitude. Mme Gautier, qui se sert quelque part comme épigraphe d'une phrase de Rimbaud, mais sans prendre la peine de citer son auteur, est, sans doute, surréaliste, et, si elle a enveloppé de brouillard son roman, c'est pour qu'on ait en le lisant l'impression de faire un mauvais rêve. Elle a du talent ; un talent qui l'apparente aux conteurs britanniques (aussi bien son héroïne, la malheureuse Ivy, n'est-elle pas irlandaise ?) et elle émeut, parfois, d'étrange manière.

C'est un aimable roman que celui de Mme Eve Paul Margueritte : **La fiancée captive**. Ancien magistrat sans scrupules, mais se repentant sur le tard ; jeune noceur revenant à la vertu avant l'âge où le diable se fait ermite ; délicieuse orpheline,

d'ailleurs adorée par la meilleure des grand'mères, épousant un riche et honnête garçon, il y a tout ce qu'il faut dans ce petit livre pour réjouir les mânes de Mme de Genlis et de Zénaïde Fleuriot. Mme Colette réédite **Le voyage égoïste**, qu'elle fait suivre de **Quatre Saisons**, sortes de variations sur les thèmes de la vie à Paris ou à la campagne. C'est toujours le même art, la même infaillibilité de l'expression à traduire la sensation toute vive sans la gâter de littérature, qui fait de l'auteur des *Sept dialogues de bêtes* et de *La vagabonde* un des écrivains les plus originaux de ce temps.

JOHN CHARPENTIER.

## *THÉATRE*

Errata. — M. Antoine s'endort au théâtre Antoine. — *C'est le Dieu de la Jeunesse* ; 4 actes de Claude Dazil, au théâtre des Arts. — *Le marchand de Paris* ; 3 actes de M. Edmond Fleg, aux Français. — *Une vie secrète* ; 3 actes de M. H.-R. Lenormand, au Studio des Champs-Elysées.

En écrivant ici combien avait peu d'intérêt le scénario d'une pièce policière transatlantique récemment importée, *le Procès de Mary Dugan*, je l'ai, paraît-il, résumée imparfaitement. Au petit bonheur d'un souvenir datant de quelques jours, j'ai apporté le brouillamini parmi les accouplements proposés par un spectacle dont le détail est entré pour moi dans le brouillard, puis dans le néant. Seul le trait final, où aboutissait tout l'oiseux enchevêtrement, m'est resté présent (sans doute parce qu'il s'est trouvé lié à l'heureux moment où on allait pouvoir s'en aller). Et justement c'est bien fâcheux, car cela m'empêche de m'en remettre simplement à l'un des adaptateurs, M. de Carbuccia, qui, dans son journal, nous présente ses doléances et nous propose les **errata** : je m'aperçois que lui-même — à qui donc se fier ! — a oublié son dénouement que voici :

Par l'examen du cadavre, on sait que l'assassin est un gaucher. Le frère de l'accusée défend sa sœur en traquant de son mieux l'avocat coupable. Soudain il lui lance le couteau, instrument du crime. Surpris par la promptitude du geste, l'assassin donne la preuve péremptoire qui manquait encore : il attrape le couteau de la main gauche. L'innocence de la femme accusée éclate. Lui-même, effondré et tête basse, est emmené par les policiers, tandis que le rideau tombe.

Si ce n'est pas précisément là ce que j'ai écrit : « Le frère de l'accusée force l'aveu du coupable », je veux bien que *Gringoire*, le journal de M. de Carbuccia, ne soit pas une pâle copie de *Candide* ! Pourtant cet adaptateur (à la vocation solide) rétorque : « C'est exactement le contraire ; l'assassin n'avoue rien du tout ». Et c'est ce beau-père, qui ne se souvient même pas des traits de son enfant adoptif, qui voudrait que je sépare des amants unis par ma fantaisie !

Le romancier Kessel, qui traite les théâtres à *Gringoire*, vient de nous y donner indirectement, par la bande, comme disent les joueurs de billard, l'explication de son absence opportune de Paris lorsqu'il s'est agi de rendre compte du *Procès de Mary Dugan*.

Il est des pièces, indique-t-il, qui, de prime abord, méritent une respectueuse attention. Quant à certaines autres, exclusivement marchandes, on peut se récuser, ou sinon il serait bien légitime d'y apporter quelque négligence :

Je n'ai rien contre cette sorte d'ouvrages. Le besoin de se distraire est aussi vif et naturel chez les hommes que celui de manger ou de boire. Et puisqu'il existe des fabricants de pâtes alimentaires et d'apéritifs, il est normal de voir travailler de même en ce qui concerne l'amusement public. C'est un métier fort honorable, et parfois de bon rapport. Mais il est difficile de parler sérieusement de ces ouvrages.

M. de Carbuccia, qui est un homme plein de bonne volonté, mais dont le bagage est insignifiant et de qualité fort modeste, doit avoir l'esprit de comprendre cela, et de déglutir en souriant la pilule offerte par son collaborateur.

Ma propre mégarde m'engage à me montrer favorable à la façon de **M. Antoine** qui a trouvé un arrangement pratique à l'exercice de son office : il **s'endort profondément dans son fauteuil**, de 9 heures à minuit. M. Vandérem (1) fait remarquer que l'aventure récente de M. Antoine (qu'un auteur a eu la méchanceté de chicaner là dessus) ramène sur le tapis un des droits les plus contestés et les plus mal définis de la critique : le critique a-t-il le droit de dormir sur son siège ?

M. Antoine, écrit M. Vandérem, ayant publié, dans son feuilleton de *l'Information*, un compte rendu de l'*Exaltation*, où la plupart des

(1) *Candide*, 6 mars.

personnages étaient confondus et plusieurs épisodes contés de travers, M. Schneider lui a adressé une lettre, relevant ces inexactitudes et concluant par cet écrasant dilemme : « Ou M. Antoine n'a pas écouté un mot de la pièce. Ou, l'ayant écoutée, son cas devient beaucoup plus grave. »

Mais il n'est guère de dilemme qui ne comporte, si je puis dire, un troisième terme. Et c'est ce qu'a prouvé M. Antoine en avouant sans détours que, si erreurs il y avait eu de sa part, elles n'étaient dues qu'à la dépression que lui avait causée l'*Exaltation*, dépression allant, par moments, jusqu'au profond sommeil.

Que celui qui ne s'est jamais assoupi à une pièce à idées jette à M. Antoine la première pierre. Cependant, ce qui nous paraît moins admissible que cette passagère défaillance, c'est l'espèce de droit au sommeil que tendrait à proclamer l'aveu ci-dessus.

Assurément, nous n'ignorons pas que, depuis longtemps, certains critiques, sans formuler ouvertement ce droit, ne cessent de le mettre en pratique. Les uns alourdis par l'âge, d'autres par la nourriture ou les veilles joyeuses, n'hésitent pas à considérer la salle de générale comme une sorte de dortoir où, sitôt au lit, j'entends, sitôt dans leur stalle, ils s'abandonnent paisiblement à une douce sieste, à peine coupée, de-ci de-là, par les applaudissements du public ou le léger brouhaha des entr'actes. Mais si enracinée que semble cette coutume, nous pensons qu'elle gagnerait à être réglementée.

Il s'agirait donc, ni plus ni moins, d'une sorte de brimade contre les critiques, et même de les condamner au supplice chinois de la privation du sommeil jusqu'à ce que mort s'ensuive ! Il y a du pour et du contre. Et puis aussi une question de personne et de lieu : par exemple, il est tout naturel que M. Antoine s'endorme à une représentation intéressante. Voilà pour la personne. Quant au lieu : M. Antoine n'est-il pas chez lui au théâtre Antoine? Sur son cas on peut donc, risquerai-je, fermer les yeux !...

§

Presque tous nos auteurs ont le procédé de prêter à leur personnage principal une posture mondaine avantageuse, élevée. Ce ne sont que grands écrivains, compositeurs illustres, hommes politiques de premier plan, banquiers richissimes... Sans doute est-il plus facile de donner des étiquettes extraordinaires que de tracer des caractères. On a probablement remarqué que la masse des spectateurs doit béer à voir ainsi les personnages les plus importants mobilisés pour lui plaire. Seulement, au cours des

scènes sans substance, tous ces paons perdent vite les belles plumes dont ils ne doivent le panache qu'à la pancarte. Leur prestige tombe, et la faiblesse propre de l'ouvrage n'en apparaît que mieux. C'est ainsi que, lorsque nous voyons, dans **C'est le Dieu de la Jeunesse**, le héros tout près de devenir président du conseil, plutôt que de nous dire : « Oh, oh ! voilà un bien haut personnage, et qui nous donne la comédie ! », nous pensons : « Alors, pauvre France ! » Il a deux fils qui sont là pour satisfaire les velléités de boursouflure intellectuelle de l'auteur, pour remplir leurs rôles dans le matériel de la grosse allégorie. L'un est celui qui endosse le poncif de « la génération qui a fait la guerre et qui est dégoûtée de tout » ; l'autre est un jeune garçon hardi, desséché, le galopin — autre poncif — de la génération suivante. La charge est systématique. Les traits sans plausibilité. Le petit bandit vorace et aventureux se laisse coincer sur des traites faussement signées du nom de son père. Celui-ci, outré, va le laisser exécuter. Mais sa jeune femme vend ses bijoux et sauve ainsi son beau-fils, l'adolescent en question. Le père a compris que, inconsciemment, les deux jeunes gens s'aiment. Il leur explique la chose et les convainc. A son fils, qui naturellement s'amendera, il abandonne sa jeune épouse, car l'amour, « **C'est le Dieu de la Jeunesse** ».

C'est là l'idée originale de la pièce. Lieu commun bien rebattu, des plus ternes. Maxime bien irréfléchie.

La jeunesse, chez les deux sexes, a ses sens tellement en rumeur que son intelligence, sa raison, les débats de son cœur, se courbent sans grande conscience aux simples ondulations animales. Prétendre que ce serait là l'amour, ce serait vouloir faire rire les hommes d'expérience, et sourire les femmes devenues femmes. Le mieux où puisse atteindre de jeunes êtres qui n'ont pas, au moins, touché la trentaine (à moins peut-être de rares exceptions), c'est un pressentiment de ce que peuvent devenir les généreux tourments d'un cœur prédestiné à connaître le drame d'aimer.

Presque, j'oserais écrire : l'amour fuit l'adolescence, il va vers la trempe, vers sa vraie existence supérieure, et n'arrive à sa grave et tragique position assurée que plus tard, avec la précision et la fermeté du caractère qui sait ressentir et disposer, mais, plus

justement, avec moins de passion, disons que, dans l'âge mûr, on aime *moins* peut-être, mais *mieux*.

§

Nouvelle expérience négative aux Français. **Le Marchand de Paris** ne vaut même pas *Moloch* qui, tout médiocre qu'il fût, ne provoquait pas autant l'ennui. La seule raison d'existence de l'une et de l'autre pièce, c'est de donner prétexte à la virtuosité d'un artiste chevronné et goûté du public : hier Le Bargy, aujourd'hui le doyen Féraudy. D'ailleurs, si la Comédie-Française ne nous offre pas mieux, c'est apparemment qu'elle n'a pas mieux dans ses cartons. A voir les produits des autres scènes, on ne peut pas l'accuser d'avoir laissé échapper quelque ouvrage de qualité. M. Edmond Fleg est juif, et juif très attaché aux traditions de race. Son *Marchand de Paris* (titre voulant faire antiphrase au *Marchand de Venise*) n'est pas à thèse, mais il s'y est évidemment proposé d'exciter nos sympathies en faveur d'Israël. Il l'a tenté d'une manière bien maladroite. Il a dépassé son but en dotant son personnage principal de qualités tellement incohérentes et déconcertantes que nous ne pouvons y voir qu'un type purement imaginaire, un simple pantin. M. Fleg rapproche son juif du modèle chrétien, au moins tel qu'il conçoit celui-ci. Il diminue, il édulcore, il amortit le caractère des Israélites. Au contraire d'une affirmation, c'est une dégradation ; une aventure détestable par son extrême humilité, son obséquiosité.

Unique intérêt : voir M. de Féraudy constamment en scène pendant les trois actes ! Il reste sans changement, n'étant guère de ceux qui peuvent se dédoubler facilement ; son physique même étant trop étroitement caractérisé. D'un bout à l'autre, c'est un vieux bonhomme simiesque, souriant, finaud, pitoyable à force d'être « sympathique ». Rien du Napoléon des affaires que son personnage doit pourtant avoir été à certains moments. Rien non plus d'un apôtre de la charité, ni d'un utopiste humanitaire, comme tels de ses actes sembleraient le désigner. Enfin, il n'a pas de quoi enthousiasmer. Il est monocorde, et même par moment bafouilleur.

La mise en scène du *Marchand de Paris* (un bureau, une salle...) n'a pas dû être coûteuse. Voilà sans doute une des explications de cette nouvelle et lourde « erreur ».

§

Je ne puis me décider à aller au Grand Guignol, ni à son succédané le théâtre Saint-Georges. J'ai toujours eu de la répulsion, du dégoût pour le genre grand-guignolesque proprement dit.

Cela, avec son palliatif comique, me semble le comble du goût le plus dégradé. Je préfère encore passer un soir à une farce simiesque, lubrique et maladive de M. Lenormand. Celui-là, c'est un cas, un cas désespéré, si caractérisé qu'il en devient curieux. Je ne peux pas m'imaginer sans pitié ce que peut être l'étroite monomanie mentale qui préside aux soucis et à l'élaboration des produits désolants de cet auteur hagard, épouvanté, et chez qui une sorte de salacité intellectuelle, comme sénile, a toujours servi de ressort tremblotant à sa conception du monde. Je n'en suis que plus à l'aise pour approuver M. Lenormand d'avoir protesté à l'apparition de *Moloch*. La ressemblance entre cette pièce et **Une vie secrète** est frappante. Mais *Une vie secrète* est parue en 1924. A ce propos, une remarque s'impose, c'est que le sujet du Molochisme semble être le carrefour où se rencontrent nos jeunes auteurs lorsqu'ils choisissent de faire du drame. De tous ces juvéniles velléitaires, n'en doutons pas malgré le reniement de M. Boussac de Saint-Marc (chez qui pourtant c'est le plus frappant), M. Lenormand est le père naturel. C'est chez lui que l'on a acquis le sens obtus de l'hypocondrie lunatique, des ébranlements hébétés, et de l'exercice crétin de la domination animale. *Pas encore* et *Suzanne* de M. Passeur reflètent ceci exclusivement ; mais c'est surtout M. Boussac avec son *Sardanapale*, puis son *Moloch*, qui s'y rapporte. Quant à M. Pagnol, rappelons nous son *Jazz* aux lamentables dégradations.

M. Pagnol se tire d'affaire avec esprit en abandonnant franchement cette fois, avec *Marius*, toute préoccupation de donner de ce qu'il vaut réellement des manifestations enflées. Mais je crois que nos observations au sujet de M. Lenormand et de son ingrate couvée ne sont pas déraisonnables. Il y a une familiarité certaine entre les esprits bornés. Ils se retrouvent autour du même idéal : l'animalité souveraine, le culte de la brutalité, une terreur panique du bon sens.

ANDRÉ ROUVEYRE.

## *LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE*

**Etienne Rabaud : *Eléments de Biologie générale*, deuxième édition revue ; Bibliothèque de philosophie contemporaine, F. Alcan. — Jacques Picard : *Essai sur la logique de l'invention dans les sciences*, Bibliothèque de Philosophie contemporaine, F. Alcan.**

Je ne parle pas d'habitude ici des deuxièmes éditions ; les livres de science d'ailleurs n'en comportent pas souvent ; ce n'est pas à eux que va la faveur du grand public.

Les **Eléments de Biologie générale**, par Etienne Rabaud, professeur de Biologie expérimentale à la Faculté des sciences de Paris, ont eu un réel succès ; et la nouvelle édition qui vient de paraître présente des remaniements et compléments assez importants.

L'auteur ne prétend pas traiter à fond chacune des questions que soulève l'étude des phénomènes vitaux ; il essaie de dresser un *tableau d'ensemble* de ces phénomènes, de montrer comment ils se relient les uns aux autres, « comment tout se tient dans un organisme, du détail de sa forme aux particularités du fonctionnement de ses organes et aux diverses manifestations de son comportement » ; ce n'est donc pas un ouvrage écrit pour les spécialistes. Il paraît que ceux-ci en ont éprouvé quelque déception : « Attendant une question traitée dans ses menus détails, ils n'avaient devant eux qu'une indication trop sommaire à leur gré ». Dans la pensée de l'auteur, chaque chapitre de son livre devrait être considéré comme un plan susceptible de développements ultérieurs. On ne saurait contester l'utilité et l'intérêt de l'essai tenté par M. Rabaud, et on comprend l'accueil que les *Eléments de Biologie générale* ont reçu, dans les milieux philosophiques entre autres. Mais cet essai de synthèse a suscité aussi des critiques. En particulier on a exprimé le regret que « la physico-chimie soit constamment invoquée, bien qu'elle ne fasse guère l'objet d'indications précises ». L'auteur se déclare tout prêt à procéder d'autre sorte, quand les travaux de chimie-physique biologique lui en fourniront les moyens.

> Sans aucun doute, ajoute-t-il, le mécanisme profond de tous les phénomènes vitaux réside dans des processus physico-chimiques ; et, même, des questions biologiques semblent actuellement menées au point où, seule, une étude physico-chimique apportera des clartés nouvelles.

Il est certain, fait observer M. Rabaud, que quand on con-

temple un organisme anatomiquement compliqué, les manifestations des processus vitaux donnent l'impression d'appartenir à des phénomènes d'un ordre particulier, n'ayant qu'un lointain rapport avec celui des phénomènes physiques ou chimiques proprement dits ; quand on les analyse de près, pourtant, on constate que, sous leur extrême complexité, ces processus ne dissimulent aucun élément étranger aux processus physico-chimiques. L'être vivant est en perpétuel échange avec le milieu extérieur, et « on ne saurait indiquer à aucun moment où commence le milieu inerte et où finit la substance vivante : tous deux forment un complexe dont chaque partie influe nécessairement et directement sur l'autre ».

M. Rabaud ne craint pas de considérer les substances vivantes comme « le produit d'une véritable *génération spontanée*, mais d'une génération spontanée dérivant d'un déterminisme physico-chimique précis et non de conditions indéterminées, constamment réalisables ». Dans ces conditions, rien ne s'opposerait en principe à ce qu'on puisse reproduire un être vivant. En réalité, reconstituer un organisme connu rencontrerait des difficultés pour ainsi dire insurmontables. Pour expliquer ce fait, on a mis en avant un argument que M. Rabaud qualifie de « proprement absurde » : les sarcodes actuels résultent d'un long développement historique que nous ne sommes pas en mesure de suivre une seconde fois. « Aboutir à une constitution donnée n'implique ni une durée, ni un ordre définis : les conditions pourraient se succéder rapidement et aboutir au même résultat ; tous les termes du processus ne sont pas forcément nécessaires : nous pouvons, *in vitro*, en quelques jours et par d'autres moyens, combiner ce qui s'est spontanément constitué au cours de nombreuses années. » La vraie raison pour laquelle, d'après M. Rabaud, nous aurions de grandes difficultés à reconstituer l'un quelconque des organismes actuels réside dans l'infinité des combinaisons possibles. Parmi les constituants de la matière vivante, on trouve 20 amino-acides différents ; or, 20 corps peuvent donner naissance à un nombre immense de combinaisons, 2.432.902.008.176.640.000, et puis il n'y a pas que la succession, il y a aussi le mode d'enchaînement des composés isolés qui peut varier ; de plus, dans la matière vivante, il y a d'autres corps que les amino-acides. On comprend combien sont faibles les chances

de retomber précisément sur une combinaison déterminée.

M. Rabaud combat avec vigueur la finalité en biologie, ainsi que diverses « légendes » dont ont vécu des générations de naturalistes : la théorie de la sélection avec survivance du plus apte, la théorie du mimétisme... L'idée dominante du livre est que l'organisme est en continuelle interaction avec son milieu ; et le souci constant de l'auteur est la recherche du déterminisme dans l'enchaînement des phénomènes biologiques.

§

Voici un autre ouvrage de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, **Essai sur la logique de l'invention dans les sciences**, qui ne plaira sans doute pas non plus aux savants spécialistes.

Claude Bernard a critiqué l'idée d'une méthode générale applicable à la recherche scientifique. Pour l'expérimentateur, les procédés du raisonnement doivent varier à l'infini suivant les diverses sciences et les cas plus ou moins difficiles et plus ou moins complexes auxquels il les applique. Les savants spéciaux en chaque science peuvent seuls intervenir dans de pareilles questions, parce que l'esprit du naturaliste n'est pas celui du physiologiste et que l'esprit du chimiste n'est pas non plus celui du physicien. A cela, M. Jacques Picard, l'auteur du livre, répond :

> Sans doute chaque science a ses méthodes, ses techniques spéciales, et le savant doit les avoir apprises par la pratique du laboratoire, mais dans ces méthodes spéciales, on trouve une méthode générale, qui est la méthode même de l'esprit humain, quel que soit le domaine de ses recherches. L'esprit du naturaliste n'est pas radicalement différent de celui du physiologiste, et l'esprit du chimiste n'est pas radicalement différent de celui du physicien. On a vu des mathématiciens faire de grandes découvertes en physique ou en chimie ; on a vu des chimistes faire de grandes découvertes en physique et en médecine.

Des découvertes éclatantes ont pu se faire avec des instruments rudimentaires ; cela tient à ce qu'elles se sont produites dans des domaines de la science encore inexplorés, qu'elles ont porté sur des phénomènes entièrement inconnus, même qualitativement, dont l'étude n'exigeait pas, au début du moins, d'instruments de précision toujours compliqués et coûteux. M. Jacques Picard, à ce sujet, soutient même, un peu paradoxalement, que « dans cer-

tains cas la précision et l'exactitude des mesures peut être un obstacle à la découverte, et certaines grandes découvertes n'ont été possibles que grâce à l'imprécision des instruments employés à l'époque où elles furent faites et à l'inexactitude des observations qui en furent l'origine ».

Ainsi le physicien Regnault ne put corriger convenablement la loi de Mariotte et découvrir le « point critique » parce qu'il rechercha une précision excessive dans ses mesures. Trop épris de précision, Regnault avait préféré se borner à 30 atmosphères mesurées à moins d'un millimètre de mercure que d'atteindre des pressions énormes qu'il n'aurait pu déterminer qu'à une ou deux atmosphères près. Il s'interdisait d'étudier le phénomène dans une région qui, à priori, devait être très importante pour la fixation de la loi véritable,

Galilée n'eût jamais découvert l'isochronisme des oscillations du pendule s'il avait fait des observations plus précises. On n'eût jamais découvert les lois de la chute des corps, si l'on n'avait fait abstraction des causes perturbatrices. C'est l'imperfection des méthodes d'observation et des instruments astronomiques qui a rendu possibles les découvertes de Képler.

M. Jacques Picard convient, cependant, qu'il ne faudrait pas conclure trop hâtivement que l'imprécision des observations est toujours une condition de découverte ; il faut conclure seulement que la science ne doit pas rechercher d'emblée des lois parfaitement rigoureuses et précises. Ce n'est que graduellement qu'elle doit serrer la réalité de plus en plus près et obtenir des approximations de plus en plus grandes.

Vouloir formuler du premier coup la loi précise au lieu de parvenir à cette loi par une série d'approximations successives, c'est poser prématurément le problème et le rendre insoluble; car c'est manquer à la 3e règle du *Discours de la Méthode* et imiter l'homme qui veut bondir d'un seul coup au faîte de l'édifice, au lieu de prendre l'escalier.

Des philosophes comme Bacon, Descartes, Leibniz, ont cru qu'il était possible de formuler les règles d'une méthode de découverte. Actuellement on attribue souvent l'invention et la découverte au hasard, à l'inspiration, au génie ; c'est devenu un lieu commun de dire qu'il n'y a pas de règles pour inventer. Sans revenir à la thèse des anciens philosophes, qui exagéraient manifestement l'importance du rôle de la méthode dans l'invention, M. Picard

s'est efforcé de montrer le rôle des méthodes logiques : induction et déduction, méthode des résidus, analyse et synthèse, principes directeurs de la recherche, raisonnement analogique dans la découverte des faits et la genèse des hypothèses.

GEORGES BOHN.

## *QUESTIONS JURIDIQUES*

*Le Jury et la Pratique de la Correctionnalisation.* — Mémento.

Faut-il supprimer **le Jury** ? — C'est une question à laquelle ne répondent plus négativement que les criminels et les avocats d'assises. Parmi les reproches qu'on lui adresse cependant (et dont plusieurs furent résumés avec force dans une chronique de M. J. H. Rosny que nous signalâmes l'an dernier), je ne pense pas que le plus sérieux ait été produit encore.

Si le Jury, excellente juridiction non seulement sur le papier, mais dans d'autres pays que le nôtre, se trouve néfaste chez nous, la vraie cause n'est pas qu'il y fonctionne mal : *la vraie cause, c'est qu'il n'y fonctionne point*. Le maintien du Jury est néfaste en France, parce qu'en France les crimes sont devenus trop nombreux et que, par suite de cette abondance, le Jury se trouve incapable d'exercer — en dehors du point de savoir s'il l'exercerait bien ou mal — incapable *matériellement* d'exercer sa fonction.

Les crimes sont trop, les jurés trop peu. Pour que le jury parisien jugeât les crimes qui se commettent dans son ressort (et ce qui est vrai de Paris est vrai — toutes proportions gardées — de la Province), il ne devrait pas tenir deux sessions par mois (en province, quatre sessions par an), mais une dizaine au bas mot. Il ne faudrait pas qu'on mobilise chaque quinzaine 36 jurés (40 avec les supplémentaires), mais 200.

Chose tout à fait impossible. Alors que fait-on de la grande majorité des crimes ? On les baptise délits et on les traduit en police correctionnelle : c'est **la pratique de la correctionnalisation**.

§

Cette pratique, employée modérément, serait sinon légale, du moins légitime. Il est indispensable que le ministère public, dans sa discrimination entre ce qui est délit et ce qui est crime, ne soit

pas lié par la lettre de la loi, qu'il ait un pouvoir d'appréciation et de disqualification dans le sens de l'indulgence.

Mais ce qui devrait être l'exception — une exception large, je suis le premier à l'admettre — est devenu une règle, de plus en plus rigidement appliquée. Cela pour deux raisons qui restent indépendantes de celle qui nous occupe : à savoir l'impossibilité matérielle de déférer au Jury la grosse majorité des faits dits criminels par la loi, et dignes d'être réprimés par des sanctions criminelles. Le ministère public correctionnalise parce qu'il a peur de la faiblesse du Jury ; il préfère à une condamnation forte, mais sans probabilité, une condamnation faible, mais quasi certaine. Ainsi fait-il, notamment, dans tous les cas où le crime peut passer pour un *crime passionnel*, genre de crime qui foisonne chez nous parce qu'il n'est plus réprimé, alors qu'en Angleterre, où on le réprime, il n'existe pour ainsi dire pas. Le ministère public correctionnalise aussi parce que la procédure d'assises lui demande un travail, un soin, exige de lui une dépense de temps telle qu'il lui serait impossible — alors que les journées n'ont que vingt-quatre heures — de s'y livrer autrement que d'une façon exceptionnelle. Mais il correctionnalise surtout parce que les journées des jurés n'ont que vingt-quatre heures, elles aussi, et parce que les jurys sont par trop insuffisants, quant au nombre, pour le nombre des faits criminels.

C'est donc à une correctionnalisation systématique qu'il doit se livrer et d'autant plus outrancière que les faits criminels sont plus abondants. Donc, tandis que la criminalité augmente dans des proportions qui apparaîtraient formidables si on chargeait le Jury de remplir, autrement que de façon exceptionnelle, les fonctions dont il est chargé, les criminels voient les sanctions que le Code applique aux crimes remplacées par celles qui punissent les délits et reçoivent ainsi un encouragement — une ...prime — dont ils profitent sans discrétion.

§

*Tentatives de meurtre* — et voire d'assassinat — deviennent, quasi chaque fois que la victime en réchappe sans une infirmité permanente grave, de simples délits de coups et blessures, punissables non plus de mort, de travaux forcés ou à temps, mais d'un emprisonnement dont le maximum sera de deux ans ou de

cinq ans (selon que la maladie ou incapacité de travail se trouve inférieure à vingt jours ou supérieure à cette durée). Telle est la règle du Parquet de Paris ; il l'applique d'une façon quasi absolue et beaucoup de gros parquets de Province ne suivent pas son exemple de très loin. A Paris, et en Province, certains crimes tels que le *faux* sont pratiquement rayés du Code ; 95 fois sur 100, ils se transforment en abus de confiance (maximum deux ans) ou en escroquerie (cinq ans) — et même commis par des fonctionnaires au préjudice de l'Etat. De même, le *vol* et *l'abus de confiance qualifiés* par la qualité, chez leur auteur, de domestique ou d'employé. Au lieu d'encourir la réclusion (cinq à dix ans) un caissier qui puisera dans la caisse patronale, fût ce pendant des années, n'encourra qu'une peine maximum de deux ans d'emprisonnement, même si pour couvrir ses méfaits il falsifia les livres.

Sur cent cambriolages aujourd'hui, combien sont déférés au jury parisien ? Je ne les ai pas comptés, mais on en aurait vite fait le compte. Il n'a pas connu, en tout cas, le fait que voici et dont j'avoue qu'un magistrat de ma connaissance qui siégeait, tout arrivant de province, à une chambre correctionnelle fut un peu estomaqué. Deux cambrioleurs surpris en train de fracturer la porte d'un appartement prennent la fuite ; l'un s'échappe, l'autre, browning en main, tire à bout portant sur un poursuivant qui le frappait, le blesse à la jambe. Blessure légère et donc, tribunal correctionnel, malgré que le malfaiteur fût un récidiviste du vol.

§

Toutes les correctionnalisations ne sont pas aussi hardies que celle-là, mais au cours de deux années de chambre correctionnelle parisienne, j'en ai vu quantité d'autres équivalentes et quelquefois pires. Celle-ci, pour n'en citer qu'une et montrer à quel degré d'imbécillité judiciaire nous sommes.

Elle s'applique aux nommés Bordel Gabriel, 27 ans, Guégan Maurice, 27 ans, et Guégan Raymond, 25 ans, dont le réquisitoire relatait ainsi les agissements avant de conclure à leur renvoi devant le tribunal correctionnel.

Les trois inculpés, qui sont considérés comme des chenapans et comme des souteneurs, décidèrent de dévaliser le marchand de boutons

Juda Abraham, alors âgé de 66 ans, demeurant à Paris 4, Impasse Guéménée. Bordel et Guégan Maurice connaissaient les aîtres, ayant eu à effectuer des livraisons et à toucher des factures chez Juda. L'expédition fut décidée le 11 décembre 1927 dans la chambre de Bordel pour le lendemain matin. Il fut convenu que, muni d'une lettre écrite par Bordel, Guégan Raymond se présenterait chez Juda et que pendant que Juda lirait la lettre, Guégan Raymond l'immobiliserait à terre et ouvrirait la porte à ses acolytes. Quand Bordel et Guégan Maurice pénétrèrent dans l'appartement dont Guégan Raymond avait pu laisser la porte entr'ouverte, ils aidèrent ce dernier à maintenir Juda à terre. En se débattant, il avait renversé un fourneau à gaz. Les inculpés le ligotèrent alors, lui enfoncèrent des chiffons dans la bouche, le frappèrent à la tête et à l'aide d'une paire de ciseaux de tailleur trouvée sur la table; Guégan Raymond notamment d'un coup de poing à la figure lui brisa son lorgnon : il lui introduisit également un morceau de linge dans la bouche pour étouffer ses cris, « car », ajoute avec cynisme Guégan Maurice, « il souffrait ».

Les trois bandits fouillèrent ensuite les deux pièces du logement de fond en comble, après avoir déposé le vieillard à terre et l'avoir recouvert d'oreillers et d'un édredon. Il saignait abondamment du nez et de la bouche.

Ils prétendent n'avoir dérobé qu'un portefeuille contenant des papiers qu'ils disent avoir brûlés et une somme de 2.100 fr. qu'ils se seraient partagés par parties égales, mais Juda affirme qu'on lui a volé 15.000 fr. en numéraire, plus une montre en argent avec sa chaîne et de la menue monnaie.

Ayant réussi à délier une partie des cordes qui le maintenaient, Juda put se débâillonner et appela au secours. Il fut trouvé assis et ligoté et fut conduit à l'Hôtel-Dieu. Il ne semble pas que ses blessures aient entraîné d'incapacité de travail.

Bordel, examiné par un médecin expert, a été reconnu atteint de paludisme et de bronchite tuberculeuse. « C'est un véritable déchet physiologique. »

Je veux bien le croire, mais il n'en joua pas moins sa partie dans la scène que l'infortuné Juda décrit ainsi au Juge d'instruction.

Ils m'ont assailli de coups de poing; ma paire de lunettes m'a blessé à la figure. J'ai été jeté à terre et maintenu à terre. Ils m'ont attaché les mains et les pieds. Je ne saurais dire lesquels, car j'avais les yeux aveuglés par le sang. Ils m'ont mis dans la bouche des lisières de drap, dans le nez de la ouate. A ce moment, je n'ai pas vu s'ils me fouillaient et me volaient.

Puis ils m'ont porté tous les trois dans ma seconde chambre : j'ai senti qu'ils étaient plusieurs. Ils m'ont mis à terre et m'ont recouvert avec un oreiller et un édredon, puis ils sont partis.

Pas d'antécédents chez les deux premiers prévenus. Guégan Raymond, lui, au cours de sa minorité, avait été envoyé à trois reprises, pour vol, dans une colonie pénitentiaire.

Lors de son arrestation, Guégan Maurice était soldat au 8e bataillon de chasseurs à pied à Metz. Voulez-vous connaître ses explications ou partie d'icelles ?

Nous avons mangé l'argent en l'espace d'une semaine en vivant bien : puis après je suis retourné chez mes parents, je me suis mis à travailler ; puis je suis parti au régiment...

...Nous avons également brûlé un chèque qui n'était pas de 40.000 fr. comme je l'ai vu sur les journaux, mais seulement de 40 fr...

... Si le père Juda dit qu'on lui a volé davantage, c'est parce que c'est un juif qui veut nous empiler. Il espère se faire rembourser par nos familles.

Il languissait en prison ; arrêté le 24 mai, dès le 4 juin, il écrivait au juge d'instruction :

Je sollicite de votre bienveillance ma mise en liberté provisoire. Je vous le promet si toutefois vous me l'accordé de me rendre à votre cabinet à votre premier appel. Je pense que mon père ne demandera pas mieux de répondre pour moi. Je vous donne l'assurance aussitot mie en liberté de travailler en attendant mon jugement chez mon patron M. Contat... Agréez Monsieur le Juge.

Guégan n'a pas eu de chance. La liberté provisoire (laquelle se voit accordée à plus d'un inculpé qui la méritait autant que lui) ne lui fut point accordée et le tribunal renâcla devant le renvoi à la barre de l'affaire. C'est-à dire qu'il se déclara incompétent, renvoyant ainsi les trois prévenus devant leurs juges naturels. J'ignore (l'affaire date d'un an et a dû être jugée) ce qu'en a fait le jury. Mais les jugements d'incompétence en pareille matière sont rares. Je n'en ai pas vu en deux ans plus de cinq ou six, sur je ne sais combien de cas analogues à celui-ci et dont, quelle que soit la nécessité de correctionnaliser à outrance où le ministère public se trouve, il me serait difficile d'approuver la correctionnalisation.

Mémento. — Tancrède Rothe : *L'Esprit du Droit chez les Anciens* (Libr. du Recueil Sirey). Remarquable résumé, parce que puisé directement aux sources, de tout ce qui chez Moïse, Platon, Aristote,

Cicéron, peut passer pour relevée du domaine juridique. Par esprit du droit, l'auteur entend « l'ensemble des règles rationnelles qui dominera la généralité des lois » et leur diversité. Elles sont à peu de chose près les mêmes chez tous les grands législateurs primitifs, parce que (professe l'auteur) elles leur furent à tous inspirées par Dieu. Cet ouvrage n'est qu'une compilation, mais qui vaut bien mieux que beaucoup d'ouvrages qui se donnent pour originaux. M. Rothe possède le pouvoir d'être complet, et le don d'être précis. M. Armand Praviel, qu'on ne saurait à mon avis trop louer pour son *Histoire tragique de la belle Violante*, ni trop blâmer pour l'*Assassinat de M. Fualdès*, où la passion politique le conduit à soutenir l'innocence de coupables aussi évidents que les fameux Bastide et Jausion, nous apporte, avec *Jacques Latour ou le dernier Vautrin* (Perrin édit.) un ouvrage dans la bonne moyenne de la chronique judiciaire rétrospective. Il y réunit deux affaires criminelles qui eurent les Pyrénées ariégeoises pour théâtre : l'une en 1864, l'autre en 1873. La première, assassinat d'un M. de Lassalle et trois domestiques, fut réglée par la guillotinade du susdit Jacques Latour, bagnard en rupture de ban, et d'un hercule de foire, François Audouy. M. Praviel émet des doutes sur leur culpabilité et les fait partager au lecteur. Dans la seconde, nous concluons avec lui que les deux auteurs de l'assassinat de M. de la Tombelle purent y être provoqués par le régisseur de ce châtelain, que la Justice ne crut pas devoir poursuivre — en quoi il me paraît qu'elle fut sage. — Mais en fait d'erreur judiciaire, celle que M. Louis Sadoul, dans l'*Assassinat de la Présidente* (Berger-Levrault), nous raconte, paraît hors de discussion ; les charges qui firent tomber la tête, en 1805, du boucher Salomon Binn et de Nicolas Thiery furent, à l'égard du premier surtout, d'une inconcevable légèreté. Dans *Les Crimes des Cardinaux*, M. Sadoul avait déjà mis au compte du jury des Vosges, en 1805, l'envoi à l'échafaud de cinq individus peu recommandables, mais auxquels on reprochait des crimes imaginaires. Quant au sieur Claude Vuillaume, objet d'un chapitre de son présent livre, il ne tint pas au jury de la Meuse qu'il ne payât cher la mort de sa femme (meurtre ou suicide), survenue alors qu'il purgeait une peine d'emprisonnement à Toul. Sur cassation, son innocence fut proclamée par les jurés de la Moselle. M. Louis Sadoul, conseiller à la Cour de Nancy, se taille dans la chronique judiciaire de Lorraine une part qu'on souhaite voir se développer.

Tous les chapitres de son livre, qui en compte une douzaine, sont sur des sujets choisis et joliment traités, soit qu'ils retracent la carrière de Troplong, magistrat longtemps nancéen, soit qu'ils expliquent comment Maurice Barrès manqua de devenir notaire — La vie de *Vidocq*, telle qu'elle ressort de ses longs mémoires, est bien résumée et clarifiée

par M. Henry Jagot (Berger-Levrault). A suivre ses circonstances et le caractère de l'intéressé, nous trouvons tout naturel que cet ancien forçat, d'ailleurs condamné pour une peccadille, ait pu redevenir un honnête homme et un auxiliaire de la justice assez remarquable pour avoir, de 1812 à 1827, dirigé la Brigade de sûreté créée tout exprès pour lui. Mais ce n'est pas Vautrin que le véritable Vidocq évoque, c'est un Jean Valjean, qui serait devenu Javert. Hugo s'est certainement servi de lui, sinon pour bâtir Javert, du moins M. Madeleine. — *Jean Gondrand, dit Papart, marchand de complaintes*, par M. Raoul Toscan (Ed. « Revue du Centre », 175, boulevard Malesherbes, Paris). Savoureux petit document de chronique folklorique. Nous sommes en Nivernais, de 1843 à 1845. Gondrand poignarda sa maîtresse dans une crise de fureur due à son état de dégénéré et à une pneumonie, et non pas comme crurent les jurés de la Nièvre, pour supprimer un témoin gênant de son passé. M. Toscan, appuyé par l'avis du Dr Beaussard, médecin-chef de l'établissement neuro-psychiatrique de la Charité, proteste contre sa condamnation ou plutôt contre son exécution. D'autant que le couperet ici a tranché le fil d'un poète. Gondrand, qui passa ses derniers mois dans le sein de la mysticité rimante, a écrit, avec le *Retour de l'Enfant prodigue*, une complainte où la cadence ne manque pas «... Cher enfant embrasse-moi — Je brûle d'amour pour toi — Mes entrailles sont émues — Et d'amour et de pitié — Par ton retour tu remues — Tout ce que j'ai d'amitié — Laquais, cherchez des souliers — Et mettez-les à ses pieds — Cherchez dans ma garde robe — Une bague pour son doigt — Avec sa première robe — Puisqu'il revient comme il doit. »

MARCEL COULON.

## *FOLKLORE*

G. Arnaud d'Agnel et Léopold Dor : *Noël en Provence ; usages, crèches, santons, noëls, pastorales*, 1 volume in-4°, 48 pl. hors texte et 4 aquarelles de Dellepiane, Paris, Editions Occitania. — Saboly et Ramette : *Nouvè Prouvençau*, nouvelle édition avec la musique, 1 vol, in-8°, Avignon, Aubanel frères. — J. Clamon et P. Pansier : *Les Noëls provençaux de N.-D. des Doms* (1570-1610) ; 1 vol. in-8° avec musique, Avignon, Aubanel frères. — Louis Carré : *Les Poinçons de l'Orfèvrerie française*, 1 vol. in-4°, tirage de luxe, avec 12 pl., 2 dépliants et plusieurs centaines de dessins dans le texte, Paris, chez l'auteur. — Henri Pourrat : *Ceux d'Auvergne, Types et Coutumes*, 1 vol. in-4°, dessins originaux de Ed. Elzingre, Paris, Horizons de France. — Georges Rocal : *Folklore, Le Vieux Périgord*, 1 vol. pet. in-8°, ill, bois de L. de Malleville, Paris, Editions Occitania.

Par l'exactitude de la documentation, la précision et le modelé des reproductions, l'agrément de l'exposé, le beau volume de MM. G. Arnaud d'Agnel et Léopold Dor sur **Noël en Pro-**

vence est une révélation. Certes, maintes descriptions des coutumes de Noël et du Cycle des Douze jours dans cette province étaient connues des savants par les monographies du comte de Villeneuve, de Mazuy, de Bourilly et d'autres ; mais elles étaient dispersées ; et c'est la première fois que le grand public en possède un tableau si complet et suivi. Une bibliographie détaillée à la fin du volume permet d'ailleurs de se reporter aux documents originaux, dans le cas où l'on voudrait étudier les variations par régions secondaires.

Le corps principal du volume est consacré aux santons et aux crèches. Les auteurs ont fait justice de certaines exagérations de leurs devanciers, notamment d'Elzéard Rougier. Avec le plus grand soin, ils ont recherché les auteurs de certains types populaires.

Mais, au fait, mes lecteurs savent-ils tous ce que c'est que des santons ? Ce sont de petites statuettes représentant soit des personnages bibliques, soit des types populaires des campagnes provençales (le berger, la bergère, le marchand de légumes, etc.) ou des villes (la poissarde, le rémouleur, la chanteuse des rues), qui servaient à constituer la figuration des crèches de Noël.

Il y en a en terre à peine cuite, en faïence, en bois, en verre filé ; certains personnages sont faits tout habillés ; d'autres, nus, étaient revêtus par les femmes et les filles selon la mode de l'époque.

Le musée Arlaten, celui du vieux Marseille et maints collectionneurs ont des crèches complètes anciennes ; au cours du siècle dernier, la vogue n'a fait que s'accentuer ; en 1885, j'avais acheté un plein panier de santons aux Allées de Meillan ; ces santons sont très fragiles ; dans les familles, les enfants les cassent ; nous autres, on tirait dessus au bouchon. Bref, ce sont de petites choses jusqu'ici méprisées et qui pourtant méritaient mieux ; car elles incorporent un art naturel, direct, dont la coloration est exactement rendue par les aquarelles de Dellepiane.

Elles fixent des gestes qui sont provençaux, et rien autre. Qu'on étudie les reproductions excellentes de ce livre, et on verra comment un déhanchement, un bras dressé, une inclinaison de la tête, une avancée de la jambe sont « ça », et sans effort, sans truc. Certes, le succès aidant, certains fabricants ont fait aussi

de l'horrible chromo Saint-Sulpice ; même ceux que j'ai dénichés cet hiver dans une baraque du Jour de l'An, proche la Madeleine, ont subi cette influence ; mais, en règle générale, le fonds commun est original.

Le beau livre de MM. Arnaud D'Agnel et Dor aidera à réagir contre cette dégénérescence ; les amateurs hors Provence auront l'œil fait, sauront, par leurs achats, encourager un artisanat (puisque ce terme revient à la mode) qui est l'une des formes naïvement artistiques d'un de nos terroirs.

Les chapitres suivants sont consacrés aux Crèches Parlantes, dont celles de Toulon et d'Aix sont les plus intéressantes ; aux noëls, qu'on chantait dans les églises et chez soi ; et enfin aux Pastorales. J'attire l'attention sur ce chapitre qui est, je crois, le premier exposé d'ensemble qu'on possède sur cette forme de poésie et de théâtre populaires ; p. 224-226 est donnée une bibliographie sur le Cycle de Noël, qui pourra servir de modèle en d'autres pays, par exemple en Tchéco-Slovaquie, d'où j'ai rapporté toute une collection de « santons » en bois, d'inspiration semblable, mais de facture très différente, également destinés à peupler les crèches de Noël ; le personnage principal est le Ramoneur, dont la statuette se conserve ensuite dans les maisons, comme porte-bonheur.

Postérieurement à la publication de ce livre, a paru chez les frères Aubanel (oui, les neveux du félibre) une nouvelle édition des **Noëls de Saboly**, revue par le félibre Gustave Ramette, organiste à Saint-Agricol d'Avignon. Pour l'impression qui est bien nette, elle remplacera celle de Seguin, qui est lamentable à ce point de vue, mais dont les commentaires et l'introduction conservent toute leur valeur. Sait-on que Edward Bliss Reed, que je rencontrai à Newhaven (Etats-Unis), a créé dans sa ville une chorale pour noëls et réédité chez Gray, à New-York, avec traduction en anglais et en français, mais en supprimant le provençal, les plus jolis noëls de Saboly ? Il est heureux que les frères Aubanel donnent leur recueil dans la langue originale.

Les mêmes éditeurs nous ont fait l'agréable surprise de faire publier par MM. Clamon et Pansier **Les Noels provençaux de Notre Dame des Doms**, conservés en manuscrit dans la Bibliothèque d'Avignon et composés entre 1570 et 1610 « par le bas personnel du chapitre : sacristains, maîtres de chapelle,

maîtres des enfants de chœur, organistes, musiciens, chantres », peut-être voisins et voisines, soit au total cinquante-sept personnes. Si les paroles sont nouvelles, par contre les timbres sont ceux d'airs populaires connus et qui se transmettaient de province à province ; ainsi le noël 24 est sur l'air de *Une jolie fillette*. Des deux côtés, ces noëls sont donc « populaires », et fournissent aux théoriciens un bel argument de discussion.

A ces noëls du seizième siècle les deux auteurs en ont ajouté dix également inédits, qui ont été composés de 1653 à 1656 et qu'on attribue au musicien avignonnais Intermet; ils ne valent pas les autres, pour la grâce et la simplicité.

§

En décrivant, dessinant en échelle agrandie et reproduisant par la photographie les **Poinçons de l'Orfèvrerie française**, M. Louis Carré vient d'ouvrir au folklore esthétique, ou si l'on préfère à l'étude des arts populaires, un domaine qui lui était jusqu'ici à peu près fermé. Déjà la découverte dans le lit de la Seine des plombs de pèlerinage, des méreaux et des poids publiés par Forgeais, avait fait soupçonner l'existence d'un art vraiment populaire dont les documents écrits ne parlaient pas. Or, ces poinçons, qui donc les a gravés, sinon des centaines d'anonymes, à moins qu'ils ne fussent aussi graveurs de monnaies ? Et encore... car c'était là travail infime.

Les marques poinçonnées servaient, comme on sait, de garantie. L'art « populaire » se voit dans le choix des sujets. Prenons au hasard quelques relevés (que M. Carré accompagne de dessins) :

Voici pour Paris en 1762 : une rose épanouie, une tête de braque, une queue d'écrevisse, une oreille, un dard qui est un poisson, une main droite ouverte, une petite vache, un artichaut, un gland et un tourteau avec une étoile. Il y en a de bien plus curieuses encore : une tête de perroquet, un limaçon, un peigne (et la forme de ce peigne est néolithique), un cabas, une aile gauche de chauve-souris, une araignée, une serre d'aigle.

Pourquoi ces figurations ? Sont-elles dues au hasard, ou à la nécessité de diversifier de plus en plus les détails, afin d'empêcher les contrefaçons ? M. Carré s'est donné la peine de réduire en tableau, sur 20 pages à 6 colonnes, tous les thèmes employés ;

laissant de côté les majuscules (couronnées, ornées, etc.), je constate que parmi les figurations d'astres, d'animaux, de plantes, il y en a une forte proportion qui existent dans les grimoires magiques, sur les médailles de sainteté ou de pèlerinage, comme amulettes ; le caractère protecteur des croix est manifeste, même si elles sont empruntées à des armoiries, où elles n'ont été d'ailleurs introduites aussi que pour leur valeur de protection. M. Carré a, dans son premier chapitre, étudié l'organisation des communautés d'orfèvres ; les premières en date ne remonteraient qu'au milieu du XIIIe siècle. Mais nous savons que, dès l'antiquité grecque, la marque, le *sèma*, et pendant toute l'époque romaine le *sigle* (même mot que *sigillum*, *sceau*), ont été choisis en vertu d'idées prophylactiques.

En a-t-il été de même en France ? Pages 35-36, M. Carré ne traite le problème que du point de vue économique ; mais son Corpus, admirablement exécuté et présenté, suscite de nouveaux problèmes aussi, à la solution desquels on serait heureux de le voir s'adonner de notre point de vue folklorique.

§

Elle a bien de la chance, l'Auvergne : dans une précédente chronique, j'avais attiré l'attention sur l'intéressante monographie, avec bois si vivants et si évocateurs, de Maurice Busset ; voici que Henri Pourrat, le souple et brutal auteur de la *Colline Ronde*, du *Mauvais Garçon*, décrit à son tour **Ceux d'Auvergne**, leurs types et coutumes. Mais pourquoi diantre en veut-il à ceux qu'il nomme des « ethnographes excités »? Et lui-même, ne l'est-il pas, ethnographe (ou folkloriste, c'est la même chose) ? Et n'est-il pas « excité » ? S'il ne l'était pas, pourquoi écrirait-il ? Il se tairait, et jouerait à la manille ou à la belote. Il est excité d'amour pour ses compatriotes, pour son pays, grâce à quoi il nous donne, non un exposé suivi (foin des ethnographes!) mais une succession de tableaux, d'esquisses, de pointes sèches, de placages à la brosse, de barbouillages même voulus tels. Ainsi surgit en effet une Auvergne vivante ; je la ressens telle, moi qui n'y suis jamais allé, enchanté par les puys et les forêts, les champs de foire et les ateliers.

Au texte souple et nerveux correspondent des dessins, en noir et rouge, faits tout exprès par Ed. Elzingre ; on a plaisir à revoir

du classicisme modernisé ; c'est l'album de nos arrière grand' mères, les esquisses ordonnées par le baron Taylor ; des notations précises ; des gestes saisis au vol, le tout pêle-mêle, au hasard des rencontres de la journée, les bœufs labourant au-dessus du zinc d'un chand de vins d'usine, contre lequel s'accote une paysanne en wagon. En somme, c'est comme ça qu'on voit, en voyage ; certaines choses vous frappent, la plupart non, et cela se combine dans la mémoire au petit bonheur. Le dessinateur est aussi sincère que l'écrivain ; ils ont compris de même la nature, les bêtes, les gens. Chance rare.

Avec M. Rocal, au contraire, nous avons affaire à un traité systématique des mœurs et coutumes du **Vieux Périgord.** La fantaisie du moins apparaît par les bois gravés de Lucien de Malleville. Le passage d'un livre à l'autre donne une sensation curieuse. Le fait est que le Périgord (je n'en connais directement que la vallée de la Vézère) est tout autre. Dans ce pays-là, les noirs plaquent en effet comme les a voulus M. de Malleville, des vrais noirs. Au fait, on dit le Périgord Noir. Cet été, allant de Saint Léon à Serjac, à peine dans le bois, j'étais dans un gouffre de noir. L'auteur, lui aussi, a su évoquer son pays en étudiant tour à tour les fiançailles, le mariage, la naissance, les saints et pèlerinages, les maléfices, sorciers et remèdes, enfin la vie sociale et les funérailles.

Il a eu soin de bien localiser dans chaque commune les documents publiés ; sa liste des saints, fontaines sacrées, etc., est un répertoire très utile. Quand il réédite Wilfrid de Taillefer, auteur du début du XIXe siècle, il le dit ; au lieu qu'Eugène le Roy, qui l'a également utilisé dans ses romans, donne comme contemporaines des coutumes perdues depuis trois quarts de siècle.

Si M. Pourrat n'a pas donné de table des matières (sa table des illustrations est sur un carton mobile, curieuse innovation), par contre M. Rocal a eu pitié du lecteur et de l'être abominé qu'est le « savant ». Non seulement sa table des matières est très détaillée, mais il a dressé aussi un index complet des noms de lieux cités dans son volume, ce qui m'a été bien utile lors de mon séjour dans le Sarladais. Aux touristes qui iront en Périgord je recommande son livre ; c'est un excellent complément aux guides actuels, qui de plus en plus délaissent l'art et les mœurs pour n'indiquer plus que les distances et les directions. D'être au cou-

rant du folklore d'une région établit de suite une intimité avec les gens du pays. Il faut réagir contre ces passages en vitesse et contre ce tourisme moderne, si différent de celui, à pied, d'autrefois. On ne voyage plus guère que comme des ébaubis.

A. VAN GENNEP.

## HISTOIRE DES RELIGIONS

LIVRES SUR JÉSUS. — Arthur Drews : *Das Markus-Evangelium als Zeugnis gegen die Geschichtlichkeit Jesu*, Iena, Diederichs, 1928 : *Die Marienmythe* Diederichs, 1928.— Emil Ludwig : *Le Fils de l'homme, histoire d'un prophète*, Payot, 1928. — Robert Eisler : ΙΗΣΟΥΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΟΥ ΒΑΣΙΛΕΥΣΑΣ, Heidelberg Winters, 1928. — M. Goguel : *Au seuil de l'Evangile, Jean-Baptiste*, Payot, 1928. — R. P. Léonce de Grandmaison : *Jésus-Christ, sa personne, son message, ses preuves*, 2 vol., Beauchesne, 1928. — Mémento.

Le problème de Jésus commence à préoccuper le public. Du haut de la chaire de Notre-Dame, le P. Pinard de la Boullaye a défendu les positions traditionnelles, aujourd'hui bien ébranlées. L'œuvre de propagande protestante la *Cause* répand par T. S. F. une série de conférences sur l'historicité de Jésus. A la salle des Fêtes de Puteaux, la question : *Jésus a-t-il existé* ? a été traitée par quatre orateurs. Edouard Dujardin et Albert Bayet ont exposé la thèse négative, Maurice Goguel la thèse protestante, l'abbé Viollet la thèse catholique. Intéressé, le public a demandé que la discussion fût reprise et élargie.

Il a le sentiment qu'il ne s'agit pas d'une question simplement curieuse, d'intérêt rétrospectif assez limité. Le problème de l'historicité de Jésus a les résonances les plus profondes. Selon la position que nous prenons à son égard, toute notre conception de la naissance des religions se trouve changée. La vie et la mort d'un Dieu, qui ne sont pas de simples jeux de l'imagination, mais des idées-forces, des facteurs puissants de l'évolution de l'humanité, se présentent à nous sous des aspects radicalement différents. Ce problème est la clef de voûte de l'histoire des religions et de la philosophie religieuse.

Aussi les livres sur Jésus se multiplient. Il n'est guère de semaine qui n'en voie paraître un. On a peine à les suivre.

En Allemagne, Arthur Drews continue à pousser ses vagues d'assaut contre la thèse historiciste. Sa critique incisive a peu à peu contraint la théologie allemande à déplacer ses batteries. Tout en continuant d'affirmer hautement l'historicité de Jésus,

la nouvelle école de théologie allemande reconnaît que les évangiles ne peuvent fournir aucun renseignement direct sur Jésus, et qu'ils font connaître seulement ce que l'Eglise primitive *croyait* sur lui. C'est un point décisif gagné par Drews.

Après son *Mythe de Jésus*, il vient de publier un **Mythe de la Vierge Marie** qui donne une vue d'ensemble sur les origines et l'évolution du culte de la mère de Jésus. Il a fait une large part aux meilleurs auteurs français qui ont traité le sujet : Guillaume Herzog et Louis Coulange.

Il donne aussi une nouvelle édition de son **Evangile de Marc, témoin contre l'historicité de Jésus**. Pour ce qui est du caractère non historique de Marc, il a, nous venons de le dire, obtenu déjà gain de cause contre la théologie officielle de son pays. Mais la partie constructive, l'interprétation du texte, le fond de mythologie astrale que Drews croit y découvrir sont de la fantasmagorie. Un auteur français, Prosper Alfaric, expliquera prochainement la construction de Marc d'une façon autrement neuve et solide.

§

La thèse de la non-historicité de Jésus (plus exactement celle de son historicité spirituelle) devrait, croirait-on, être favorablement accueillie des ennemis séculaires du christianisme, les Juifs. Il n'en est rien. Parmi les écrivains qui ont défendu cette thèse, on ne compte qu'un seul Juif : Georges Brandès. Dans l'ensemble, les Juifs sont fiers que l'homme qui est adoré comme un dieu par une grande partie de l'humanité soit un des leurs. Depuis que l'historicité de Jésus est discutée, plusieurs Juifs comptent parmi ses défenseurs les plus ardents. Le professeur Klausner, de l'Université juive de Jérusalem, a consacré un grand livre d'érudition à *Jésus de Nazareth*. Le rabbin Stephen Wise, de New-York, est venu prêcher la doctrine du rabbin Jésus dans un temple protestant de Paris: « Jésus de Nazareth, a-t-il dit à ses auditeurs parisiens, devient inintelligible si vous le retirez de son cadre juif. Vos prières, votre Credo, votre Bible, les chants de vos offices ont leur racine dans le judaïsme

Le « Jésus historique » des érudits juifs a l'avantage sur celui des érudits chrétiens de mieux tenir au milieu palestinien du Ier siècle. La description exacte et vivante de ce milieu, surtout

de l'ambiance intellectuelle, fait le mérite de la vie de Jésus du Juif allemand Emil Ludwig intitulée **le Fils de l'Homme, histoire d'un prophète**. Mais, dès que l'auteur passe de la description du milieu à la reconstitution psychologique du héros, il quitte le terrain solide de l'histoire. Il est réduit à une construction aussi arbitraire et fantaisiste que toute autre.

Un autre Juif, M. **Robert Eisler**, s'est lancé dans l'étude de la vie de Jésus avec les ressources d'une érudition très vaste, mais avec un jugement critique parfois en défaut. Il a pris pour point de départ la traduction slave de l'historien Flavius Josèphe, traduction qui contient sur Jésus des passages plus nombreux et plus explicites que le texte grec généralement connu. M. Eisler pense que le fond de ces passages, abstraction faite de beaucoup de retouches chrétiennes, remonte à Josèphe lui-même. Appuyé sur eux et sur quelques autres textes, interprétés d'une façon très personnelle, il reconstruit la personnalité de Jésus. Il en fait un sicaire, un héros du patriotisme, un champion farouche de l'indépendance de son peuple, un conspirateur contre le pouvoir romain. Ainsi s'expliquerait sa condamnation à mort. Le passage sur les deux épées (Luc XXII, 38) indiquerait que Jésus et ses disciples portaient, comme les Zélotes, chacun deux poignards à la ceinture. Ce n'est que plus tard, quand les chrétiens eurent à se concilier les bonnes grâces de Rome, qu'ils auraient transposé la doctrine de Jésus du politique au spirituel.

Le Jésus de M. Eisler est loin de l'idyllique prophète de son coreligionnaire Ludwig. Si les Juifs sont d'accord sur le milieu palestinien, sur le personnage lui-même ils sont encore plus divisés que les biographes chrétiens.

La version slave de Josèphe n'a certainement pas la valeur historique que lui attribue M. Eisler. Les passages sur Jésus sont manifestement des interpolations chrétiennes, tout comme le fameux passage interpolé dans le texte grec. On peut accorder que ces interpolations sont de haute époque et que sur certains points elles témoignent d'une tradition qui semble antérieure à la rédaction dernière des évangiles. Par exemple, dans Josèphe slave, la décollation de Jean Baptiste n'est pas précédée d'une captivité, et une critique attentive des évangiles paraît bien montrer que la captivité de Jean-Baptiste vient en surcharge dans le texte. Josèphe slave dit que Jean-Baptiste se nourrissait « de

racines et de fruits ». Le texte actuel des évangiles dit « de sauterelles et de miel sauvage ». Mais, sans connaître Josèphe slave, Alexandre Pallis avait déjà conjecturé que le texte était corrompu et qu'il fallait lire « de racines et de fruits ».

§

Le problème de Jean-Baptiste est aussi complexe que celui de Jésus. Plus complexe en tout cas qu'il n'apparaîtra aux lecteurs du nouveau livre de M. Maurice Goguel, **Au seuil de l'Evangile. Jean-Baptiste.** Nous avons insisté ici-même sur la contribution importante que les écrits mandéens peuvent apporter à la solution de ce problème. A la littérature mandéenne M. Goguel fait à peu près le même accueil que fit Archimède au légionnaire romain : « Ne marche pas sur les cercles que je viens de tracer dans le sable ! » Tout élément troublant ainsi écarté et tenu à distance, M. Goguel fait un élégant travail d'exégèse dont les conclusions sont de tout repos.

Une vertu plus apaisante encore, et même dormitive, émane du gros livre du P. de Grandmaison, publié par les soins du P. Lebreton : **Jésus-Christ, sa personne, son message, ses preuves.** C'est l'amplification d'un long article paru dans le *Dictionnaire d'apologétique.* Une érudition abondante, un peu intempestive, dissimule des lignes apologétiques trop traditionnelles. Quand on s'applique à prouver l'homme, on a peine à prouver ensuite le Dieu. *Et vice versâ.*

L'auteur esquive quelques difficultés de son sujet. Par exemple, il ne dit pas un mot de la naissance miraculeuse de Jésus ni des récits de l'enfance. Ce sont pourtant articles de foi. Et l'on est étonné de ne trouver, dans cet ouvrage de plus de 1.300 pages, qu'une seule allusion à la Vierge Marie. En revanche, une autorité excessive est attribuée à la théorie aventureuse du P. Jousse sur la transmission intégrale, par le style rythmé, des paroles mêmes de Jésus.

Par un curieux mirage, presque tous ceux qui ont entrepris le portrait de Jésus ont fait leur propre portrait, comme dans un miroir grossissant et idéalisant. Le Jésus de Renan est un Renan supérieur, le Jésus de Harnack est un intellectuel nourri de la pensée de Luther et de Kant, le Jésus-le-Juste de Barbusse est

un apôtre de Moscou. Le P. de Grandmaison n'a pas échappé à cette illusion d'optique. Voici comment il décrit Jésus :

L'union de la grandeur avec la simplicité est le fruit d'une heureuse nature affinée par une éducation exquise : chacun y reconnaît la marque de la plus haute distinction. Habitudes de gentilhomme, qui sont moins encore la parure de la vie humaine qu'une force et une armure, mettant à l'abri de bien des compromissions, au-dessus de certaines faiblesses. C'est qu'il y faut un équilibre, un sens des vraies grandeurs, un discernement des nuances, une possession et un oubli habituel de soi qu'aucun dressage ne procure, qu'aucun génie ne supplée (II, p. 103).

Le Jésus du P. de Grandmaison est un gentilhomme jésuite accompli.

Mémento. — J.-G. Frazer : *Tabou et les périls de l'âme*, traduction H. Peyre, Geuthner, 1927. Nouveau volume du Cycle du Rameau d'Or dont la traduction sera bientôt complète. C'est la description très vivante des innombrables *tabous* qui pèsent sur les sociétés primitives et la juste appréciation de « ce que nous devons au sauvage ». — N. Matsumoto : *Essai sur la mythologie japonaise*, Geuthner, 1928. Avec une vigueur remarquable, l'auteur classe les mythes japonais en groupes géographiques, les compare avec les mythes voisins et les explique par les antiques rituels. Ainsi traitée, la mythologie japonaise prend un puissant intérêt. Elle présente certaines coïncidences curieuses avec la mythologie grecque, par exemple la danse obscène d'Uzume comparée à celle de Baubô, qui s'expliquent par l'influence sous-jacente de rites analogues. — H. Delafosse : *L'Epître aux Philippiens, les épîtres aux Thessaloniciens, les épîtres pastorales, l'épître aux Hébreux*, Rieder, 1928. Par ce quatrième volume, H. Delafosse achève son exégèse radicale des écrits de saint Paul. Il a posé et en grande partie résolu un problème qui ne pourra plus être esquivé. Marcion a été le premier éditeur de saint Paul, et l'édition de Marcion a été remaniée et augmentée dans l'édition catholique qui nous est parvenue. Dans le texte actuel de saint Paul, qu'est-ce qui revient à saint Paul, qu'est-ce qui revient à Marcion, qu'est-ce qui revient au dernier éditeur ? — Dom Leclercq : *La Vie chrétienne primitive* (avec 60 planches en héliogravure), Rieder, 1928. Exposé allègre, un peu idéalisé, de la vie civile et religieuse des premiers chrétiens. Un très bel album donne le *corpus* complet des monuments chrétiens du IIe et du IIIe siècle et une sélection de ceux du IVe siècle. — Hippolyte de Rome : *Philosophumena ou Réfutation de toutes les hérésies*, traduction d'A. Siouville, Rieder, 1928. L'ouvrage d'Hippolyte, document capital pour l'histoire des premières hérésies chrétiennes et pour l'histoire ancienne de l'Eglise de Rome, n'avait jamais encore été traduit en français. Il présente en

effet d'innombrables difficultés. La belle traduction d'A. Siouville, enrichie d'une préface magistrale et de nombreuses notes, éclaircit ces difficultés et met l'ouvrage à la portée de tous les lecteurs. — E. de Faye : *Origène, sa vie, son œuvre, sa pensée. Tome III. La doctrine*, Leroux 1928. Avant de mourir, Eugène de Faye a pu achever son grand ouvrage sur Origène. Le philosophe chrétien, subtil ennemi du sens littéral des Ecritures, y est mis à sa vraie place, entre Philon le Juif, le gnostique Valentin et le néoplatonicien Plotin. — L. Coulange: *Catéchisme pour adultes, I. Les dogmes*, Rieder, 1929. Dans des leçons brèves, de longueur sensiblement égale, l'auteur donne une explication historique de la dogmatique chrétienne. On y voit par quelle suite d'aspirations contradictoires de conflits, d'intrigues et de hasards, se sont constitués peu à peu les dogmes chrétiens.

P.-L. COUCHOUD et R. STAHL.

## *CHRONIQUE DES MŒURS*

Camille Bruno : *La Belle Hospitalité*, Les Humanités contemporaines. — Austin de Croze : *La Psychologie de la table, suivie de recettes curieuses et savoureuses par un groupe de gourmets, chefs et cordons bleus*, Au Sans-Pareil.

Sous le titre **La Belle Hospitalité**, Mme Camille Bruno a réuni les jolies chroniques qu'elle intitulait *l'Art d'être hôtesse* dans la revue *les Saisons*, par elle si bien dirigée, et cette réunion constitue un volume tout à fait savoureux.

L'Art d'avoir un salon, c'est un sujet qui, je crois, n'avait pas encore été traité, ce qui est alors matière d'étonnement, car les salons ont toujours été une gloire de la société française, et nous avons d'innombrables études sur ceux qui, de génération en génération, ont brillé depuis trois siècles. Mais nous n'avons rien émanant de celles qui les tenaient ; et que ne donnerait-on pas pour retrouver les notes confidentielles qu'auraient pu griffonner, tour à tour, Mme de Rambouillet, Mme de Lambert, Mme du Deffand, Mme Geoffrin et tant d'autres dames expertes dans l'art d'attirer et de retenir les gens ?

Certains s'imaginent que la chose est facile. Pour avoir tout Paris chez soi, disait un sceptique, il suffit de lui montrer une côtelette. Et déjà chez Mme Geoffrin, par exemple, il y avait table ouverte une ou deux fois par semaine. Oui ! mais que de dames chez qui on ne revient pas, même quand la côtelette a été mangeable ! et que d'autres chez qui on revient, même quand il n'y a pas

de côtelettes ! Mme Scarron s'y entendait déjà qui remplaçait le rôt par une historiette, et Mlle de Lespinasse, qui était trop pauvre pour offrir à dîner à ses amis, n'en avait pas moins une petite cour très fidèle.

D'abord, il y a salons et salons. Le salon où l'on cause n'est pas le salon où l'on défile en cohue et où l'on s'entasse dans toutes les embrasures pour entendre une conférence ou une saynète. De même, le salon où l'on va pour se pousser, pour faire des relations, pour préparer une candidature à l'Académie ou pour lancer une œuvre de charité, n'est pas celui où l'on ne va que pour avoir le plaisir de retrouver une femme aimable. A plus forte raison, le salon d'un homme illustre, Barbey d'Aurevilly ou Mallarmé, où le maître de maison forcément accapare toute l'attention, n'a rien de commun avec le salon d'une femme, où la maîtresse de maison, au contraire, s'efface! Et parmi les salons de dames, il y a ceux où l'on vient pour la maîtresse de maison et ceux où l'on vient plutôt pour ses amies, l'escadron volant de la reine. Que de nuances ! que de problèmes !

Il y a, sur ce dernier point, un chapitre bien amusant dans le livre de Mme Bruno, qui s'intitule *L'œuvre de rapprochement.* Faut-il que la maîtresse de maison attire chez elle des personnes susceptibles de se plaire et les laisse se plaire, ou doit-elle au contraire suivre les colloques d'un œil inquiet, et si un tête-à-tête se prolonge, s'approcher, sa chaise à la main, pour prendre part à la causerie? Notre autrice, qui est très large d'esprit, ne se voile pas la face devant l'œuvre de rapprochement, mais, comme elle est pleine de tact, elle donne les plus précieux conseils sur les limites qu'il s'agit de ne pas franchir.

Le salon habituel, c'est, en effet, celui où il y a plusieurs dames et plusieurs messieurs, et alors, paraît-il, de préférence les dames sans leurs maris et les messieurs sans leurs femmes, on est plus libre, même toute préoccupation galante mise de côté ; mais avant tout faut-il, pour que le salon dure et prospère, que tout le monde se connaisse, sympathise et cherche à se plaire; il suffit d'un homme malotru ou d'une femme hurluberlue pour faire fuir tout le reste de la compagnie. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs que tout le monde soit du même bateau ; un groupe où toutes les dames seraient poétesses et tous les messieurs romanciers serait vite monotone, ou pis, hargneux. C'est dans ce souci de variété que

des dîners se sont fondés où il ne devait y avoir qu'un échantillon de chaque profession, un médecin, un officier, un architecte, etc.

Pourtant, qui sait si le vrai salon n'est pas celui où la maîtresse de maison est à peu près seule, les autres dames n'étant que des doublures ou des repoussoirs ? Tel devait être, j'ai idée, le salon de Mme Récamier ou celui de Mme Swetchine ; on comprend si peu les effusions mystiques devant des inconnus ! Mais alors une question se pose, à propos de cette maîtresse de maison idéale vers qui iront tous les esprits et tous les cœurs, question plus délicate encore que les précédentes et que *La Belle hospitalité* n'esquive pas : La maîtresse de maison doit-elle être vertueuse ? Mme Bruno commence par exiger d'elle qu'elle soit veuve ou séparée de son mari. Soit, c'est plus indépendant. Mais vertueuse ? Ici notre autrice dit à mi-voix avec une prudence charmante : « Je penche pour l'affirmative ». Et je suis de son avis, à condition qu'on s'entende bien. Le mot vertueux d'abord n'a de sens que jusqu'à tel âge ; mais même jusqu'à cet âge-là, une jeune dame veuve ou séparée n'a de comptes à rendre à personne, qu'à son confesseur ; elle sera donc toujours, à moins de scandale, vertueuse. Et puis, que de cas particuliers, depuis celui de Mme Récamier, vertueuse par force, jusqu'à celui de telle autre dame d'aujourd'hui, si pétrie d'orgueil qu'on ne la voit vraiment pas amoureuse de qui que ce soit !

Mais celles qui, libres de leur personne, ont à la fois un cœur et des sens, pourquoi n'aimeraient-elles pas ? et si elles craignent de s'attacher, pourquoi ne changeraient-elles pas ? Le grand avantage d'avoir obtenu les faveurs d'une dame, c'est... qu'on n'en parle plus. On est classé, et on passe, comme chez Anthinéa, à l'état de galvanoplastie, mais vivante et souriante. On va et on vient et on observe le nouveau venu, « le bienvenu d'amour sûr d'être celui-là » qui, dans quelques semaines, sera à son tour galvanoplastisé ; et on se sent déjà plein pour lui d'une sympathie délicate qu'il vous rendra. Mais il faut, pour cela, beaucoup de tact chez la dame et beaucoup de savoir-vivre chez les hommes ; il suffirait d'un jaloux hargneux ou seulement ténébreux pour rompre le charme.

Si les hommes se trouvaient à la place des femmes, c'est ainsi sans doute qu'ils mettraient en pratique l'art d'avoir un salon.

Avec un peu de gentillesse et de sentimentalité, il est si facile de se faire accueillir, même par des illustres. Voyez Mme Hortense Allart de Méritens. Supposez une dame de 1840 qui aurait voulu attacher à son char toutes les gloires d'alors, Lamartine (un poète est toujours jeune !) Hugo, Rude, Berlioz, Bugeaud, Thiers, que sais-je ; quel salon intéressant elle aurait ainsi constitué ! Tous ces grands hommes se seraient fait un devoir de continuer à venir lui apporter leurs hommages, et peut-être se seraient-ils bien douté un peu que... mais qu'importe ? Ils auraient eu toujours le sourire de leur vieille amie et le souvenir de leurs anciennes délices, et personne, même le sachant, n'aurait trouvé cela ridicule !

Le salon et la salle à manger se touchent. De *La Belle Hospitalité* de Mme Camille Bruno (dont je n'ai pas besoin, je pense, de dévoiler le véritable nom armorié), nous pourrons donc passer sans peine à **La Psychologie de la table**, de M. Austin de Croze. Quel heureux titre, faisant pendant, et complétant la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin ! L'art de bien manger ne relève pas en effet de la seule science du corps, mais aussi de celle de l'âme. Celui qui se plaît à manger seul, même des mets de premier choix, peut être un gourmet (et le plus souvent ce ne sera qu'un gourmand, si ce n'est un goinfre), ce n'est pas un convive; le mot latin *convivium* montre bien que pour les anciens la vie en commun, c'était avant tout le repas. Aller s'encafourner dans un coin de restaurant, la serviette au cou et le menton bavant devant une montagne d'huîtres ou une potée de tripes, comme le bonhomme normand des affiches, quel triste idéal ! Le repas ne se comprend qu'avec quelques amis de choix, tous souriants et bienveillants, et prêts aux éloges pour les blandices qu'on savoure, prêts aussi aux rires, aux plaisanteries un peu gaillardes; à table tout passe !

Ces amis peuvent-ils être des amies ? grave question ! A première vue, de gentilles dames, souriantes elles aussi, semblent indispensables ; de beaux bras blancs et des gorges décolletées se marient si harmonieusement à la blancheur de la nappe, à l'éclat des cristaux et des argenteries ! Et pourtant, comme il y aurait à dire! D'abord il y a les dames qui par chic font la moue devant tout ce qu'on leur offre ; ce sont peut-être des corps glorieux qui ne boivent ni ne mangent! Comment, devant elles, oser faire l'éloge

d'un vin généreux ou d'une grillade robuste ? Ou, à l'autre bout de l'échelle, il y a les dames alliciantes, peut-être trop, et alors ce sont les articles du Code Gourmand d'Horace Raisson qui entrent en jeu. Je les ignorais, quoique ayant fait mon droit, et les ai appris en lisant le volume : « Article 3 : Le voisin ne doit être que poli avec sa voisine pendant le premier service, il est tenu d'être galant au second ; il peut être tendre au dessert. — Article 4. Jusqu'au champagne, son genou ne doit prendre aucune part à la conversation. » Comme ce code, ainsi que tout code qui se respecte, demanderait des commentaires ! Mais si on est préoccupé du genou de sa voisine, on ne pensera plus à savourer les friandises de la table ! Poussez la chose à l'extrême, supposez un festin à l'antique, les convives couchés sur le triclinium, des danseuses nues paraissant entre les lits chryséléphantins et les voisins se penchant voluptueusement vers leurs voisines, n'est-ce pas pour le coup que le Vatel du lectisterne aurait eu raison de se passer son glaive au travers du corps ! Tous les convives, dans un festin renouvelé ainsi des Grecs, ne penseraient qu'aux dames, et vins de Falerne ainsi que huîtres de Lucrin ne seraient que *margaritæ ante porcos* ! Non, non, il faut sérier les questions, comme disait Gambetta, la table se suffit à elle-même sans qu'elle ait besoin de l'alcôve, et le triclinium a été l'erreur formidable de l'antiquité, celle qui suffirait à prouver la supériorité de notre civilisation moderne. Manger assis, gaiement, finement, modérément (les barbes de paon de Trimalcion, quelle horreur !) voilà l'idéal ! et tantôt entre hommes, tantôt avec des dames, voilà la suite de l'idéal, un idéal bifide et bivalve, mais à condition que les dames soient dignes de figurer en cette jouissance-là, c'est-à-dire, avant tout, qu'elles soient de fines mangeuses expertes en art culinaire ( oh ! la dame, dont parle le volume, qui allume une cigarette dès le potage et qui fume tout le temps !) et ensuite qu'elles soient de fines amoureuses, sachant que chaque chose doit avoir son tour et qu'à table il ne faut pas penser au lit, pas plus qu'au lit à la table ; et enfin qu'elles soient d'aimables rieuses ne prenant mal aucune plaisanterie, et même souriant au moment des asperges ou des bananes. Car il est bon ici de reproduire une pensée de ce livre si plein de sagesse : « Entre vrais gourmets, un fin repas sans femmes peut se dérouler comme un magnifique concert dans une parfaite harmonie pour l'esprit et les sens. Y admettre

des femmes, c'est admettre la possibilité de fausses notes venant en troubler l'accord. »

Il faut que je revienne au livre de M. Austin de Croze, car si je me laissais aller à fioriturer à l'entour, je n'en finirais plus. Ce livre d'abord est polycéphale, et avec une modestie délicate, l'auteur, en bon paranymphe, s'y efface volontier devant ses invités : on y lira donc de spirituelles pages de tout ce qui compte en littérature apéritive (tout ou presque tout, car quelques noms manquent, mais les écrivains gastronomes sont si nombreux en France !) Ensuite il est plus composite qu'un métal corinthien ou qu'une thériaque médiévale, ou qu'une olla podrida espagnole, ou qu'une symphonie futuriste, et tous les timbres y résonnent harmonieusement, parce qu'Austin de Croze est le chef d'orchestre ordonnant l'entrée des bois, des cordes ou des cuivres. Enfin il est précieux au plus haut point pour les techniciens, car après les considérations des philosophes et les exaltations des poètes, il donne des recettes ! 90 originales et succulentes recettes dues à 90 maîtres de la « science de gueule », comme disait en souriant Montaigne, et on voudrait fonder un cercle de raffinés qui n'aurait que 90 séances, et où dans chacune on savourerait un des plats dont la seule description fait venir l'eau à la bouche, et le succès serait tel qu'à la dernière séance on apprendrait qu'un autre groupe de 90 recettes a été constitué, et le cercle continuerait ainsi indéfiniment !

SAINT-ALBAN.

## *LES REVUES*

*Revue des Deux Mondes* : lettres inédites de Diderot à Mlle de Vollan. — *Le Correspondant* : les types littéraires créés par Victor Hugo. — *La Nouvelle Revue* : Huysmans à Igny et à Ligugé. — *Sagesse* : vers de M. André Chardine. — Naissances : *L'archer*, à Toulouse ; *Tambour*, à Paris ; *Le Point*, à Paris. — Mémento.

Grâces soient rendues à M. le baron Le Vavasseur et à M. André Babelon, par qui nous parviennent des lettres inédites de Diderot. Ce qu'elles nous révèlent du cher grand homme nous le ferait aimer davantage, si c'était possible. L'admirable Français que voilà ! Il possède le charme et la profondeur. Il est généreux. Il aime et pratique la clarté. Il a vécu avec fantaisie. Celle de son style cause un éblouissement jamais semblable. Il se sur-

passe quelquefois dans cette partie qu'on nous révèle de sa correspondance avec Mlle Volland. On ne regrettera jamais assez les suppressions que des convenances de société inspirèrent à Mme de Vandeul, la fille du philosophe.

Le choix de ces inédits réservé à la **Revue des Deux Mondes** (1er mars) est un délice. Voici le baron d'Holbach qui « se tue de lire l'histoire » et a « une joie secrète d'en régaler » Diderot :

Il est sûr que si tout ressemblait à ce qu'il m'en montre, on n'y tiendrait pas. Je ne suis pas violent, eh bien ! je me suis surpris, en parcourant certains règnes, le cœur gonflé de fureur, et jouant du poignard à ravir. Le despotisme, mon amie, est la plus terrible des séductions, on n'y résiste pas. Celui qui peut tout faire impunément fait beaucoup de mal. Combien je connais d'hommes qui ne s'en doutent guère, mais qui ont une telle violence de caractère, des quarts d'heure d'humeur si injustes, qui souffrent si impatiemment qu'on leur réponde ou qu'on leur résiste, qui traitent leurs subalternes avec tant de hauteur, de dureté et de mépris, qui exercent une si cruelle tyrannie sur tout ce qui leur appartient, que j'ose assurer qu'il ne leur manque qu'un grand théâtre avec le titre et la puissance de schah ou de sultan pour couper des pieds et des mains, faire sauter des têtes, arracher des yeux et remplir d'actions horribles, sous les noms français de tels et tels, les mêmes pages qui les ont fait frémir d'horreur sous les noms asiatiques de Soleyman et de Séfi. Que nous nous connaissons peu, et que la nature qui nous a confinés dans les rangs inférieurs nous a bien servis ! Si Caligula n'eût été que le fils d'un cordonnier de Rome, il n'eût jamais tué que des mouches. Tel eût été Néron, qui s'est dit cent fois : « Moi, j'aurais été Trajan ! »

Les objections de sa correspondante contre la *Paméla* de Richardson en provoquent la chaleureuse défense par Diderot ; et nous y trouvons cette déclaration précieuse entre cent :

Encore un mot auquel je vous demande de rêver en vous promenant, c'est que presque toujours ce qui nuit à la beauté morale redouble la beauté poétique. On ne fait guère que des tableaux tranquilles et froids avec la vertu ; c'est la passion et le vice qui animent les compositions du peintre, du poète et du musicien.

Sa femme insolemment mise en cause par l'abbé Morellet, Diderot conte la façon dont il arrête la goujaterie :

— Monsieur l'abbé, voudriez-vous me faire la grâce de m'écouter deux minutes, mais sans interrompre ? En revanche je m'engage de vous donner tout le temps qu'il vous plaira pour me répondre.

Il y consentit et je continuai :

— L'abbé, vous êtes plaisant de votre métier, mais il y a quelques règles qu'un plaisant doit savoir, que vous savez peut-être, mais que vous oubliez toujours. La première, c'est qu'à moins que d'avoir à faire au plus méprisable des hommes, on ne doit jamais s'attendre qu'il souffrira patiemment qu'on avilisse en sa présence, son père, sa mère, sa femme, son fils, sa fille et ses amis. La seconde, c'est que la plaisanterie a sa mesure, au delà de laquelle le plaisant n'est plus un homme d'esprit, mais un impertinent. La troisième, qui demande la plus grande sagacité, c'est de connaître la situation de celui à qui l'on adresse la plaisanterie ; quand un homme est gai, se porte bien, est dans un état de prospérité, il est tout à fait disposé à la recevoir ; en toute autre circonstance, lorsque sa santé est mauvaise, son âme embarrassée de chagrin, la plaisanterie est tout à fait déplacée ; et pour vous faire sentir combien cette règle est indispensable et difficile à suivre, croyez-vous que lorsque nous regrettions tous le Montamy, le plus ancien ami du baron, ce fut une plaisanterie bien placée de votre part que de lui dire que son ami qu'il venait de perdre était allé lui assurer une place dans l'autre vie ? Une quatrième règle, c'est que quand on oublie les trois précédentes, le plaisant s'exposait à faire sauter l'homme par la fenêtre.

L'abbé, sans me répondre que par l'excuse la plus modeste et la plus vraie, me tendit une main d'amitié que je pris et il n'en fut plus question... Mme d'Holbach, qui n'aime pas l'abbé, m'accabla d'attentions pendant tout le dîner...

Et cette historiette concernant Voltaire vaut bien d'être lue, — surtout le commentaire dont l'assaisonne Diderot :

Mais à propos des bizarreries d'artistes, en voici une qui peint toute la vie de Voltaire et qui lui fait un honneur infini dans mon esprit. On lui fait lire une page effroyable que Rousseau, le citoyen de Genève, venait d'écrire contre lui ; il entre en fureur, il se déchaîne ; il l'appelle infâme ; il écume de rage ; il veut faire assommer ce malheureux-là. « Cependant, lui dit un homme de la compagnie, je sais de bonne part qu'il doit venir vous demander un asile, et cela aujourd'hui, demain, après-demain peut-être ; que lui ferez-vous ? — Ce que je lui ferai ? dit Voltaire, en grinçant les dents. Ce que je lui ferai ! Je le prendrai par la main, je le mènerai dans ma chambre, et je lui dirai : tiens, voilà mon lit, c'est le meilleur de la maison, couche-toi là, couches y pour le reste de ta vie, et sois heureux. » Les poètes, les artistes, toute cette famille-là est si bizarre, si singulière, si ennemie de toute lisière que le maître de la maison devrait les y laisser faire, courir, se heurter, se casser le nez, se relever, rire, crier, pleurer, sans s'en apercevoir. Ce

sont comme des arbres qu'on trouve sur son chemin ; on se blesse le pied contre une racine qui sort de terre ; mais il n'y a qu'à frotter le bout de son pied, lever la main et cueillir quelques uns des fruits délicieux qui pendent à l'arbre et qui sont offerts à tous.

§

M. Jean Morienval, dans **le Correspondant** (25 février), s'est essayé à dresser « Le bilan des types littéraires ». Il y eût réussi mieux, sans doute, s'il avait préparé son travail d'un plan supérieur aux passions religieuses ou politiques. Elles seules — sauf erreur de notre part, et nous voudrions un commentaire qui la démontrât — peuvent avoir inspiré cette phrase, en vérité stupéfiante :

Victor Hugo, auquel nous devrons laisser une marge pour l'avenir il est vrai, n'a pour l'instant de type bien établi que Gavroche. Quelle dérision ! Eugène Sue le vaudrait avec Pipelet, et le dépasserait avec Rodin.

M. Morienval s'en remet à l'avenir, comme si l'immortalité de Victor Hugo datait du dernier semestre ! Le singulier critique est M. Morienval, s'il ignore ces types, créatures de notre Hugo : Jean Valjean, Cosette, Mgr Myriel, les Thénardier, Javert, à ajouter à Gavroche qu'il daigne citer avec un visible regret — et toutes réunies dans un seul roman. Ruy Blas, don César de Bazan, ne sont-ils pas des types, au théâtre ? Que l'on songe à *Notre-Dame de Paris* — Quasimodo, n'est-ce pas un type littéraire ? Et Claude Frollo un autre ? Et Clopin Trouillefou, la Esméralda, la Sachette elle-même, ne sont-ce pas là des types encore ? Niera-t-on qu'en soient d'autres : Triboulet, Hernani — et Fantine, pour en revenir aux *Misérables* ?

§

On reconstruit l'abbaye d'Igny, bombardée pendant la guerre, nous apprend M. de la Mauvinière : **la Nouvelle Revue** (15 février). « Une vaste construction surgit, édifiée suivant les principes de l'architecture cistercienne, et qui sera telle que l'eût souhaitée Huysmans. » Il est toujours assez aventureux de prêter une opinion à un mort. Celui-là, en particulier, était si original par ses réactions mêmes qu'il pouvait détester avec feu un jour ce qu'avec flamme, la veille encore, il adorait. L'abbaye recons-

truite comportera une hôtellerie pour retraites. Une note de M. de la Mauvinière rappelle :

Le second et dernier séjour de Huysmans à Igny date de juillet 1896. Huysmans retrouva le bon oblat Rivière (le M. Bruno d'*En Route*) qui, quatre ans auparavant, lui avait prodigué ses conseils, ses exhortations lorsqu'il le voyait désemparé, inquiet, au cours de sa retraite. Il revit aussi ce frère Siméon qui avait inspiré à Durtal le dernier mot d'*En Route* ; « Ah ! vivre, vivre à l'ombre des prières de l'humble Siméon, Seigneur ! » C'est à la suite de ce séjour à Igny en 1896 que Huysmans décida de faire connaître au public, dans une préface ajoutée à son livre, que la Trappe de « Notre-Dame de l'Atre » s'appelait de son vrai nom « Trappe de Notre-Dame d'Igny ».

La règle d'Igny étant trop dure, Huysmans se retira à Ligugé. M. de la Mauvinière l'y a vu durant « la représentation en plein air d'un mystère consacré à saint Martin, le fondateur de l'abbaye et le grand patron du pays » :

C'est par une belle après-midi de l'été 1898, dans la prairie qui s'étend entre le monastère et le Clain. Les tréteaux s'élèvent contre les peupliers qui longent la rivière, cadre de verdure heureusement choisi. De nombreux spectateurs sont là, venus de tous les coins du Poitou. Huysmans, que l'on sait être depuis plusieurs semaines l'hôte des Bénédictins, est assis sur les gradins, à côté de Gustave Boucher. Silencieux, réservé, rêveur, un peu distant, il observe, échangeant à peine, de temps à autre, un mot avec son voisin. Tout à coup, comme on vient d'applaudir chaudement une des scènes du mystère, un moine se dresse, à la carrure puissante, à la voix forte, c'est Dom Besse (l'un de ceux qui connaissent le mieux Huysmans). Il a compris l'enthousiasme des assistants, le traduit avec force en quelques paroles très simples et termine en invitant l'auditoire à clamer avec lui : « Jésus Christ est Dieu ! » A ce moment, la physionomie de Huysmans s'illumine. Il a senti passer, dans cet appel du Bénédictin et dans le cri aussitôt jailli de la foule, la grande âme du moyen âge, celle dont les manifestations l'émeuvent toujours profondément et qui a trouvé en lui, dans toute son œuvre — de *Là-bas* à *Sainte Lydwine de Schiedam* — un si magnifique écho.

§

**Sagesse** (numéro d'hiver) contient des « notes sur Jules Laforgue », de M. Jean-Daniel Maublanc, très intelligentes, et, par une coïncidence très curieuse, des poèmes de M. André Chardine, où l'on reconnaît beaucoup de l'esprit charmant, désabusé, si

jeune et si vieux tout ensemble, du lyrique des *Complaintes*. Si M. Chardine n'a pas lu Laforgue — tout est possible ! — la parenté entre eux n'en est pas moins évidente :

OCTOBRES

La terre étire en vain son ventre tout pelé
au soleil des midis polaires.
Loin, le mensonge des étés !
O nuit, baisse ta traîne à terre...

Tristesses, fin des jours,
l'hiver ! — Quelle chanson s'est tue ? —
Vieille rouille des feuilles mortes
dans les cœurs, en tas, et les rues.

Soldes, rabais, c'est la rentrée.
— J'ai descendu mon espérance
comme une ancre au fond du silence.
Je veux dormir, tête roulée
dans les étoiles.

DESTIN

Soucis, Aves,
mâchés, jetés
comme une chique.

Bureaucraties
toute une vie,
Requiescant !

Extases, chants,
beauté, printemps,
terres à vendre !

Mon cœur aussi...

§

NAISSANCES :

**L'Archer** (n° 1, 1er février), voit le jour à Toulouse, 9, rue Cujas. M. le docteur Voivenel y publie un discours sur « les Voluptés du médecin psychologue » ; M. Alban Gayraud, une paraphrase versifiée du Cantique de Salomon ; M. H. Jacoubet : « Le dernier chant de Marc Lafargue ; une « Epitaphe », de M. André Ferran, qui débute par ce vers :

Je veux mourir, quand je mourrai.
. . . . . . . . . . . . . .

**Tambour** (n° 1, sans date) — directeur : M. Harold-J. Salemson, *editor* ; 3, rue Berthollet, Paris, — emprunte son titre à cette ligne de M. Blaise Cendrars :

Mes yeux sont deux tambours.

L'*editor* présente ainsi sa revue, qui est rédigée en français et en anglais :

> Interpréter le passé, c'est exprimer le présent ; exprimer le présent, c'est créer l'avenir.
>
> Toute expression artistique, passée, présente, ou future, quelle qu'en soit la tendance, est *tolérable*. Ce n'est qu'en constatant le mouvement, en avant ou en arrière, de l'art que l'on arrivera à en dégager un sens, une valeur. La direction nouvelle ne peut être conçue qu'à la lueur des leçons du passé.
>
> Dès qu'il s'agit d'art ou de littérature, les idées, les croyances, les races, les espèces, toutes se confondent. Quelles que soient nos origines ou nos convictions, nous ne sommes que des hommes réunis en une toute-puissante recherche de la fin ultime de tout art, le *beau*.
>
> Nous réunirons tous les genres, toutes les tendances. Nous laisserons aux lecteurs le soin de se prononcer sur eux.
>
> MAIS NOUS ANNONCERONS L'ALLURE NOUVELLE A COUPS DE TAMBOUR.

Une de ces œuvres qui tendent vers « la fin ultime de tout art, le *beau* » — la voici et signée de M. Blaise Cendrars :

PETIT POÈME
A METTRE EN MUSIQUE

Tango vient de tanguer
Et de jaser vient jazz
Qu'importe l'étymologie
Si ce petit klaxon m'amuse

**Le Point** (n° 1, février), publié par MM. Jean Gattino et Pierre Bouffard, 26, boulevard Saint-Michel, se propose d'être la « revue mensuelle des générations d'après guerre », ce qui lui promet un avenir illimité, si n'intervient pas une autre guerre.

La « Lettre à un homme d'avant guerre, *politique* et *non combattant* » (c'est moi qui souligne) est un pamphlet d'une valeur représentative considérable. M. Gattino hait son correspondant et exprime les raisons de cette haine : « sur le sang infécond de nos morts, vous avez consolidé votre règne ». Et, plus avant :

> En face de vous tout bouillonne :
> Le capitalisme international méconnaît les patries ;

Le communisme nie les frontières ;
Les religions se meurent ;
Les races jaunes, brunes, noires affirment chacune leur unité.
L'Europe augmente les chances de guerre, dans sa partie centrale seulement, avec plus de 4.800 kilomètres de frontières, tandis que la machine, sous les noms de Moscou et de New-York, accapare ses richesses et ses puissances de sentiment.

Nettement, M. Gattino avertit le vieux politicien. La jeunesse veut chasser le Géronte doublé d'un Mercadet. Elle veut prendre le pouvoir. Auparavant, sensée, elle entend « faire le point » comme disent les gens de mer. C'est le but de la nouvelle publication. Nous lui souhaitons les moyens de persévérer et de parvenir à ses fins.

Mémento. — *Revue Universelle* (1er mars) : M. A. Boschot : « Théophile Gautier ».

*Revue de France* (1er mars) : « Paris-Haïti », par M. Paul Morand. — M. E. Ripert : « Poèmes d'Amérique ».

*Renaissance d'Occident* (mars) : M. F. Steurs : « Eléments ».

*Revue des Vivants* (mars) : « Réflexions », de M. Paul Valéry. — « Gens de Chine », par M. Roland Dorgelès. — « Gens de la Russie soviétique », par Une Touriste.

*Les Amitiés* (février) : « Heures cévenoles », par M. Louis Pize. — De M. C. M. Robert, un poème : « Le cimetière d'El-Keltar ». — « Douzains », de M. Jean Tenant. — De M. G. Presque : « Mistral et Verdaguer loués par Léon Bloy ».

*Æsculape* (février) : « L'équilibre moral de Jeanne d'Arc », par M. Ch. Ouy-Vernabrozes. — « L'épilepsie de Louis XIII », par M. le Dr Trenel.

*Nouvelle Revue française* (1er mars) : Diderot, lettre inédite à Sophie Volland. — M. Luc Durtain : « Seconde vie de Michel Abasine ». — « Soucis romancés », par M. Roger Allard. — M. M. Jouhandeau : « Malvina, ou c'est du coton ». — M. J.-R. Bloch : « Dernières escales d'un cargo ».

CHARLES HENRY HIRSCH.

## LES JOURNAUX

L'affaire des Lettres de Mallarmé à Zola (*l'Œuvre*, 7 mars, 17 mars), *Le Temps* (4 mars, 18 mars). — Les Naufragés du romantisme, Jacques-Imbert Gallois (*Figaro Littéraire*, 2 mars).

Il y a une « affaire » des *Lettres de Mallarmé à Emile Zola*, qui a donné lieu, de la part de la presse, à d'abondants commen-

taires, et qui a valu à l'excellent éditeur Jacques Bernard et à notre confrère Léon Deffoux d'être appelés devant les tribunaux par le Docteur Bonniot, gendre de Mallarmé.

André Billy a publié dans **l'Œuvre** un intéressant article sur cette affaire, en s'efforçant de dégager d'une part son aspect juridique, d'après l'*Enquête* de Léon Pierre-Quint, parue dans les *Cahiers de la quinzaine*, et d'autre part son aspect moral et littéraire.

Nous donnons ci-dessous le texte intégral de son article :

Mallarmé avait une fille nommée Geneviève. Elle épousa le docteur Edmond Bonniot et mourut en 1919. Légalement, le docteur Bonniot est toujours le gendre de Mallarmé. En cette qualité, il vient de citer en référé Léon Deffoux et Jacques Bernard, l'éditeur de la « Centaine », dans le dessein de les faire condamner à retirer du commerce un petit livre à tirage très limité où ils ont réuni dix-neuf lettres de Mallarmé à Zola. Le docteur Bonniot prétend contre toute évidence que ces lettres sont confidentielles. Mais il suffit de les lire pour constater qu'elles ne le sont pas, qu'elles le sont même beaucoup moins que les lettres de Mallarmé à Mistral, publiées il y a six ans. De quel droit le docteur Bonniot s'oppose-t-il donc à la publication des lettres de Mallarmé à Zola ? Du droit que lui confère la jurisprudence et en vertu duquel la propriété littéraire d'une lettre missive est commune à son signataire et à son destinataire. Si celui-ci peut la vendre en tant qu'objet matériel, il lui faut, pour en publier le texte, l'autorisation du signataire ou de ses héritiers. Léon Deffoux a obtenu l'autorisation des héritiers de Zola; l'héritier de Mallarmé a refusé la sienne. L'éditeur a passé outre. D'où le procès qui viendra vendredi devant le juge des référés.

Le droit des héritiers sur les papiers posthumes des grands écrivains est une des matières de droit les plus délicates qui soient. De criants abus en sont sortis, dont le plus fameux est sans doute la destruction par les fils de Racine des papiers que laissait leur père. Ce fut une perte irréparable, mais rigoureusement légale. Non moins légal le secret où a été tenue jusqu'à présent une masse considérable de manuscrits provenant de la succession de Diderot. J'en ai dit un mot l'autre jour, me réservant de revenir sur ce sujet.

Je ne suis pas juriste et il ne m'appartient pas de proposer une modification à la jurisprudence actuelle. Je me contenterai de constater qu'elle a de fort sérieux adversaires, notamment M. Paul Souday, M. H. Berthélemy et M. Marcel Coulon. A une enquête faite sur ce sujet par M. Léon Pierre-Quint, M. Souday répondait :

Sauvegardez les intérêts pécuniaires des héritiers, mais de quel droit nous dérobe-t-on des pages authentiquement signées d'écrivains illustres ? Ces der-

niers n'ont dû rien écrire qui fût indigne d'eux ou contraire à leurs idées, lesquelles entrent dans le patrimoine de l'esprit humain. L'héritier vraiment légitime et qui a des titres imprescriptibles, c'est le public.

M. Berthélemy, membre de l'Institut, écrivait de son côté :

Je dis... qu'il n'y a pas à réglementer le commerce des lettres des morts au profit de leurs héritiers. Ecrites auxdits héritiers, elles leur appartiennent ; écrites à des tiers, elles ne regardent pas plus les héritiers que les paroles ou les conseils de leurs auteurs à des amis.

Quant à M. Marcel Coulon, critique littéraire et juge au tribunal de la Seine, son opinion est que les lettres-missives devraient, en principe, appartenir mobilièrement et littérairement aux destinataires, sous réserve de cas d'espèce laissés à l'appréciation des tribunaux. C'est au fond l'opinion du bâtonnier Henri-Robert :

Tout est une question d'espèce. A vouloir tracer des règles trop rigoureuses ou trop absolues, on risquerait de priver l'histoire politique, littéraire ou simplement mondaine, de documents intéressants et même indispensables.

Or, dans l'espèce qui nous occupe, dans le cas particulier des lettres de Mallarmé à Zola, c'est évidemment le docteur Bonniot qui a tort, commettant un abus de droit dont il ne serait pas inutile que le jugement à intervenir contribuât à fixer la doctrine. Manifestement, les lettres publiées par Léon Deffoux n'ont pas le caractère confidentiel que leur attribue l'ex-gendre de leur signataire. Manifestement, elles intéressent au premier chef l'histoire littéraire.

Mais un témoignage plus précieux encore que ceux ci-dessus reproduits mérite d'être retenu, et c'est celui du principal intéressé, qui n'est certes pas le docteur Bonniot ; c'est le témoignage de Mallarmé. Il a été souvent cité, car il constitue, en quelque sorte, la clef de voûte de la doctrine mallarméenne !

Le voici tel que je le trouve formulé par Mallarmé avec d'autres réflexions intitulées : *Le livre, instrument spirituel*, dans la *Revue Blanche* du 1er juillet 1897 :

Une proposition qui émane de moi tant, diversement, citée à mon éloge ou par blâme — je la revendique avec celles qui se presseront ici — veut sommaire que tout, au monde, existe pour aboutir à un livre.

D'avance donc, Mallarmé reconnaissait, d'avance il proclamait que ses lettres à Zola devaient aboutir à un livre.

En demandant que ce livre soit retiré de la circulation et mis au pilon, le docteur Bonniot se met donc en contradiction formelle avec la mystique mallarméenne. Le tribunal lui donnera peut-être gain de cause. Il n'en demeurera pas moins sous le coup de la condamnation spirituelle décrétée d'avance par le poète contre tous ceux qui portent atteinte au caractère sacro-saint de la chose imprimée.

L'affaire n'a pas encore été plaidée « au fond », mais le juge des référés a fait droit à la requête du docteur Bonniot en ordonnant la mise sous séquestre des *Dix-neuf lettres de Stéphane Mallarmé à Emile Zola.*

Sous le titre *Mallarmé et Zola* M. Paul Souday a publié dans le **Temps** d'intéressantes considérations sur cette fameuse affaire.

On vient de publier en une jolie plaquette *Dix-neuf lettres de Mallarmé à Zola*, qui s'étendent de 1874 à 1897, avec une lacune : celles des années 1878 à 1887 manquent. Cette publication a été autorisée par M. Maurice Le Blond, gendre de Zola. Le bruit court que le docteur Bonniot, gendre de Mallarmé, élèverait des objections. Mais on ne se l'explique guère et l'on pense que l'affaire s'arrangera. Car ces lettres sont également à l'honneur du profond poète et du puissant romancier. Elles montrent que le premier aimait beaucoup et admirait sincèrement le second. M. Léon Deffoux croit qu'on pourra s'en étonner et dit dans son introduction : « On voit que le plus cérébral des poètes du symbolisme ne partageait pas les préventions de ce groupe littéraire contre Emile Zola et son naturalisme ; mieux, qu'il suivait avec sympathie le développement d'une œuvre que tout situait aux antipodes de la sienne ». Ce n'est peut-être pas si étonnant. Dans un « Commentaire » publié en appendice, M. Jean Royère observe très justement que « Mallarmé était très compréhensif et, passionné de littérature, aimait tout ce qui la concerne ».

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Aux temps anciens où Mallarmé et Zola se lièrent d'amitié, ils avaient littérairement des intérêts communs et les mêmes ennemis. Tous deux, malgré bien des différences, ils représentaient le nouveau, le moderne, l'art sérieux, hardi et d'avant-garde. Mallarmé lui-même le dit à Zola dans sa lettre du 3 février 1877 : « Nous avons... sinon la même visée, du moins les mêmes aversions. »

Or, comme chacun sait, il n'est rien qui rapproche davantage les hommes, rien qui éveille si fort de mutuelles sympathies que de communes aversions.

Mallarmé avait vu juste, continue M. Paul Souday ; et il déclare qu'il admet tous les points de vue, qu'il n'exclut ni l'affiche en couleurs, ni aucune enluminure populaire, ni donc le roman, « ce fils du siècle ». Avec une finesse courtoise, compatible avec la netteté, il maintient pourtant son point de vue à lui. Dans l'enquête de Jules Huret, il dira qu'il a une « grande admiration » pour Zola, mais que « celui-ci fait moins, à vrai dire, de véritable littérature que de l'art évocatoire », et

que cette littérature véritable « a quelque chose de plus intellectuel que cela ». Dans ses lettres, il dit de même : « Cet art, le vôtre, est, entre la littérature et quelque chose d'autre, capable de satisfaire la foule et étonnant toujours le lettré ». Quoi d'autre ? On ne sait quoi tenant de la pantomime avec musique, et cette musique nécessaire, capitale, « nous, hommes du vers, dit Mallarmé, nous l'obtenons... dans le grain du tissu ; mais vous, avec quels nobles plis en la masse mobile de votre symphonie !... » Cela peut sembler un peu subtil à première vue, mais si l'on y réfléchit, on reconnaîtra que c'est très pénétrant et très vrai.

Il semble bien que s'il admettait tout, s'il était capable de tout admirer, Mallarmé n'en considérait pas moins qu'il y avait une hiérarchie dans les arts et que les écrits de Zola ne ressortissaient pas de la littérature véritable, mais qu'ils étaient à la littérature vraie ce que peuvent être à la peinture l'affiche en couleur ou l'enluminure populaire. Ce que sont par exemple les images d'Epinal avec la sainte Geneviève de Puvis de Chavannes.

Il y a donc une secrète réticence dans l'admiration, très sincère, on n'en saurait douter, que Mallarmé portait à Emile Zola.

Reprenant l'affaire dans le **Temps** du 18 mars, après le prononcé du référé, M. Paul Souday commente :

Le président Wattinne, juge des référés, a ordonné le séquestre des *Dix-neuf lettres de Mallarmé à Zola*, et pour le surplus a renvoyé le procès au juge du fond. La question demeure donc pendante : *adhuc sub judice*... Notamment le président Wattinne a refusé de se prononcer sur l'argument capital, exposé ici même et un peu partout dans la presse, puis par Me Maurice Garçon et Me Jacques Mourier, avocats de MM. Jacques Bernard et Léon Deffoux : c'est à savoir que si les tribunaux donnaient définitivement gain de cause au plaignant, qui invoque un droit de propriété selon lui absolu, au point qu'il n'a même pas à formuler ses motifs — *hoc volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas*, — le régime du bon plaisir gouvernerait la République des lettres, qui ne serait donc plus une République, et les fantaisies despotiques de M. le docteur Bonniot ou de ses pareils régleraient désormais sans appel l'histoire littéraire.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

M. le docteur Bonniot a vaguement allégué qu'il croyait obéir à la pensée de Mallarmé. Qu'en sait-il ? Il est son gendre, mais n'a nullement vécu dans son intimité. C'est plusieurs années après la mort du poète qu'il a épousé Mlle Geneviève Mallarmé, laquelle est morte de-

puis plusieurs années aussi. Tous les ponts sont coupés entre ce gendre et ce beau-père. La tradition mallarméenne est bien mieux représentée par M Jean Royère, disciple de ce maître et poète lui-même, qui a pour ainsi dire avalisé la publication des *Dix-neuf lettres* en acceptant d'écrire un « Commentaire » inséré dans cette plaquette. L'opposition de M. le docteur Bonniot, qui avait au contraire autorisé l'édition des lettres de Mallarmé à Mistral et à Th. Aubanel, pour lesquels il avait de la sympathie, résulte évidemment de l'antipathie littéraire ou politique dont il poursuit Zola. Il est bien libre de ses sentiments personnels, mais il est mal fondé à les faire prévaloir sur ceux de Mallarmé. L'amitié littéraire de celui-ci pour Zola est maintenant acquise à l'histoire, car le séquestre arrive heureusement comme les carabiniers d'Offenbach, et presque toute l'édition est vendue ou distribuée à des lettrés qui ne s'en dessaisiront pas et en feront usage dans leurs études sur les points traités dans cette correspondance. Quant à la politique, M. Maurice Le Blond, gendre de Zola, croit que « Mallarmé aurait même été dreyfusard, s'il avait vécu quelques mois de plus ». C'est fort possible, et c'est également probable pour Hugo.

Par un hasard des plus opportuns, il se trouve que M. Marcel Coulon publie dans le dernier numéro du *Mercure de France* un curieux article sur *les Vraies lettres du Rimbaud arabo-éthiopien*, qui apporte d'étranges révélations. Paterne Berrichon, poète symboliste, et sa femme Isabelle Rimbaud, sœur d'Arthur, ont publié un volume de lettres de l'auteur du *Bateau ivre*, datées d'Abyssinie, où celui-ci occupa ses dernières années à des entreprises purement commerciales, ayant complètement renoncé à la poésie. Déjà auteur d'un volume sur *le Problème de Rimbaud* et spécialiste en recherches rimbaldiennes, M. Marcel Coulon a retrouvé les autographes d'un certain nombre de ces lettres et découvert que Paterne Berrichon et Isabelle Rimbaud les avaient non seulement expurgées, mais agrémentées d'interpolations de leur cru, c'est-à-dire bel et bien falsifiées, soit par vanité bourgeoise, soit pour accréditer l'image de Rimbaud qu'ils avaient élue dans leur âme bien pensante et qui ne répond nullement à la réalité. On y pourra revenir lorsque M. Marcel Coulon publiera son nouveau volume. Ce qui importe aujourd'hui à notre sujet, c'est que ces falsifications sont parfaitement légales et que M. le docteur Bonniot pourrait tout aussi légalement s'en permettre d'analogues au dam de Mallarmé, si l'on accepte l'assimilation pure et simple du droit des héritiers littéraires au droit de propriété : *jus utendi et abutendi*. Mais cette conséquence logique suffit à trancher la question — dans le sens indiqué par l'enquête de M. Léon Pierre-Quint, citée l'autre jour par M. André Billy. La seule vérité raisonnable, c'est que les héritiers d'un grand écrivain n'héritent que de droits pécuniaires, mais qu'ils n'ont aucune autorité sur

l'œuvre, pas plus sur les lettres que sur le reste, et que cela appartient au public en vertu des droits de l'esprit.

Enfin, dans **l'Œuvre** du 17 mars, M. Maurice Le Blond donne les intéressantes précisions suivantes sur la correspondance de Zola et sur l'historique de l'affaire (*La vérité sur l'incident Mallarmé-Zola*) :

Cette correspondance forme un volumineux dossier, qui doit être, en exécution du vœu testamentaire de Mme Emile Zola, déposé à la Bibliothèque Nationale. Tous ces correspondants sont de qualité. Les grands noms y abondent. En voici quelques-uns : Sainte-Beuve, Taine, Michelet, Gambetta, Jaurès, Manet, Cézanne, Goncourt, Théodore de Banville, M. Raymond Poincaré, M. Georges Clemenceau, M. Antoine, M. Paul Bourget, etc. Leurs lettres, qui forment pour le critique et pour l'historien une mine inestimable de documents, pourront être bientôt (y compris celles de Mallarmé) consultées par le curieux, le chercheur et l'érudit, lesquels seront libres de les divulguer ou de les publier sous leur responsabilité.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Familier, depuis mes plus jeunes ans, de l'œuvre de Mallarmé, c'est avec une véritable allégresse que j'eus connaissance, voici quelques mois, de la correspondance adressée par le poète de *l'Après-Midi d'un Faune* à l'auteur de *Nana*. J'avais là, sous les yeux, les preuves indéniables des sentiments de haute estime et d'amitié qui unirent le maître du symbolisme à celui qui fut le chef du naturalisme. Ces sentiments, j'en avais déjà distingué les traces dans certains écrits du poète ; et la lecture de certaines interviews, aussi bien de Mallarmé que de Zola, m'en avait confirmé l'existence. Mais je ne pouvais espérer témoignage plus éclatant que dans ce paquet de lucides messages, s'espaçant sur une période de près de vingt-cinq années, où les formules affectueuses, les mots d'admiration reviennent sans cesse, comme un leitmotiv.

Cette découverte modifiait complètement l'histoire littéraire, à ce point que tout ce qu'on avait pu écrire sur les rapports du symbolisme et du naturalisme devenait caduc, inexact, convaincu de fausseté. Il n'y avait plus qu'à détruire ou à rééditer les manuels qui traitent de ce sujet !

Je ne pus me dispenser d'en parler à mes amis. L'érudit et poète Gonzague-Frick, mallarméen des plus avertis et ami personnel du docteur Bonniot, fut l'un des premiers à qui je montrai les photographies que j'avais fait prendre de ces missives. Il en reconnut l'importance et la beauté. Son avis, qu'il exprima d'ailleurs dans un article, était à peu près le même que celui formulé ces jours-ci par M. Paul Souday : « Ces lettres honoraient grandement la mémoire de Mallarmé autant

que celle de Zola. » Leur révélation lui paraissait aussi urgente qu'opportune.

Entre temps, j'avais eu l'occasion de parler de cette correspondance à mon ami Léon Deffoux, avec qui nous aimons nous entretenir souvent de cette captivante littérature de la fin du XIXe siècle et du naturalisme dont il est un des spécialistes les plus sûrs. Et finalement, je lui en confiais les copies, en l'assurant que, de notre côté, nous ne faisions aucun obstacle à une publication extrêmement désirable, puisqu'elle éclairerait d'une lumière nouvelle la gloire de ces deux maîtres.

Que M. le docteur Bonniot se soit opposé à cette publication et, Léon Deffoux ayant cru devoir passer outre, dans l'intérêt de la littérature, que l'héritier de Mallarmé ait introduit son référé, voilà qui a rempli de stupéfaction le monde des Lettres. J'en ai été personnellement marri, car, sans avoir l'honneur de le connaître, je le tiens pour un galant homme et l'assure ici de mon respect.

Mais il faut bien reconnaître qu'il ne donnait à son refus aucune explication, et il continue d'opposer son veto en s'abstenant de commentaires. Cela surprend d'autant plus que Léon Deffoux avait eu le scrupule de communiquer son dossier à M. Jean Royère, dont le nom fait autorité en tout ce qui touche l'exégèse mallarméenne. Il n'est pas, en l'espèce, de critique plus pénétrant ni plus sagace et qui se soit plus noblement employé pour la renommée de l'auteur des *Divagations*.

Jean Royère est un de ces descendants spirituels, dont l'opinion a plus de poids bien souvent que celle des descendants naturels ou des héritiers légaux, dans une controverse comme celle-ci. On ne peut que s'incliner devant son expertise. Et Jean Royère a répondu à l'avance dans la très belle lettre, rayonnante d'intelligence critique, qui figure précisément dans le recueil, actuellement saisi, et où il explique que cette publication ne peut que servir la mémoire de Mallarmé.

Ainsi donc, aucun préjudice d'ordre moral et littéraire à l'encontre de Mallarmé !... Alors que reste-t-il pour justifier cet étrange procès ? L'exercice d'un droit ? Mais il est des droits dont on peut mésuser. Si nous agissions dans un esprit aussi strict que M. Bonniot, les rôles du Tribunal civil de la Seine seraient surchargés d'affaires Zola contre X... Et cela deviendrait une calamité !

Seraient-ce comme on l'a prétendu, les relations de son beau-père qui lui déplaisent soudain ? Mais cela ne le regarde plus. Il lui faut, malgré lui, accepter Mallarmé tel qu'il est. M. Bonniot doit se résigner. Oui, Mallarmé admirait Zola ; il lui envoyait l'exemplaire de son *Corbeau* « de la part de Manet que vous aimez et de moi qui vous aime » ; il exultait devant *La Conquête de Plassans*, devant *Nana* et devant *La Terre*. Il aurait même été dreyfusard s'il avait vécu quelques mois de plus, car cet « asservi d'une éternelle logique » n'aurait pas man-

qué de se rebeller contre les incohérences des nationalistes d'alors, et il se serait retrouvé, avec tous ses jeunes amis de la *Revue blanche*, derrière l'auteur de *J'accuse* !

De quoi se plaint donc M. le docteur Bonniot ? Nul préjudice d'ordre spirituel vis-à-vis de Mallarmé. Alors, se trouverait-il lésé dans ses droits de « propriété littéraire » ? S'il pense avoir subi un dommage personnel, du fait de la communication d'un dossier, qui est destiné au public et que tout le monde pourra consulter d'ici quelques semaines — qu'il le dise !

S'il ne s'agit que de deniers, je suis prêt à réparer ce prétendu dommage. Mais que M. Bonniot renonce à un procès ridicule et inopérant ! Tout le monde, dans les Lettres et dans la Presse, estime la noble probité littéraire d'un Léon Deffoux. Et quant à son jeune éditeur, M. Jacques Bernard — que je ne connais que pour l'avoir rencontré une fois dans des circonstances tout à fait étrangères à cette affaire — son désintéressement aussi apparait absolu. Tous deux n'ont agi que par amour de la littérature et de la vérité.

§

Sous le titre : *Les Naufragés du romantisme*, M. E. Aegesten publie dans le *Figaro Littéraire* du 2 mars une pénétrante étude sur le poète Jacques-Imbert Galloix, qui fut l'ami et le protégé de Sainte-Beuve et de Victor Hugo et qui mourut trop jeune pour laisser une œuvre digne de ce nom.

Ce que M. Aegesten signale de plus intéressant, c'est que très vraisemblablement Jacques-Imbert Gallois servit pour une large part de prototype à Sainte-Beuve pour son *Joseph Delorme* :

Quelques mois après sa mort, Jacques-Imbert Gallois allait revivre incertain et masqué, dans une œuvre célèbre. J'ai l'impression très nette en effet, que ce malheureux poète fut, en grande partie, le prototype de Joseph Delorme. Que Sainte-Beuve ait mis dans ce dernier et fictif personnage sa propre sensibilité demeure hors de conteste. Mais pour certains détails du caractère, certains épisodes de la vie de son héros, j'estime qu'il s'est directement inspiré de la tragique et toute récente aventure de Galloix. comme Gœthe a mélangé dans *Werther* l'histoire de ses personnelles amours et celle du suicide d'un de ses contemporains. Sainte-Beuve a toujours été un malin qui ne laissait perdre aucune nuance d'âme. Et si nous notons que Galloix mourut en octobre 1828 et que la préface de *Vie, Pensées et Poésie de Joseph Delorme* est datée de février 1829, des rapprochements s'imposent aussitôt. Est-ce Galloix, est-ce Joseph Delorme, ce jeune homme qui

chemine à pas lents, *voûté comme un aïeul,* perdu dans des rêveries douloureuses, au milieu des dimanches de la Ville ! S'il a comme Sainte-Beuve lui-même commencé des études médicales, comme Galloix Joseph Delorme aime les écrivains anglais : Ossian, Cowper, Kirke White ; comme lui, il est l'amant sombre et mystique de la Nature ; comme lui, il assiste avec enthousiasme à une représentation de l'Opéra ; comme lui, il refuse le travail qui s'offre, et Sainte-Beuve emploie pour caractériser l'agonie de Joseph Delorme le terme dont Hugo se servira pour marquer celle de Galloix : un lent et profond suicide. Victor Hugo devait appeler la lutte que Galloix poursuivait de mois en mois : *l'autopsie d'une âme* ; Sainte-Beuve parle du journal où Joseph Delorme note les progrès de *son ulcère*. Comme Galloix, Joseph Delorme est phtisique ; comme lui, dans les derniers jours de sa vie, il est assisté de quelques amis. Comme lui, enfin, il meurt en octobre 1828. Quel lecteur attentif ne serait frappé de telles concordances ! Fictif, écrivais-je plus haut de Joseph Delorme ? Non pas. Les romantiques du salon de l'Arsenal l'avaient vu passer, las et triste. Il venait bien de mourir. Et près de son lit de mort il avait eu ces assistances spirituelles qui nous paraissent si savoureuses, à nous qui pouvons évoquer le sceptique vieilli : les prières de Sainte-Beuve.

Il faut, certes, que Galloix ait possédé une force singulière pour imposer sa frêle personnalité de malade à l'auteur de *Littérature et Philosophie mêlées* et à celui de *Vie, Pensées et Poésie de Joseph Delorme*. De cette vie si brève, toute dévouée à un idéal dont ils incarnaient deux hauts aspects, l'un tira un article-proclamation à l'adresse de la société qui laisse mourir ses poètes, l'autre de rares coloris spirituels, distinctifs d'une époque.

GEORGES BATAULT.

## *ARCHÉOLOGIE*

Jean Girou : *Carcassonne*, J. Rey à Grenoble. — André Hallays : *Le Val-de-Grâce et Port-Royal*, Hachette.

A propos de **Carcassonne**, dont la restauration par Viollet-Le Duc fit couler, autrefois, bien des flots d'encre et qui fêtait récemment le deuxième millénaire de sa fondation, M. Jean Girou vient de publier un joli volume aux illustrations abondantes, mais sur lequel je me permettrai au moins de faire quelques réserves. Carcassonne comporte une ville basse et une ville haute. La ville basse, qui ne daterait que de saint Louis, offre des rues tracées au cordeau et se coupant à angle droit (ce qui peut sembler bien extraordinaire pour l'époque). On y peut voir deux églises : Saint-Michel au sud ; Saint-Vincent au nord — église

fortifiée du XIIIe siècle. Des défenses anciennes, il ne subsiste que deux bastions. La ville haute, qui est proprement la Cité, s'élève sur un roc escarpé et comprend une double enceinte avec cinquante tours, deux portes principales et diverses poternes ; un château, l'église Saint-Nazaire, des ruelles sinueuses aux dénominations autrefois pittoresques et que notre époque a eu bien tort de changer ; un musée lapidaire enfin, installé dans le château où l'on a recueilli toutes les pierrailles de la région.

La cité de Carcassonne remonterait aux Volkes Tectosages, qui le fondèrent au IIIe siècle avant Jésus-Christ. Les Romains s'y établirent lors de la conquête de la Gaule et y construisirent une importante forteresse ; leur occupation dura 500 ans. Un rempart général existait dès cette époque et suivait à peu près le tracé de l'enceinte actuelle.

Vint l'occupation Wisigothe qui dura deux siècles et compléta l'armure défensive de la Cité. Le rempart de cette époque est encore très reconnaissable au mélange de briques et de pierres qui le constitue et à ses tours rondes vers le dehors et carrées à l'intérieur de la ville. Il en subsiste des parties importantes dans la muraille actuelle, dont la tour Wisigothe, qui s'élève sur les lices hautes près de la porte d'Aude.

La forteresse du Ve siècle avait 375 mètres de grand diamètre du sud-ouest au nord-est, avec un petit diamètre de 180 mètres ; le rempart se développait sur 1070 mètres et comprenait 29 tours, dont la tour Ginte qui dominait l'ensemble. La féodalité, lorsqu'elle prit possession de la cité de Carcassonne, conserva 17 de ces tours.

L'invasion maure et sarrasine (712) déferla sur le pays, mais n'occupa la ville qu'en 725 ; elle ne put la conserver que 46 ans.

Charlemagne l'assiégea pendant cinq ans, mais la place était si forte qu'il ne put y pénétrer que grâce à un subterfuge. C'est l'histoire légendaire de dame Carcas, qui a donné son nom à la ville et dont une mauvaise sculpture de la porte Narbonnaise garde le souvenir.

Avec l'établissement du régime féodal, Carcassonne eut une suite de comtes dont Roger-le-Vieux fut un des principaux. On lui doit divers travaux du lieu, dont la partie romane de l'église Saint-Nazaire, le cloître du Chapitre, une restauration du château, etc...

La famille des Trencavel lui succéda, et ce fut une ère de prospérité pour la région, mais qui fut interrompue par la Croisade des barons contre les Albigeois. Les troupes du Nord envahirent toute la région et mirent le siège devant Carcassonne (1209), qui ne tomba d'ailleurs que par trahison.

Simon de Montfort, après avoir capturé et fait empoisonner le vicomte de Carcassonne, se fit élire à sa place et se mit en campagne pour occuper sa vicomté. On sait qu'il fut tué devant Toulouse d'un coup de pierre lancée par les machines de la ville.

Pendant la minorité de saint Louis, Blanche de Castille, régente, fit envoyer une armée pour défendre la Cité, assiégée par le fils de Trencavel, qui avait recruté des forces importantes en Espagne pour reprendre son héritage. Il dut prendre la fuite et capitula à Montréal.

Lorsqu'il prit le pouvoir, le roi de France se rendit à Carcassonne, dont il fit raser les faubourgs Saint-Michel et Saint-Vincent, qui se trouvaient au delà de la rivière d'Aude. Plus tard il laissa reconstruire le faubourg actuel (1247); nous avons, là, un épisode qui montre le caractère du roi sous un jour spécial. Il est vrai qu'il croyait toujours faire la guerre aux Albigeois qui étaient, en somme, des hérétiques.

Les défenses de Carcassonne furent complétées et réédifiées ensuite par les ingénieurs du roi. Son fils, Philippe le Hardi, acheva l'œuvre commencée, et c'est de cette époque que la ville prit la physionomie qu'elle a conservée jusqu'à nous. On y trouve en effet une enceinte intérieure de plus de 1.300 mètres, qui comporte 25 tours et le château ; une enceinte extérieure se développant sur 1.500 mètres avec 17 ouvrages de défense ; et entre les deux, les « lices » servant principalement la circulation militaire. Dans l'intérieur, la place garde ses petites rues tortueuses, ses maisons, avec la résidence du Sénéchal, celles de l'évêque et du grand inquisiteur, ses places, ses puits, son château ; ses deux portes principales : porte Narbonnaise et porte d'Aude, au pied de laquelle se développe une barbacane qui descend à la rivière; l'église Saint-Nazaire, enfin, qui couronne cet ensemble de défenses caractérisant si bien l'art militaire d'alors. De l'autre côté de l'Aude, c'est la ville basse, qu'un vieux pont du XIIe siècle relie à la Cité.

M. Jean Girou donne, au reste, une description intéressante de

la tour Narbonnaise, avec des détails curieux concernant l'approvisionnement de viande pour la garnison et que l'on désignait sous le nom de « charnier » ; la salle des Chevaliers, et un faux escalier dont les dispositions spéciales permettaient de briser au besoin la ruée des assaillants. C'est ensuite la tour du Trésau qui servait d'appui à la porte Narbonnaise, la porte d'Aude, et ce qui reste de la grande caponnière, qui donnent une idée précieuse et exacte de la science militaire des ingénieurs du temps. C'est encore la tour de l'Evêque, masse carrée, à cheval sur les deux enceintes ; puis la tour Saint-Nazaire, également carrée, qui défend la cathédrale. L'ouvrage décrit ensuite longuement la précieuse église Saint-Nazaire, dont la nef remonte à l'époque romane, et le chœur fut rebâti au temps de saint Louis. Elle contient d'ailleurs de merveilleux vitraux et des tombeaux dont les sculptures sont des plus remarquables.

Mais, après cette intéressante dissertation, on peut constater que l'auteur a passé à peu près sous silence le reste des tours et défenses de la ville ; il en donne seulement de nombreuses photographies. L'itinéraire d'une visite, la description de tout cet appareil militaire d'autrefois, et ses dispositions souvent si curieuses, ont été oubliés ; de même, il est à peine question, dans la ville basse, d'édifices aussi importants que l'église Saint-Vincent par exemple. De même, on ne parle nullement de l'hôpital qui conserve des vestiges de constructions anciennes ; ni d'une maison du XIVe siècle, rue de la Mairie, etc. Par contre, il est question de nombreuses localités environnant la ville : châteaux, abbayes s'élevant, d'ailleurs, dans des sites souvent remarquables ; c'est ce que M. Jean Girou appelle la couronne de la Cité, mais dont la description, malgré l'intérêt qu'elle offre, pouvait être passée sous silence.

L'édition de M. J. Rey à Grenoble est des plus remarquables, et son illustration, surtout, d'après de très nombreuses photographies, retiendra l'attention des bibliophiles.

§

M. André Hallays a publié chez Hachette, dans la collection *Pour connaître Paris*, un petit volume sur le **Val-de-Grâce et Port-Royal**. Nous sommes ici dans les faubourgs de la capitale, et le faubourg Saint-Jacques commence de suite après la

rue Soufflot ; c'est un quartier d'anciennes maisons religieuses, couvents, églises et autres lieux de dévotion, qui garde encore sa physionomie désuète des temps qui précédèrent la Révolution; l'énumération simple des divers établissements religieux qui se rencontraient sur la route caractérisent cette voix du vieux Paris. Le premier des couvents que l'on rencontrait était celui de la Visitation Sainte-Marie, qui fut occupé au XIX<sup>e</sup> siècle par les Dames de Saint-Michel; le vaste bâtiment élevé par le prince de Monaco pour l'institut océanographique en tient aujourd'hui la place. Un établissement des Ursulines venait ensuite et disparut définitivement lorsqu'on traça la rue Gay-Lussac. Une partie de l'établissement des Feuillantines, qui se trouvait sur la route, fut habitée par les parents de Victor Hugo durant l'enfance du poète. Il en restait encore à ce moment l'église et le cloître ruinés, ainsi que des jardins laissés à l'abandon ; en 1813, on prolongea la rue d'Ulm, et le jardin des Feuillantines disparut. — Sur le côté droit de la rue Saint-Jacques s'élève l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas ; édifice curieux, sinon des plus remarquables, cette église doit son nom à un monastère voisin, la commanderie de Saint-Jacques du-Haut-Pas, dont les religieux étaient en même temps militaires, mais dont la principale fonction était d'exercer l'hospitalité, de servir les pauvres, de soigner les malades et d'ensevelir les morts, les moines de l'établissement ayant à peu près disparu, Catherine de Médicis, en 1572, y établit les religieux de saint Magloire. Saint-Jacques-du-Haut-Pas, après avoir été une église janséniste, est maintenant la paroisse du quartier.

En continuant de descendre le faubourg Saint-Jacques, nous rencontrons un peu plus bas et presque face à face la vieille entrée du Carmel et la porte des Bénédictins anglais.

La maison des Bénédictins anglais est toujours debout, mais sa physionomie a été altérée. On retrouve pourtant les dispositions anciennes et une partie de sa décoration. De l'autre côté de la rue, on voit encore l'entrée des Carmélites où se retira jadis Eve de La Vallière pour y faire pénitence, mais surtout au déclin de son étoile. M. Georges Caïn nous a donné autrefois un intéressant récit de la prise de voile de La Vallière, où assistait le roi Louis XIV en personne et qui a dû être un drame véritablement poignant. De l'ancien couvent il n'est resté d'ailleurs que des vestiges, surtout un oratoire où vint souvent prier

La Vallière, et une grotte que saint Denis utilisa pour y célébrer la messe ; ce fut d'ailleurs la crypte de l'église de Notre-Dame-des-Champs. Après des vicissitudes, l'église de Notre-Dame-des-Champs a d'ailleurs été reconstruite à l'époque moderne et sert désormais de paroisse au quartier Montparnasse.

Restent le Val-de-Grâce et Port-Royal, dont M. André Hallays nous parle longuement.

On sait que le Val-de-Grâce date de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. C'est aujourd'hui un hôpital militaire, et il y subsiste divers bâtiments dont certains sont curieux. Port-Royal fut comme une succursale, si l'on peut ainsi dire, de l'abbaye qui s'élevait du côté de la vallée de Chevreuse. L'abbaye condamnée par le pape avec le Jansénisme fut détruite ; il n'en subsiste que des ruines.

La Maison de Paris, dont nous parla longuement Sainte-Beuve dans l'histoire qu'il écrivit sur cet établissement religieux, et celles dont il est si souvent question dans les polémiques des XVIIe et XVIIIe siècle, sont devenues la Maternité. C'est maintenant une simple succursale des hôpitaux de Paris.

Mais une fois de plus la place me manque et je renvoie au petit volume de M. André Hallays pour plus amples renseignements et détails sur le faubourg Saint-Jacques, le Val-de-Grâce et surtout Port-Royal.

CHARLES MERKI.

## *CHRONIQUE DE GLOZEL*

**Les deux inscriptions de Gourdan.** — Parmi les inscriptions alphabétiformes paléolithiques, on cite toujours *l'inscription* de Gourdan.

Or, il n'y a pas *une*, mais *deux* inscriptions de Gourdan.

Piette les a publiées l'une et l'autre dans *Les galets coloriés du Mas d'Azil* (L'Anthropologie, VII, 1896).

Voici ce qu'il dit de la première — celle qui est beaucoup moins connue et rarement reproduite (fig. 1). Elle « représente un *ti* (cypriote) à côté d'un *ko*, burinés sur un fragment de ramure de renne provenant de la grotte de Gourdan ».



Fig. 1

Quant à la seconde, elle est très fréquemment figurée, mais souvent inexactement, car on se con-

tente de donner le dessin du Manuel de Déchelette, où le caractère figurant vaguement un S possède une deuxième courbure qui n'existe pas dans la figure originale. La voici d'après le travail de Piette (fig. 2).

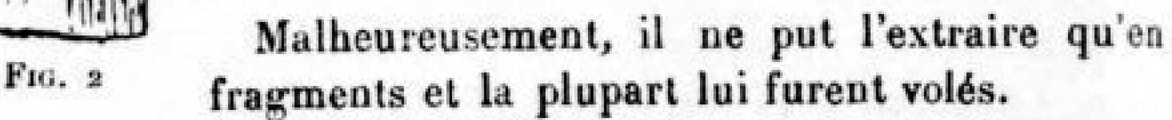


Fig. 2

Il l'avait recueillie à Gourdan en 1872 :

Dès le premier aspect, dit-il, il était impossible de ne pas reconnaître qu'elle était une véritable inscription. On y remarquait, avec des caractères inconnus, des signes pareils à des lettres d'alphabet, notamment un A et un M aux jambes écartées ou, si l'on veut, un W placé le haut en bas. Elle était en bois de renne, gisait dans une des couches inférieures de l'assise à gravures simples.

Malheureusement, il ne put l'extraire qu'en fragments et la plupart lui furent volés.

Il ne lui en resta qu'un seul morceau, celui qu'il publia dans *Les galets coloriés du Mas d'Azil*

Dr A. MORLET.

§

**Déclarations successives de M. Viple, procureur de la République à Moulins.** — M. Viple s'est fait interviewer, le 3 mars 1929, par le représentant du *Journal* à Moulins. Le lendemain, on pouvait lire dans ce quotidien les déclarations qu'il avait faites concernant la perquisition de Glozel. En voici les principaux extraits :

On a critiqué, d'un certain côté, dit à M. Viple le représentant du *Journal*, la façon dont la saisie des objets de Glozel a été pratiquée.

— Cette saisie a été effectuée dans des conditions tout à fait régulières, lui assura M. Viple. *J'ai tenu, pour qu'elle m'offrît les plus grandes garanties*, que ni le juge d'instruction, ni aucun de mes substituts, ni moi-même à plus forte raison, ne prissent la moindre part aux opérations.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les inspecteurs de la brigade mobile de Clermont-Ferrand, *que j'ai chargés de la perquisition*, étaient tous étrangers au pays et ne connaissaient absolument rien de l'affaire de Glozel. Ils ne pouvaient deviner ni la valeur ni l'importance des objets qu'ils allaient saisir et ils les ont pris au hasard. Ces *cinq* hommes, d'une conscience indiscutable, ont rempli leur mission régulièrement, dans la plus parfaite liberté et la plus complète indépendance...

Que pourra-t-on dire à présent, insinuer peut-être ? Que les policiers ont truqué les objets qu'ils ont saisis ? Je ne pense pas qu'on ose aller jusque-là.

- Y aura-t-il, demande le correspondant du *Journal*, des poursuites exercées par le Parquet ?

— ... il reste un point de droit important à trancher. *Nous aurons à l'étudier avec le plus grand soin.* La question se posera pour nous de savoir si, les objets saisis à Glozel étant reconnus faux scientifiquement, il y a eu, aux termes de la loi, une escroquerie commise par les Fradin.

En face de cette interview de 1929, il nous apparaît du plus haut intérêt de reproduire certains passages des déclarations que le même M. Viple fit, en 1928, à un envoyé spécial du *Matin* (voir le *Matin* du 29 février 1928).

*J'ai voulu absolument éviter d'en connaître* (affaire de Glozel) *et j'ai prié mon substitut au correctionnel de la suivre en toute exclusivité.* C'est donc lui qui a ouvert le réquisitoire et pris toute décision qu'il jugeait utile.

— On s'est étonné dans le camp glozélien, lui dit l'envoyé du *Matin*, de voir le Dr Regnault, promoteur de la plainte, assister à la perquisition chez les Fradin.

— C'était là, répond M. Viple, le droit strict au point de vue légal de la partie civile, représentée en l'occurrence par le Dr Regnault, assisté de Me Garçon ... En fait donc, la présence du Dr Regnault à l'opération était parfaitement licite...

Comme on le voit clairement, en 1928 M. Viple assurait qu'il n'avait rien voulu connaître de l'affaire de Glozel en tant que procureur parce qu'il avait violemment pris parti en tant qu'archéologue contre la station de Glozel. Il avait prié son substitut « *de la suivre en toute exclusivité* ». C'était honnête. Mais voici qu'en 1929 il avoue sans ambages que c'est bien lui qui a tout fait : « Les inspecteurs que J'AI chargés de la perquisition », etc.

En 1928, M. Viple s'efforçait de légitimer la part active prise par le Dr Regnault, le plaignant, dans la perquisition de Glozel ; en 1929, il supprime purement et simplement la présence du même Regnault dans le Musée Fradin, *pour pouvoir assurer qu'aucun objet n'a été maquillé.* Alors, pourquoi le Dr Regnault a-t-il tenu à s'enfermer seul, pendant plus d'une demi-heure, dans le Musée, après en avoir chassé les propriétaires ?

En 1928, M. Viple prétendait également qu'au point de vue du droit on s'était « entouré de tous renseignements utiles avant de

recevoir la plainte ». En 1929, un an après avoir ordonné la perquisition, il annonce qu'il aura « à étudier avec le plus grand soin » ce point de droit important.

N'aurait-il pas mieux valu l'étudier avant de faire saccager un musée préhistorique qui, au dire d'éminents savants, renferme les trouvailles archéologiques les plus importantes du xx$^{e}$ siècle ? C'est un triste spectacle de voir ainsi la justice au service d'une coterie qui a juré de naufrager des découvertes qu'elle n'a pu s'approprier.

## *NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES*

**Les visites académiques de Leconte de Lisle.** — J'ai sous les yeux trois lettres de Leconte de Lisle, écrites à mon arrière-grand'mère, sa cousine, M$^{me}$ Foucque, et datées de 1885, l'année précédant son élection à l'Académie. Il s'agissait pour lui de prendre la place que la mort de Victor Hugo avait laissée vacante. Celui-ci l'avait d'ailleurs choisi comme le plus digne de lui succéder, ayant, dans un précédent vote, été le seul à lui décerner sa voix. Honneur insigne, qui fit pousser à Leconte de Lisle ce cri de triomphe : « Je suis élu ; je n'ai qu'une voix, celle de Hugo ». Mais cette désignation lui avait créé l'obligation morale de se présenter à nouveau à l'Académie et d'y parvenir ; un échec eût été une insulte à la mémoire de Hugo et aurait marqué l'écroulement du Parnasse. Aussi dut-il se plier à une obligation à laquelle sa fierté n'avait jamais voulu se soumettre lors de ses deux précédentes candidatures de 1873 et de 1877 : à l'ennuyeuse nécessité des visites académiques.

L'idée d'aller quémander une voix le révoltait. Son masque d'une extraordinaire impassibilité, accentuée encore par la régularité de ses traits, dissimulait une sensibilité d'écorché. Son calme apparent n'était pas une attitude, mais une contenance qu'il lui était nécessaire de prendre devant les gens qui considèrent l'essor du génie comme une sorte de folie ou une recherche excessive d'originalité.

On conçoit quelle devait être dans ces conditions la contrainte qui oppressait le poète pendant ces entrevues officielles, où seul son regard clair et fulgurant semblait libre d'exprimer ses véritables pensées. Toute l'aversion qu'il ressentait pour elles appa-

raît d'ailleurs dans la lettre qu'il envoyait à Mme Foucque le 27 juin 1885 :

.... Vous êtes bien aimable, chère Madame, de nous rappeler en termes si affectueux l'amicale invitation que vous nous avez faite de passer quelque temps auprès de vous. Soyez persuadée que rien ne nous ferait un plus vif plaisir et je compte bien, à moins d'impossibilité imprévue, que nous vous arriverons le 1er ou le trois août ; car il faut de toute nécessité que nous attendions la fin de juillet, qui est le plus interminable des mois. La seule raison qui pourrait me faire hésiter serait la crainte d'abuser de votre hospitalité, mais devant votre insistance si cordiale, nous n'hésitons pas. Je ferai donc de mon mieux, vous pouvez m'en croire, pour quitter Paris vers le 1er août après avoir terminé mes affaires académiques. Malgré ma répulsion presque insurmontable pour ces odieuses visites, je dois à la mémoire de Hugo de poser ma candidature, qu'elle réussisse ou non. Il me revient de divers côtés, il est vrai, que la majorité des votes m'est assurée ; mais on ne peut compter sur les promesses, ni même sur les engagements formels des académiciens. Je m'attends à un échec autant qu'au succès. Les journaux me sont en général très favorables, ce qui déplaît à l'Académie qui n'aime pas subir la pression de l'opinion. D'ailleurs l'élection du successeur de Hugo n'aura guère lieu qu'en décembre ou janvier, et d'ici là les intrigues vont se multiplier pour et surtout contre moi. Voilà en réalité l'état des choses. Rien de plus incertain ; mais je vous prie de croire que ce n'est pas cette incertitude-là qui trouble ma vie et vous me connaissez assez, chère Madame, pour être convaincue de mon absolue sincérité à cet égard. J'aimerais certainement à saisir cette occasion de dire en pleine Académie ce que je pense du génie lyrique de Hugo et à déclarer hautement mes principes d'esthétique. Mais après tout, que m'importe ! Au moment de mourir, ce qui ne tardera guère, ce n'est pas l'habit vert qui hantera mon dernier rêve.

A bientôt, chère Madame et chère Amie. Anna et moi nous vous embrassons de tout cœur. Votre ami dévoué.

Au mois d'août, il met son projet de voyage à exécution et débarque à Saint-Servan chez ma grand'mère, qui y passait tous les étés.

Son arrivée mit en émoi la petite ville ; son allure un peu romantique, mais stylisée, ses longs cheveux rejetés en arrière, dégageant un front immense, ses yeux étrangement fixes, son grand feutre gris, son caniche tondu en lion défrayaient les propos des servannais. Les visites affluaient rue Ville-Pépin où habitait Mme Foucque. Et tandis qu'elle les recevait avec une bonne

grâce souriante, dont elle ne se départait jamais, il demeurait immobile dans un coin du salon, parlant peu, restant même quelquefois complètement silencieux, décevant légèrement ces gens qui s'attendaient à lui voir sortir des sonnets de ses manches, des quatrains de ses doigts, des poèmes de son front. Mais dès que ces curieux et ces indifférents avaient tourné le dos, il redevenait d'une humeur charmante, faisait toutes sortes de plaisanteries, racontait d'un air tragique qu'il avait été très intrigué le matin même par un homme qui passait dans la rue en criant : « Où est donc son frère ? Où est donc son frère ? » ce qui mettait tout le monde en joie, car on avait vite reconnu à sa description le marchand de lançons qui, tous les vendredis, vendait son poisson à la criée en jetant avec l'accent un peu guttural et si particulier des servannais, son fameux appel : « Aux lan-çons frais ! Aux lan-çons frais ! »

Souvent encore il rassemblait tout le monde autour de lui et l'on composait des bouts rimés, ou bien il faisait la lecture à voix haute, parlant d'un ton sonore un peu grave, laissant tomber de temps à autre son monocle, comme un énorme point à la fin d'une phrase.

Ma mère, qui était alors une toute petite fille, dont le visage ardent et concentré s'encadrait de magnifiques cheveux mousseux et noirs, écoutait cette lecture comme une féerie (c'était le plus souvent du Walter Scott). Leconte de Lisle était devenu pour elle une sorte de demi-dieu dont elle n'osait prononcer le nom et qu'elle se serait encore beaucoup moins risquée à appeler : « mon oncle ». Ce dont il s'était aperçu et s'amusait fort.

Un jour cependant, en jouant dans le salon où elle se croyait seule avec une petite cousine, cette dernière ayant voulu s'emparer d'un livre du poète, elle s'était écriée devant ce sacrilège possible : « Ne touche pas à cela, c'est *le livre de Leconte de Lisle* ». Et elle s'était aussitôt sentie enlevée par deux forts bras, tandis qu'un rire aussi jeune que le sien éclatait à ses oreilles et que son « grand homme », survenu à l'improviste derrière elle, la couvrait de baisers.

Puis la « saison » s'étant écoulée, le poète dut retourner à Paris et les préoccupations académiques reprirent leur place dans sa vie et dans ses lettres.

Lundi 16 novembre 1885.

Chère Madame et chère Amie. Merci de tout cœur de votre bonne et charmante lettre, je n'ai jamais douté de votre amitié, mais chaque preuve que vous m'en donnez m'est toujours précieuse. Vos lettres et celles d'Emilie (1) me consolent seules de mes misères, parmi lesquelles les visites académiques, quelque ennuyeuses et absurdes qu'elles soient, comptent pour bien peu. Cependant, si j'avais à les recommencer, je vous jure que je n'en ferais rien. L'accueil a beau être poli et même très aimable, au fond la gêne est réciproque. L'un attend qu'on lui demande sa voix et l'autre n'en fait rien jusqu'à ce qu'on la lui offre, ce qui n'arrive pas toujours. Pour être juste, j'ai été reçu après les angoisses de l'escalier et du coup de sonnette avec tant d'amabilité par Nisard, Duruy, Caro, Renan, Jules Simon, etc... que je serais mal venu de me plaindre. Emile Augier seul n'a pas jugé à propos de me refuser son vote de vive voix ; mais comme il se déclare ouvertement mon ennemi quand on lui parle de mon élection, il ne m'eût rien appris de nouveau. Le vieux Nisard m'a accueilli avec force citations grecques et latines et force compliments en se plaignant toutefois que Hugo l'eût traité d'âne et de concierge, ce qui est exact (c'est-à-dire que Hugo l'a en effet caractérisé de la sorte). Cela m'a vivement déplu, m'a-t-il dit, mais je n'en voterai pas moins pour vous Nisard est un classique enragé qui ne jure que par Boileau. On n'est pas parfait. — Duruy est un ancien ministre de l'Instruction Publique, auteur d'une histoire des Romains et d'une histoire des Grecs où se trouve cette phrase monumentale : « L'Eurotas est un fleuve *qui coule à sec* pendant l'été ». Il m'a d'ailleurs reçu à bras ouverts en me disant que ma visite était superflue et que sa voix m'était absolument acquise Je n'ai pas besoin de vous dire que Renan m'a enguirlandé de roses. Caro a été charmant et Jules Simon m'a serré dans ses bras. Je compte encore, d'après ce qu'ils m'ont fait dire, sur Mézières, Lemoine, Doucet, Legouvé, Lesseps, Olivier, Taine et Maxime Du Camp; mais des ennemis irréconciliables, Broglie, Augier, Dumas, Falloux et j'en oublie. En somme, si les immortels me tiennent parole, j'aurais une vingtaine de voix et je serais nommé. Ainsi soit-il, à bientôt la suite de mes épreuves. Croyez, chère Madame, au bien sincère attachement de votre ami, maintenant et toujours.

Enfin, le 23 novembre il expédie vers Saint-Servan la dernière lettre qu'on y ait reçue de lui avant sa nomination à l'Institut, lettre aussi pleine d'ardeur combative que de certitude de la victoire.

Chère Madame et chère Amie. L'élection de Leconte de Lisle, a dit

(1) Mme de Longeville, fille de Mme Foucque.

L. Halévy à un de mes amis qui me l'a répété, est désagréable à beaucoup d'académiciens qui redoutent son caractère et ses idées politiques, littéraires et religieuses ; mais il sera nommé cependant à une grande majorité si ce n'est à l'unanimité, parce que l'Académie subira en cela la pression de l'opinion publique et surtout une nécessité de convenance. Le dernier vœu de Victor Hugo sera respecté. Il a légué Leconte de Lisle à l'Académie et celle-ci acceptera le legs.

Vous voyez, chère Madame, que j'ai de nombreux ennemis au bout du pont des Arts. Que diable savent-ils de mon caractère ? Il y a bien des années que j'ai renoncé, si ce n'est à mes opinions, du moins à toute action politique, et je n'y reviendrai probablement jamais. Quant à mes idées littéraires et religieuses, c'est une autre affaire, et si les académiciens s'imaginent, sous l'éteignoir qui leur sert de coupole et de bonnet de nuit, que je mendierai leur vote en dissimulant mes convictions, ils sont plongés dans une de ces erreurs inénarrables qui font le désespoir éternel du bon sens. Ils s'en apercevront en écoutant mon discours, si toutefois ils l'admettent tel que je l'écrirai. En attendant, je continue le cours de mes pérégrinations à travers Paris. Xavier Marmier et Taine m'ont accueilli de la façon la plus aimable. Ce dernier m'a présenté sa fille, vénérable personne âgée de 15 ans qui sait par cœur toutes mes bêtes féroces. Elle regrette seulement que je n'aie pas consacré quelques strophes aux chats, qu'elle estime beaucoup. C'est en effet une lacune dans mes poèmes, quoique les tigres, les jaguars et les panthères soient au fond de grands chats, non domestiques il est vrai. Cette observation a un peu calmé les regrets de Mlle Taine. Enfin Octave Feuillet, que je serai obligé d'aller voir à Versailles, m'a fait dire que sa voix m'était toute acquise. J'en suis là de mes visites. C'est une triste corvée, je vous prie de le croire. Restent Lesseps, Boissier, Maxime Du Camp, Legouvé et quelques autres. L'élection n'aura décidément lieu que vers la fin de janvier et la réception en avril J'espère bien que vous serez à Paris alors, vous et Emilie, chère Madame, car c'est surtout pour vous que je désire être élu, puisque vous avez l'affectueuse bonté de le souhaiter.

Pardonnez-moi cette lettre égoïste, j'y parle uniquement d'un homme qui cependant m'intéresse fort peu d'ordinaire, j'ai l'air de m'en préoccuper comme s'il en valait la peine. Mais vous en êtes cause toutes deux, puisque vous voulez bien m'aimer un peu. A bientôt, chère Madame, et croyez toujours à ma bien sincère affection.

Son discours de réception, prononcé le 31 mars 1887, fut, comme le laissait prévoir cette dernière lettre, un véritable manifeste d'indépendance et de liberté spirituelle. L'éloge d'Hugo est moins le panégyrique du chef du romantisme que la glorifi-

cation de la personnalité de l'homme prodigieux dont la puissance créatrice avait étonné le monde par son ampleur et sa diversité. Des phrases comme celle-ci : « Les choses n'existent et ne valent que par le cerveau qui les conçoit et par les yeux qui les contemplent (1) », sont la négation de toute école et surtout de tous procédés auxquels les romantiques eurent trop souvent recours.

Ses convictions philosophiques, littéraires et politiques, dont il parlait dans cette lettre du 23 novembre, il les proclame maintenant bien haut devant l'élite intellectuelle qui l'écoute. Ce qu'il a aimé chez Hugo, c'est « ce chant multiple et sonore où toutes les passions, toutes les tendresses, toutes les colères généreuses qui ont agité, ému, traversé l'âme humaine dans le cours des siècles ont trouvé une expression souveraine (1) ». Ce qu'il a admiré en lui, c'est l'auteur dramatique qui osa *les Burgraves*, l'architecte qui édifia *Notre Dame de Paris*, le sociologue qui dénonça toutes les détresses humaines dans *les Misérables* et le *Dernier jour d'un condamné*.

On sent que c'est avec une joie profonde que, parvenu au faîte de sa gloire, Leconte de Lisle put enfin exprimer sans contrainte ses opinions et tenir avec toute l'autorité qu'il avait alors ce langage qui étonna ses auditeurs. Ceux-ci s'attendaient à un discours dogmatique et ce fut un admirable chant de vie qui s'éleva des lèvres du poète, ultime chant peut-être de celui qui n'aspirait plus alors, comme il l'exprima maintes fois, qu'à retourner dans son île natale, à s'y étendre sur le sable de la grève et y mourir devant le flot montant.

ALAIN BOSSARD.

## *CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE*

Gonzague de Reynold : *La Démocratie et la Suisse*, essai d'une philosophie de notre histoire nationale ; Berne, Editions du Chandelier. — Le même : *Le Génie de Berne*, Lausanne, Payot (Les « Cahiers romands », n° 2). — Mémento.

On observe chez de nombreux Suisses un maladroit mélange de naïveté, de rudesse et de suffisance, à quoi s'ajoute une affectation de modestie souvent fort déplacée. Ingénument, ils se montrent fiers de leurs institutions politiques, de leur état social, de leur sagesse, de leur prospérité et de beaucoup d'autres avan-

(1) Leconte de Lisle : discours à l'Académie.

tages que personne, peut-être, ne leur envie plus. Honnêtes et sérieux, prompts à morigéner les autres, ils se décernent à eux-mêmes, avec une facilité parfois excessive, le *satisfecit* général auquel ils ne doutent point que leurs vertus ne leur donnent droit. « Il y a chez nous, constate Gonzague de Reynold, un optimisme de commande, un optimisme officiel, et l'on se fait mal voir à le troubler ». Oui, mais ce qui a fait, ce qui pourrait faire encore notre véritable grandeur, nous l'oublions ou, s'il nous arrive d'en parler, c'est presque pour nous en excuser. On dirait même que le moyen, le neutre, l'uniforme, le médiocre nous semblent un idéal fait à notre mesure et que, faute d'un horizon assez vaste, nous avons perdu, surtout dans le domaine des faits sociaux, le sens de la perspective et l'esprit de proportion.

L'homme le plus spirituel que l'Allemagne ait vu naître, le Juif Henri Heine, l'avait déjà observé. A propos, je crois, de Mme de Staël, il lâcha un jour cette boutade : « Les sentiments des Suisses sont élevés comme leurs montagnes, mais leur façon de considérer la société est étroite comme leurs vallons. »

Beaucoup d'entre eux, en effet, vivent sur des notions qui paraissent empruntées au *Dictionnaire des idées reçues*. Il en est cependant qui, pour aimer leur patrie, découvrent d'autres motifs que le referendum, l'élection des magistrats par le peuple, l'industrie hôtelière et l'emploi de la houille blanche. Ceux-là voudraient offrir aux étrangers une image fidèle de la Suisse — qualités et défauts — tout en leur inspirant pour ce pays une sincère estime que nous pourrions, du même coup, sans fatuité ni vergogne, nous accorder à nous-mêmes. La tâche n'est pas toujours bien aisée.

En écrivant **La Démocratie et la Suisse**, Reynold nous a donné de nouveaux moyens de l'accomplir.

Cet ouvrage de XVII-370 pages, cette puissante somme, qu'il appelle un « petit livre », présente une trame si serrée, une substance si riche que, pour le bien juger, pour discuter toutes les idées qu'il suggère, il faudrait un volume de dimensions analogues.

Je ne voudrais pas, certes, contresigner toutes les affirmations de l'auteur. Mais si quelqu'un d'intelligent me demandait de lui indiquer un guide pour « apprendre » la Suisse, je n'hésiterais

pas à répondre : « Avant tout, lisez Reynold ». Ce faisant, j'aurais conscience de servir à la fois mon pays et la vérité. Je vais essayer de dire pourquoi.

La première partie du volume forme une suite de tableaux dont on chercherait en vain l'équivalent dans toute une bibliothèque. Lorsqu'il expose nos origines et notre évolution jusqu'au milieu du XIXe siècle, Gonzague de Reynold, par l'ampleur de ses vues, la sérénité de son esprit, la logique de ses déductions, laisse bien loin derrière lui tous les historiens suisses, de Dierauer à Gagliardi et à William Martin. L'architecture du récit, la fermeté de la phrase, la force évocatoire, l'éclatante concision des formules sont dignes de cette grande lignée française qui, par Fustel et Michelet, unit Voltaire à Jacques Bainville. Sur les chapitres qui touchent à la politique de notre temps, il y aurait plus d'une réserve à faire : je me borne, pour l'instant, à noter que la pensée s'y montre moins nette et, par conséquent, la forme moins pure.

Mais il est temps de résumer l'économie générale de l'œuvre.

De la préhistoire à 1815, l'auteur s'efforce d'établir les « constantes » de l'âme helvétique. Il les trouve dans le fédéralisme, imposé lui-même par les besoins de la défense commune. Il en tire une définition de la démocratie qu'il appelle « historique », laquelle ne serait pas, à proprement parler, le gouvernement du peuple par le peuple, mais bien plutôt une « aristo-démocratie », combinaison opérée par la nature, par l'instinct de conservation, entre des éléments dont le dosage varie de siècle en siècle et de région à région. A cette idée, il oppose, en insistant sur ses origines étrangères (1), la démocratie théorique ou *démocratisme* des modernes, qui n'est pas, selon lui, l'aboutissement de notre histoire, mais une rupture avec notre passé.

Il vaut la peine de signaler que Reynold, partant de prémisses bien différentes et poursuivant des recherches d'un autre ordre, arrive, comme M. Maurice de Rameru, à condamner, avec le

(1) Rousseau, pourtant, n'était-il pas « citoyen de Genève » ? On pourrait objecter que Genève n'appartenait pas encore à la Confédération Helvétique. Sans doute, mais, depuis longtemps, des traités de « combourgeoisie » liaient son sort à celui des Cantons. Et puis, nous n'avons jamais cessé de revendiquer Jean-Jacques pour la littérature romande, laquelle, sans lui, serait, comme l'observe Robert de Traz, « un peu basse de plafond ».

démocratisme, la centralisation et les ingérences multipliées de l'Etat dans les domaines les plus divers.

Ayant défini la position des Welches, par rapport à la civilisation française d'une part et, de l'autre, à l'organisme fédéral de la Suisse, l'auteur d'*Entre la France et nous* disait à ses compatriotes romands : « Prenez garde à la démocratie : elle est nécessairement centralisatrice. La loi du nombre ne peut faire de vous qu'une minorité à la remorque d'alliés trop puissants pour se montrer toujours respectueux de votre libre arbitre ». M. de Reynold se place à un point de vue plus largement national : il craint, pour l'avenir du pays tout entier, que le démocratisme ne livre le pouvoir au socialisme.

Les remèdes qu'il propose, les raisons d'espérer qu'il énumère ne sont aucunement négligeables. C'est là, néanmoins, que sa pensée semble parfois un peu flottante. Fervent catholique, il a, certes, le droit de souligner l'importance du sentiment religieux et d'en attendre le salut de la nation. Mais on a quelque peine à le suivre lorsque, proclamant sa méfiance à l'endroit de la démocratie *politique*, il déclare (page 336) s'accommoder d'une démocratie *sociale* et *chrétienne*. Car, si l'on s'exalte avec d'aucuns sur l'« éternel ferment révolutionnaire de l'Evangile », la démocratie politique devient aussi légitime que l'autre. Sinon, il paraît difficile, pour le catholicisme, d'aller plus loin vers la gauche que la république populaire de Montesquieu, dans laquelle, comme l'exige d'ailleurs le bon sens, on sacrifie aux libertés réelles la liberté abstraite et, surtout, l'absurde fétiche égalitaire. Et encore ce régime pourrait-il apparaître à certains comme trop peu soumis au principe d'autorité qui gouverne l'Eglise.

Revenons à Reynold, historien. On ne peut qu'admirer sans réserves ses considérations si neuves et si nobles sur les substructures primitives de la Suisse. On voudrait qu'elles fussent entièrement conformes, ces belles images de poète, à la vérité des faits. Rien, d'ailleurs, ne prouve qu'elles ne le soient pas. On souhaite ardemment que *tous* les citoyens de l'actuelle Confédération se rappellent avec orgueil les premiers habitants de leur terre, ces Celtes, frères des Gaulois, comme eux civilisés par Rome — et qu'ils prennent une conscience toujours plus haute de leur ancienne latinité.

Si loin que l'entraîne parfois son imagination visionnaire, M. de

Reynold n'arbore ni le sourire satisfait d'un agent électoral ni la moue désabusée d'un grand homme méconnu. Il ne cherche ni à flatter ni à décourager personne : il dit tout uniment ce qu'il croit être vrai. Ainsi, dès les premières pages de son livre, consacrées au « milieu naturel », il montre qu'« un peuple divisé par la terre le sera toujours dans son esprit, dans sa volonté » et, d'un simple aperçu géographique, il déduit en quelques lignes, avec ses défauts d'abord, puis avec ses vertus, le caractère « provincial » du peuple suisse :

... Cet esprit étroit, un peu routinier, cette méfiance envers tout ce qui vient du dehors — méfiance mêlée de scepticisme et de curiosité, — cette tendance à critiquer jointe à un besoin d'imiter, mais en retard et à distance, — cette susceptibilité à l'égard de l'étranger, cette malveillance à l'égard des voisins, ce manque d'horizon, cet orgueil aussi, en un mot ce que les Allemands appellent la « Nüchternheit », nuance assez spéciale, autochtone, de la médiocrité. Il est vrai que cette « Nüchternheit » est le revers d'une vertu solide : l'attachement au sol, l'esprit de cité, l'amour de la nature — puissant jusqu'à la nostalgie — et le dévouement à la cité — puissant jusqu'à l'héroïsme, — le sens, enfin, de la fédération, sens assez fort pour dominer les divisions intérieures. La Suisse est, par excellence, le pays qui se défend.

Ces lignes caractérisent assez bien l'attitude de l'écrivain, la méthode du psychologue.

Un peu plus tard, quand il aborde l'histoire proprement helvétique, je regrette qu'il n'ait pas insisté davantage sur l'idée de pacte et sur ses conséquences. De cette notion — essentielle à mon sens pour comprendre la formation cellulaire des ligues suisses, — un logicien comme lui aurait dû tirer, semble-t-il, sur des faits beaucoup plus récents, un jugement fortement motivé, dont on ne peut s'empêcher de constater l'absence.

Evocateur du passé, Reynold a écrit un grand livre ; témoin du présent, il n'a pas donné à son ouvrage toutes les conclusions positives que l'on était fondé à en attendre. S'il semble avoir reculé parfois devant les répercussions de sa pensée, l'ordonnance de son récit n'en demeure pas moins admirable. Puisse-t-il inspirer à tous ceux qui le liront les grands sentiments auxquels il obéit : le culte de la perfection et l'horreur du médiocre !

§

Comme pour se reposer de ce rude effort, il consacre au **Génie de Berne** un essai plus bref et d'un style moins tendu.

Ainsi que certaines œuvres de Barrès, ce petit ouvrage tient à la fois du poème en prose et du traité didactique. M. Charly Clerc y a justement relevé l'alternance d'une poésie visuelle, descriptive, et d'un ton un peu professoral.

L'auteur de *Cités et pays suisses* tente d'exprimer Berne et l'esprit bernois par une synthèse comparable à celle que Juste Olivier réalisa pour le canton de Vaud. Il tient sa promesse : la réussite est aisée et brillante.

C'est sur les hommes qu'il met l'accent. Il montre l'effort patient d'un peuple, ses conquêtes, sa « pensée d'Etat », ses traditions de gouvernement, ses œuvres, la forte empreinte dont il a marqué son terroir. La sympathie fraternelle que Reynold témoigne au « Bärnerdütsch », ce dialecte rude et coloré que les Bernois opposent fièrement à l'allemand « littéraire », ne l'empêche pas d'affirmer que Berne, fondée, comme Fribourg, par les Zaehringen, « recteurs de la petite Bourgogne », est à demi latine : *Berna*, doublet de l'italienne *Verona*. Il rappelle l'influence de la civilisation et de l'art français sur la société patricienne du XVIII^e siècle et il en retrouve « la trace vivante parmi les choses et les gens d'aujourd'hui ».

Berne lui apparaît comme le « point d'unité » de la Suisse : « synthèse de la ville et de la campagne, du tempérament germanique et de l'esprit latin, de l'aristocratique et du populaire ». Il met en garde le génie de Berne contre « ces tendances qui portent le génie allemand vers les steppes et vers l'Asie » et l'invite, au contraire, à cultiver les affinités qu'il possède avec la France : « C'est en descendant vers le Léman, en suivant par Genève le cours du Rhône que le génie bernois, dont les origines sont bourguignonnes autant qu'alémannes, retrouvera toujours ce qui lui manque et ce par quoi il s'achève. »

Reynold, par ce vœu, rejoint Ramuz, le Ramuz, tout au moins, à qui nous sommes reconnaissants d'avoir entonné le *Chant des pays du Rhône !*

Mémento. — La *Revue de Genève* de février publie des pages bien savoureuses de M. Léon Savary sur Fribourg. Elles sont extraites, je

crois, d'un « portrait » de cette ville qui remplira un des prochains « Cahiers romands ». Voilà un petit livre dont je sais d'avance que j'aurai plaisir à parler ! — *La Nouvelle semaine artistique et littéraire* devient la *Quinzaine* (suivie des mêmes épithètes). Ce sont des difficultés d'argent qui la contraignent à cette transformation. Signe navrant de l'indifférence qu'inspire à notre public l'effort des écrivains qui travaillent pour lui ! Certes — et je ne me suis pas privé de le dire, — la valeur littéraire et surtout l'aspect matériel de la *Nouvelle Semaine* à ses débuts n'étaient pas des plus brillants. Mais cette petite revue cherchait honnêtement à s'améliorer ; elle avait réalisé de sensibles progrès ; sa bonne volonté, son labeur méritaient d'être encouragés. La *Quinzaine* le sera-t-elle ? On voudrait l'espérer et on souhaite bonne chance à son vaillant directeur, M. Charly Guyot. — MM. Edmond Gilliard et Daniel Simont annoncent une nouvelle collection de cahiers mensuels, les « Petites lettres de Lausanne ». Ils donneront, pour commencer, les *Méfaits de l'instruction publique*, par Denis de Rougemont, puis une *Diatribe contre le temps présent*, par Léon Savary.

RENÉ DE WECK.

## *LETTRES RUSSES*

*Lettres de Tolstoï et à Tolstoï*, Gosisdat, 1929. — L. Tolstoï et V. V. Stassov, Ed. Priboï, 1929. — Dostoïevski : *Correspondance*, Vol. Ier, Gosisdat, 1928. — Leonid Grossman : *Dostoïevski dans ses étapes de la vie*, Edition coopérative des Ecrivains, Moscou, 1928.

En attendant la parution des Œuvres complètes de L. Tolstoï dans l'édition du *Gosisdat* qui comprendra 95 volumes de grand format, différentes institutions et maisons d'édition de l'U. R. S. S. continuent à publier de nombreux documents inédits, touchant la vie et l'œuvre du grand écrivain. La Bibliothèque nationale de Leningrad a fait paraître, dans les éditions du *Gosisdat*, une monographie excessivement intéressante sous le titre : **Lettres de Tolstoï et à Tolstoï**. Le volume contient quatorze lettres de Tolstoï, toutes inédites, adressées au savant professeur Tchitchérine, père du Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères. Les autres lettres qui le composent sont celles de différents correspondants de Tolstoï, presque tous illustres, à quelque titre. Ce sont le peintre N. Gay, auquel on doit le meilleur portrait de Tolstoï ; Korsch, le savant linguiste et littérateur de talent ; Leskov, l'un des écrivains les plus remarquables de la fin du XIXe siècle ; Mme Ogarev-Ratchinski ; M. Saltykov, célèbre

sous le pseudonyme Stchédrine ; le romancier Sollogoub, Engelgart, Tchitcherine, etc.

C'est à Moscou, en l'hiver 1856 1857 que Tolstoï se lia d'amitié avec Tchitchérine. Dans sa lettre à Botkine, datée de Moscou, 30 janvier 1857, Tolstoï écrit :

Ici j'ai fait la connaissance de Tchitcherine et cet homme m'a plu infiniment.

Devant aller à l'étranger, il note dans son Journal, le 3 février de la même année :

Je me suis rappelé mes hésitations honteuses au sujet des papiers qu'on m'avait demandé de remettre à H. J'ai dit cela à Tchitcherine et il a eu l'air de me mépriser.

L'initiale H. désigne Herzen qui, à cette époque, était considéré par le gouvernement russe comme un révolutionnaire très dangereux.

Mais les relations d'amitié qui s'étaient établies entre Tchitcherine et Tolstoï ne durèrent que quelques années. Elles furent rompues quand Tolstoï, subissant sa crise religieuse, se retira à Iasnaia Poliana pour s'occuper de l'instruction des paysans.

Nous donnerons ici la lettre de Tolstoï du 18 avril 1861, où s'exprime le désaccord qui devait amener la rupture entre les deux amis.

Dresde, 18 avril 1861.

Le souvenir de notre dernière correspondance et tes deux lettres, que j'ai trouvées à Dresde, m'ont amené à réfléchir sérieusement sur nos relations. *Nous avons joué à l'amitié.* Elle ne peut exister entre deux hommes aussi différents que nous. Peut-être peux-tu concilier le mépris pour les convictions d'un homme avec l'attachement pour lui. Moi, je ne le peux pas. Or, nous n'avons que mépris réciproque pour la formation de notre esprit et nos convictions personnelles. Tu juges comme satisfactions d'amour-propre et pauvreté de pensée les convictions acquises non par l'étude et l'application, mais par la souffrance, par toute la recherche passionnée de la vérité, dont un homme est capable. Pour moi, les connaissances, les classifications apprises à l'école sont comme des jouets d'enfant et ne peuvent satisfaire mon amour de la vérité. C'est pourquoi il vaut mieux nous séparer et suivre chacun notre chemin, en nous respectant l'un l'autre, mais sans tâcher de maintenir entre nous une intimité qui ne peut exister sans les mêmes dogmes, la même foi, c'est-à-dire sans ces bases qui échappent à l'analyse. Or, ces bases, chez nous, sont tout à fait différentes. Moi, je ne

puis espérer adopter les tiennes, car elles furent miennes, autrefois ; et je ne puis davantage espérer que tu adoptes les miennes, car tu es déjà allé trop loin sur la route séduisante et banale. Il te paraît étrange qu'on puisse s'intéresser à instruire des enfants morveux ! Moi, je ne puis comprendre comment, en se respectant, on peut écrire *un article* sur l'émancipation. Peut-on, dans *un article*, dire la millième partie de ce qu'on sait, de ce qu'il faudrait dire, quelque chose de nouveau, exprimer une seule idée juste, mais vraiment *juste*? Tandis qu'on peut en toute tranquillité planter un arbre et apprendre à faire des *laptis*. C'est le meilleur exemple de la différence de nos natures.

Je te le répète : nous pouvons nous estimer l'un l'autre, nous intéresser mutuellement, discuter, mais dès que nous essayons de nous lier âme à âme, un abîme s'ouvre entre nous. De mon côté, je suis absolument convaincu que ton caractère honnête et sincère et ton activité ne cesseront jamais de m'intéresser et j'aimerais que, de ton côté, tu envisageasses nos rapports de la même façon. Nous sommes déjà vieux pour jouer au sentiment et nous tromper l'un l'autre. Adieu. Je te serre la main et j'attends avec impatience ta réponse à Pétersbourg chez Davydov, ou à Toula.

Cependant, peu de temps avant sa mort, Tchitcherine écrivit à Tolstoï une lettre très touchante, où il lui rappelait leur amitié de trente années.

Un autre volume qui vient de paraître : la correspondance de **Tolstoï et Stassov**, de 1878 à 1906, est particulièrement intéressant. Stassov, qui était directeur de la Bibliothèque impériale — aujourd'hui Bibliothèque Lénine — fut pour Tolstoï un guide précieux dans la recherche des documents historiques pour ses romans, et il les lui cherchait non seulement dans l'immense dépôt de la Bibliothèque impériale, mais aussi dans les archives privées. Nous voyons par cette correspondance que Tolstoï étudiait scrupuleusement chaque détail historique, ne voulant rien écrire qui ne fût absolument vrai. Quand Tolstoï commença les *Décembristes* (roman demeuré inachevé), Stassov lui procura des documents précieux, entre autres la note personnelle de l'empereur Nicolas Ier sur le cérémonial à observer pendant la pendaison des cinq Décembristes, la lettre de l'archimandrite Fati, très influent au moment de la réaction de 1820. Ou bien ce sont des livres qu'il lui envoie par dizaines. Par exemple, le 7 mai 1896, Stassov écrit à Tolstoï :

Aujourd'hui je vous envoie par la poste, recommandé, un paquet de six volumes qui, me semble-t-il, peuvent vous être utiles. Ce sont des

livres des années 70, 80 et 90 où il est question, principalement, de Paris, cette Babylone que nulle part on ne connaît aussi bien qu'à Paris même. Mais, dans ces livres vous trouverez aussi quelques faits et dates concernant la Russie. Aujourd'hui je vous envoie Carlier, Reuss et deux volumes de Fiaux, et hier, j'ai fait venir, exprès pour vous, encore un ouvrage du même Fiaux qui, à mon grand étonnement, ne se trouve pas dans notre Bibliothèque. C'est *La Prostitution en Belgique et en Russie*, deux volumes, 1892. Aussitôt que je les recevrai, je vous les enverrai. Il se peut qu'au premier moment vous m'ayez blâmé pour l'envoi des deux livres *L'amour à Paris* et *Paris impur*. N'importe qui, au premier abord, peut dire : « Qu'est-ce que c'est que cette saleté ? Ce sont tout simplement des livres pornographiques et rien de plus. » J'avoue qu'un instant j'ai hésité à vous les envoyer. Je me suis dit : peut-on envoyer des livres pareils à Léon Tolstoï ? Mais à cette question, j'ai répondu par l'affirmative ; quels qu'ils soient, ces ouvrages sont considérés comme des documents très importants sur l'infamie la plus abjecte, la plus horrible de Paris et, en général, de l'Europe.

A cette lettre, Tolstoï répondit le 23 mai :

Pardonnez-moi, Vladimir Vassiliévitch, d'avoir tant tardé à vous répondre. Je vous suis très reconnaissant pour les livres, que j'ai tous reçus, et dont j'ai déjà lu quelques-uns, et aussi pour votre intention de venir passer quelque temps chez nous. Tâchez seulement, si cela ne vous dérange pas, de ne pas venir avant le 20 juin, parce qu'en ce moment nous avons les maçons. Mais je me réjouis beaucoup à la pensée de causer avec vous, à la fin de juin. Je suis tout le temps à mon travail, que je me suis donné la tâche de terminer, mais qui avance très lentement. Cependant je m'interdis toute autre occupation. Ce qui maintenant me trouble affreusement, c'est la folie et la vilenie du couronnement (1).

Tous les nôtres vous saluent. Au revoir.

L. TOLSTOÏ.

Tolstoï ne s'adresse pas à Stassov seulement pour obtenir des livres et des documents, souvent il lui envoie des protégés. Ainsi en 1879 il lui recommande un vieux barde, nommé Stchegolenko, qui conservait dans sa mémoire les vieilles chansons russes. Stassov organisa pour lui une soirée à laquelle assistaient Balakirev, Moussorgski, Rimski-Korsakov, Borodine et Cui, et, d'après Stassov, « tous ces messieurs, armés de crayons, notèrent ces mé-

(1) Tolstoï fait ici allusion à la catastrophe de Khodynka.

lodies, non seulement dans leurs grandes lignes, mais avec toutes les nuances et les moindres détails ». Nous apprenons encore par Stassov que deux des chansons de Stchegolenko sont entrées ensuite dans *Boris Godounov*.

La lettre,datée du 12 août 1879, adressée par Stassov à Tolstoï, nous révèle aussi un détail intéressant concernant la publication en français de *Guerre et Paix*. Il en résulte que c'est un certain Hevyn-Tronchère, député à l'Assemblée nationale, en 1848, qui corrigea le texte de la princesse Irène Paskevitch, traductrice du roman. C'est ce même Hevyn-Tronchère qui figure parmi les 220 députés cités dans *L'Histoire d'un Crime*, de Victor Hugo.

Sauf les lettres de Tolstoï et de Stassov,il y a également dans ce volume quelques lettres de la comtesse Tolstoï, de ses fils et des secrétaires de Tolstoï, et cette correspondance donne un tableau vraiment complet de la vie du grand écrivain pendant une période de vingt-huit années.

Le *Gosisdat* continue sa belle édition des œuvres complètes de Dostoïevski, dont dix volumes déjà ont paru. Le onzième, qui paraît maintenant, est le premier volume de la **Correspondance**. Il contient 264 lettres, dont 150 inédites. La correspondance est précédée d'une très substantielle préface de M. Dolinine, à qui nous devons déjà deux très intéressants livres sur Dostoïevski, livres dont nous avons rendu compte au moment de leur parution.En outre, chaque lettre est accompagnée de notes qui sont parfois de véritables études. C'est vraiment là une édition très soignée, qui fait honneur à ses rédacteurs.

La correspondance de Dostoïevski était très étendue. Par les lettres retrouvées dans les papiers de sa femme, Anna Grigorievna, on voit qu'il était en rapports épistolaires avec une quantité considérable de personnes appartenant aux milieux les plus divers. A beaucoup, il est vrai, il répondait dans sa revue, *Le Journal d'un écrivain*. La correspondance de Dostoïevski fut éditée pour la première fois en 1883, sous la direction de deux professeurs de littérature, Strakhov et Miller. Ce volume, qui parut en traduction française dans les éditions du *Mercure de France*, ne contenait que 150 lettres, adressées presque toutes à quatre correspondants seulement : Strakhov, Apollon Maïkov, Vrangel et Michel Dostoïevski. La difficulté de réunir les lettres de Dostoïevski tient à ce que la plupart ont été conservées dans

des archives privées, et si M. Dolinine peut présenter une édition aussi complète de la Correspondance, c'est que le gouvernement soviétique, qui détient maintenant toutes les archives, lui a donné toutes facilités pour mener à bien sa tâche. Ce premier volume des lettres de Dostoïevski présente cet intérêt particulier que beaucoup sont datées de Sibérie, et nous renseignent sur cette période très peu connue de la vie du génial écrivain.

Dans la première lettre qu'il écrit à son frère Michel après sa libération du bagne, lettre datée d'Omsk, 22 février 1854, il rappelle les premiers moments qui suivirent leur séparation lors du départ pour le bagne :

Te rappelles-tu, mon cher, mon bien-aimé, comment nous nous sommes séparés ? Dès que tu m'eus quitté, on nous emmena nous trois : Dourov, Jastrjenski et moi, pour nous mettre les fers. C'est exactement à minuit — la nuit de Noël — que, pour la première fois, on me mit les fers. Ils pesaient une dizaine de livres et rendaient la marche très difficile. Aussitôt on nous fit monter, chacun à part, dans un traîneau ouvert, avec un gendarme. Il y avait quatre traîneaux, le convoyeur était dans celui de devant. Et nous quittâmes Pétersbourg. Une grande peine emplissait mon cœur, et j'éprouvais des sensations vagues, indéfinissables, très variées. J'avais le cœur serré, j'étais angoissé. Mais bientôt l'air froid me raviva, et, comme d'ordinaire, à chaque pas nouveau dans la vie, je me sentis plein de force et de courage. En réalité, je devins très calme et regardai attentivement Pétersbourg, ses maisons, brillamment éclairées en raison des fêtes, devant lesquelles nous passions, et à chacune d'elles je disais adieu. Nous passâmes devant ton appartement, celui de Kraievski était brillamment éclairé. Tu m'avais dit qu'il y avait chez lui un arbre de Noël et que tes enfants et Emilie Feodorovna iraient. Et voilà, devant cette maison, j'ai été envahi d'une tristesse poignante. J'avais dit adieu aux enfants, je les quittais avec regret et, bien des années après, combien de fois me les suis-je rappelés, les larmes aux yeux !

Nombreuses également les lettres de jeunesse, intéressantes surtout en ce qu'elles permettent de se rendre compte de l'évolution intellectuelle du grand écrivain.

A peine ses études terminées et tout au début de sa carrière littéraire, Dostoïevski, tout imprégné des classiques français, écrit à son frère Michel, dans sa lettre du 1er janvier 1840 :

Parlons maintenant de Corneille. Ecoute, frère, non je ne te crois pas ; tu ne l'as pas lu, c'est pourquoi tu dis tant de sottises. Mais sais-tu

que par le caractère gigantesque des héros de ses drames, par le souffle romantique, c'est presque Shakespeare ? Malheureux ! A tout tu as une seule réponse : « la forme classique ». Malheureux ! Sais-tu que Corneille ne parut que cinquante ans après le misérable Jodelle et sa stupide *Cléopâtre*, après le prétentieux Ronsard, et que le froid versificateur Malherbe fut presque son contemporain ?

Où pouvait-il prendre sa forme ? C'est bien qu'il l'ait empruntée à Sénèque. Est-ce que tu as lu son *Cinna* ? Il faut s'incliner devant ce portrait divin Octave. Si tu ne l'as pas lu, lis-le et surtout la scène d'Auguste et de Cinna, où il lui pardonne sa trahison. Tu verras que seuls les anges offensés parlent ainsi : « Soyons amis, Cinna »...

Et est-ce que tu as lu *Horace* ? Il n'y a peut-être que chez Homère qu'on trouve de pareils caractères. Comme tout cela est grand ! Et le *Cid* ? Lis-le, misérable, et tombe en poussière devant Corneille ; tu l'as offensé. Lis-le. Lis. Que peut exiger le romantisme ? Quels caractères que ceux de Don Diègue, de son fils et de son amante. Et quelle fin !

Ce premier volume de la *Correspondance* contient en outre des lettres de Dostoïevski à sa femme Marie Dmitrievna, une artiste Mme Shoubert, et à son amie Apollinaire Souslova, lettres qui jettent une vive lumière sur la vie sentimentale de leur auteur, en particulier sur ses relations amoureuses avec Mme Souslova et Mlle Korvin-Kroukovskaia, sœur de la célèbre Sophie Kowalevsky. De plus, certaines de ces lettres de Dostoïevski sont de véritables études littéraires, où nous trouvons la genèse de plusieurs de ses futures œuvres.

En Russie comme en France, la vogue est maintenant aux biographies des personnages illustres, mais au lieu de « Vies romancées », les Russes usent de la méthode dont nous avons parlé en rendant compte de *Tolstoï Vivant*. C'est celle qu'a suivie Léonid Grossmann pour sa biographie de Dostoïevski, intitulée **Dostoïevski dans ses étapes de la vie** Cette biographie comportera évidemment encore deux ou trois volumes, puisque celui qui vient de paraître s'arrête à 1849. Il est composé de souvenirs, de récits des faits les plus saillants de la vie de Dostoïevski d'après les mémoires de ses contemporains, sa correspondance ou des documents officiels. Parmi ceux-ci, l'auteur cite le texte de l'arrêt qui condamnait à mort Dostoïevski ; le voici :

Le tribunal militaire déclare l'accusé Dostoïevski coupable d'avoir reçu de Moscou, au mois de mars de cette année (1849), une copie de la

lettre du littérateur Belinski, à lui envoyée par le gentilhomme Plestcheeff, d'avoir lu cette lettre dans une réunion, d'abord chez l'accusé Dourov, ensuite chez l'accusé Petrachevsky, enfin de l'avoir remise, pour en prendre copie, à l'accusé Monbelli.

Dostoïevski s'est trouvé chez l'accusé Spechniev pendant la lecture de l'ouvrage révoltant du lieutenant Grégoriev, intitulé *Causerie avec les soldats*. En conséquence, le tribunal militaire, vu que le lieutenant, ingénieur démissionnaire Dostoïevski, n'a pas rapporté qu'on répandait la lettre criminelle de Belinski sur la Religion et le Gouvernement et l'œuvre criminelle du lieutenant Grégoriev, le condamne, conformément au code militaire, Partie V$^e$, livre 1$^{er}$, art. 142, 144, 169, 170, 172, 174, 176, 177 et 178, à la privation de tous ses droits civils et à la peine de mort.

Peine qui, au moment de l'exécution, fut commuée en celle de quatre ans de travaux forcés.

J.-W. BIENSTOCK.

## *PUBLICATIONS RÉCENTES*

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

### Art

Paul Guillaume et Thomas Munro : *La sculpture nègre primitive*. Avec de nombr. reprod.; Edit. Crès. » »

J.-K. Huysmans : *Œuvres complètes*. VI : *L'Art moderne;* Edit. Crès. » »

Nicolas Poussin : *Lettres*, publiées avec une introduction par Pierre du Colombier; Cité des Livres. » »

### Histoire

Marcel Granet : *La civilisation chinoise. La vie publique et la vie privée*. Avec 5 cartes et 2 figures dans le texte et 10 pl. h. t. (*L'Evolution de l'humanité, tome XXV*); Renaissance du Livre. 30 »

G. Lenôtre : *Georges Cadoudal*. Avec un portrait en héliogravure et un bois gravé par G. Cochet; Grasset. 12 »

Joseph Turquan et Jules d'Auriac : *Les frères de Louis XVI : Monsieur, Comte de Provence*. Avec des portraits; Emile Paul. 20 »

P. de Vaux de Foletier : *Histoire d'Aunis et de Saintonge;* Boivin. 18 »

### Littérature

Charles Baudelaire : *Vers retrouvés*. (Juvénilia. Sonnets). *Manoël*. Introduction et notes par Jules Mouquet; Emile-Paul. 12 »

Paul Bourget : *Au service de l'ordre;* Plon. 12 »

*En souvenir de Henry Cochin*. Avec un portrait. Introduction de Paul Hazard; Champion. » »

A. M. Gossez : *Les poètes du XX$^e$ siècle*, pages choisies, tome I; Figuière. 15 »

Georges Heitz : *Dans les champs des lettres*, essais et notes critiques

sur la littérature contemporaine; L'Ermitage. » »

Robert Honnert et Marcel Auggneur : *La vie du Maréchal de Richelieu.* (Coll. *Vies des hommes illustres*); Nouv. Revue franç. 12 »

Abbé Rodolphe Hoornaert : *L'âme ardente de saint Jean de la Croix;* Desclée de Brouwer. » »

Léo Larguier : *Alphonse de Lamartine;* Hachette. 10 »

Henri Malo : *Les Iles de l'aventure.* Avec 8 illust. et une carte; Pierre Roger. 15 »

Michel Georges Michel : *Nouvelle Riviera,* des fêtes de Séville aux fêtes du Lido; Quérelle. 12 »

Léon-Pierre Quint : *Marcel Proust, sa vie, son œuvre,* édit. nouv. et corrigée suivie de *Le comique et le mystère chez Proust;* Kra. 20 »

Armand Praviel : *Vie de S. A. R. Madame la Duchesse de Berri.* (Coll. *Le roman des grandes existences*); Plon. 15 »

André Suarès : *Variables;* Emile-Paul. » »

Général Weygand : *Turenne.* (Coll. *Les grands cœurs*); Plon. 12 »

Virgile : *Les Bucoliques,* traduites en alexandrins par Maurice de Coppet; Libr. académique, Helsingfors. » »

## Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Colonel Bujac : *La Serbie aux côtés des alliés, 1914-1918.* Préface de Miroslav Spalaikovitch; Revue des Balkans. 6 »

Maréchal Pétain : *La bataille de Verdun.* Avec 8 cartes, 18 grav. et une annexe; Payot. 15 »

*La Politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914.* Documents officiels publiés par le Ministère allemand des Affaires étrangères. Tome VI : *1er août 1887-20 mars 1890,* traduits par Camille Jordan; Costes. » »

## Philosophie

L. Barbedette : *Par delà l'intérêt,* essai de psychologie morale; Edit. de la Fraternité universitaire. » »

Charles Baudouin : *Psychanalyse de l'art;* Alcan. 30 »

André Lalande : *Les théories de l'Induction et de l'Expérimentation;* Boivin. 20 »

Jacques Picard : *Essai sur les conditions positives de l'invention dans les sciences;* Alcan. 30 »

## Poésie

Albert Bausil : *Poèmes d'amour et d'automne;* Edit. Occitania. 10 »

Georges Bénard : *Chansons pour Jacky;* Les Etincelles. » »

Boyer d'Agen : *Vingt sonnets à Cadurciana;* A l'enseigne Divona, Cahors. » »

Olga Goutvein : *Nouvelles rapsodies d'un cœur slave.* Avec une préface d'Alcanter de Brahm; Figuière. 5 »

Georges Grand : *Souvenirs mythologiques;* Figuière. 6 »

Pierre Lambert : *Les chants de la vingtième année;* Edit. Fouque, Oran. » »

R. de Maratray : *Poèmes à une seule femme,* cycle mélodique, 1904-1927; Delpeuch. » »

Pierre Nocquet : *Printemps normand;* Les Gémeaux. 5 »

Johan Ludvig Runeberg : *Le roi Fialar,* poème en cinq chants, traduits en vers par Maurice de Coppet; Libr. académique, Helsingfors. » »

Edmond Spalikowski : *Les Jours chantent;* Defontaine, Rouen. » »

## Politique

Gabriel Hanotaux : *Regards sur l'Egypte et la Palestine.* Avec 6 croquis originaux et 27 photographies; Plon. 15 »

Eduardo Labougle : *La révolution allemande de 1918,* traduit de l'espagnol par Mme Noël Domengé; Presses universitaires. 20 »

## Questions coloniales

Léon Bègue : *Le secret d'une conquête. Au Maroc avec Lyautey*. Préface de Jean de Granvilliers; Tallandier. 9 »

Raoul Monmarson : *La belle forêt de la Côte d'Ivoire*. Avec une carte et 11 photographies; Edit. de la Rib. » »

## Questions juridiques

Marc Chassaigne : *L'Affaire Calas*. (Coll. *Enigmes et drames judiciaires d'autrefois*); Perrin. 12 »

Geo London : *Les grands procès de l'année, 1928*. Préface de Mᵉ Campinchi; Edit. de France. 12 »

## Questions médicales

R. Régis et A. Hesnard : *La psychanalyse des névroses et des psychoses. Ses applications médicales et extra-médicales*, Alcan. 25 »

## Questions religieuses

Léon Meunier : *Le vrai message de Jésus*; Edit. Jean Meyer. 12 »

Théodore Robinson : *Introduction à l'histoire des religions*. La religion primitive. L'animisme. Le polythéisme. Les religions philosophiques. Le monothéisme. L'Islamisme. Le Christianisme; Payot. 20 »

## Roman

Binet-Valmer : *La lumière*, roman d'une cécité; Flammarion. 12 »

Gabriel Chevallier : *Durand, voyageur de commerce*; Edit. de France. 12 »

Henri Deberly : *Tombes sans lauriers*; Nouv. Revue franç. 9 »

G. Duhamelet : *L'espace d'un matin*; Bloud et Gay. 12 »

Lilla Egger : *Robes ouvertes, âmes closes*; Flammarion. 12 »

Alin Laubreaux : *Diane la goule*; Albin Michel. 12 »

Léon Lemonnier : *Le sang qu'elle n'avait pas versé*; Flammarion. 12 »

Jacques Lombard : *Cocktails après minuit*; Lemerre. 12 »

Thomas Mann : *Désordre*, suivi de *Maître et chien*, traduits par Geneviève Bianquis et de *Les Confessions du chevalier d'industrie Félix Krull*, traduites par Joseph Delage; Kra. 15 »

Wanda Milaszewska : *La pendule arrêtée*, traduit du polonais avec l'autorisation de l'auteur; Perrin. 12 »

Francis de Miomandre : *La vie amoureuse de Vénus, déesse de l'amour*. (En guise de préface à la collection « *Leurs amours* »); Flammarion. 10 »

Eugène Montfort : *Cécile ou l'amour à dix-huit ans*; Flammarion. 12 »

Henry de Montherlant : *La petite Infante de Castille*, historiette; Grasset. 12 »

Marius Pauze : ... *et la Vie scabreuse d'Honoré d'Urfé*; Libr. Chevalier, Saint-Etienne. » »

Alexandre Pouchkine : *La fille du capitaine*, nouv. trad. intégrale par Hippolyte de Witte, avec une préface écrite spécialement pour cette traduction par Nicolas Pouchkine, une introduction de M. Hofmann et 8 gravures de Sokolov; Payot. 18 »

J.-H. Rosny aîné : *La guerre du feu*; Nelson. 7 »

Marcel Rouff : *L'homme de cinquante ans*; Nouv. Revue critique. 12 »

Gabriel Tallet : *Bancel, Laflade et Cᵉ*, profils de Gascogne et d'ailleurs; Tallandier. 9 »

H. de Vere Stacpoole : *L'homme qui a perdu son nom*, traduit de l'anglais par Maurice Beerblock; Hachette. 12 »

Laurent Vineuil : *L'éveilleuse*; Edit. de France. 12 »

Emile Zola : *Œuvres complètes. Les Trois villes : Lourdes*. Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

## Sociologie

Mme Bonfante : *Savants et artisans de la révolution industrielle;* Libr. Valois. 12 »
Henri Damaye : *Problèmes sociaux et biologie;* Alcan. 12 »
I. Lapidus et K. Ostrovitianov : *Précis d'économie politique. L'économie politique et la théorie de l'économie soviétique*, traduit du russe par Victor Serge; Edit. Soc. internationales. 30 »
Raoul Labev : *Herzen et Proudhon.* (Coll. historique de l'Institut d'études Slaves, n° 4); Edit. Bossard. 18 »
Dr E. Lick : *Les méfaits des assurances sociales en Allemagne et les moyens d'y remédier*, traduction par Raoul Lantzenberg et Edgard Lantzenberg; Préface du Prof. Georges Weiss; Payot. 18 »
Henri de Man : *Au delà du Marxisme*, nouv. édit.; Alcan. 40 »
Georges Valois : *Un nouvel âge de l'humanité;* Libr. Valois. 12 »

## Varia

Robert Boucard : *Les dessous des archives secrètes d'un espionnage à l'autre;* Edit. de France. 12 »
Curnonsky et J. W. Bienstock : *L'année joviale 1928*, historiettes et anecdotes; Albin Michel. 12 »
Raymond Lécuyer : *Le Paris classique.* (De la place Vendôme à l'Elysée.) Avec des illust. (Coll. *Pour connaître Paris*); Hachette. « »
Eugène Marsan : *Le cigare*, guides utiles à ceux qui veulent vivre la belle vie. (Coll. *L'homme à la page*); Nouv. soc. d'édition. 8 »

## Voyages

Henri d'Alméras : *A pied, à cheval, en carrosse*, voyages et moyens de transport du bon vieux temps. Avec des illust.; Albin Michel. 15 »
Henry Bidou : *Le nid de cygnes;* Flammarion. 12 »
Pierre Billotey : *L'Indochine en zigzags;* Albin Michel. 12 »
Ferri-Pisani : *Sa majesté le dollar;* Edit. de France. 12 »
Yvette Guilbert : *La passante émerveillée* (mes voyages); Grasset. 15 »

MERCVRE.

## *ÉCHOS*

Mort d'Albert Trachsel. — Prix littéraires. — Dix-neuf lettres de Stéphane Mallarmé à Emile Zola. — A propos de Jeanne d'Arc. — Une réponse. — Un coq, même enragé, peut-il mordre? — Le Sottisier Universel.

**Mort d'Albert Trachsel.** — Albert Trachsel, qu'une congestion vient de terrasser, appartenait à la phalange de peintres, de sculpteurs et d'architectes dont l'effort tira l'Art suisse, vers 1900, d'une somnolence prolongée. Ferdinand Hodler, Rodo, Otto Vautier, Max Buri, Forestier, Trachsel ! Que de vides dans les rangs de cette courageuse équipe ! Je ne vois plus guère aujourd'hui, parmi les survivants de ces temps héroïques, que James Vibert, le statuaire symboliste, et Cuno Amiet.

C'est à Paris qu'Albert Trachsel devait avoir la révélation de son rôle esthétique. Il participa aux Salons de la Rose+Croix, que le Sâr Péladan venait d'inaugurer brillamment ; il assistait aux soirées de *la*

*Plume* et fréquentait au *Mercure*. Le souffle d'idéalisme qui renouvelait à ce moment-là les tendances des ateliers et des écoles littéraires fit surgir brusquement la vocation véritable de Trachsel, peintre et poète. Il compose alors des œuvres féeriques teintées de wagnérisme: Océanides dansant sur les vagues, Images légendaires, Jardins de rêves que fleurit la somptuosité de végétations inconnues. Il publie d'autre part aux Editions du *Mercure* e vaste album des *Fêtes Réelles* qui groupe, sous forme de dessins d'architecture, une suite d'évocations de temples, de monuments, de palais et d'avenues triomphales.

A son retour en Suisse, Albert Trachsel se liait d'amitié avec Hodler, dont il resta toujours le plus fidèle et le plus vigoureux partisan. C'est au cours de cette période que Trachsel compose une série d'études alpestres où l'on voit flotter sur la solide structure des versants et des aiguilles rocheuses le bleu lointain d'un ciel immatériel. Le caractère profondément suisse du peintre s'y affirme, comme il s'affirmera quelques années plus tard dans ses paysages de la campagne genevoise.

Conteur et poète, il écrit une série de volumes d'une verve ingénue et franche : *le Cycle*, *Rêveries dans la montagne*, *Petits Poèmes*, *la Montagne fantastique*, *le Gnome Hombax chez les sorcières*.

C'est au moment où il s'apprêtait à prendre le rapide, pour inaugurer une exposition de ses œuvres à Berne, qu'Albert Trachsel s'affaissa sur le quai de la gare de Genève. Transporté d'urgence à l'hôpital, il ne reprit pas connaissance et mourut quelques heures plus tard. Il était né en 1863. — ELIE MOROY.

§

**Prix littéraires.** — Le prix de littérature coloniale, d'une valeur de 6.000 francs, a été attribué à M. Georges Groslier, pour son livre *Le Retour à l'argile*.

L'Académie des Jeux Floraux a décerné le grand prix de poésie Fabien Artigue (10.000 fr.) à M. Frédéric Saisset pour son livre *Le Miroir des Songes*, et le grand prix de prose Fabien Artigue (5.000 fr.) à M. René Laporte pour son livre *Le Guérisseur*.

§

**Dix-neuf lettres de Stéphane Mallarmé à Emile Zola.** — Ce recueil, qui fait l'objet, on le sait, d'une ordonnance de référé et dont on reparlera devant le Tribunal Civil de la Seine lorsque l'affaire sera appelée « au fond », a été annoncé dans la *Bibliographie de la France* du Vendredi 15 février 1929, page 788. Il est de format in-16 double couronne (84 pages) et l' « achevé d'imprimer » est du 20

décembre 1928, par les imprimeries Lainé et Tantet, à Chartres, pour les éditions de *La Centaine*, Jacques Bernard directeur, 157, boulevard Saint-Germain, Paris VIe. L'introduction signée de M. Léon Deffoux est numérotée 7-15 ; le commentaire de Jean Royère 71-74. La première des lettres de Mallarmé à Zola est datée du 4 novembre [1874], la dernière du 26 avril [1897]. L'une de ces lettres, se rapportant à *La Terre* et datée du 12 décembre 1887, est reproduite en fac-similé entre la page de garde et le titre. L'ouvrage a été tiré à cinq exemplaires sur Japon impérial, numérotés de 1 à 5 ; dix exemplaires sur Madagascar, numérotés de 6 à 15 ; quatre cents exemplaires sur Vergé pur fil Montgolfier, numérotés de 16 à 415 ; trente exemplaires marqués H. C. (réservés) et douze exemplaires marqués *h. c* et signés par l'éditeur.

On remarque une faute typographique à la troisième ligne de la page 33 (*prendre* pour *prendra*) et la lettre de la page 35, relative à *Son Excellence Eugène Rougon* aurait dû, pensons-nous, être datée non pas : 20 novembre [1876], mais bien : 20 novembre [1875], et être insérée avant la lettre de la page 29 qui est datée : 18 mars 1876.

Trois des lettres de Mallarmé à Zola avaient paru, avant la réunion en volume, dans le *Mercure de France*, *l'Œuvre* et *la Meuse* de Liége.

L'assignation en référé fut adressée par M. le Docteur Edmond Bonniot, gendre et exécuteur testamentaire de Stéphane Mallarmé, à MM. Jacques Bernard et Léon Deffoux. Le premier la reçut le 2 mars, le second le 4 mars 1925 (*Comœdia* l'avait annoncée dès le 27 février). Elle est ainsi conçue :

*Assignation en référé* BONNIOT, C. DEFFOUX et BERNARD

L'an mil neuf cent vingt neuf et le quatre mars

A la requête de M. le Docteur Edmond Bonniot, demeurant à Vulaines-sur-Seine (Seine-et Marne)

Pour qui domicile est élu à Paris, 34 rue du Mont-Thabor, en l'Etude de Me A. Lot, avoué près le Tribunal civil de la Seine.

J'ai, René Mennesson, Huissier près le Tribunal Civil de la Seine séant à Paris, y demeurant, 2, rue du Marché Saint-Honoré, soussigné, donné assignation à [noms et adresses des intéressés]

A comparaître le vendredi huit mars mil neuf cent vingt-neuf par devant M. le Président du Tribunal Civil de la Seine tenant l'audience des référés, au Palais de Justice à Paris, en son cabinet, à quinze heures et demie, pour :

Attendu que 19 lettres adressées par Stéphane Mallarmé à Emile Zola entre les année 1874 et 1896 avaient été remises à M. Léon Deffoux par M. Maurice Leblond, gendre d'Emile Zola ;

Attendu que M. Léon Deffoux avait conçu le projet de faire éditer cette correspondance par « les Editions Crès » ;

Attendu qu'un tel projet ne pouvait être réalisé qu'avec l'accord du Docteur Bonniot, gendre et ayant-droit de Stéphane Mallarmé ;

Attendu que M. René Gas, directeur des « Editions Crès », et M. Léon Deffoux envoyèrent au requérant la copie de la correspondance qu'ils projetaient de publier en lui demandant l'autorisation nécessaire ;

Attendu que le Docteur Bonniot refusa de donner cette autorisation ;

Attendu que le requérant vient d'apprendre que malgré son opposition les 19 lettres de Mallarmé à Zola ont été éditées par M. Jacques Bernard, Editeur à Paris, avec une introduction de M. Léon Deffoux ;

Attendu qu'une telle publication de lettres privées et confidentielles, faite sans le consentement de l'ayant-droit de Mallarmé et même au mépris de son opposition ne saurait être tolérée, et que M. Bonniot est fondé à solliciter toutes mesures utiles pour y faire obstacle ;

Qu'il y a urgence.

PAR CES MOTIFS :

Au principal renvoyer les parties à se pourvoir cependant dès à présent et par provision, vu l'urgence, se voir faire défense de continuer l'édition dont s'agit, et la vente des volumes déjà édités ;

Voir nommer tel séquestre qu'il plaira à M. le Président désigner, lequel en cas d'empêchement pourra être remplacé par ordonnance rendue sur simple requête avec la mision de se mettre en possesion, au besoin avec l'asistance du commissaire de police et de la force armée, de tous les exemplaires dudit volume et de tous les manuscrits, épreuves, clichés et formes s'y rapportant, se trouvant entre les mains de l'imprimeur et de l'éditeur ; de les détenir et conserver jusqu'à ce que décision définitive soit intervenue sur le fond, à charge de rendre compte quand et à qui il appartiendra ;

Voir ordonner l'exécution provisoire de l'ordonnance à intervenir nonobstant appel, sans caution, sur minute et même avant enregistrement, vu l'urgence.

Sous toutes réserves ; A ce qu'il n'en ignore et je lui ai remis cette copie.

Coût : Soixante francs 15.

L'audience eut lieu dans le cabinet de M. Wattinne, président du Tribunal Civil de la Seine, le 8 mars, à 15 h. 30. M. le Docteur Bonniot était représenté par M. le bâtonnier Aubépin ; MM. Léon Deffoux et Jacques Bernard étaient présents, accompagnés de leurs avocats, MMes Maurice Garçon et Jacques Mourier.

M. le bâtonnier Aubépin exposa tout d'abord le référé.

Le docteur Bonniot ne fait, dit-il, que s'inspirer des intentions du poète en s'opposant à la publication de lettres « confidentielles et privées ». Mallarmé lui-même — et ce sont les propres expressions du docteur Bonniot dans son refus — considérait ses lettres comme des « hors d'œuvre » et une « antinomie à son travail ». M. le bâtonnier Aubépin produisit, à l'appui de cette affirmation, deux textes de Mallarmé, que voici

On ne demande pas à un peintre ou à un musicien, après sa journée de travail, de faire une pochade ou de composer une romance, pourquoi le même outil, la plume, servirait-il au littérateur pour son travail ou écrire des lettres ?

Ma journée terminée, quand je ne suis pas capable même de fumer une cigarette, j'écris une lettre.

Au surplus, selon une jurisprudence constante, le docteur Bonniot, étant l'exécuteur testamentaire de Mallarmé, a le droit absolu d'interdire la publication de ses lettres. En principe, il pourrait même ne pas motiver son interdiction. Me Maurice Garçon, pour M. Jacques Bernard, contesta ce caractère absolu des droits de l'héritier sur des textes non pas « confidentiels et privés », mais bien d'un intérêt littéraire et critique tel que leur publication constitue en quelque sorte une révélation pour les historiens du Naturalisme et du Symbolisme. On avait cru jusqu'ici que Mallarmé, ainsi que plusieurs représentants de l'école symboliste, étaient violemment hostiles à Zola et à ses doctrines. Ces lettres montrent qu'au contraire il professait pour le romancier la plus affectueuse admiration et qu'il goûtait pleinement le lyrisme de son œuvre. Me Maurice Garçon rappela que la jurisprudence actuelle est combattue, avec de puissants arguments, par des personnalités aussi qualifiées que MM. Berthélemy, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit; Marcel Coulon, Président au tribunal de la Seine ; le bâtonnier Henri-Robert et Paul Souday, critique littéraire du *Temps*. Enfin, pourquoi M. Bonniot s'oppose-t-il à cette publication exclusivement littéraire, alors qu'il a autorisé la publication des lettres, nettement « confidentielles et privées », celles-là, que le poète adressa à Mistral, à Aubanel et à Verlaine ?

Ce dernier argument fut également mis en valeur par Me Jacques Maurier, qui se présentait pour M. Léon Deffoux. — Nous préférons que le Docteur Bonniot n'ait pas motivé son refus, car ses raisons sont mauvaises, dit Me Jacques Mourier en montrant que les lettres à Zola ne sont pas moins intéressantes que les lettres à Mistral (publiées avec l'autorisation du Dr Bonniot par le *Mercure de France* en 1924), lettres à Aubanel (*Revue Universelle*, 1923) et la lettre à Verlaine (*Nouvelles littéraires*, 1923,) Pourquoi tantôt accorder, tantôt refuser, lorsqu'il s'agit de lettres qui honorent également l'expéditeur et le destinataire ? Pourquoi refuser surtout lorsque ces lettres apportent une importante contribution aux historiens de la littérature ! Si vraiment le vœu de Mallarmé était que sa correspondance fût tenue secrète, il faudrait tout interdire. Mais en réalité Mallarmé lui-même n'a-t-il pas formulé le vœu contraire dans cette phrase d'un de ses articles de *la Revue blanche* (1er juillet 1897) :

Une proposition qui émane de moi tant, diversement, citée à mon éloge ou par blâme — je la revendique avec celles qui se presseront ici — veut sommaire que tout, au monde, existe pour aboutir à un livre.

M. le président Wattinne renvoya le prononcé de son ordonnance

à huitaine, puis devançant la date qu'il avait fixée, il ordonna, le mard 12 mars, la mise sous séquestre du volume contenant les *Dix-neuf lettres de Mallarmé à Zola*, M. Moulin, administrateur judiciaire, étant chargé de cette opération.

Les attendus exacts de la décision ne nous sont pas encore connus. *Nous les publierons lorsqu'ils auront été signifiés.* Nous savons seulement que le magistrat estime en substance que le contenu d'une lettre reste la propriété de l'auteur et que le destinataire ne peut en faire usage qu'avec l'autorisation de l'auteur ou de ses héritiers, sans qu'il y ait de distinction à faire entre les lettres connues du vivant de l'auteur et celles qui, inédites, ont été révélées ou découvertes après sa mort ; sans qu'il y ait non plus de distinction à établir entre le caractère de ces lettres, qu'elles soient personnelles ou littéraires, ces dernières pouvant, en effet, être propriété littéraire.

Quant aux divers arguments présentés par MMes Maurice Garçon et Jacques Mourier, M. Wattinne estime qu'ils devront être appréciés par les juges qui seront appelés à connaître de cette affaire au Tribunal Civil.

§

**A propos de Jeanne d'Arc.**

Paris, le 14 mars 1929.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je reçois seulement aujourd'hui la dernière réponse de M. Massoul. Ses inexactitudes et son acharnement exigent une mise au point.

1° Je n'ai jamais prétendu « révéler » le traité de Troyes ; l'élément nouveau que j'apporte se trouvera dans ma Vie complète de Jehanne d'Arc enfin terminée et qui comporte 1.200 pages de machine à écrire ; quand M. Massoul aura lu cela, il pourra discuter mon labeur. Ce que j'ai dit, c'est que PAS UN HISTORIEN de Jehanne d'Arc n'a cité l'article 21 du traité de Troyes qui prouve que la France n'était pas *livrée* à l'Angleterre ; seul, Anatole France a constaté que le traité *réunissait* les deux couronnes, donc ne « rattachait » en rien la France à l'Angleterre, et, si l'un des deux pays devait influer sur l'autre à la longue, c'eût été la France, à mon avis, et je renvoie ici M. Massoul à votre article si lumineux du *Mercure* du 1er février 1908. M. Massoul se trompe donc de clef et de serrure !

2° M. Massoul dit que c'est l'article XXIV et non XXI.

Je me réfère au texte de Barante : article XXI, qu'il faut bien reproduire en entier :

Afin que concorde, paix et tranquillité entre les royaumes de France et d'Angleterre soient pour le temps à venir perpétuellement observées, et qu'on obvie

aux obstacles et recommencements par lesquels des débats, des discords et des dissensions pourraient sourdre au temps à venir, ce que Dieu ne veuille, notre dit fils travaillera de tout son pouvoir à ce que, de l'avis et du consentement des trois Etats de chaque royaume, soit ordonné et pourvu dès que le temps où notre fils sera venu à la couronne de France, les DEUX couronnes de France et d'Angleterre demeurent à toujours ensemble et RÉUNIES sur la même personne, c'est à savoir la personne de notre fils le roi Henri, tant qu'il vivra, et de là en avant, aux personnes de ses héritiers successivement, les uns après les autres, et à ce que les DEUX royaumes soient gouvernés non divisément sous divers rois, mais sous une même personne qui sera roi et seigneur souverain de L'UN et de L'AUTRE ; mais gardant, en toutes autres choses, toutes LES LOIS DE CHACUN, ET NE SOUMETTANT EN AUCUNE MANIÈRE UN DES ROYAUMES A L'AUTRE, ni AUX LOIS, DROITS, COUTUMES ET USAGES DE L'AUTRE.

La France n'est donc pas « rattachée » à l'Angleterre, mais réunie ou alliée sous *une personne*, et non pas *un seul gouvernement* : le roi unique aura *deux gouvernements* : ainsi, Louis de Luxembourg était chancelier de France pour Henri, au moment où Regnault de Chartres l'était pour Charles, et où l'Angleterre avait également son chancelier. Je n'ai jamais dit que ce traité fût bienfaisant : j'ai simplement dit que ses rédacteurs crurent faire merveille et agir en excellents patriotes, puisqu'ils reconstituaient l'unité du royaume de France, *distinct du royaume d'Angleterre*, non pas par *anschlass*, mais par alliance. Et ce n'est pas en sortant une des opinions erronées de Mgr Baudrillart que M. Massoul a fait la lumière.

Veuillez agréer, etc. RAYMOND DE RIGNÉ.

§

**Une réponse.** — Nous avons reçu la lettre suivante :

Dijon, le 8 mars 1929.

Monsieur le Directeur,

Je compte sur votre courtoisie pour publier la réponse suivante à l'article que M. Marcel Boll a consacré, dans le *Mercure de France* du 15 février 1929, à mon livre sur *La Chaleur et le Froid*, et l'insérer au lieu et place où a paru l'article de M. Boll.

Boll n'a pas de chance avec les critiques qu'il m'adresse. L'an dernier, à propos du compte rendu qu'il avait fait de mon livre sur *Marcellin Berthelot*, où il avait cru devoir relever la « faute d'orthographe » que j'avais commise en écrivant Marcellin avec deux *l*, j'ai pu établir qu'il n'avait jamais ouvert aucune des publications maîtresses du grand savant qui signait son prénom Marcellin avec deux *l*, comme je l'avais écrit.

Aujourd'hui, Boll fait preuve d'une ncompréhension et d'une ignorance beaucoup plus graves. Dans mon livre sur *La Chaleur et le Froid*, j'ai écrit (p. 5) : « Nous ne sommes pas plus fixés sur la vraie nature de la chaleur que sur celle de la lumière ou de l'électricité,... », et quelques pages plus loin : « La théorie mécanique de la chaleur, édifice imposant qui domine la science tout entière... » Boll rapproche ces deux textes et m'accuse « de ne pas

craindre de me contredire à quelques pages d'intervalle ». Libre à lui d'affirmer, dans de multiples articles, qu'il connaît la nature même de la chaleur, de la lumière et de l'électricité ! Tous les savant et les personnes simplement un peu averties des choses de la physique souriront d'une aussi naïve prétention. Boll ignore que le rôle des théories physiques est de classer les phénomènes, de les relier entre eux, de nous permettre d'en découvrir de nouveaux, et non de nous renseigner sur la nature même des choses. Une théorie est féconde quand elle satisfait aux conditions précédentes, et c'est incontestablement le cas de la théorie mécanique de la chaleur qui, actuellement, domine en effet la science tout entière.

Les idées que je viens de rappeler sur la valeur des théories sont classiques et connues des élèves des classes de philosophie de nos lycées. Elles ont été exprimées en des pages admirables par Henri Poincaré, Pierre Duhem, etc. Je cite au hasard une phrase de Pierre Duhem : « La théorie physique, en classant un ensemble de lois expérimentales, ne nous enseigne absolument rien sur la raison d'être de ces lois et sur la nature des phénomènes qu'elles régissent. » (*Revue des questions scientifiques*, juillet 1893). Si Boll désire poursuivre cette controverse, qui ne finira certainement pas à son avantage, je pourrai lui citer des dizaines de textes aussi significatifs, empruntés aux savants les plus qualifiés.

Croyant me discréditer aux yeux de ses lecteurs, Boll me qualifie de « savant de deuxième zone ». Dans les savants de première zone, Boll commence certainement par se ranger lui-même. Il doit cependant y comprendre quelques esprits, certes de moindre envergure à ses yeux, mais qui comptent tout de même dans l'histoire de la pensée : les Claude Bernard, les Pasteur, les Curie, les Berthelot, etc. Travaillant uniquement pour le plaisir d'apprendre et pour la joie de découvrir parfois quelque vérité nouvelle, si infime soit-elle, je n'ai jamais songé à me comparer à personne. Mais il est vraiment flatteur pour moi que Boll, dont les lecteurs de cette Revue savent qu'il ne cherche pas à m'être agréable, se croie obligé de me ranger parmi les savants de deuxième zone, c'est-à-dire immédiatement après les plus grands penseurs qui honorent l'humanité !

Puisque Boll tient absolument à entretenir de mes ouvrages les lecteurs de cette Revue, il sera sans doute très heureux que je mette sous leurs yeux ce qu'écrit, non un vulgarisateur comme Boll, qui apprend la physique dans les salles de rédaction des quotidiens, mais un savant de laboratoire, le Professeur Amaduzzi, de l'Université de Parme. Ce savant a consacré dans *Scientia*, revue internationale de synthèses scientifiques qui jouit de la plus légitime autorité dans le public scientifique du monde entier et que dirige avec tant d'autorité le grand philosophe italien Eugène Rignano, tout un article à trois de mes récents ouvrages : *La lumière et les radiations invisibles* (Flammarion, éditeur), *La Physique moderne et l'électron* (Alcan, éditeur) et *La chaleur et le froid* (Flammarion, éditeur).

Voici ce qu'écrit le Professeur Amaduzzi :

« Le Professeur Boutaric est une figure de vulgarisateur vraiment notable, si bien qu'aucun lecteur de race latine ne peut maintenant l'ignorer. Par des notices simples dans des revues spécialisées ou générales, par des articles clairs et géniaux, par des livres dans des collections de haute culture, il a rassemblé

à présent un imposant travail qui, ajouté à son activité scientifique personnelle et à son œuvre de maître apprécié à l'Université de Dijon, le qualifie comme un tempérament vraiment exceptionnel et merveilleux de savant et de travailleur. »

En ce qui concerne plus particulièrement mon livre *La chaleur et le froid*, il s'exprime ainsi :

« Ce livre est une description rapide et en même temps une analyse des divers phénomènes par lesquels se manifeste la chaleur, des applications nombreuses auxquelles elle a donné lieu, des théories et des spéculations philosophiques relatives à sa nature et à sa fonction dans le tableau grandiose des phénomènes naturels.

« Il s'agit d'une histoire éminemment instructive des progrès faits dans le cours du temps par l'humanité qui a vite vu dans la chaleur le germe de ce qui devait pousser l'homme à travers les divers stades de la vie non civilisée...

« La théorie mécanique de la chaleur offre à l'auteur des sujets pour exposer sous une forme accessible, même à ceux qui ne sont pas mathématiciens, ces principes énergétiques qui sont un aliment à la spéculation philosophique tout en servant admirablement la technique. Mais, avant cet exposé agréable et élevé, quoique d'accès aisé, l'auteur, après avoir rappelé les notions de physique qui sont à la base de la thermologie, nous entretient des hautes et des basses températures, puis de la propagation de la chaleur et par là de l'irradiation et du chauffage. » (*Scientia*, février 1928).

Veuillez agréer, etc.

A. BOUTARIC.
Professeur. Faculté des Sciences. Dijon.

§

**Un coq, même enragé, peut-il mordre ?**

Tanger, le 7 mars 1929.

Monsieur le Directeur,

Le comble de l'infortune pour un fidèle abonné du *Mercure* est certainement d'avoir les honneurs du « Sottisier »... Tel est mon cas ! Et comme ma disgrâce me paraît absolument imméritée, je vous prie de vouloir bien publier ma protestation :

LA RAGE DU COQ. — Le coq est susceptible, après une période d'incubation qui peut être très courte ou très prolongée, de contracter la rage... Au cours de la rage furieuse, le coq peut attaquer ses congénères, des animaux d'autres espèces ou même l'homme, et par ses coups de bec transmettre la maladie. On agira donc sagement en faisant suivre le traitement antirabique aux personnes mordues. — *Bulletin Médical*, 30 janvier.

Ces phrases sont les conclusions textuelles d'une communication que mon collaborateur, M. Bailly, et moi avons faite à l'Académie de Médecine le 22 janvier dernier. Quelle « sottise » contiennent-elles ? Je me le demande en vain... Je suppose, en désespoir de cause, que c'est le mot : *mordu*, qui a choqué le correspondant du *Mercure*. Je ne l'ai pas employé par inadvertance, mais de propos délibéré... Ne dit-

on pas que les serpents, que les oies *mordent* ? Ne parle-t-on pas de la *morsure* du froid ? Au surplus, pourriez-vous, dans le cas particulier, trouver une expression plus simple, plus claire, plus facile à saisir ?

Voulez-vous me permettre d'ajouter que si le Pourvoyeur du Sottisier avait bien voulu se reporter à notre communication originale (Bull. Acad. de Médecine 1929, n° 3, pp-103-109), il aurait trouvé la phrase suivante qui, avec beaucoup plus de raison, aurait pu exciter sa verve : « Vos observations, au nombre de 2, peuvent être groupées sous trois rubriques principales. » Des chiffres arabes (11) ont été confondus à l'imprimerie avec des chiffres romains (II) et aucune épreuve ne m'a été envoyée. Ici encore je plaide : non coupable...

Veuillez agréer, etc.

D^r REMLINGER

Directeur de l'Institut Pasteur du Maroc

§

**Le Sottisier universel.**

Avant de donner un coup de main — à titre gracieux — à la politique actuelle de M. Horace Finaly, en achevant d'égorger ce Mouthon récalcitrant qui se cramponne à son fauteuil directorial et, comme la Malibran, ne veut pas mourir encore. — *Le Coq*, 21 février.

Ne vous en déplaise, cela fait bien plus d'un siècle et demi que le « nouveau riche » a été créé. On le rencontre sous le Directoire. « Un nouveau riche ? » demande un personnage de *Caroline*, pièce représentée à la Comédie-Française en 1800. — *La Tribune républicaine de Saint-Etienne*, 7 mars.

Le juge de paix du 9e est un homme charmant, mais qui parle pour ses seuls assesseurs. — *Paris-Midi*, 2 mars.

Tout de suite, dit l'aubergiste d'une langue fleurie. — YVONNE SCHULTZ, *La Couronne d'étoiles*, p. 95.

Liste des dépositaires directs de « La Revue Hebdomadaire »...... Dublin (Ecosse)... — *La Revue Hebdomadaire*, 5 janvier, couverture, verso.

Jeanne Bompard, 33 ans, Danielle, sa sœur, 29 ans, Thérèse Escoudi et Augusta Lanoue ont été arrêtées tandis que grâce à leur manège elles avaient pu s'emparer d'un manteau de 65.000 francs, que l'une d'elles avait dissimulé dans son pantalon. — *L'Œuvre*, mars.

Thomas l'abat d'un coup de fusil ; on égorge également à coups de bâton un témoin gênant. — *Le Courrier de Tournon*, 10 mars.

---

*Le Gérant* : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

# BULLETIN FINANCIER

Le marché donne visiblement des signes de lassitude. La hausse a cessé d'être la note dominante. Des dégagements se produisent qui obligent les intermédiaires à se tenir sur la réserve.

Nous avons depuis longtemps laissé pressentir la nécessité d'une période d'ajustement de la cote aux nouvelles conditions du marché monétaire international et de la situation économique de l'ensemble du monde. Cette période vient de s'ouvrir sans qu'il soit permis de dire quand elle se terminera.

Observons tout d'abord que le loyer de l'argent reste, en France, à des taux notoirement inférieurs à ce qu'il est aux Etats-Unis (de 9 à 12 o/o) en Pologne (12 à 15 o/o) en Allemagne et même en Angleterre. Dans ces conditions, nos grandes banques ont beaucoup plus d'intérêt à donner en *report* à New-York des fonds considérables, disponibles d'un jour à l'autre (*call money*) plutôt qu'à rechercher des placements de longue haleine. La Bourse ne les intéresse donc pas, la tenue de New-York retient davantage leur attention depuis l'arrivé au pouvoir de M. Hoover, partisan résolu, dit-on, d'une limitation des crédits de spéculation consentis aux *brokers* de Wall Street par certaines banques qui tirent leurs disponibilités des *Federal Reserve Banks*.

Observons en outre que les augmentations de capital actuellement en cours ne peuvent — en dépit de l'abondance des disponibilités — que déprimer la Cote. Qui en doute doit savoir que les droits de souscription sont, en fait, du point de vue boursier, des *déports*, c'est-à-dire des bonifications. Par suite, si l'acheteur de *droits de souscription* se trouve être un établissement financier chargé de se « porter fort » de l'émission, c'est-à-dire de la garantir, il arrivera que, pour éviter d'immobiliser des fonds importants, il croira devoir vendre une quantité de titres anciens, égale à celle de titres nouveaux souscrits par lui. De là une baisse.

Ajoutons enfin que le fait d'avoir trop largement escompté des augmentations de dividendes enlève toute élasticité aux cotations surfaites de nombre de valeurs. Tel spéculateur, qui escomptait pour 1928 un dividende de 100 francs sur un titre quelconque, se montrera déçu d'apprendre que le dividende a été seulement élevé de 60 à 80 francs. Il réalisera. Et c'est ce qui se produit actuellement, d'autant plus que nombre de valeurs à revenu fixe présentent un rendement autrement intéressant que celui de valeurs à revenu variable qui, surcapitalisées, présentent plus de risques de baisse que de chances de hausse rapide.

Dans cet ordre d'idées, il est facile de se rendre compte de la meilleure tenue des rentes françaises, surtout depuis le succès remporté à la Chambre par le Gouvernement.

Les Valeurs de Banque, les Chemins de fer qui sont déprimés par un ralentissement saisonnier du trafic, les Valeurs de Navigation, qui doivent tenir compte de la nécessité d'effectuer de gros amortissements, ont manifesté beaucoup de lourdeur.

Par contre, les Charbonnages restent bien orientés, de même que les Valeurs sidérurgiques. Les Valeurs d'Electricité sont maussades, de nombreuses exagérations ayant été commises dans le sens de la hausse. Et, fait caractéristique, les grandes vedettes cuprifères comme le *Rio*, la *Tharsis*, la *Huelva* etc..., sont indifférentes à la hausse sensationnelle du cuivre à New-York et à Londres. Cette hausse est évidemment trop rapide, trop conjecturale pour qu'elle ne porte pas en elle les germes d'une réaction sérieuse. Les Pétroles sont toujours oubliés, aucune nouvelle positive n'ayant été donnée sur la réalisation d'un programme de limitation de la surproduction aux Etats-Unis. Quant aux Caoutchoucs, ils se bornent maintenant à consolider leurs progrès.

LE MASQUE D'OR.

# MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie**
**Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie**
**Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine**

*VENTE ET ABONNEMENT*

**Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.**

FRANCE ET COLONIES

**Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.**

ÉTRANGER

*1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :*

**Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatémala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie, (Serbie-Croatie-Slovénie).**

**Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50**

*2° Tous autres pays étrangers :*

**Un an : 105 fr | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.**

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent

**On s'abonne** à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.



Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.